

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 26 FÉVRIER 2014

VOLUME 176

JEAN LAROSE et ROSA FANIZZI
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SIMON TREMBLAY,
Me EMMA RAMOS-PAQUE

INTERVENANTS :

Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le Procureur général du Québec
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la construction du Québec
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me CAROLINE BEAUDOIN pour le Fonds de solidarité
Me ROBERT LAURIN et Me JULIE BOYER pour la FTQ Construction
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	8
BERNARD GAUTHIER	
INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY	10

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
124P-1449 : Convocation à un réunion de planification des besoins en main- d'oeuvre pour la période de novembre 2010 à avril 2011	19
124P-1450 : Lettre de plainte de Patrick Daigneault, président de la CSD, à la CCQ du 4 novembre 2010	28
124P-1451 : Communiqué de presse de l'Alliance syndicale du 17 août 2010	54
124P-1452 : Rapport d'employé de la compagnie de sécurité Garda du 18 août 2010	58
124P-1453 : Plumitif du dossier de Cour 650-61- 007941-127 en lien avec le dossier CCQ 08653-00-188	61
124P-1454 : Déclaration de Bernard Gauthier à la CCQ datée du 17 juin 2011 - plainte 08653-242	100

124P-1455 :	Estimé des coûts engendrés par l'arrêt de travail du 1er juin 2011 - plainte 08653-00-242	104
124P-1456 :	Déclaration de Bernard Gauthier à la Sécurité Industrielle d'Hydro-Québec du 27 février 2013	161
124P-1457.1 :	Enregistrement d'une conversation téléphonique entre Bernard Gauthier et Sylvain Boissonneault	162
124P-1457.2 :	Transcription de l'enregistrement d'une conversation téléphonique entre Bernard Gauthier et Sylvain Boissonneault	162
124P-1458 :	Rapport de l'enquête sur le chantier de Toulnustouc, le 3 mars 2005	248
124P-1459.1 :	Écoute électronique 08-0459 - 7988 du 21 février 2009	278

- 124P-1459.2 : Transcription de l'écoute
électronique 08-0459 - 7988 du 21
février 2009
278
- 124P-1460 : Constats d'infraction et plumitifs en
lien avec l'arrêt de travail du 25
novembre 2009 - plainte 08654-00-110,
en liasse
284
- 124P-1461 : Constat d'infraction daté du 31 mai
2010 et plumitif - plainte 0854-00-97,
en liasse
308
- 124P-1462 : Courriel du directeur du département
de la construction chez FGL au
président des Carrières Bob-Son daté
du 18 août 2009 - plainte 08653-00-97
310
- 124P-1463 : Lettre relatant les problèmes dans le
dossier CCQ 08653-00-97 datée du 13
août 2009
316

124P-1464 : Lettre du directeur de projet pour
Neilson-EBC à l'administrateur de
projets d'Hydro-Québec datée du 28
juin 2010

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingt-sixième
2 (26ième) jour du mois de février,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonjour, Monsieur Gauthier. Bonjour à tous. Est-ce
8 que les avocats peuvent s'identifier, s'il vous
9 plaît?

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Bien sûr. Donc, bonjour. Simon Tremblay pour la
12 Commission.

13 Me EMMA RAMOS-PAQUE :

14 Bonjour. Emma Ramos-Paque pour la Commission.

15 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

16 Bon matin. Marie-Claude Michon pour le Procureur
17 général du Québec.

18 Me MÉLISSA CHARLES :

19 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la
20 construction du Québec.

21 Me DENIS HOULE :

22 Bonjour. Denis Houle pour l'Association des
23 constructeurs de routes et grands travaux du
24 Québec.

25 Me SIMON LAPLANTE :

1 Bien le bonjour. Simon Laplante pour l'Association
2 des constructeurs de routes et grands travaux du
3 Québec.

4 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

5 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
6 Québec.

7 Me FÉLIX RHÉAUME :

8 Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du
9 Québec.

10 Me CAROLINE BEAUDOIN :

11 Bonjour. Caroline Beaudoin pour le Fonds de
12 solidarité.

13 Me ROBERT LAURIN :

14 Robert Laurin, FTQ Construction. Bonjour.

15 Me JULIE BOYER :

16 Julie Boyer, FTQ Construction.

17 Me PIERRE POULIN :

18 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites
19 criminelles et pénales. Bonjour.

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 Madame la Greffière.

22 LA GREFFIÈRE :

23 Pourriez-vous vous lever pour l'assermentation.

24

25

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingt-sixième
2 (26ième) jour du mois de février,

3

4 A COMPARU :

5

6 BERNARD GAUTHIER, Agent d'affaires, Local 791,
7 Côte-Nord

8

9 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

10

11 INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY :

12 Q. **[1]** Alors, Monsieur Gauthier, on poursuit ce matin.

13 Hier en débutant, j'avais annoncé, là, le plan de
14 match, si on veut. On est toujours au troisième
15 point, donc les agissements et actions, là, de...
16 vos agissements et actions. Maintenant, j'aimerais
17 aborder votre rôle en tant que... Bien, vous avez
18 dit « agent d'affaires », mais c'est représentant
19 syndical, ça, c'est la terminologie, j'imagine, du
20 Conseil conjoint qui...

21 R. Oui. Bien...

22 Q. **[2]** Ça revient au même.

23 R. ... un ou l'autre, ça revient au même.

24 Q. **[3]** Oui, ça revient au même. Donc, votre rôle en
25 tant que représentant syndical avant le début des

1 chantiers, et plus particulièrement votre
2 implication - il y a certains témoins qui en ont
3 fait état - au niveau, là, des conférences
4 d'assignation, communément appelées, là, les
5 « markup » qui ont lieu donc avant, je comprends,
6 là, avant le début des travaux.

7 R. Oui. Ça, encore une fois, c'est nous autres qui a
8 instauré ça parce que ça... pour éviter tout...
9 toute mésentente ou essayer d'éviter toute
10 mésentente sur le chantier. C'est une rencontre...
11 Initialement, un markup, c'est juste pour...
12 normalement, ça se faisait dans l'industriel, ça se
13 faisait pas dans le... dans le génie civil. C'était
14 pour définir qui va faire quelles tâches. Mettons
15 un exemple, comme un hoist électrique, c'est un
16 appareil de levage électrique que plusieurs métiers
17 peuvent utiliser. Mais, là, on déterminait c'était
18 à qui que ça appartenait.

19 Q. **[4]** Quel corps de métier sur ce chantier-là...

20 R. Quel corps de métier le faisait. C'est ça.

21 Q. **[5]** ... peut faire ce travail-là.

22 R. Là on a transféré dans le génie civil, on appelle
23 ça le même nom, sauf que c'est pas... c'est pour
24 expliquer comment est-ce que ça va se dérouler sur
25 le chantier, c'est quoi nos attentes versus le

1 chantier, les travaux à exécuter, comment ça va se
2 faire. Comme, par exemple, souvent - ça, c'était ma
3 priorité ou la priorité des agents d'affaires quand
4 on rencontrait les entreprises dans ces markup-là,
5 ces rencontres d'assignation-là. On expliquait
6 qu'on voulait pas voir de contremaître travailler
7 parce que, par icitte ou par chez nous, c'est
8 interprété comme un voleur d'ouvrage, des choses
9 comme ça, là. C'est un exemple que je vous donne,
10 c'est... On discute la longueur des travaux,
11 comment de main-d'oeuvre ils vont avoir de besoin,
12 le peak va être dans quelle date puis ainsi de
13 suite, là.

14 Q. **[6]** O.K. J'imagine, on discute à ce moment-là de la
15 main-d'oeuvre locale...

16 R. Ah! Oui. Ah! Oui.

17 Q. **[7]** ... que vous souhaitez qu'elle soit engagée.
18 Est-ce que je me trompe, certains témoins sont
19 venus dire qu'il y a une espèce de jeu de
20 négociations? Évidemment, l'entrepreneur veut le
21 plus de 1212 possible, et au niveau du représentant
22 syndical ou l'agent d'affaires, de son côté, lui,
23 il va vouloir évidemment plus de locaux possible.

24 R. C'est ça.

25 Q. **[8]** C'est exact?

1 R. C'est exact.

2 Q. **[9]** O.K. Est-ce que c'est exact également que vous,
3 du moins si on parle de la Romaine en particulier,
4 vous exigez d'être le seul représentant des
5 travailleurs?

6 R. Non, non, non. Je peux pas me mêler des autres
7 métiers, là. Je vais me le faire dire, c'est sûr.

8 Q. **[10]** Donc, quand que les témoins viennent dire, là,
9 que, vous, vous dites « je vais y aller, mais c'est
10 juste moi qui vai y aller », peut-être des fois ça
11 comprend monsieur Bezeau, là, mais on pourrait dire
12 que...

13 R. Mais, normalement... Bien, là, il y a Michel
14 Bezeau, il y avait moé, il y a Réginald Poirier
15 pour les menuisiers...

16 Q. **[11]** Le Local 9...

17 R. ... t'as l'International qui a leur représentant
18 eux autres aussi parce que tout le monde est
19 invité. Ça, Hydro-Québec envoie des invitations à
20 toutes les centrales syndicales.

21 Q. **[12]** Non. O.K. Que tout le monde soit invité par
22 Hydro-Québec, ça, j'ai pas de misère à le croire.
23 Hydro-Québec, il a pas trop le choix d'agir en...

24 R. Hum.

25 Q. **[13]** ... toute objectivité et impartialité, mais

1 c'est plus de votre côté. Je reprends
2 principalement, là, les propos de l'enquêteur
3 Sabourin de la CCQ qui disait que plusieurs
4 personnes, tant représentants syndicaux
5 qu'entrepreneurs, lui avaient dit que peut-être que
6 tout le monde est invité, mais que, vous, vous
7 exigiez - sous réserve de la présence de monsieur
8 Bezeau - d'être le seul présent ou à tout le moins,
9 d'être seul avec les représentants d'Hydro-Québec
10 et les entrepreneurs.

11 R. Non, non, non.

12 Q. **[14]** C'est jamais arrivé, aucune fois?

13 R. Non. Si l'entrepreneur le demande, oui, si
14 l'entrepreneur le demande pas... De toute façon,
15 c'est pour tout... on parle tout de la même
16 affaire. On veut avoir la date de début, la date de
17 fin, le peak, le nombre de main-d'oeuvres qu'ils
18 vont employer. Puis unanimement, nous autres, c'est
19 les... les casques blancs, on veut pas qu'ils
20 travaillent.

21 Q. **[15]** O.K. Puis c'est quoi la dynamique à ce moment-
22 là si, lors d'une conférence d'assignation, on a
23 vous et peut-être d'autres gens de la FTQ
24 Construction et, par exemple, le représentant du
25 905, donc qui est votre penchant (sic) au niveau de

1 l'International, c'est quoi la dynamique qu'il va y
2 avoir dans cette rencontre-là entre vous? Parce
3 qu'on a expliqué que les entrepreneurs veulent plus
4 de 1212. Vous, vous voulez des travailleurs
5 régionaux, mais lorsque vous êtes deux à vouloir
6 des travailleurs régionaux qui ne sont pas dans la
7 même unité d'accréditation, même unité syndicale, à
8 ce moment-là, c'est... comment s'inscrit la
9 dynamique entre les syndicats?

10 R. Bien, moé, lui, ça... il veut savoir comment est-ce
11 qu'il y a d'opérateurs. Moé, je veux savoir comment
12 est-ce qu'il y a d'opérateurs. La CSN veut savoir
13 comment est-ce qu'il y a d'opérateurs, la CSD. La
14 SQC, on les voit pas. Les 905, ils viennent
15 pratiquement pas. Ça fait que c'est surtout CSN
16 puis CSD.

17 Q. **[16]** Ça fait que dans les faits, c'est quoi? C'est
18 vous, monsieur Bezeau, monsieur Poirier à
19 l'occasion puis un représentant...

20 R. Pour la FTQ Construction.

21 Q. **[17]** Oui.

22 R. De l'autre côté, bien, là, je les connais pas tout
23 là.

24 Q. **[18]** O.K. Mais, il y a-tu des gens l'International?

25 R. Oui.

1 Q. **[19]** Puis il y a des gens de la CSD et de la CSN.

2 R. Oui.

3 Q. **[20]** Donc, quand on dit que vous exigez, vous
4 insistez pour être le seul présent, c'est
5 totalement faux.

6 R. Bien non. Bien non.

7 Q. **[21]** C'est même pas arrivé une seule fois où vous
8 avez dit « là je veux être tout seul, c'est pas
9 vrai qu'untel va être là, c'est pas vrai qu'un
10 représentant de la CSN ou de la CSD va être présent
11 à cette rencontre-là. »

12 R. Pour ce qui concerne le markup, la rencontre
13 d'assignation, non. Tout le monde est là, tout le
14 monde est ensemble, à la demande de l'entrepreneur.
15 S'il veut nous voir tout seul après, on y va.

16 Q. **[22]** Est-ce qu'il y a d'autres contextes parce que
17 vous me dites « pour la... pour les rencontres
18 d'assignation, non. » Pour d'autres types de
19 rencontres, est-ce que ça se peut que vous exigiez
20 votre présence exclusivement? C'est-à-dire que
21 vous...

22 R. Je comprends pas, là, le sens de votre question.

23 Q. **[23]** Bien, par exemple, il y a des rencontres entre
24 Hydro-Québec et les entrepreneurs...

25 R. Oui.

1 Q. **[24]** ... par exemple, à la Romaine.

2 R. Oui.

3 Q. **[25]** Et il y a des rencontres qui... dans
4 lesquelles les représentants syndicaux sont...
5 peuvent être conviés ou peuvent avoir un intérêt à
6 être présent. Et, vous, de votre côté, vous dites :
7 « Je vais y aller mais je veux pas aucun autre
8 représentant d'aucun autre local ou d'un autre
9 syndicat qui soit présent »?

10 R. Non, non. Non.

11 Q. **[26]** Dans aucune sorte de rencontre...

12 R. Non.

13 Q. **[27]** ... d'aucune façon? O.K. Est-ce qu'il y a des
14 rencontres, cependant, où vous êtes... il y a juste
15 des gens de la FTQ avec un entrepreneur puis Hydro-
16 Québec? Et ça peut peut-être être à la demande d'un
17 entrepreneur, Hydro-Québec, mais je veux savoir
18 s'il y a des rencontres où vous êtes... où il y a
19 juste vous et monsieur Bézeau ou juste des gens de
20 la FTQ Construction?

21 R. Bien, non, je vois pas. Si l'entrepreneur le
22 demande, oui, mais, nous autres, à notre demande,
23 c'est... Moé, premièrement, si j'ai un cas à régler
24 dans mon métier à moi, je va y aller tout seul,
25 j'irai pas avec personne d'autre, là. Parce que

1 souvent, c'est ça, des relations de travail, là.
2 S'il y a un événement qui... qui est particulier,
3 s'il y a quelque chose qui est particulier à
4 faire... s'il y a des particularités, ça se peut
5 que là ils nous demandent de nous rencontrer mais
6 pour le reste, là...

7 Q. **[28]** Êtes-vous d'accord avec moi, les conférences
8 d'assignation, les « markups », c'est
9 principalement quand il y a des chantiers
10 d'envergure, on fait pas ça pour un...

11 R. Oui. Oui, c'est ça.

12 Q. **[29]** On fait pas ça pour un petit tronçon de route,
13 là, qui a été emporté...

14 R. C'est ça.

15 Q. **[30]** ... par exemple, suite à une tempête. Je
16 demanderais à madame Blanchette... il y a un
17 document qui se trouve une invitation mais c'est
18 pas clair de quelle rencontre s'agit-il, vous allez
19 peut-être pouvoir nous éclairer.

20 Donc, c'est l'onglet 5, Madame Blanchette.

21 Ça se trouve à être une demande de convocation pour
22 le dix-sept (17) novembre deux mille dix (2010), de
23 huit (8) à dix heures (10 h). Ça va être affiché à
24 l'écran, Monsieur Gauthier.

25 Si on peut descendre légèrement.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Vous allez la produire?

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Oui, sous 1449, 124P.

5

6 124P-1449 : Convocation à un réunion de
7 planification des besoins en main-
8 d'oeuvre pour la période de novembre
9 2010 à avril 2011

10

11 Donc, on peut descendre encore un petit peu, peut-
12 être mettre en haut le logo d'Hydro-Québec accoté
13 en haut, si possible. Parfait.

14 Q. [31] Donc, on voit ici, c'est écrit en petit, je
15 m'en excuse, donc on voit, le but c'est...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Est-ce qu'on est capable de grossir?

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 J'imagine que madame Blanchette va pouvoir...

20 Merci, Madame Blanchette.

21 Q. [32] Donc, on voit le but de la rencontre c'est :

22 Planification des besoins en main-
23 d'oeuvre novembre 2010 à avril 2011 et
24 embauche régionale.

25 C'est en haut, le but. Donc, le déroulement, on va

1 parler de la planification des besoins en main-
2 d'oeuvre pour la période de novembre deux mille dix
3 (2010) - avril deux mille onze (2011), et on va
4 parler également d'embauche régionale, autochtone
5 et apprentis. Et on voit, à droite, juste pour
6 contextualiser le document toujours, là, que ça va
7 être une rencontre de deux heures, le dix-sept (17)
8 novembre deux mille dix (2010), le matin. Ça sera
9 donc au bureau administratif de les Murailles au
10 chantier la Romaine-2.

11 Et si on peut descendre un petit peu, Madame
12 Blanchette.

13 On voit les personnes invitées. Donc, il y a des
14 représentants de Neilson EBC, il y a vous et votre
15 directeur, monsieur Girard, il y a monsieur Bézeau
16 et son directeur, monsieur Grondin et on voit qu'il
17 y a un représentant de l'ACRGTQ et un autre de la
18 FTQ, là, qu'on a masqué, mais c'est monsieur
19 Méthot, là, que vous...

20 R. Bézeau?

21 Q. **[33]** Non, Bertrand Méthot.

22 R. Ah! Méthot.

23 Q. **[34]** Oui, Méthot, pardon. Et on voit donc, pour
24 Hydro-Québec, il y a Richard Ducharme et Robert
25 Gingras, dont on a parlé déjà, qui s'occupe des

1 relations de travail. C'est donc une rencontre qui
2 a lieu...

3 R. Excusez-moi. Ça veut par dire... je suis pas sûr
4 que Bernard Girard était là. Ça c'est des personnes
5 qui étaient invitées.

6 Q. **[35]** Oui, elles étaient invitées. Vous étiez
7 invitez mais je vous dis pas...

8 R. Je suis pas sûr qu'il était là.

9 Q. **[36]** Je veux juste savoir si ce document-là...

10 R. Rénald Grondin non plus, je pense qu'il était pas
11 là.

12 Q. **[37]** Bien, j'imagine que monsieur Grondin, monsieur
13 Girard descendront pas de Montréal non plus à
14 chaque fois pour avoir des rencontres?

15 R. Je comprends pas pourquoi qu'ils les avaient...
16 Bien, c'est parce qu'après, on voit pu ça. À moins
17 que ça soit des mégarencontres, là.

18 Q. **[38]** Mais c'est une invitation, là, je suis
19 d'accord avec vous que c'est pas un procès-verbal,
20 à savoir... C'est juste qu'on reçoit une
21 invitation...

22 R. O.K.

23 Q. **[39]** ... qu'on parle de besoin de main-d'oeuvre
24 puis il y a juste la FTQ Construction qui semble
25 invitée. Est-ce que vous êtes... est-ce que vous

1 vous rappelez de cette invitation-là, êtes-vous en
2 mesure de nous dire c'est quoi exactement, c'est-tu
3 une rencontre d'assignation, c'est-tu une rencontre
4 trimestrielle, c'est-tu...

5 R. C'est peut-être... parce que... Moé, je doute, là,
6 que c'est probablement... Si vous pouvez
7 redescendre peut-être un petit peu, je vois, là...

8 Q. **[40]** Remonter.

9 R. ... l'ordre du jour, là. C'est peut-être... parce
10 que, nous autres, on a... on a misé fort sur les
11 autochtones puis les apprentis. Peut-être qu'on
12 avait demandé une rencontre puis Hydro-Québec nous
13 a envoyé... quand ils ont trouvé la date, nous ont
14 envoyé une convocation. Je suis pas certain mais il
15 me semble que c'est ça.

16 (09:45:49)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[41]** Qu'est-ce que vous voulez dire quand vous
19 dites que vous avez misé fort sur les autochtones
20 et les apprentis?

21 R. Oui, parce que c'est pas... C'est comme je vous ai
22 dit, ça existait pas, ça, avant sur les chantiers.
23 Ça fait que là c'est comme nouveau un peu puis...
24 Moé, je trouve que c'est pratique parce qu'on... on
25 se met... on se met à date avant de commencer les

1 travaux. S'il y a des problèmes, on les... on
2 essaie de tous les régler là avant de commencer.
3 S'il y a des malentendus... parce que souvent,
4 « astheure », on travaille avec des... il y a des
5 nouveaux entrepreneurs qu'on n'a jamais vus...
6 puis, même eux autres, ça fait leur affaire aussi,
7 ils veulent savoir comment ça fonctionne, c'est
8 quoi le fonctionnement : « Comment est-ce que, vous
9 autres, vous fonctionnez par icitte? » Puis c'est
10 pas mal toute la demande qui est faite. « On a
11 entendu dire que la Côte-Nord c'était ci, c'était
12 ça, on veut savoir comment ça fonctionne », ça fait
13 que là on leur explique. Mais le volet apprentis,
14 ça, ça devait être dans les premiers temps qu'on
15 mettaient de la pression pour faire embaucher nos
16 apprentis et les autochtones. Parce que les
17 autochtones ont beaucoup participé à... à
18 l'élaboration du projet ou à la venue du projet. Ça
19 fait qu'il fallait pas les oublier parce que c'est
20 sûr que les innus, dans notre coin, à l'époque,
21 là... personne s'en occupait.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Q. **[42]** Quand vous dites : « On faisait des pressions
24 pour que les apprentis soient embauchés », on parle
25 de quel genre de pressions ici?

1 R. Bien, là, les pressions, c'est... demander dix
2 (10)... pas dix (10) fois mais cinq, six fois, là,
3 tu sais, là : « Il faut que les apprentis... »,
4 « Pensez aux apprentis... », « Les apprentis... »
5 Parce que, moé, j'avais un problème chez nous,
6 comme j'ai expliqué hier, puis je l'ai encore mon
7 problème, il est encore existant, ils travaillent
8 pas.

9 Q. **[43]** On parle pas... c'est pas les mêmes pressions
10 que quelqu'un qui arrive de l'extérieur puis qui
11 vous appelle pas?

12 R. Ah! non, non, c'est pas la même affaire. Non.

13 Q. **[44]** C'est ça, là, c'est des pressions, on pourrait
14 dire, plus diplomates?

15 R. Parce qu'on a besoin de leur collaboration. Puis
16 ils ont très bien collaboré, Hydro-Québec, à ce
17 niveau-là.

18 Q. **[45]** On pourrait qualifier que ce genre de
19 pressions là sont (sic) peut-être un peu plus
20 diplomatiques que celles de l'entrepreneur de
21 l'extérieur qui...

22 R. Oui, oui, c'est ça. C'est sûr.

23 Q. **[46]** ... qui ne sonne pas... qui ne frappe pas
24 avant d'entrer, pour reprendre votre expression
25 d'hier?

1 R. Oui, c'est ça.

2 Q. **[47]** Mais ça serait... Donc, c'est pas une
3 rencontre de « markup » ça, où qu'on voit la
4 planification...

5 R. Non, ça...

6 Q. **[48]** Et savez-vous...

7 R. Planification...

8 Q. **[49]** ... pourquoi seulement la FTQ Construction est
9 invitée à cette rencontre-là? Est-ce que vous êtes
10 en mesure de nous éclairer?

11 R. Peut-être, comme je vous dis, c'est nous autres qui
12 l'a (sic) demandée puis qui... on devait... on
13 devait marteler assez fort, comme je vous dis, au
14 niveau des autochtones puis des apprentis. Personne
15 d'autre a martelé... Parce qu'écoutez, on est quand
16 même... au niveau des métiers... génie civil, les
17 métiers généraux, on est pas mal majoritaire dans
18 la région. On représente... je veux pas m'avancer
19 dans des chiffres, là, mais, de mémoire, au niveau
20 des métiers généraux, on est à peu près... bien, on
21 n'est pas loin du quatre-vingt-cinq (85), quatre-
22 vingt-dix pour cent (90 %).

23 Q. **[50]** Donc, on parle le... AMI puis 791, là,
24 principalement?

25 R. AMI, 791, local 9, les menuisiers...

1 Q. **[51]** Ah! puis charpentiers.

2 R. ... puis les électriciens.

3 Q. **[52]** Donc, ça, vous nous dites, ça... ce document-
4 là ne donne pas d'indice à l'effet qu'on favorise
5 la FTQ Construction?

6 R. Moé, si je me rappelle bien, c'est plutôt comme une
7 table de concertation pour... comment est-ce qu'on
8 pourrait faire ça? Comment est-ce qu'on pourrait
9 procéder? Comment... Puis ça... il a découlé, à un
10 moment donné, quelque chose de bien, j'en ai parlé
11 hier, l'incitatif qu'Hydro-Québec a instauré
12 pour...

13 Q. **[53]** Le vingt mille dollars (20 000 \$), là, de...

14 R. ... la venue des apprentis, c'est un peu... ça
15 découle probablement de ça, là.

16 Q. **[54]** Et vous jugez pas que, si on parle d'embauche
17 régionale, embauche autochtone et l'embauche
18 d'apprentis, bien que vous représentez quatre-
19 vingt-cinq pour cent (85 %), il y a quand même un
20 quinze pour cent (15 %) de travailleurs qui
21 auraient peut-être son mot à dire. Vous jugez pas
22 que ces personnes-là devraient peut-être être
23 invitées à être présentes à cette réunion pour
24 pouvoir aider à l'embauche régionale, aider à
25 l'embauche autochtone, aider à l'embauche

1 d'apprentis?

2 R. Vous savez quand tu as une idée, tu veux pas la
3 transmettre, c'est ton idée. Puis eux autres, moé
4 je sais que puis il y a pas juste ces idées-là
5 qu'on a eues, on a eu plusieurs. Après ça, comment
6 que je pourrais bien dire ça, moé ça me tente...
7 moé j'invite pas personne, si j'ai une idée, je...
8 c'est pas si j'ai affaire à vous, c'est vous qui
9 allez décider, je dirais pas, bien je rappellerai
10 pas à la CSN, dire : « Regarde, j'ai une idée,
11 viens-tu avec moé, on va aller l'exposer. » Non.

12 Q. **[55]** Si on propose à cette rencontre-là d'inviter
13 la CSN, est-ce que vous allez dire : « Oui, bonne
14 idée, pas de problème »?

15 R. Ça me dérange pas. Il y aura pas de problème.

16 Q. **[56]** Vous allez être neutre?

17 R. Bien ça me dérange pas « pantoute ».

18 Q. **[57]** Si on peut dire?

19 R. Non, non. S'il peut m'aider, il m'aidera, mais, là,
20 c'était pas son idée.

21 Q. **[58]** Donc, le document a été produit sous 1449,
22 124P-1149. J'aimerais maintenant un autre document
23 que vous allez peut-être pouvoir nous expliquer.
24 C'est l'onglet 6 cette fois-ci.

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 1450.

3

4 124P-1450 : Lettre de plainte de Patrick
5 Daigneault, président de la CSD, à la
6 CCQ du 4 novembre 2010

7

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Q. [59] 1450. Je vais vous remettre...

10 R. Merci.

11 Q. [60] ... une copie pour que vous puissiez en
12 prendre connaissance, c'est une lettre du président
13 de la CSD Construction à Richard Massé qui était
14 directeur de l'inspection, là, à la CCQ dont
15 monsieur Marcel Harel qui est aux unités des
16 enquêtes spéciales comme monsieur Sabourin est en
17 copie conforme. Et dans cette lettre-là, j'aimerais
18 ça que vous en preniez connaissance, ce qu'on
19 explique, dans le fond, ce que monsieur Daigneault
20 explique ou revendique c'est qu'il y a pas de
21 problème avec l'embauche régionale, mais il semble,
22 il y a plusieurs indications à l'effet que bien ses
23 travailleurs, donc, les membres de la CSD ne sont
24 pas engagés parce que notamment ils ne font pas
25 partie de la FTQ Construction. Et on regardera, on

1 seulement des membres de la FTQ
2 Construction qui doivent être
3 embauchés. Je trouve cette dernière
4 situation inacceptable.

5 Et, là, il rappelle les clauses de la convention
6 collective, il explique ensuite qu'il a rencontré
7 les gens d'Hydro-Québec. Il va demander donc à la
8 CCQ d'agir. Et, là, on est, si on peut monter en
9 haut du document, Madame Blanchette, on est au
10 début de novembre deux mille dix (2010), le quatre
11 (4) novembre. Donc, un peu moins de deux semaines
12 avant. Est-ce que je dois comprendre de votre
13 témoignage que ce que dit monsieur Daigneault dans
14 cette lettre-là est complètement faux?

15 R. Bien moé comme je vous dis, il y en avait un CSD.

16 Q. **[65]** Mais au niveau des 791, sauf que...

17 R. Mais il a travaillé, il travaillait.

18 Q. **[66]** On peut convenir, Monsieur Gauthier, que quand
19 vous êtes sur un chantier, vous vous limitez pas
20 nécessairement au 791, je veux dire, vous
21 travaillez...

22 R. Non, non, non.

23 Q. **[67]** ... vous travaillez à ce moment-là de... main
24 dans la main avec monsieur Bézeau, monsieur Poirier
25 aussi. Donc...

1 R. Non.

2 Q. **[68]** ... je pense que la lettre de monsieur
3 Daigneault ne se limite pas au 791, ça se limite à
4 tous les corps de métier?

5 R. C'est ce qui a été dit, puis c'est pas ça. Je me
6 mêle pas du métier des autres puis si je le ferais,
7 je me le ferais dire. Je m'occupe de mon métier.

8 Q. **[69]** Donc, vous nous réitérez sous serment que
9 l'allégeance syndicale n'a jamais eu aucune
10 influence dans l'embauche ou non?

11 R. Non, moé ça me dérange pas, de toute façon comme je
12 vous ai dit hier, il y a toutes sortes de monde qui
13 travaillent là-bas, il y a toutes sortes de
14 centrales syndicales. Moé ça me dérange pas ces
15 gars-là en autant que le monde de la Côte-Nord
16 travaille, moé. Puis je parle souvent avec le
17 représentant, bien, là, l'ancien représentant de la
18 CSN parce qu'il est plus là, il est plus en poste,
19 là. On se parlait puis il avait des gars, en
20 autant, il travaillait de connivence avec moé pour
21 les manifs, ces affaires-là, dernièrement, là, pour
22 les travailleurs de la Côte-Nord.

23 Q. **[70]** Madame Blanchette, je sais pas si on peut
24 exhiber maintenant la pièce 1448 qu'on a produite
25 hier où il y avait les statistiques par corps de

1 métier dans la région de la Côte-Nord et on peut
2 voir le nombre d'opérateurs de la CSD. Si on peut
3 descendre un peu, c'est des monteurs de ligne. On
4 voit, Monsieur Gauthier, qu'il semble y avoir un
5 peu plus qu'un seul opérateur de machinerie lourde?

6 R. Où est-ce qu'elle est la CSD?

7 Q. **[71]** Descendez, c'est monteurs de ligne, il y en a
8 pas, c'est pour ça qu'il y a pas de colonne CSD. Si
9 on descend un peu.

10 R. Bien moé je sais, j'en connaissais un à la Romaine
11 c'est toute.

12 Q. **[72]** On peut encore descendre, Madame Blanchette.
13 Il y a conducteurs de camion, il y a neuf CSD en
14 deux mille onze (2011). Si on descend...

15 R. Deux mille dix (2010), cinq, c'est ça.

16 Q. **[73]** Oui, cinq, neuf, en deux mille onze (2011), ça
17 doit être des nouveaux j'imagine parce qu'il a pas
18 eu de période de maraudage. On voit les opérateurs
19 de pelle, on a une trentaine CSD, quatre cent
20 cinquante (450) FTQ. Après ça, des opérateurs
21 d'équipement lourd on a une centaine CSD, quatre
22 cent soixante (460) FTQ. Je sais pas le prochain,
23 est-ce que c'est un autre corps de métier?

24 R. Aie, moé j'en connais juste un.

25 Q. **[74]** Ça suffit, ça complète plutôt. Parfait. Merci,

1 Madame Blanchette. Donc, vous... maintenant vous en
2 connaissez seulement un qui était à la Romaine?

3 R. Oui.

4 (09:53:59)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. [75] Il faisait quoi?

7 R. Il était opérateur de « loader », de chargeur sur
8 roues. C'est dans la classe tracteur.

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Q. [76] Puis, donc... donc, vous êtes d'accord avec
11 moi qu'à part un opérateur de machinerie lourde, il
12 y avait personne d'autre de la CSD à la Romaine?

13 R. Bien, là, je le sais pas, moé, j'en connais rien
14 qu'un puis je sais pas d'où ce qui, on sait où est-
15 ce qu'ils sont ceux-là. Moé, il y en a bien souvent
16 qui ont des cartes, mais ils travaillent dans les
17 papetières, dans... dans les... voyons, les
18 scieries, puis...

19 Q. [77] Ils peuvent travailler hors construction?

20 R. Oui, oui, ils ont leur carte.

21 Q. [78] Ils peuvent avoir leur carte?

22 R. C'est ça, mais sur la construction, même le
23 représentant c'est monsieur Paradis, on en parlait
24 lui-même, il me le disait lui-même : « J'en ai rien
25 qu'un, c'est un dénommé Blais, puis il dit, je sais

1 qu'au prochain maraudage il veut s'en aller avec
2 vous autres. » Lui il était bien, il dit : « Ça me
3 dérange pas, il dit, écoute, il est tout seul
4 « icitte ». » C'est ça qu'il m'a dit monsieur
5 Paradis.

6 Q. **[79]** O.K. Vous connaissez Richard Ducharme,
7 j'imagine...

8 R. Oui.

9 Q. **[80]** ... on en a parlé un peu, c'est un peu...

10 R. Il était aux relations de travail d'Hydro-Québec.

11 Q. **[81]** ... qui a été remplacé par Robert Gingras je
12 crois?

13 R. Oui.

14 Q. **[82]** Si je vous dis que monsieur Ducharme lorsqu'un
15 représentant de la CSD demande à monsieur Ducharme
16 pour... en lien avec cette lettre-là, il demande
17 pourquoi la CSN n'est pas engagée. Si je vous dis
18 que monsieur Ducharme répond : « Il faut que tu
19 appelles Bernard Girard c'est lui qui « stop » ça,
20 je vais te donner son numéro de téléphone
21 cellulaire ».

22 R. Bernard Girard ou Bernard Gauthier?

23 Q. **[83]** Bernard Gauthier, pardon, excusez-moi, il faut
24 qu'il faut passer par vous, c'est ça que monsieur
25 Ducharme aurait répondu à un représentant de la CSD

1 au niveau de l'embauche...

2 R. O.K.

3 Q. **[84]** ... et du fait qu'il y a seulement un
4 opérateur.

5 R. Aurait répondu.

6 Q. **[85]** Oui bien, c'est une allégation.

7 R. Oui, c'est ça. C'est une allégation.

8 Q. **[86]** Donc vous...

9 R. Ça m'étonnerait que monsieur Ducharme ait fait ça.

10 Q. **[87]** Non?

11 R. Non. Il est assez prudent dans ces choses-là.

12 Q. **[88]** Puis monsieur Gingras lui qui aurait répondu
13 qu'il avait les mains liées par rapport à
14 l'embauche?

15 R. Allégations encore.

16 Q. **[89]** Alléga... Donc vous niez ça? O.K.

17 R. Ils sont assez pointilleux sur ces points-là.

18 Q. **[90]** O.K. On a vu donc une rencontre en novembre
19 deux mille dix (2010). Hiver, printemps deux mille
20 onze (2011) à la Romaine, encore une fois, c'est
21 monsieur Sabourin qui nous explique qu'il a
22 rencontré des gens qui disent que vous avez exigé
23 une rencontre exclusive pour le mark-up et cette
24 fois-ci on était donc après hiver, printemps deux
25 mille onze (2011), donc début deux mille onze

1 (2011), il y a une rencontre de mark-up encore une
2 fois. C'est faux?

3 R. Non pas de mark-up qui s'est fait seul. Ou à
4 condition que l'entreprise voulait nous voir à
5 part. Je pense que c'est arrivé à une ou deux
6 occasions où je pense avec Neilson puis...

7 Q. **[91]** Que l'entreprise voulait vous voir...

8 R. Oui c'est ça. On finissait le mark-up, tout le
9 monde était là. Après ça ils demandaient... Bien ça
10 arrive souvent qu'ils nous le demandent. Après ça,
11 il va voir un tel. Comme nous autres, on était plus
12 représentatif au niveau des opérateurs, ils nous
13 prenaient à l'écart. Admettons qu'il voulait avoir,
14 je le sais pas, des arpenteurs, bien là il allait
15 voir la CSN parce que la CSN était fort au niveau
16 des arpenteurs.

17 Q. **[92]** Donc s'il y a des rencontres, si je
18 comprends...

19 R. Il y a pas juste nous autres à qui que c'est
20 arrivé, là.

21 Q. **[93]** O.K. donc c'est ça. C'est juste par exemple
22 s'il y a juste vous que ça intéresse, donc à ce
23 moment-là vous êtes convoqué. Ça ça peut arriver
24 mais vous nous dites que vous, vous avez jamais
25 exigé, donc de dire, bien moi je vais y aller juste

1 si je suis seul par exemple.

2 R. J'ai fait ça une fois puis c'était pas pour,
3 c'était pas pour des représentants syndicals.

4 Q. **[94]** C'était pour quoi?

5 R. C'était pour un chargé de projet, ou je sais pas
6 trop, ou un ingénieur ou un boss de compagnie, là.
7 C'est la seule fois que j'ai dit je vais pas là si
8 lui il est là.

9 Q. **[95]** O.K. Parce que vous avez un conflit de
10 personnalité?

11 R. Oui.

12 Q. **[96]** Donc on a vu hier comment, du moins avant
13 septembre deux mille treize (2013), comment se
14 plaçaient les gens, comment vous placiez les
15 travailleurs sur le chantier. Une fois que le
16 placement, les gens sont sur le chantier, c'est
17 quoi votre rôle exactement, donc une fois qu'on a
18 eu, le chantier a commencé, les travailleurs, c'est
19 sûr que les besoins vont descendre et monter, on
20 s'entend, là, mais de façon générale, une fois que
21 les travaux débutent, la majorité du travail est
22 fait. Donc vous, est-ce qu'il y a un espèce de
23 travail, un service après vente si je peux le
24 qualifier d'ainsi, c'est-à-dire, une fois votre
25 travail de placer les travailleurs fait, est-ce que

1 vous faites d'autres tâches ou vous allez sur un
2 autre chantier puis vous essayez de mettre d'autres
3 travailleurs sur ce chantier-là?

4 R. Bien un coup que tout est parti?

5 Q. **[97]** Oui.

6 R. Bien je vais, normalement, après le début des
7 travaux, ça prend toute bien une à deux semaines,
8 parce que ça nous prend plus que sept travailleurs
9 pour pouvoir mettre un délégué, là je vais
10 descendre pour faire l'élection du délégué mais
11 après ça, normalement le délégué lui, il s'occupe
12 de la job. On s'est entendu avec l'entreprise, là,
13 bien quand ils veulent, là, parce qu'il y en a
14 qu'on a pas besoin d'en mettre. Ils en veulent pas
15 puis ils veulent pas nous voir. Ça fait que,
16 normalement je mets le délégué, on établit le
17 contact entre le délégué, je présente le délégué à
18 l'entrepreneur, le staff au complet, là,
19 surintendant, contremaître, toute la patente, puis
20 après ça on s'entend pour les tâches du délégué
21 tout ça. Parce que moi, les délégués, ils
22 travaillent. Ils vont pas, ils se promènent pas en
23 vanette, là, puis ils vendent pas des billets de
24 pots. Ils travaillent.

25 Q. **[98]** C'est-à-dire, ils font, ils se limitent aux

1 trois heures prévus à la convention collective?

2 R. Non, non, non. Même pas. Non. S'il y a pas de

3 syndicalisme à faire, ils travaillent. Puis en même

4 temps, on explique que si on a besoin de plus de

5 temps, l'entrepreneur admettons, parce normalement,

6 quand on va faire l'élection d'un délégué, on

7 essaie de pas faire ça sur la demi-heure de dîner

8 des gars. On essaie de faire ça, les gars finissent

9 de dîner puis après ça on garde les gars dans la

10 roulotte puis on passe à une élection. Ça prend à

11 peu près normalement quinze - vingt (15-20)

12 minutes, petit discours, bingo on est parti. Ça,

13 pour ces raisons-là, le délégué, il prend pas son

14 trois heures par jour. Ça lui donne quinze (15)

15 heures par semaine admettons. Ça fait que nous

16 autres, on cumule ça parce qu'au nombre de

17 travailleurs, c'est sûr que ça peut dépasser des

18 fois le quinze (15) heures établi. On veut pas

19 trop, tu sais, prendre de temps non plus à

20 l'entreprise. On nomme le délégué, ensuite de ça,

21 je pars avec le délégué, je m'en vais rencontrer

22 l'entreprise comme j'ai dit tantôt, avec le staff,

23 les présentations, comment est-ce que vous voyez ça

24 le... Parce que bien souvent, puis là depuis une

25 couple d'années, c'est ça qu'on fait, là, les

1 délégués aident l'entreprise comme j'expliquais
2 hier avec les vols d'avion, les périodiques qu'on
3 appelle, les vacances, les vingt-huit/dix (28/10),
4 les gars sortent, les gars rentrent. Des fois, s'il
5 y en a un qui a eu de la mortalité, il faut qu'il
6 sorte avant, faut le remplacer. Il y en a un qui a
7 besoin de trois, quatre jours de plus, c'est toute
8 qu'une tâche, là.

9 Q. **[99]** C'est toujours, dans le fond, dans la co-
10 gestion du personnel comme on a appelé hier.
11 C'était donc le délégué avec le représentant de
12 l'entrepreneur, bien ils vont gérer ensemble. Donc,
13 il y avait lui, il faut qu'il quitte, sa... son
14 frère est mort...

15 R. C'est ça.

16 Q. **[100]** ... donc je vais t'en trouver un...

17 R. C'est ça.

18 Q. **[101]** ... qui va le remplacer, un tel va pouvoir
19 venir faire le travail à sa place.

20 R. Comme dernièrement, là, ça c'est la première fois
21 qu'on le faisait, là, puis, ça aide beaucoup
22 l'entreprise. Notre délégué, bien ça prend un
23 délégué qui est capable de le faire aussi, là. Bien
24 le délégué que j'ai chez Couillard, le dernier
25 contrat qu'on a à la Romaine, lui il a le dernier

1 tronçon de route pour se rendre à Romaine 4.

2 Q. **[102]** O.K.

3 R. Puis le délégué, lui, eux autres ils étaient pas
4 trop habitués à ça les contrats d'Hydro-Québec avec
5 les inspecteurs, puis tous les critères qu'il faut
6 respecter. Il faut que t'aies quelqu'un en
7 environnement, faut que t'aies quelqu'un en
8 relations de travail, en santé et sécurité. Bien
9 nous autres, ce qu'on a fait, on a fourni notre
10 délégué à l'entreprise pour qu'il s'occupe de
11 l'environnement, santé et sécurité, parce que
12 c'était beaucoup des rencontres hebdomadaires avec
13 Hydro-Québec au niveau de la santé et sécurité, au
14 niveau de l'environnement, ces affaires-là. Là on a
15 fourni le délégué à l'entrepreneur. Il travaille de
16 temps en temps puis quand il y a de la
17 représentation à faire pour l'entreprise, il va la
18 faire sur les bureaux, dans les bureaux
19 administratifs d'Hydro-Québec. Ça fait que
20 l'entreprise sauve deux salaires.

21 Q. **[103]** Donc j'imagine, pour un cas comme celui-ci,
22 on n'enverra pas son dernier venu comme délégué. On
23 va envoyer quelqu'un d'expérience parce que la
24 tâche est un peu plus grande, parce que
25 l'entrepreneur est un néophyte si on veut, sur la

1 Côte-Nord?

2 R. C'est ça.

3 Q. **[104]** C'est qui, est-ce que c'est monsieur Bérubé?

4 R. Non, non, non, non. C'est Roch Deschênes.

5 Q. **[105]** Roch Deschênes? Parfait. Est-ce que je me
6 trompe ou monsieur Deschênes est souvent le premier
7 délégué?

8 R. Non. J'avais entendu monsieur Sabourin l'autre
9 jour, là. C'était toujours les mêmes. J'ai la liste
10 des délégués icitte qui ont travaillé à la Romaine.
11 J'en ai dix-huit (18).

12 Q. **[106]** Vous pouvez pas me donner les noms.

13 R. Non, non.

14 Q. **[107]** Juste me dire dix-huit (18)?

15 R. Oui.

16 Q. **[108]** O.K.

17 R. Bien souvent, puis là, vu que ça fonctionne comme
18 ça, ça fonctionne bien, ça va bien. Le respect, là
19 au niveau de l'entreprise versus les délégués.
20 Comme je vous disais au début, quand on est arrivé,
21 les délégués, oublie ça, il y a personne qui
22 voulait aller délégué, là. C'était trop rock'n
23 roll, là. Asteure, ça va bien. Le système est
24 super, il roule. Ça fait qu'asteure les jeunes ils
25 viennent puis ils demandent à l'être.

1 Q. **[109]** Qu'est-ce que vous voulez dire, trop rock'n
2 roll?

3 R. Bien comme moé je disais, on disait hier, là tu
4 sais, avant que ça soit structuré, là, c'était pas,
5 t'en aller délégué là, c'était pas intéressant, là.

6 Q. **[110]** Là on parle de la Romaine ou la Côte-Nord?

7 R. Bien la Côte-Nord en général.

8 Q. **[111]** La Côte-Nord en général. Mais la Romaine, ça
9 fait quand même déjà six ans que vous êtes en
10 poste, donc, la façon de faire que vous avez tenté
11 d'implanter est bien rodée, là?

12 R. Bien c'est parce qu'au début... C'est ça. Au début,
13 il y a deux, trois compagnies, c'est certain que
14 c'est... Tu essaies d'envoyer les gars qui sont
15 plus susceptibles de t'aider, après ça tu grossis,
16 tu grossis, il y a des sous-traitants, il y a des
17 généraux puis là tu... il a été un bout de temps,
18 je pense, qu'on en avait douze (12), treize (13) en
19 circulation des délégués.

20 Q. **[112]** Et je comprends de votre témoignage depuis
21 hier qu'il y a, à certaines occasions ils vont être
22 désignés puis dans d'autres, si je me fie à une de
23 vos dernières réponses, ils vont être élus, tout
24 dépendant des besoins?

25 R. Bien à l'époque on n'avait pas besoin de... de

1 d'élections, asteur on en a besoin ça fait qu'on va
2 puis on les fait voter.

3 Q. **[113]** O.K. Mais comment ça fonctionne l'élection?

4 R. Bien normalement c'est l'entreprise, elle... les
5 travailleurs, tu sais, les gars se connaissent pas
6 mal tous là-bas, ça fait que...

7 Q. **[114]** Oui, j'imagine, oui.

8 R. ... quand tu as noyau moyen de travailleurs Nord-
9 Côtiers par entreprise, eux autres connaissent à
10 peu près les gars parce que c'est pas tout le monde
11 qui peut aller là, là. C'est pas tout le monde qui
12 sont capables de faire la job, c'est pas tout le
13 monde qui sont prêts à endurer ce qu'il va avoir à
14 endurer de temps en temps parce qu'il y a des gars
15 des fois qui tirent de l'ampérage, là, ça fait
16 que... normalement, on s'en va là, le gars est déjà
17 pre... il est déjà décidé par les travailleurs ça
18 fait que là il faut procéder « Je propose, je
19 seconde », le décorum, là.

20 Q. **[115]** Puis qui propose? Est-ce que c'est vous ou
21 c'est un délégué?

22 R. Non, j'ai pas le droit, moi.

23 Q. **[116]** Vous avez pas le droit?

24 R. C'est un travailleur.

25 Q. **[117]** Mais par exemple, le cas que vous nous parlez

1 de Couillard, là, qui est un peu un néophyte, ce
2 cas-ci, est-ce que c'est une élection ou c'est
3 plutôt...

4 R. Oui, une élection.

5 Q. **[118]** ... une suggestion à l'effet que ça serait
6 mieux...

7 R. Puis je vais aller plus loin, je vous dirais même
8 que présentement, depuis au moins deux ans, c'est
9 les entreprises qui choisissent leur délégué. Ils
10 nous le demandent : « Je peux-tu avoir lui? Je
11 peux-tu avoir lui? » parce que le délégué s'est
12 fait un bon nom avec une telle entreprise. C'est
13 comme un travailleur. L'entreprise, elle, elle
14 dit : « Bon bien lui j'ai entendu dire, tu sais,
15 j'aimerais ça l'avoir lui. » Je l'ai même fait
16 dernièrement avec Jean-Yves Noël, là, on l'a
17 transféré de chez EBC à Hexagone.

18 Q. **[119]** Surtout s'ils sont habitués de faire... de
19 gérer le personnel ensemble...

20 R. Bien oui c'est parce qu'eux autres...

21 Q. **[120]** ... puis la CSST et tout, là?

22 R. Bien oui c'est parce qu'eux autres ils ont trouvé
23 que... écoute c'est le fun, là, le contremaître a
24 ça de moins à faire parce que quand il arrive dans
25 sa chambre le soir il faut faire les payes, les

1 heures toute la patente, ça fait que là, il a pas
2 besoin de faire ça, le surintendant même affaire
3 parce que le cauchemar du staff d'une entreprise
4 c'est les... les billets d'avion, le « in » et le
5 « out » c'est ouf! Là, surtout dans la période de
6 la chasse, les gars ils veulent tous aller à la
7 chasse, tu peux pas envoyer tout le monde à la
8 chasse en même temps, ça fait qu'on essaie de
9 répartir les semaines une en arrière de l'autre, ça
10 c'est le délégué qui fait ça avec l'entreprise.
11 Puis ça fait bien son affaire parce que... puis
12 aussi, essayer de trouver une façon de faire on
13 appelle ça un cross-shift, là, quand les gars...
14 parce que tu peux pas envoyer tout ton monde, au
15 bout de vingt-huit (28) jours tu peux pas envoyer
16 tout ton monde en vacances dix (10) jours puis tout
17 le monde réentrent, c'est impossible, là.

18 Q. **[121]** Ça prend...

19 R. Ça prend un roulement, oui.

20 Q. **[122]** O.K. Donc les délégués s'occupent du terrain.
21 Est-ce qu'ils prennent les plaintes des
22 travailleurs? Est-ce qu'ils ont d'autres tâches de
23 cette nature-là?

24 R. Oui. Ça, nous autres, encore une fois on a instauré
25 une autre affaire dans... dans notre façon de

1 faire.

2 Q. **[123]** Oui.

3 R. On a apporté les avis disciplinaires. C'est que
4 nous autres le fonctionnement c'est quand un
5 individu soit qu'il rentre pas ou qu'il brise à
6 outrance, le délégué va le ren... l'amène le
7 travailleur va rencontrer soit le surintendant ou
8 le chargé de projets puis là il a un avis écrit,
9 après ça, le gars, s'il fait une autre infraction,
10 une semaine chez eux, deuxième... deuxième...
11 troisième « shot » c'est... c'est « out », on le
12 remplace.

13 Q. **[124]** Mais...

14 R. C'est arrivé assez souvent.

15 Q. **[125]** Oui, cette façon de faire là, c'est bien beau
16 en pratique mais en... en théorie, pardon, mais en
17 pratique, est-ce que ça s'est concrétisé à...

18 R. Oui, oui.

19 Q. **[126]** ... jusqu'à des expulsions de chantier?

20 R. Oui.

21 Q. **[127]** Plus qu'une?

22 R. Ah je dirais peut-être trois ou quatre, là.

23 Q. **[128]** Puis c'est quoi... sans rentrer...

24 R. C'est des... soit que le gars avait rentré en
25 boisson ou qu'il avait pas rentré deux jours ou des

1 affaires de même, là.

2 Q. **[129]** Ça peut-tu inclure le bris d'équipement par
3 exemple?

4 R. Oui, c'est arrivé je pense une fois ça.
5 (10:05:50)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[130]** Sur quel chantier est-ce que ça s'est
8 produit?

9 R. À la Romaine.

10 Q. **[131]** Tous à la Romaine?

11 R. Bien, on l'a fait au Lac Bloom.

12 Q. **[132]** Donc combien au Lac Bloom?

13 R. Tabarouette! Deux, deux je pense.

14 Q. **[133]** Puis à la Romaine?

15 R. À la Romaine, trois à peu près.

16

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Q. **[134]** Est-ce qu'il y a d'autres chantiers où cette
19 façon de faire là a été mise en application?

20 R. Bien non parce qu'on a pas mal... une fois à
21 Alouette phase 2, on avait comme commencé ça, là,
22 pas mal à... au Lac Bloom. Encore une fois, c'est
23 une autre façon de... de... comment je dirais, de
24 se rendre attrayant d'essayer de... de convaincre
25 l'entrepreneur que l'entreprise que ça va être

1 pratico pratique si on travaille ensemble. On va
2 éviter bien des problèmes.

3 Q. **[135]** Au niveau des problématiques plus
4 personnelles, là, est-ce que vous vous occupez de
5 ça également, par exemple des problèmes de drogue
6 ou des problèmes pers... ou d'alcool ou des
7 problèmes plus personnels, des séparations, des...
8 ou ça, là, on est peut-être un peu... on est hors
9 de notre...

10 R. Non, vous êtes pas loin sauf qu'encore là, ça
11 dépend du délégué. Si... si l'individu, le délégué
12 sont... tu en as qui ont des habiletés à discuter
13 puis à socialiser avec les gens, il y en a qui ont
14 du vécu, c'est rendu comme une fraternité, les gars
15 s'entraident entre eux autres. Quand on voit qu'il
16 y en a un qui a des problèmes bien on essaie de
17 l'épauler mais pas à l'extrême, si à un moment
18 donné ça ne marche plus « Écoute, il faut que tu
19 descendes en bas, va consulter, va... » parce qu'on
20 a plein de mécanismes par le biais de la Médic, de
21 la CCQ pour vaquer à ça, voir à ça, là.

22 Q. **[136]** Et vous...

23 R. Excusez, on a... surtout on a des délégués sociaux
24 aussi. Ces gens-là sont entraînés, sont... ils
25 suivent des cours pour ça. On les réfère à ces

1 gens-là puis ces gens-là font les démarches pour
2 eux autres, trouver une... une chose de thérapie
3 ou...

4 Q. **[137]** Justement pour ces problématiques
5 personnelles là?

6 R. Oui, problèmes personnels, oui.

7 Q. **[138]** Donc ça c'est tout le travail des délégués?

8 R. Oui.

9 Q. **[139]** Vous, votre travail, une fois que le
10 chantier...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[140]** Excuse mais le délégué social, c'est pas un
13 délégué social par chantier?

14 R. Non, non, non. Lui il est pas sur le chantier. Il
15 peut être n'importe où, il peut être à Tadoussac,
16 il peut être à Forestville, sauf que c'est une
17 personne ressource.

18 Q. **[141]** O.K. Puis quand il y a un problème qui est
19 porté à son attention il se déplace?

20 R. Bien il communique avec l'individu. C'est parce
21 que... puis moi je trouve ça merveilleux parce que
22 c'est pas évident des fois tu as des problèmes
23 personnels personnels puis tu veux pas en parler à
24 n'importe qui non plus ça fait que... puis nous
25 autres, là-bas, bien on se connaît beaucoup.

1 Q. **[142]** Qui paie pour ce délégué-là?

2 R. Il est bénévole, lui.

3 Q. **[143]** O.K.

4 R. C'est... les gars font ça... bien souvent c'est des
5 gars qui ont déjà eu eux autres même des problèmes
6 personnels. C'est comme les AA, mettons, tu sais,
7 c'est une organisation comme ça, un organisme comme
8 ça.

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Q. **[144]** O.K. Et donc j'en étais à vous, ça c'est le
11 travail des délégués. Vous, je veux savoir de façon
12 quotidienne, une fois que les délégués sont placés,
13 si on veut, puis qu'ils font le travail que vous
14 venez de nous décrire...

15 R. Oui.

16 Q. **[145]** ... votre tâche à vous c'est... c'est dans le
17 fond j'imagine que vous faites le suivi ou le
18 contact avec tout le monde, vous assurer que tout
19 ça fonctionne?

20 R. Moé, je donne mon numéro de téléphone à la maison,
21 mon cellulaire au délégué puis « C'est ton
22 chantier, tu t'arranges, tu es avec l'entreprise,
23 vous vous arrangez ensemble. Si vous êtes pas
24 capable de vous entendre... » si à un moment donné
25 ça marche pas, là ils peuvent m'appeler puis je

1 vais aller faire un tour. C'est rare que ça arrive.

2 Q. **[146]** O.K. Mais donc au niveau du quotidien du
3 chantier, vous, vous êtes... vous êtes impliqué
4 juste quand il y a des problématiques?

5 R. Oui, après ça je m'en vais.

6 Q. **[147]** J'aimerais ça qu'on regarde maintenant...
7 bien j'ai une première question, avez-vous déjà
8 utilisé des moyens de pression suite à l'échec de
9 négociations collectives pour par exemple faire un
10 arrêt de travail? Et je vais peut-être vous aider
11 ici, je réfère au chantier de la Toulnostouc, là,
12 en août deux mille dix (2010)?

13 R. Oui.

14 Q. **[148]** Est-ce que...

15 R. Ça me... « Eille! », la Toulnostouc, ça, ouf! ça a
16 été un chantier, ça... j'arrivais, en plus. Ouf!

17 Q. **[149]** Mais là c'est pas... je pense pas que c'est
18 le... c'est pas le chantier... le premier chantier
19 de la Toulnostouc, au tournant des années deux
20 mille trois (2003), quatre, cinq. Je parle... on
21 est en deux mille dix (2010), donc c'est un autre
22 chantier.

23 R. Oh! deux mille dix (2010)?

24 Q. **[150]** Oui, l'autre chantier. On va y revenir,
25 vraisemblablement après la pause, sur l'épisode de

1 la Toulnostouc autour... à votre arrivée, là, au
2 tournant des années deux mille (2000)... en fait, à
3 la mi des années deux mille (2000), pardon. Mais,
4 en août deux mille dix (2010), il y a un arrêt de
5 travail avec...

6 R. À Toulnostouc, deux mille dix (2010)?

7 Q. **[151]** Oui. Je vais peut-être vous montrer une pièce
8 pour vous rafraîchir la mémoire parce que...

9 R. Ça virait encore en deux mille dix (2010), ça?

10 Q. **[152]** Bien, du moins, si je me fie à certaines
11 documentations.

12 On pourrait commencer avec l'onglet 8, Madame
13 Blanchette.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Vous le produisez?

16

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Oui, on va le produire. Donc, on est rendus à 51?

19 LA GREFFIÈRE :

20 1451.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 1451. On peut descendre juste un petit peu.

23

24 124P-1451 : Communiqué de presse de l'Alliance
25 syndicale du 17 août 2010

1

2 Q. **[153]** Donc, on voit que c'est un document qui porte
3 l'en-tête des cinq centrales syndicales qui, pour
4 les fins... c'était dans le cadre de négociations,
5 là, avant celle de l'été dernier. Donc, c'est
6 l'Alliance syndicale qui indique, on peut le voir
7 donc en haut de la lettre - et je vais juste
8 prendre ma copie - au premier paragraphe, donc on
9 voit, après les trucs habituels d'un communiqué de
10 presse, on...

11 R. Ah! c'est...

12 Q. **[154]** ... on dit :

13 L'Alliance syndicale confirme qu'après
14 plus de huit mois de discussion, elle
15 n'a plus besoin... elle n'a plus
16 beaucoup d'espoir - pardon - d'en
17 arriver à des ententes pour le
18 renouvellement des quatre conventions
19 collectives dans l'industrie de la
20 construction.

21 Et c'est cette phrase-ci que j'aimerais mettre
22 toute l'emphase nécessaire pour les fins de mes
23 questions :

24 Donc, à moins d'un revirement majeur,
25 les travailleurs de l'industrie de la

1 construction n'ont d'autres choix que
2 d'entreprendre dès demain une série de
3 moyens de pression qui les mènera à
4 une grève générale le trente (30) août
5 prochain.

6 Et le reste de la dépêche explique un peu, là,
7 les... les revendications de tous et chacun et la
8 situation, mais... Donc, on a une dépêche qui vient
9 d'Alliance syndicale, qui... Monsieur Gauthier,
10 corrigez-moi si je me trompe mais c'est un peu le
11 nom qu'avait la... les cinq syndicats dans le cadre
12 de la négociation?

13 R. L'Alliance syndicale, oui.

14 Q. **[155]** Et donc, on a indiqué, le dix-sept (17) août,
15 que dès demain il y aura des moyens de pression et
16 sa culminera donc, le trente (30) août, avec une
17 grève générale. Moi, je vous suggère que, le
18 lendemain de cette dépêche-là, le dix-huit (18)
19 août deux mille dix (2010), vers six heures trente
20 (6 h 30), on est au chantier du silo numéro 8, aux
21 abords du Chemin de la Pointe-Noire, à Sept-Îles?

22 R. Ah! c'est pas Touloustouc, ça. C'est Alouette phase
23 2. À Pointe-Noire.

24 Q. **[156]** Bon...

25 R. C'est pas grave.

1 Q. **[157]** Désolé pour...

2 R. Oui, je trouvais ça drôle, deux mille dix (2010),
3 c'était fini à Toulustouc depuis deux ans.

4 Q. **[158]** Non, effectivement, j'avais écrit un autre
5 chantier...

6 R. Ah! il y a pas de problème.

7 Q. **[159]** Toujours est-il donc, vous... Là ça vous dit
8 quelque chose?

9 R. Oui.

10 Q. **[160]** Alouette phase 2, en deux mille dix (2010),
11 c'est terminé... c'est pas terminé?

12 R. Ou que c'est peut-être bien le chantier à Thompson
13 aussi...

14 Q. **[161]** En tout cas, il y a un chantier...

15 R. Oui, c'est... Bien, je me rappelle de ça, là.

16 Q. **[162]** O.K. Bon. Et, à ce moment-là, ça implique
17 également monsieur Bézeau...

18 R. Oui.

19 Q. **[163]** ... qui lui, ultimement, contrairement à
20 vous, va être accusé et condamné à une somme... on
21 pourra y revenir dans quelques instants mais avant
22 d'aller dans les détails j'aimerais ça que vous
23 nous racontiez votre version de cet arrêt de
24 travail là.

25 R. Bien, moé, j'étais pas là, là. C'est... c'est... je

1 pense qu'il y avait Réginald puis Michel, je sais
2 pas trop, à l'entrée de Pointe-Noire. Nous autres,
3 on était à Sept-Îles.

4 Q. **[164]** Vous avez pas été mis au courant de quoi que
5 ce soit?

6 R. Non, bien, on en entendait parler, là, qu'ils
7 allaient... ça allait ralentir ou bloquer à
8 l'entrée de Pointe-Noire mais, à part de ça, je
9 peux pas vous dire rien d'autre, là.

10 Q. **[165]** O.K. Mais vous étiez pas, vous, au courant...
11 Je comprends que vous étiez proche de monsieur
12 Bézeau...

13 R. On a fait quelque chose mais je me rappelle pas si
14 on... Nous autres, on a resté à Sept-Îles puis on
15 avait rien à bloquer là, il y avait rien.

16 Q. **[166]** Il y a d'autres documents, peut-être pour
17 vous...

18 R. O.K.

19 Q. **[167]** ... aider à vous rafraîchir la mémoire.
20 Donc, c'est l'onglet suivant, Madame Blanchette,
21 l'onglet 9.

22 LA GREFFIÈRE :

23 1452.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 1452, oui.

1 124P-1452 : Rapport d'employé de la compagnie de
2 sécurité Garda du 18 août 2010

3
4 Q. [168] C'est un rapport... si on peut lire, c'est
5 une espèce de procès-verbal, si on veut, dressé par
6 Garda, qui est la... la firme de sécurité.

7 On peut juste descendre, Madame Blanchette, là, à
8 « Détail ». Donc, on voit, à six heures (6 h)...
9 juste avant sept heures (7 h), on voit :

10 Les travailleurs arrivent pour le
11 piquetage devant les barrières et
12 stationnement.

13 R. Ça, excusez, c'était où ça, là?

14 Q. [169] C'est toujours au silo numéro 8, là, le dix-
15 huit (18) août deux mille dix (2010).

16 R. Ah! Alouette. O.K.

17 Q. [170] Chantier... je sais pas si c'est... bien,
18 selon toute vraisemblance c'est pas Alouette,
19 Alouette est terminé. Mais ça peut être un
20 travail... Mais peu importe, on...

21 R. Je pensais que c'était IOC à Sept-Îles. CNC, ça
22 c'est Alouette.

23 Q. [171] Alouette?

24 R. Oui.

25 Q. [172] Mais c'est pas phase 2, ça serait d'autres

1 travaux mais en...

2 R. Oui, c'est ça.

3 Q. **[173]** Parce que phase 2 est terminée, on s'entend,
4 depuis déjà quelques années?

5 R. Oui, oui.

6 Q. **[174]** Bon, on a situé le chantier, tant mieux. À
7 neuf heures (9 h), on voit... la note à neuf heures
8 (9 h) :

9 Tout va bien, les grévistes sont
10 tranquilles.

11 À dix heures (10 h) :

12 Les grévistes sont tous partis, ils
13 vont venir faire un tour cet après-
14 midi.

15 Donc, maintenant que vous avez peut-être davantage
16 ciblé le chantier...

17 R. Oui.

18 Q. **[175]** ... est-ce que ça vous rappelle davantage
19 quelque chose au niveau de monsieur Bézeau, qui...
20 monsieur Poirier?

21 R. Puis je pense même qu'il y avait eu un... C'était
22 le cousin à Michel qui était là puis eux autres
23 pensaient que c'était Michel puis en tout cas.

24 Q. **[176]** Monsieur Bézeau avant de faire un arrêt de
25 travail ciblé comme ça il vous en parle pas, il

1 fait ce qu'il a à faire, il vous dit pas :

2 « Bernard, je vais... je vais faire ça. »

3 R. Je me souviens qu'on s'est rencontré les agents
4 d'affaires, parce que les directives venaient de
5 Montréal, c'était centralisé, ça descendait dans
6 les régions. Je pense que dans chaque région il
7 ciblait un chantier, un des chantiers les plus...
8 les plus gros pour avoir un impact visuel puis
9 médiatique aussi. Puis je pense que c'est Michel
10 qui s'est occupé de ce dossier-là ou Réginald, je
11 suis pas sûr.

12 Q. [177] Vous avez pas de détails?

13 R. Non.

14 Q. [178] Juste pour compléter la boucle, on va exhiber
15 l'onglet 10 et le produire surtout, il s'agit du
16 plumitif qui implique monsieur Michel Bézeau qui
17 est donc le représentant et le penchant (sic) de
18 monsieur Gauthier, mais au niveau du local AMI et
19 on voit qu'il a été condamné à une amende de sept
20 mille dollars (7000 \$), sept mille quatre-vingt-
21 dix-neuf dollars (7099 \$). Donc, on va la coter.

22 LA GREFFIÈRE :

23 1453.

24

25 124P-1453 : Plumitif du dossier de Cour 650-61-

1 007941-127 en lien avec le dossier CCQ
2 08653-00-188

3

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Q. **[179]** Maintenant, on va regarder quelques
6 événements de pression que vous auriez fait afin de
7 respecter les juridictions de métiers. On va y
8 aller rapidement puisque vous avez déjà, ça vous le
9 niez pas du tout que vous la juridiction de métier,
10 ça c'est...

11 R. Ah, non, ça c'est sûr.

12 Q. **[180]** Puis vous avez même pas besoin de faire de
13 pression, parce que vous avez des conventions
14 collectives. Donc, vous avez juste à montrer les
15 conventions collectives?

16 R. Ah, oui, puis bien souvent, j'ai des documents
17 « icitte, là, les interventions qu'on a faites que
18 la CCQ avait pas eu le temps de faire ou qu'elle
19 avait pas vu, là.

20 Q. **[181]** Qu'est-ce que vous voulez dire?

21 R. Bien quand on constate que... souvent c'est tout le
22 temps, c'est les travailleurs qui nous le disent :
23 « Regarde, moé je pense que ce gars-là il a pas de
24 carte. » Ça fait qu'on débarque, puis on va voir,
25 puis le gars a pas de carte, appelle la CCQ : « Va

1 voir ce gars-là il a pas de carte. » Deux, trois
2 fois, deux, trois travailleurs.

3 Q. **[182]** Donc, je comprends, vous vous avez fait
4 personnellement plusieurs plaintes à la CCQ parce
5 que des gens n'ayant pas les cartes appropriées
6 faisaient les travaux autres...

7 R. Ou que c'est pas le bon, mettons que le gars, un
8 manoeuvre sur un tracteur ou sur un « loader », ça
9 ça a arrivé souvent aussi.

10 Q. **[183]** Et combien de plaintes environ avez-vous fait
11 à la CCQ?

12 R. Depuis que je suis en poste?

13 Q. **[184]** Oui, relativement à ce sujet-là en
14 particulier?

15 R. Le sujet, là, de...

16 Q. **[185]** Le sujet de la juridiction de métier, du
17 respect de la juridiction de métier?

18 R. « Wow », je peux pas vous dire, mais je devrais,
19 d'après moé, là, c'est moins pire, c'est moins pire
20 dernièrement, mais d'après moé par année tu peux
21 mettre au moins une vingtaine, vingt, vingt-cinq
22 (25) fois certain par année.

23 Q. **[186]** Par année?

24 R. Oui, oui.

25 Q. **[187]** Une situation comme ça?

1 R. Oui.

2 Q. **[188]** Donc, quand on allègue à l'effet que vous
3 regardez ça puis vous prenez des photos, vous
4 filmez, vous prenez des déclarations quand vous
5 constatez, ça c'est vrai?

6 R. Oui.

7 Q. **[189]** Puis c'est quoi votre comportement...

8 R. Bien, excusez-moi.

9 Q. **[190]** Oui?

10 R. Deux, trois fois que ça m'est arrivé.

11 Q. **[191]** Non, je dis pas non plus que vous épiez le
12 monde avec une caméra...

13 R. Non, non.

14 Q. **[192]** ... à la recherche de, mais sauf que si vous
15 voyez quelqu'un qui se gêne pas, bien vous allez
16 prendre votre cellulaire, on va le filmer puis vous
17 allez avoir une belle preuve. On s'entend là-
18 dessus?

19 R. Bien souvent, quatre-vingt-quinze pour cent (95 %)
20 du temps quand j'arrive sur les lieux, les images
21 sont déjà filmées, puis sont déjà enregistrées.

22 Q. **[193]** Par...

23 R. Par des travailleurs.

24 Q. **[194]** ... des travailleurs et des délégués?

25 R. Hum, hum.

1 Q. **[195]** Puis qu'est-ce qui arrive quand vous
2 constatez un tel comportement, par exemple, un
3 contremaître qui va venir donner un coup de main à
4 un travailleur, est-ce que vous dites : « Vous avez
5 pas le droit de faire ça, Monsieur »?

6 R. On s'entend le coup de main, là, j'ai toujours été,
7 moé j'ai toujours dit, même dans le cas de monsieur
8 Laprise, c'est bien certain qu'un cas de sécurité
9 ou un coup de main il y a pas de problème, donne-
10 moi la planche, donne-moi la chaîne, pas de
11 problème avec ça. Mais quand il part avec la pelle
12 puis il fait trois kilomètres pour aller la porter
13 au garage, là, on a un problème.

14 Q. **[196]** Ça fait qu'un opérateur va aider un manoeuvre
15 à sortir une pompe pesante de quelques centaines de
16 livres d'un trou et, là, je réfère à un incident
17 plus particulier qui s'est produit au lac Bloom à
18 Fermont en mars deux mille neuf (2009) sur un
19 chantier de Béton Provincial. C'est Jean-Yves
20 Noël...

21 R. Où?

22 Q. **[197]** À Fermont, au lac Bloom à Fermont?

23 R. O.K.

24 Q. **[198]** Mars deux mille neuf (2009)...

25 R. O.K.

1 Q. **[199]** ... chantier de Béton Provincial...

2 R. O.K.

3 Q. **[200]** ... c'est Jean-Yves Noël qui semble être là
4 comme délégué, il vous informe qu'il y a un
5 opérateur qui est allé aidé un manoeuvre à sortir
6 une pompe de quelques... d'une centaine, de
7 quelques centaines de livres, là, qui était dans un
8 trou, une pompe dans le trou qu'il veut sortir. Et
9 l'opérateur va sortir de sa machine et va aller
10 donner un coup de main au manoeuvre. Et Jean-Yves
11 Noël va vous... qui est délégué, à ce moment-là, va
12 vous dénoncer ça et vous allez donc rencontrer
13 l'opérateur que vous avez placé?

14 R. Mais, là, si l'opérateur débarque pour aller aider
15 le manoeuvre à ôter, à sortir la pompe de là, c'est
16 qui qui va opérer la pelle. Ça marche pas, là.
17 Parce que les pompes on attache ça avec les
18 crochets au bout des « buckets », puis là
19 l'opérateur la sort. Je vois pas, là.

20 Q. **[201]** Ça se peut être pour l'accrocher?

21 R. Moé ça me rappelle pas rien en tout cas.

22 Q. **[202]** Ça vous dit absolument rien. Donc, vous
23 seriez allé voir, c'est un jeune opérateur?

24 R. Mais c'est sûr... c'est sûr que si... parce que si
25 c'est un opérateur qui fait du manoeuvre, là, le

1 représentant des manoeuvres va m'appeler. Là, tu as
2 un de tes gars qui travaille à notre place. Puis
3 moé si je vois un manoeuvre faire de l'opérateur je
4 vais appeler Michel, là : « Tu as un manoeuvre qui
5 fait pas sa job. » Ou un menuisier qui est sur un
6 Bobcat avec un « bucket », des affaires de même. On
7 se communique entre nous autres, parce qu'on veut
8 pas aller... on veut pas aller ramasser le gars de
9 l'autre. Je sais que le représentant va être
10 capable de s'en occuper, là.

11 Q. **[203]** Mais si on parle de Jean-Yves Noël qui vous,
12 vous dénonce cette situation-là?

13 R. Oui.

14 Q. **[204]** On s'entend que Jean-Yves Noël est un délégué
15 du 791 quand il est là?

16 R. Oui.

17 Q. **[205]** Je peux peut-être, la personne qui s'est fait
18 invectiver rapporte vos propos. Là vous sacrez un
19 petit peu, vous dites « J't'ai dit que quand j't'ai
20 fait monter là-bas, t'as pas d'affaire à aller
21 aider personne. Reste ton p'tit cul assis dans le
22 loader puis si tu travailles pas, tu vas l'assire
23 dans la roulotte pis là tu bouges pas. Vous voulez
24 rien entendre. J't'ai fait monter là pour pas que
25 tu fasses autre chose que chauffer un loader... »

1 puis vous étiez pas très content parce que la
2 personne avait pas respecté sa juridiction de
3 métier. Est-ce que ça vous dit quelque chose?

4 R. Bien là, s'il a juste donné un coup de main, y'a
5 rien là, là. Mais ça doit pas être ça certain, là.
6 Si j'ai ramassé l'opérateur puis je lui ai payé une
7 rinçage, là, fais tes affaires, fais pas les affaires
8 des autres, là, touche pas aux affaires des autres,
9 là. Parce que c'est stiff sur les chantiers
10 industriels aussi, là. Tout chacun fait son
11 affaire, tu touches pas à mes affaires, je touche
12 pas aux tiennes. Il y a des gens qui sont payés
13 pour ça, ils sont là pour ça. Ça fait que...

14 Q. **[206]** Donc vous convenez avec moi que si par
15 exemple un opérateur va vraiment, va plus que
16 donner un coup de main ponctuel de quelques
17 secondes...

18 R. Ah! si... C'est ça. C'est ça.

19 Q. **[207]** ... là c'est normal, c'est pas impossible que
20 vous lui...

21 R. Non c'est pas impossible.

22 Q. **[208]** ... disiez ses quatre vérités pour rester
23 poli.

24 R. Oui, oui.

25 Q. **[209]** Ça vous convenez de ça avec moi?

1 R. Oui.

2 10:20:28

3 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

4 Q. **[210]** Mais vous devez savoir que dans la convention
5 collective...

6 R. Oui.

7 Q. **[211]** ... il est déjà prévu qu'un métier peut faire
8 des tâches occupationnelles, pas juste quelques
9 secondes, là?

10 R. Oui, je sais.

11 Q. **[212]** Et ça, vous êtes pas un peu trop, selon ce
12 qu'on a entendu, c'est que vous êtes pas mal plus
13 strict que ce que permet la convention collective.

14 R. C'est parce que, éventuellement, il va avoir une
15 couple de téléphones qui vont se faire au bureau.
16 Comment ça se fait que lui, il fait ça? Comment ça
17 se fait que lui, il fait ça puis moi je suis assis
18 chez nous. Ça fait que, faut que je lui donne des
19 réponses à lui.

20 Q. **[213]** Oui mais c'est permis par la convention
21 collective.

22 R. Je sais que c'est permis par la convention
23 collective, il y a pas...

24 Q. **[214]** Mais pas par vous?

25 R. Pas par ma région.

1 Q. **[215]** Oui. Mais ça, est-ce que c'est pas un peu
2 drôle parce que vous êtes toujours en train de nous
3 dire que les entrepreneurs doivent respecter la
4 convention collective. Mais ça s'applique pas à
5 vous ce principe-là?

6 R. Ça c'est quand...

7 Q. **[216]** Quand ça vous tente pas, vous, la convention
8 collective...

9 R. Non, c'est pas...

10 Q. **[217]** ... dans votre région, les tâches
11 occupationnelles, ah! on s'occupe pas de ça.

12 R. Je m'excuse Monsieur le commissaire, c'est pas que
13 ça me... C'est pas que moé, moé ça m...
14 personnellement, là, je suis payé par les
15 travailleurs pour voir à ce que leur métier soit
16 respecté puis voir à ce que les travailleurs
17 travaillent. Puis quand ça fait, quand on a de la
18 misère dans notre région, les téléphones, ça arrête
19 pas. Puis moé, là, mes boss à moé, là, c'est eux
20 autres. C'est eux autres qui payent mon salaire. Ça
21 fait que quand ça arrive au bureau, là, en belle
22 peur, là, lui, là, ça fait quatre fois qu'on entend
23 dire qu'il fait notre job, puis c'est ci, puis
24 c'est ça, regarde, contente-toi donc de faire ce
25 que t'as à faire. Le coup de main, on chiâle jamais

1 après ça.

2 Q. **[218]** Oui, oui. Mais la convention collective
3 permet que c'est pas juste un coup de main. Ça peut
4 être un certain temps.

5 R. Oui.

6 Q. **[219]** Mon point c'est que vous, vous demandez aux
7 employeurs de respecter intégralement la convention
8 collective mais vous, de votre bord, vous le faites
9 pas essentiellement. Quand ça vous tente pas ou que
10 c'est vos travailleurs qui vous le demandent de pas
11 le faire? C'est ça?

12 R. Bien moé, regardez, c'est au niveau...

13 Q. **[220]** Est-ce que c'est ça?

14 R. Bien oui, on est aussi bien de dire oui, là.

15 Q. **[221]** Oui.

16 R. Mais je peux vous dire une chose, c'est que c'est
17 au niveau de l'embauche. Moé, la pression elle
18 vient forte. Puis je, en passant, les
19 entrepreneurs, ils respectent pas tous la
20 convention même si on leur demande de la respecter
21 à la lettre. Hein? Eux autres aussi des fois,
22 ils...

23 Q. **[222]** C'est ça. Mon point c'est que vous, vous
24 c'est un principe. Vous demandez à ce que ces gens-
25 là la respectent intégralement.

1 R. Faudrait peut-être qu'on amène des entrepreneurs
2 icitte pour leur demander aussi si eux autres ils,
3 même quand on leur demande de la respecter la
4 convention, ils la respectent pas.

5 Q. **[223]** Non mais je veux dire, mon point c'est que
6 vous demandez...

7 R. Oui, oui. Je suis entièrement d'accord avec vous.

8 Q. **[224]** ... mais que vous-même, vous vous imposez pas
9 de la respecter. C'est ça qui est un peu étrange,
10 là. Ça va pas dans les deux sens, là, selon ce que
11 j'entends, là.

12 R. Bien écoutez, c'est comme je viens de vous dire. Ça
13 va des deux côtés. Ça je peux vous le dire.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Q. **[225]** Le non respect.

16 R. Exactement. Regardez c'est comme, c'est comme...
17 c'est un... c'est pas une expression mais c'est,
18 donne-moé ce qui est à moé, je vais te donner...
19 donne-moé ce qui est à moé, je vais te donner ce
20 qui est à toé. Mais ça veut pas dire que ça va...
21 Tu comprends? Il y a bien des places, puis même des
22 fois, il y a des choses qui sont pas toutes dans la
23 convention mais on va donner un coup de main ou on
24 va les aider. Ça joue, là. Il y a un petit
25 pourcentage, là, qui a... de lousse.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[226]** Oui mais Monsieur Gauthier, êtes-vous
3 d'accord qu'à force de faire du syndicalisme à
4 outrance, vous finissez par vous nuire?

5 R. Vous appelez ça à outrance vous? Trouver des jobs
6 puis créer de l'emploi?

7 Q. **[227]** Non. De... Non. Mais de multiplier le nombre
8 de personnes sur un chantier uniquement pour qu'ils
9 puissent travailler alors qu'en réalité un homme
10 peut faire le travail.

11 R. Je suis pas d'accord. Je suis pas d'accord Madame
12 la commissaire. On n'impose pas de la main-d'oeuvre
13 qu'on a pas besoin. J'ai pris la peine de spécifier
14 tout à l'heure, nos délégués, là, on est les s...
15 on est à peu près les seuls, que ça soit sur les
16 chantiers industriels ou les chantiers génie civil,
17 que nos délégués travaillent. Il prend même pas son
18 trois heures par jour. Ça fait que je pense qu'on
19 collabore en masse. Vous voyez, c'est prescrit par
20 la convention. Puis ça donne, ça nous donne de
21 l'avantage à nous autres, puis on le prend même
22 pas. C'est qui qui en bénéficie? L'entrepreneur. Ça
23 fait que son petit trois heures, il l'a. On le
24 travaille. On pourrait le prendre gratuitement puis
25 on le prend. Ça fait que c'est du give and take.

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. **[228]** mais Monsieur Gauthier, le trois heures,
3 c'est un, c'est comme une marge de crédit. C'est-à-
4 dire que le délégué peut prendre jusqu'à trois
5 heures par jour pour veiller à ses occupations?

6 R. Oui.

7 Q. **[229]** Ce qu'on vient, avant les interventions des
8 commissaires, ce qu'on vient de dire à savoir que
9 bien vous allez dire les quatre vérités à quelqu'un
10 qui ne respecte pas les juridictions métiers et de
11 façon sérieuse, là, pas déplacer une pelle, là...

12 R. Bien c'est ça, là.

13 Q. **[230]** ... ça s'applique aussi aux contremaîtres,
14 aux casques blancs?

15 R. Ah oui.

16 Q. **[231]** Et je dirais même encore plus?

17 R. Oui.

18 Q. **[232]** Est-ce que c'est vrai, dans les allégations
19 qu'on a faites à votre rencontre à l'effet qu'un
20 contre... le contremaître ne doit même pas
21 s'adresser aux travailleurs avant le début de son
22 quart de travail?

23 R. Ça c'est on... on s'en sert quand ça va pas. Quand
24 le surintendant fait des frivolerie, là, il court
25 partout puis de toute façon il nuit à son

1 contremaître, ça on voit ça pas trop souvent par
2 chance, mais ça arrive souvent que là, on l'a vu,
3 là, avec Couillard dernièrement, là. Là, les
4 contremaîtres positionnaient les travailleurs, ils
5 avaient une job à faire « Toi va là, va là, va
6 là », l'autre arrive par en arrière puis il revire
7 tout ça de bord. Le contremaître revient, il chiale
8 après le travailleur « C'est quoi tu fais là? »
9 « Bien oui mais là Marcel... » en tout cas, il
10 va... il va... Marcel Pouliot est arrivé puis il a
11 tout viré ça à l'envers. C'est sûr qu'à un moment
12 donné, là, ça vient... c'est pour ça que dans ce
13 temps-là, on lui dit : « Regarde écoute donc,
14 là... » le surintendant normalement il donne ses
15 directives le matin aux contremaîtres, les
16 contremaîtres partent avec ça, ils ont chacun... il
17 y a des carrières, il y des... le chemin, la
18 « dump », ils s'occupent chacun de leur place puis
19 c'est sûr que c'est mieux de même. Mais là ça
20 arrive des fois que tu en pognes des zélés, là, qui
21 veut tout contrôler, il arrive puis là il s'en va
22 là « Bien là non, non toi tu feras pas ça de
23 même. » puis le contremaître lui avait dit de faire
24 ça de même. Ça fait que quand ça vient tout pêle-
25 mêle de même, là... parce que bien souvent, la

1 moitié du temps, ça passe sur le dos du
2 travailleur. Là le contremaître « Je t'avais dit de
3 pas faire ça. » ça... ça fout la merde où c'est que
4 ça a pas à la mettre.

5 Q. **[233]** Dans le fond, quand... en d'autres termes,
6 quand les relations sont moins bonnes un peu bien à
7 ce moment-là vous faites... vous faites un peu plus
8 d'excès de zèle...

9 R. Oui.

10 Q. **[234]** ... puis dire : « Ah, il commence à sept
11 heures (7h00), tu lui parles pas avant sept heures
12 (7h00) » par exemple?

13 R. Exactement. Exact.

14 Q. **[235]** Donc est-ce que je dois comprendre que les
15 délégués syndicaux sont un peu vos yeux et vos
16 oreilles?

17 R. Oui.

18 Q. **[236]** Donc ils vous rendent compte de tout ce qui
19 se passe sur les chantiers? Pas tout...

20 R. Non.

21 Q. **[237]** ... je veux dire d'important, là, je veux
22 dire à souligner...

23 R. Il y a énormément de chantiers là-bas, ça va super
24 bien, c'est le fun puis on n'en entend même pas
25 parler. Des fois les délégués m'appellent même pas

1 la run au complet. Mettons qu'il y a un an à faire,
2 comme EBC, là, c'était... c'était magnifique, le
3 barrage sur la Romaine-2, là, c'était... tout le
4 monde s'arrangeait entre eux autres, là, le délégué
5 le matin allait au cross-shift avec les
6 contremaîtres puis s'il y avait quelque chose avec
7 tel individu, le contremaître le disait au délégué,
8 le délégué partait après ça, il allait voir le gars
9 ou il le pognait dans l'autobus le matin pour lui
10 dire : « Bien écoute, essaie de corriger ça un peu,
11 hier tu as rentré une demi-heure trop tard ou tu es
12 arrivé une demi-heure avant le temps normal pour
13 dîner à la roulotte. » Ça, moi je trouve ça
14 magnifique. Ça... ça peaufine tout ça, ça va bien,
15 ça aide à... au bon fonctionnement du contrat, là.

16 Q. **[238]** Donc est-ce que je dois comprendre qu'EBC va
17 suivre la façon de faire...

18 R. Bien j'ai cité EBC mais je pourrais dire Hexagone,
19 je pourrais dire... il y a Cegerco ça a bien été,
20 il y a Denis Lavoie et fils, je pourrais en nommer
21 un paquet, là.

22 Q. **[239]** O.K. Puis ces gens-là travaillent mais dans
23 la main...

24 R. C'était vraiment plaisant, tu as pas, tu as rien,
25 tu as pas de... pas de bisbille...

1 Q. **[240]** Pas de conflit, pas de friction, pas rien?

2 R. Non. Tout le monde se parle puis se comprend.

3 Q. **[241]** Puis eux, ces entreprises-là acceptent de
4 travailler de la façon que votre... je l'ai appelée
5 hier la « Méthode Gauthier » mais la façon que vous
6 avez instaurée quand vous êtes arrivé représentant
7 syndical?

8 R. Oui. Le trois quarts des entreprises c'est ça
9 qu'elles font.

10 Q. **[242]** Je reviens cent pas en arrière, au niveau de
11 la hiérarchie, vous avez parlé du contremaître qui
12 dit au travailleur : « Fais si, fait si, fait ça »
13 puis après ça, donc, son supérieur, je comprends...

14 R. Surintendant.

15 Q. **[243]** ... oui, son surintendant va venir changer
16 les choses. Il y a d'autres allégations, d'autres
17 témoignages qui sous-entendaient que pour vous,
18 bien le travailleur va parler avec le contremaître
19 puis il ne parlera pas avec le surintendant ou
20 encore même que le travailleur va pa... que le
21 délégué et le contremaître vont se parler, le
22 délégué va déléguer les tâches ensuite au
23 travailleur, expliquez-moi la hiérarchie exacte.

24 R. Bien ça varie d'un chantier à l'autre.

25 Q. **[244]** Est-ce que c'est vrai, d'abord, les

1 allégations à l'effet que le travailleur ne se fera
2 pas parler par un surintendant?

3 R. Non. Non, non, ça dépend toujours de quoi est-ce
4 qu'il veut parler, là. Tu sais, souvent... souvent
5 le travailleur...

6 Q. **[245]** Mais si c'est faire « Fais si, fait ça »?

7 R. ... non, non, non, souvent le travailleur va
8 demander à rencontrer le surintendant pour peut-
9 être organiser ses vacances de chasse. Il va lui
10 parler directement, tu sais, moé...

11 Q. **[246]** Mais il ne peut pas en parler au délégué dans
12 ce cas-là, vous avez dit...

13 R. ... oui, oui, il peut mais...

14 Q. **[247]** ... il pourrait dire au délégué : « Je vais
15 aller à la chasse dans deux semaines. »...

16 R. Oui, oui, il peut.

17 Q. **[248]** Là le délégué va gérer ça avec le
18 contremaître.

19 R. Il peut mais s'il connaît... s'il a déjà connu le
20 surintendant à deux, trois chantiers ultérieurs
21 (sic) puis ils ont créé un genre d'amitié bien ça
22 tu vois ça souvent, là, c'est pas mal tout le temps
23 les mêmes contremaîtres, les mêmes surintendants
24 qui... qui travaillent avec nous autres, c'est
25 surtout les nouveaux où... les nouveaux arrivants,

1 là, qui arrivent, eux autres ils ne connaissent pas
2 les contremaîtres, ils ne connaissent pas les
3 surintendants, vont aller voir le délégué puis vont
4 demander au délégué d'aller s'informer à ce
5 niveau-là.

6 (10:29:04)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[249]** Oui mais écoutez, les vacances de chasse, ça
9 arrive une fois par année.

10 R. Ah j'aurais pu dire d'autre chose, là.

11 Q. **[250]** Bien c'est ça, mais quels sont les autres
12 sujets qu'il a le droit d'aborder?

13 R. C'est pas une question de droit, là. C'est pas une
14 question de droit. On a pas... on n'empêche pas le
15 monde d'aller parler au contremaître, là. Ça a pas
16 de bon sens, là. De toute façon le délégué est à
17 l'autre bout du chantier puis il est sur le
18 chantier à quarante (40) kilomètres, il saura pas
19 si le travailleur est allé parler avec le
20 contremaître ou le surintendant, là.

21 Q. **[251]** Mais...

22 R. C'est un...

23 Q. **[252]** Oui, allez-y.

24 R. C'est un exemple, là, t'sais. C'est le travailleur
25 qui va décider. Il va caller au radio le délégué

1 « tu peux-tu venir me voir au break, j'aurais de
2 quoi à te parler. » Ou même il va caller au radio
3 devant tout le monde, il va nommer le surintendant
4 par son nom ou le contremaître « tu peux-tu venir
5 me voir au break. »

6 Q. **[253]** Et si je vous repose la même question, mais
7 je mets une prémisse supplémentaire à l'effet que,
8 un peu à l'instar de... un peu la même chose que je
9 vous ai posé comme tantôt, disons que si, sur le
10 chantier, les relations, il y a un peu de frictions
11 de bisbilles, ça va pas très bien, est-ce que ça se
12 pourrait que dans des situations vous pourriez dire
13 à un surintendant « toi, tu parleras pas à mes
14 travailleurs » puis de peut-être devenir un peu
15 distancé ou hiérarchisé...

16 R. Oui. Oui, oui, oui.

17 Q. **[254]** ... de façon à mettre un peu...

18 R. Oui, oui. On l'a vécu avec Fernand Gilbert.

19 (10:30:16)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[255]** Pourquoi?

22 R. Bien, je pense qu'on va y arriver au dossier de
23 Fernand Gilbert éventuellement. On va organiser ça
24 rendu là, si ça vous dérange pas, là. Je peux bien
25 en parler tout de suite, moé, j'ai pas de trouble.

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. **[256]** Bien, on y arrivait à la Romaine. Puisque
3 c'est le premier chantier, on suivra la
4 chronologie, il n'y a pas de problème. On va y
5 venir assez rapidement de toute façon. J'aimerais
6 ça que vous nous parliez... on a parlé un peu déjà
7 de monsieur Robert Gingras et monsieur...

8 R. Ducharme.

9 Q. **[257]** ... Ducharme, dont le prénom est Richard
10 Ducharme.

11 R. Richard.

12 Q. **[258]** Oui. C'est quoi votre relation, d'un point de
13 vue...

14 R. Monsieur Ducharme...

15 Q. **[259]** ... à la fois professionnelle et personnelle
16 avec lui?

17 R. Monsieur Ducharme, je l'ai connu à SM-3. À
18 l'époque, il était pour SEBJ.

19 Q. **[260]** Lorsque vous avez débuté en quatre-vingt-onze
20 (91), quatre-vingt-douze (92), là.

21 R. Oui. Dans mes débuts à moé, j'étais un travailleur,
22 là, j'étais pas représentant. Puis il était pour
23 SEBJ Société d'énergie de la Baie-James, là.

24 Q. **[261]** Dans une fonction semblable, c'est-à-dire de
25 relations de travail?

1 R. Oui, oui. Je pense que oui, oui.

2 Q. **[262]** Toujours entre les entrepreneurs et Hydro...

3 R. Oui.

4 Q. **[263]** ... entre les entrepreneurs, le syndicat et
5 Hydro-Québec?

6 R. Oui. Puis... Oui, c'est là je l'ai connu, on a fait
7 ce chantier-là. Je l'avais revu à une occasion à
8 Némiscau à la Baie-James, je suis allé faire un
9 tour, j'avais jamais été là, je suis allé faire une
10 visite avec Bernard Girard. Puis après ça, il est
11 arrivé à la Romaine, puis de ce que j'ai su, il
12 avait été envoyé par Hydro-Québec parce qu'il me
13 connaissait. La réputation, Rambo, toute la
14 patante, ça fait qu'ils ont décidé de l'envoyer lui
15 parce qu'il me connaissait. Après ça, Robert
16 Gingras était comme stagiaire peut-être pour lui.
17 Là je dis ça de même, sous toute réserve, c'est
18 peut-être pas ça, mais...

19 Q. **[264]** Non, mais il était... il était son bras
20 droit, si on veut, là.

21 R. Oui, c'est ça. Ça fait qu'un coup qu'Hydro-Québec
22 était à l'aise avec tout ça, Richard Ducharme est
23 parti puis Robert a pogné le... a pogné le lead de
24 tout ça.

25 Q. **[265]** O.K. Donc, monsieur Ducharme, sa... ses

1 fonctions étaient ponctuelles et ce qu'il vous a
2 dit, c'est...

3 R. Il a fait un bout. Je dirais qu'après... après
4 l'épisode, Fernand Gilbert, on l'a pas revu, il
5 s'est ramassé dans un bureau icitte à Montréal.

6 Q. **[266]** O.K. Et monsieur Gingras, donc avez-vous une
7 relation semblable?

8 R. Professionnelle.

9 Q. **[267]** Professionnelle.

10 R. Puis c'est super, il connaît sa job puis il est à
11 l'écoute puis c'est un gars qui est professionnel.
12 C'est le fun de travailler avec.

13 Q. **[268]** Puis est-ce que je me trompe en disant qu'il
14 est bien conscientisé de vos revendications...

15 R. Oui.

16 Q. **[269]** ... de la problématique de l'embauche
17 régionale?

18 R. Oui. Oui.

19 Q. **[270]** Et est-ce que je pourrais même dire qu'il
20 vous donne un coup de main?

21 R. Bien, non. Je dirais que... bien, Hydro-Québec...
22 t'as deux Hydro-Québec. T'as Hydro-Québec Romaine,
23 t'as Hydro-Québec Montréal.

24 Q. **[271]** C'est quoi la différence?

25 R. On dirait que Montréal comprend pas ce qui se passe

1 en bas. En bas, ils comprennent ce qui se passe en
2 bas. Normal, ils sont sur le terrain, puis c'est
3 compliqué. T'sais, à un moment donné, Hydro-Québec
4 a collaboré. Ils ont essayé de nous donner un coup
5 de main pour favoriser l'embauche locale régionale.
6 Ils se sont... ils se sont fait remettre à leur
7 place parle l'ACR « mêlez-vous pas de ça. Il y a
8 des mobilités provinciales, puis that's it, that's
9 all. »

10 Q. **[272]** Puis quand vous dites qu'ils s'étaient mêlés,
11 de quelle façon Hydro-Québec s'en était mêlé?

12 R. Bien, ils essayaient de nous aider. Eux autres, ils
13 mettaient beaucoup de pression sur les
14 entrepreneurs pour essayer d'embaucher le plus
15 possible Minganie, les Innus, en grandissant, ça
16 fait comme un cercle, là. Tu pars de la Minganie,
17 après ça tu grandis, là, pour la Côte-Nord, ils
18 essaient de maximiser.

19 Q. **[273]** De quelle façon ils essaient de maximiser? En
20 encourageant?

21 R. En encourageant. Quand il y avait des rencontres
22 comme les markup qu'on expliquait tout à l'heure,
23 Hydro leur suggérait de favoriser l'embauche locale
24 et régionale parce qu'il y avait beaucoup de
25 menaces de manifestant... de manifestations en bas.

1 Ça arrêtaait pas, c'était à toutes les deux semaines
2 « on va fermer la Romaine, on va fermer la
3 Romaine. » La Minganie, écoute, ils voulaient
4 travailler, ils étaient chez eux. Puis en même
5 temps, bien, c'est eux autres qui avaient été le
6 chercher le projet, ça fait que...

7 Q. [274] « Eux autres »... les?

8 R. La... la Minganie.

9 Q. [275] J'aimerais ça, Madame Blanchette, ma collègue
10 va m'aider à retrouver la cote, ce sont deux
11 lettres d'Hydro-Québec qui avaient... qui ont été
12 produites dans le cadre de l'interrogatoire de
13 Michel Comeau. En fait, dont un... excusez-moi, un
14 courriel, on pourra le retrouver plus tard, au
15 pire, mais je peux quand même vous le paraphraser.

16 R. Oui.

17 Q. [276] C'est un courriel qui... de Robert Gingras à
18 un entrepreneur qui dit « bien, les... le bassin de
19 la main-d'oeuvre locale est encore... est pas
20 épuisé, donc par conséquent je vous demanderais
21 de... je vous demanderais de... je refuse
22 l'affection de ce travailleur-là parce qu'il en
23 reste encore » Est-ce que ça vous dit quelque chose
24 ce genre d'intervention-là d'Hydro-Québec?

25 R. Oui.

1 Q. **[277]** Dans quel contexte, ça va... ça va intervenir
2 ou ça va se produire plutôt cette intervention-là?
3 C'est suite à des conversations que vous avez avec
4 monsieur Gingras?

5 R. Bien, moé... eux autres... parce qu'on... quand on
6 veut savoir la provenance du travailleur, parce
7 que... surtout dans les débuts, là, ou quand il y
8 avait pas... il y avait pas trop de compagnies là,
9 là. Là on demandait... parce que... mettons, la
10 compagnie qu'on connaissait pas arrivait avec
11 plusieurs travailleurs, si on veut savoir sa
12 provenance, on va à Hydro-Québec puis on leur
13 demande de nous sortir le nom de l'individu puis
14 son métier. On était tous là-dessus. À titre
15 d'information.

16 Q. **[278]** Juste un instant.

17 C'est 108P-1373.

18 LA GREFFIÈRE :

19 C'est l'onglet 25.

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 Parfait. Merci.

22 Q. **[279]** C'est pas le document en question. On pourra
23 y revenir, de toute façon.

24 R. O.K.

25 Q. **[280]** Si on poursuit avec votre témoignage. Donc,

1 c'est quelque chose de fréquent mais quand il dit
2 ça, c'est-à-dire c'est les... c'est le genre de
3 manoeuvre ou d'action qu'Hydro-Québec va faire pour
4 encourager... j'utilise, vos revendications, mais
5 l'embauche de la main-d'oeuvre locale?

6 R. Oui. Oui. Bien, tout ça, sous le... Parce que la
7 préoccupation d'Hydro-Québec, puis la nôtre aussi,
8 là... parce qu'on n'est pas... on n'est pas avancé
9 sur le chantier (inaudible) c'est bien certain. Ça
10 fait que ça préoccupait Hydro-Québec. Les
11 revendications de Minganie puis les... je dirais,
12 les préparations de... de manifestations qui se
13 préparaient. Il y en a eu... je pense il y en a
14 même eu une ou deux, là.

15 (10:36:00)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Est-ce que c'est un document qui provient de
18 Fernand Gilbert?

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Non, c'est une courriel d'Hydro-Québec. On le
21 retrouvera après la pause, là, il est pas... il est
22 pas dans ce cahier-là, c'est pour ça que j'ai
23 pas... il est pas dans le cahier de monsieur
24 Gauthier, c'est pour ça que j'ai pas la cote en
25 tête, je m'en excuse, d'ailleurs.

1 R. Bien, je comprends, là, qu'est-ce que vous voulez
2 dire.

3 Q. **[281]** Vous comprenez, O.K. Bon, le point est fait,
4 ça va. Si je reviens à votre équipe. On a fait...
5 il y a quelques délégués dont on a fait état, là.
6 Je pense notamment à Maxim « Musclar »
7 Létourneau...

8 R. Lui, il a jamais été délégué.

9 Q. **[282]** Il a jamais été délégué?

10 R. Non, non, parce qu'il a pas le droit de l'être.

11 Q. **[283]** Ah! oui, c'est vrai, excusez-moi, c'est mon
12 erreur, effectivement. Lui c'est un travailleur,
13 tout simplement?

14 R. Oui.

15 Q. **[284]** Marc « Capé » Bérubé, lui c'est un délégué?

16 R. Oui.

17 Q. **[285]** Est-ce que je me trompe en disant que c'est
18 un de vos poteaux, si on se fie à l'expression...

19 R. Non, non, vous vous trompez pas.

20 Q. **[286]** Non, c'est ça, c'est un...

21 R. Oui.

22 Q. **[287]** ... c'est un homme de confiance?

23 R. Oui.

24 Q. **[288]** Et Rock Deschênes aussi, qu'on a parlé?

25 R. Oui.

1 Q. **[289]** Même genre de...

2 R. Je peux tous vous les nommer, j'en ai...

3 Q. **[290]** Non, bien, juste deux, trois qu'on a parlé,
4 je veux pas nommer ceux qu'on n'a pas nommés
5 inutilement, là.

6 R. O.K.

7 Q. **[291]** Jean-Yves Noël aussi?

8 R. Oui.

9 Q. **[292]** Carol Soucy?

10 R. Non, lui est plus... ça fait longtemps que Carol a
11 pas été délégué, lui était plus... il l'a jamais
12 été, en tout cas, à la Romaine, il... « astheure »,
13 le gars, il est rendu contremaître ou surintendant.

14 Q. **[293]** Et chaque fois que monsieur Bérubé, monsieur
15 Noël ou monsieur Deschênes sont délégués ils sont
16 toujours élus ou des fois c'est vous qui les
17 placiez pour des raisons particulières, et ça peut-
18 être justifié, par exemple vous me parliez
19 d'Alouette, que vous vouliez instaurer votre façon
20 de faire, donc c'était normal ou, du moins, ça
21 pouvait être justifié de mettre des gens que vous
22 désiriez?

23 R. Comme je vous dis, à l'époque, on n'avait pas
24 besoin, on l'amenait là puis on disait : « C'est
25 lui qui est délégué », puis tout le monde...

1 personne chialait, tout le monde était content, il
2 la faisait la job. Mais, après ça, il fallait faire
3 des élections, là, pour rendre ça plus de...
4 officiel.

5 Q. **[294]** O.K. Et je reviens à Hydro-Québec, j'avais
6 une question, je l'avais perdue, elle vient de me
7 revenir. Il y a eu certaines allégations de
8 différents témoins qui sont venus dire qu'Hydro...
9 l'important pour Hydro-Québec c'est que le chantier
10 se déroule.

11 R. Oui.

12 Q. **[295]** C'est-à-dire que c'est sûr que s'il y a des
13 frictions, la bisbille et tout, Hydro-Québec va
14 avoir tendance à vouloir régler le problème, quitte
15 à ce qu'il y ait des coûts attachés à ça, de façon
16 à ce que le chantier progresse parce que l'objectif
17 principal d'Hydro-Québec c'est de mener à terme son
18 chantier. La justification me semble évidente,
19 c'est parce qu'éventuellement, bien, il y a de
20 l'argent qui va découler de ça, là, mais ça c'est
21 un autre aspect. Mais est-ce que vous êtes d'accord
22 avec ces affirmations-là, que différents témoins
23 nous ont faites?

24 R. Un exemple?

25 Q. **[296]** Bien, il peut y avoir plein d'exemples.

1 R. Non, mais...

2 Q. **[297]** À savoir il y a une friction...

3 R. Parce que vous me parlez d'argent, ça implique de
4 l'argent...

5 Q. **[298]** Non, mais je... ma question était peut-
6 être... avait peut-être une conclusion de trop. La
7 question serait donc la suivante : Est-ce que, dans
8 vos constatations, vous êtes là depuis cinq ans,
9 vous êtes d'accord avec l'affirmation qu'Hydro-
10 Québec, quitte à avoir à défrayer des coûts
11 supplémentaires, va toujours avoir tendance à
12 favoriser le bon déroulement du chantier de façon à
13 ce que les travaux avancent promptement?

14 R. Non, moé, je pense pas.

15 Q. **[299]** Non?

16 R. Pas à la Romaine. À ma connaissance. À part peut-
17 être l'affaire de l'avion, ça a coûté... ça coûte
18 un transport de plus, là. Mais à part de ça...

19 Q. **[300]** Mais, justement, c'est un bel exemple ça, on
20 va... on a eu l'occasion d'en parler avec monsieur
21 Sabourin, on va y revenir vraisemblablement...

22 R. Oui.

23 Q. **[301]** ... après la pause. On peut peut-être en
24 parler tout de suite, tant qu'à avoir l'exemple.
25 Peut-être nous raconter l'histoire de la

1 manifestation en lien avec l'avion...

2 R. O.K.

3 Q. **[302]** ... à Baie-Comeau? Et juste avant de ce
4 faire, on a le courriel à l'écran, vous pouvez
5 regarder, là, juste pour voir si vous aviez
6 d'autres commentaires.

7 LA GREFFIÈRE :

8 Quel onglet, s'il vous plaît.

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Il y a pas d'onglet, il est déjà coté, 108P-1372.

11 Q. **[303]** Donc, on voit :

12 Cet opérateur de machinerie lourde
13 on parle d'un individu, peu importe son nom,
14 viens(sic) d'une région autre [...]
15 que la Côte-Nord

16 et ce bassin n'est pas encore vide.

17 Est-ce qu'il y a une raison?

18 R. C'est subtil, mais c'est...

19 Q. **[304]** On s'entend que c'est...

20 R. C'est une bonne lettre, en tout cas elle est
21 favorable pour moé.

22 Q. **[305]** Donc, on était à l'exemple de l'avion de
23 Baie-Comeau?

24 R. Oui.

25 Q. **[306]** Peut-être nous expliquer dans vos mots, puis

1 j'aurais des questions pour compléter l'histoire
2 par la suite?

3 R. Bien ça ça date de même avant la Romaine, on
4 demandait à Hydro-Québec un transport pour Baie-
5 Comeau, parce que les travailleurs, je vais vous
6 donner un exemple, un travailleur qui part de
7 Sacré-Coeur, se rendre à la Romaine c'est huit
8 heures, huit heures et demie.

9 Ça fait que ça a comme pas d'allure, là, tu
10 sais, le gars. Puis l'hiver, je sais pas si vous
11 connaissez nos routes par chez nous, entre Baie-
12 Comeau puis Sept-Îles, Port-Cartier, c'est...
13 écoute, c'est la pire route au Québec, ça a pas de
14 bon sens. L'hiver ça serait néfaste.

15 Un travailleur, les travailleurs de nuit
16 quand ils finissent de travailler, on s'entend
17 qu'après vingt-huit (28) jours, là, quand quatre-
18 vingt-dix pour cent (90 %) du temps, il voudra pas
19 aller se coucher puis s'en aller chez eux après,
20 là. Il part le matin, il est brûlé, puis il se
21 lâche. Ça c'est une problématique.

22 Ensuite de ça, on voulait essayer de
23 désengorger notre route. Avant qu'on réussisse à
24 avoir l'avion, c'était l'enfer. Il y avait du
25 véhicule sur cette route-là, ça avait pas de son

1 sens. Puis comme je vous ai dit, question de
2 sécurité aussi, là, huit heures et demie c'est
3 pas... tant qu'à moé ça a pas d'allure, là.

4 Mais je dis pas deux heures, deux heures et
5 demie. Je pense que le plus long à partir
6 d'aujourd'hui c'est les individus du Lac Saint-Jean
7 qui ont à descendre à Québec pour prendre l'avion,
8 ça leur prend deux heures je pense, je me rappelle
9 pas, je suis pas sûr, là. mais en tout cas je pense
10 que c'est ça.

11 Ça fait que huit heures et demie, écoute,
12 c'était pas, ça avait pas d'allure. Puis les gens
13 de la Gaspésie, même affaire, partir de l'autre
14 bord, prendre la traverse, t'en venir icitte, t'en
15 aller à la Romaine, c'est comme... c'est comme pas,
16 c'est pas bien, bien logique.

17 Ça fait que nous on a demandé, puis tout le
18 monde voulait l'avoir l'avion, là. Il y avait
19 autant les CSN, les CSD, les non-syndiqués, les
20 gens d'Hydro-Québec, tout le monde. Quand on a fait
21 une rencontre à un moment donné, on appelle ça la
22 bulle nous autres, c'est le centre récréatif, il y
23 avait huit, neuf cents (800-900) personnes dans la
24 bulle. C'est sûr que c'est moé qui parlais là, mais
25 tout le monde était pour. Tout le monde était pour.

1 Puis ils ont négocié ça...

2 Q. **[307]** Tout le monde était pour, vous voulez dire,
3 c'est sûr tout le monde qui pouvait en bénéficier,
4 là?

5 R. Oui, oui, c'est ça.

6 Q. **[308]** Personne va être contre le fait d'avoir un
7 avion...

8 R. C'est ça.

9 Q. **[309]** ... au lieu de...

10 R. Oui, mais il y avait quand même huit, neuf cents
11 (800-900) personnes dans la salle, dans la bulle.

12 Q. **[310]** Puis pourquoi ces gens-là étaient là, est-ce
13 qu'ils avaient été conviés, où comment... comment
14 qu'on a pu rassembler?

15 R. Bien de bouche à oreille, de compagnie à compagnie,
16 puis ça faisait, comme je vous le dis, ça faisait
17 depuis le début du chantier qu'on le demandait. Je
18 me rappelle... je me rappelle à l'époque on
19 avait... j'ai ça comme documentation à quelque
20 part, on avait envoyé une lettre à monsieur...
21 j'avais passé par les Développement économique ou
22 la Chambre de commerce de Baie-Comeau, je pense.
23 Puis on voulait avoir l'avion à Baie-Comeau pour
24 aller à la Baie James, puis monsieur Réal Laporte a
25 jamais voulu.

1 Puis même j'ai une lettre qui dit c'est
2 comme une petite menace camouflée envers les
3 gens... les gens de la Chambre de commerce de Baie-
4 Comeau puis les travailleurs de Baie-Comeau que
5 s'ils arrêtaient pas de l'achaler avec ça, que
6 peut-être que le prochain projet serait à réviser.
7 Ça j'ai un document là-dessus, je pourrais peut-
8 être vous l'apporter. Mais je vais revenir à mon
9 avion, moé là.

10 Q. **[311]** On revient à l'histoire, vous êtes huit, neuf
11 cents (800-900) dans le centre de loisirs?

12 R. Dans la bulle. Puis on veut... les gens de la
13 Gaspésie aussi embarquaient là-dedans, ils
14 voulaient avoir l'avion. Eux autres ils ont pas
15 réussi à l'avoir, mais ils peuvent prendre l'avion,
16 ils peuvent venir prendre l'avion à Baie-Comeau.
17 Mais c'était juste ça, on demandait l'avion depuis
18 le début du chantier, avant le chantier. Il est pas
19 question, il est pas question. Finalement bien on
20 l'a eu, puis Hydro-Québec a négocié ça pour,
21 tabarouette, je pense que c'était pour les
22 consignes, pour que les gens, quand ils
23 descendaient en périodique quittent leur chambre,
24 mettent leur stock dans une... dans une consigne
25 pour qu'on puisse avoir plus de chambres. En tout

1 cas, c'est documenté chez Hydro-Québec, la
2 négociation qu'il y a eue versus l'avion. Ils ont
3 eu quelque chose, puis nous autres on a eu quelque
4 chose.

5 Q. **[312]** Et donc, finalement ils ont accepté?

6 R. Oui, en échange de, maudit, je m'en rappelle pas,
7 peut-être que mais qu'on revienne je vas...

8 Q. **[313]** On pourra y revenir, de toute façon la pause
9 approche?

10 R. Oui.

11 Q. **[314]** Mais en échange minimalement d'un retour au
12 travail, on s'entend?

13 R. Bien il y a eu une journée d'étude, on voulait pas
14 arrêter, il fallait créer un impact, il fallait
15 attirer l'attention, puis c'est ça.

16 Q. **[315]** Mais, Monsieur Gauthier, on va se dire les
17 vraies choses?

18 R. Oui.

19 Q. **[316]** Une journée d'étude?

20 R. Non, non, c'est ça, oui, oui, oui, c'est subtil.

21 Q. **[317]** On étudie pas fort, fort. Oui, c'est ça. Un
22 arrêt de travail?

23 R. C'est ça.

24 Q. **[318]** On peut appeler un arrêt de travail, les
25 choses comme elles se doivent. Et je pense que dans

1 le cadre de cet événement-là il y a eu des plaintes
2 notamment à la CCQ et je crois même que vous avez
3 été rencontré par un enquêteur de la CCQ et que
4 vous avez fait une déclaration à la CCQ?

5 R. Oui, j'ai rencontré la CCQ à Sept-Îles.

6 Q. **[319]** Est-ce que vous vous rappelez sensiblement ce
7 que vous avez dit?

8 R. Non, pas trop.

9 Q. **[320]** Notamment que vous avez décidé de rester dans
10 votre chambre lors de l'arrêt de travail pour
11 essayer peut-être de vous distancier pour pas être
12 accusé, est-ce que ça se peut?

13 R. Bien moé j'étais pas là.

14 Q. **[321]** Non, vous étiez pas là, mais...

15 R. Mais je sais pas si j'étais à la Romaine quand
16 c'est arrivé. Je pense pas moé.

17 Q. **[322]** Bien en tout cas vous étiez pas... vous étiez
18 pas, lors de l'arrêt de travail vous semblez pas
19 avoir...

20 R. J'étais pas là.

21 Q. **[323]** ... été sur les lieux. Non. Mais vous
22 reconnaissez avec moi que vous êtes l'instigateur
23 de cet arrêt de travail?

24 R. Bien on peut pas parler à dix, là. On s'est entendu
25 tout le monde puis, c'est moé qui a parlé.

1 Q. **[324]** Mais si je suis un travailleur puis je me
2 mets à parler, ça aura pas le même effet que si
3 monsieur Gauthier se met à parler, on s'entend?

4 R. Bien je sais pas moé. Si tu voulais prendre le
5 lead, prends-le. C'est ça je lui dirais moé.

6 Q. **[325]** Mais on, par rapport à un travailleur normal,
7 est-ce qu'on peut convenir que votre ascendant au
8 niveau des travailleurs est bon?

9 R. Oui, oui.

10 Q. **[326]** On peut con... Donc si vous parlez, vous avez
11 plus de chance d'être écouté que monsieur Tremblay
12 qui est opérateur de pelle, qui est juste
13 travailleur, qui est pas délégué, qui fait son
14 petit travail puis...

15 R. Bien c'est sûr. Regardez, comme je vous ai dit tout
16 à l'heure, depuis le début qu'on allait voir Hydro-
17 Québec, puis on voulait avoir cet avion-là. Les
18 travailleurs nous disaient écoute, c'est dull, moé
19 je suis à huit heures et demie... C'était pas pire,
20 quand on l'a fait, je pense que c'était dans l'été,
21 là, j'ai huit heures et demie de route à faire,
22 puis il y en avait plusieurs puis, qui avaient à le
23 faire, là, puis ça prendrait l'avion, ça a pas de
24 bon sens, ça a aucun bon sens. Les gens de la
25 Gaspésie, même affaire. Ça fait que, bon an, mal

1 an, c'est moé qui courait après l'avion. Ça fait
2 que, c'est sûr que c'est moé qui a parlé, là.

3 Q. **[327]** On va peut-être référer à, on va exposer
4 Madame Blanchette, l'onglet 41. C'est votre
5 déclaration à la CCQ. Il y a juste deux passages
6 que j'aimerais que vous nous commentiez et on va le
7 produire immédiatement afin que je fasse pas
8 d'omission.

9
10 LA GREFFIÈRE :

11 1454.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Q. **[328]** Merci Madame la greffière.

14

15 10:45:45

16

17 124P-1454 : Déclaration de Bernard Gauthier à la
18 CCQ datée du 17 juin 2011 - plainte
19 08653-242

20

21 Q. **[329]** Donc c'est à la page 7. Vous dites, à la
22 quatrième ligne, là, moi-même, là, il dit « Moi-
23 même, je suis resté dans ma chambre et aussi pour
24 éviter que ça intimide qui que ce soit parce qu'ils
25 peuvent dire que ma présence les intimide même si

1 je ne disais rien. »

2 R. Oui, là on le savait à l'époque que la chasse était
3 partie pour moé, là. Ça fait que, à chaque fois
4 qu'il arrivait de quoi, je me tenais loin.

5 Q. **[330]** Et vous dites plus loin dans la déclaration
6 que vos, vous concl... en disant que vos moyens se
7 raffinent un peu, c'est-à-dire vous pouvez plus, il
8 faut faire attention parce que vous venez, pour
9 reprendre votre dernière réponse, vous devenez de
10 plus en plus ciblé. Donc c'est sûr, le fait d'être
11 là, bien ça va faire manchettes, ça va faire parler
12 et c'est peut-être pas...

13 R. Oui.

14 Q. **[331]** ... dans l'intérêt de votre cause donc vous
15 dites, je vais me retirer, mais au moins l'effet va
16 avoir...

17 R. Ça, ça...

18 Q. **[332]** ... l'effet escompté va pouvoir se produire?

19 R. Hum.

20 Q. **[333]** Juste dire oui ou non parce que c'est pour
21 les notes sténographiques (sic), là.

22 R. Oui, oui, oui.

23 Q. **[334]** O.K. Et je vous référerai maintenant à la
24 page suivante, l'avant-dernière question de
25 l'enquêteur. Elle dit, donc je suis à la ligne 9,

1 là, elle dit : « Crois-tu avoir une grande
2 influence auprès des travailleurs de la Romaine? »
3 et vous répondez « Avec les gestes que j'ai posés
4 dans le passé, j'ai acquis un respect et de la
5 confiance de la part de notre communauté et ce,
6 dans le respect de ceux qui paient mon salaire. »

7 R. Exact.

8 Q. **[335]** Peut-être nous expliquer un peu, là, quand
9 vous dites « Avec les gestes que j'ai posés dans le
10 passé », qu'est-ce qu'on...

11 R. C'est pas l'intimidation.

12 Q. **[336]** Hein?

13 R. C'est pas l'intimidation.

14 Q. **[337]** Est-ce que ce sont des choses, ce dont on
15 discute...

16 R. Bien des choses concrètes comme je vous expliquais,
17 instaurer des nouvelles façons de faire, être
18 beaucoup présent sur les chantiers, être à la
19 défense des travailleurs. Je restais pas assis sur
20 ma chaise dans mon bureau moé. J'étais pas... Ma
21 chaise est pas usée bien bien dans mon bureau.

22 Q. **[338]** O.K. Dans le fond, en d'autres termes, c'est
23 que vous avez gagné le respect, selon votre
24 interprétation...

25 R. Oui parce que...

1 Q. **[339]** ... puisque vous avez gagné le respect, bien
2 à ce moment-là, vous avez un ascendant sur les
3 travailleurs?

4 R. Je faisais ce qu'eux autres me... ils ont de
5 besoin. C'est ça qui... Tu sais, moé, je dis
6 souvent dans mes assemblées à mes tr... à nos
7 travailleurs, tu check ton slip de paye, impôt
8 provincial, impôt fédéral, on s'entend-tu qu'on a
9 pas ce qui va avec puis tout le monde est d'accord
10 unanimement? Union vingt-six piastres (26 \$) par
11 mois. Ah! là c'est intéressant. Puis les gars sont
12 tous d'accord avec ça.

13 Q. **[340]** Juste pour boucler la boucle, Madame la
14 Présidente, Monsieur le commissaire, il y a
15 l'onglet 42. Ce dossier-là, comme on peut en
16 conclure puisqu'il y a une déclaration qui est
17 prise par la CCQ...

18 R. Ça a été ma dernière. J'en ai plus refait après.

19 Q. **[341]** Des arrêts de travail?

20 R. Non, non, des déclarations.

21 Q. **[342]** Ah! des déclarations à la CCQ. Donc il y a eu
22 une enquête de la CCQ et dans le cadre de
23 l'enquête, il y a eu des documents envoyés par les
24 entrepreneurs qui chiffrent un peu les coûts de
25 l'arrêt de travail. Donc j'aimerais ça qu'on dépose

1 intérêt...

2 R. On va peut-être sauver des vies aussi.

3 Q. **[348]** Sur les routes?

4 R. Bien oui. Parce que comme je vous disais, il y a
5 beaucoup de travailleurs qui partent le matin, ils
6 partaient le matin. Il y en a pas un qui allait se
7 coucher avant de s'en aller chez eux. Ils partaient
8 le matin puis...

9 Q. **[349]** Pour arriver le plus rapidement possible.

10 R. ... des sorties routes puis il y en a eu, il y en a
11 eu pas mal.

12 Q. **[350]** Avant de prendre la pause, j'aimerais ça
13 brièvement que vous nous parliez de Michel Bezeau.
14 Donc je comprends que Michel Bezeau c'est le
15 repré... c'était le représentant syndical du local
16 AMI, donc les manoeuvres et que pendant
17 l'instauration de votre façon de faire de deux
18 mille trois (2003) à ce jour mais du moins au début
19 des années deux mille dix (2010) on pourrait dire,
20 monsieur Bezeau est votre alter ego au niveau de
21 l'AMI. Peut-être nous parler un peu de... de lui.
22 Donc je comprends que c'est un ami d'enfance à
23 vous?

24 R. Oui.

25 Q. **[351]** Donc c'est avec lui que vous avez implanté et

1 convaincu...

2 R. Non.

3 Q. **[352]** ... différents entrepreneurs de...

4 R. Non.

5 Q. **[353]** ... de faire votre façon de faire?

6 R. Non.

7 Q. **[354]** C'était quoi son rôle au courant de ces
8 années-là?

9 R. Bien lui il faisait ses affaires, moi je faisais
10 les miennes. Souvent, on allait sur les chantiers
11 tous les deux.

12 Q. **[355]** O.K.

13 R. Lui il partait de son bord, je partais du mien ou
14 qu'on... on montait ensemble au markup à des
15 rencontres avec des entrepreneurs, Hydro-Québec. Il
16 a assisté avec moi à une couple de rencontres avec
17 les chambres de commerce puis les conseils
18 municipaux, là. Il est venu avec moé, à un moment
19 donné, à Havre-St-Pierre, un événement qui est
20 arrivé au Have-St-Pierre avec Hamel Construction
21 CRT Hamel.

22 Q. **[356]** Qu'est-ce qui est arrivé, racontez-moi.

23 R. On a-tu le temps? Oui?

24 Q. **[357]** On a tout le temps qu'il faut.

25 R. Avec CRT Hamel, on avait fait une intervention à la

1 demande de... de la municipalité parce que... là,
2 je vais les appeler... nous autres on les... au
3 Havre-St-Pierre on les appelle les Cayens. Ça fait
4 que là, les Cayens, à un moment donné avaient
5 décidé, un adon...

6 Q. **[358]** Ça c'est les gens, les habitants de Havre-St-
7 Pierre?

8 R. Oui. Les habitants de Havre-St-Pierre.

9 Q. **[359]** O.K.

10 R. Puis ils sont dedans puis ils voient à leurs
11 affaires. Quand c'est le temps de... de faire... de
12 « mover », ils « mouvent ». Ça fait qu'on était là
13 moé puis Michel, on était allé pour... je me
14 rappelle pas qu'est-ce qu'on... soit pour la
15 préparation Romaine, on avait une rencontre, en
16 tout cas, le maire était pas là, c'est deux
17 conseillers qui sont venus nous voir, ils ont
18 réussi à nous rejoindre. « Bernard, Bernard,
19 Michel, venez nous donner un coup de main » là, les
20 Cayens avaient décidé, parce que CRT Hamel avait
21 une job de quai à faire pour le quai des touristes,
22 je sais pas trop, là, puis il y avait des jobs
23 spécifiques là-dedans, puis les Cayens avaient
24 décidé que les gens de l'extérieur allaient...
25 « out », on va aller les porter à la 138 puis...

1 mais là, les gens de la municipalité, eux autres,
2 sont pas... sont pas habitués à ça, là, puis là...
3 c'est parce que le milieu de la construction c'est
4 quand même un milieu un petit peu plus viril que
5 bien d'autres industries, là.

6 Q. **[360]** Ça joue plus serré que...

7 R. Oui, c'est ça.

8 Q. **[361]** ... dans un bureau.

9 R. Puis eux autres ça les énervait beaucoup, ça fait
10 que les Cayens avaient décidés eux autres que là,
11 tout le monde qui venait de l'extérieur ils
12 savaient où est-ce qu'ils restaient, les pensions
13 puis tout, ils avaient décidé d'aller les chercher,
14 les pogner puis aller les porter à la 138. Mais là,
15 monsieur Narcisse Morin de chez Hamel, lui, il
16 avait porté plainte à la police, la police avait
17 envoyé, je pense, c'est deux... deux mise en
18 demeure à deux individus et puis c'était des gros
19 montants, là, ça fait que... mais eux autres, vu
20 qu'ils avaient eu des mises en demeure c'était
21 encore pire, là, le feu était pogné puis ça va
22 sortir en ti péché, tu sais. Ça fait que là, la
23 municipalité nous a demandé de faire une
24 intervention. « Bien là, j'ai dit, écoute... » puis
25 ça concernait même pas mon métier. J'ai pas...

1 j'étais pas venu pour ça puis là sont partis en
2 peur, c'est pas... « Oui mais on est dans la marde,
3 on est dans la marde » c'est beau, ça fait que j'ai
4 dit : « Regarde, callez une shot à... » je me
5 rappelle pas du nom, c'est un nom bizarre, là,
6 c'est à ras la marina, il y a une belle salle de
7 conférence en haut, « Callez la shot pour deux
8 heures (2h00) puis on va essayer d'aller leur
9 parler voir qu'est-ce qu'on peut faire avec ça. »
10 Ça fait qu'à deux heures (2h00), tout le monde
11 s'est présenté là, mais ils étaient... ils étaient
12 en feu.

13 Q. **[362]** Les Cayens?

14 R. Ah oui! Il y en a un qui était dans le fond de la
15 salle, il me filmait, il filmait tout. Là j'ai
16 rentré, j'ai dit : « Regarde, première des choses
17 tu vas baisser ta caméra, là. » Vous savez, des
18 gens comme ça, tu sais, des gens... des... je vais
19 dire des guerriers comme ça, quand ils sont
20 allumés, tu arrives pas là avec des gants blancs,
21 là, il faut que tu essaies de les écraser de la
22 même façon qu'eux autres. En tout cas, moi je sais
23 comment ça... je suis habitué comment ça marche,
24 là, ça fait que j'ai rentré là-dedans puis j'ai été
25 comme eux autres, j'ai rentré dans le tas, l'autre

1 il est venu, il m'a garroché sa mise en demeure...
2 ils avaient même pas de respect pour nous autres,
3 là, c'était « Tu vas t'occuper de ça, on te paye
4 pour ça. » Hey, ça a pas... « Attends un peu toi,
5 là, là. » J'ai pogné la feuille, je l'ai mise à
6 terre, j'ai dit : « Écoute, tu t'arrangeras avec ta
7 poursuite, tu donneras ta maison. » Ça fait que là
8 ça a calmé un peu puis là, la municipalité nous
9 avait demandés pour assister à la rencontre. Eux
10 autres étaient fascinés par ça, ils se demandaient
11 comment est-ce qu'on allait faire pour calmer ces
12 gars-là. Ça fait qu'ils étaient tous assis en
13 arrière, il y en avait trois, quatre, des
14 conseillers puis des échevins qu'on appelle, là
15 puis là, on en a discuté avec les gars puis la
16 première des choses moi j'avais été voir Narcisse
17 Morin avant. Lui était surintendant chez CRT Hamel.
18 Puis j'ai dit : « Narcisse... » il dit : « Bernard,
19 il dit, regarde, moé ce gars-là j'en ai besoin.
20 Dans mon devis, c'est spécifié que le soudeur il
21 faut qu'il ait son « Canadian Welding Bureau » pour
22 la soudure haute pression. » Après ça, il y avait
23 un autre appareil qui était vraiment spécifique, ça
24 ressemble un peu à les Allemands quand ils sont
25 venus faire un petit tour par icitte, là. Ça fait

1 que là je décolle avec ça, je m'en vais en haut
2 puis là, quand je les rencontre je dis : « Là, les
3 gars, il y en a-tu un icitte qui est soudeur? » Il
4 y en a un qui lève sa main, il dit : « Oui, je suis
5 soudeur, je vais y aller. » Bien là j'ai dit : « Tu
6 as-tu ta « Canadian Weldin Bureau » « C'est quoi
7 ça? » « Ça va pas bien, là. Vous voulez le sacrer
8 dehors mais il y a pas personne pour le remplacer.
9 On fait quoi, là, on a l'air à des clowns, là. »
10 Puis l'autre appareil c'était la même affaire, j'ai
11 dit : « Il y a-tu quelqu'un qui a ses cartes pour
12 opérer ça icitte? » « Non. » Ça va pas bien, là. Ça
13 fait que là calme le monde puis on leur explique :
14 « Quand vous allez cibler... » ils nous avaient pas
15 appelés, c'est encore... c'est un bel exemple, ça,
16 quand une manif ou un « move » qu'on appelle, nous
17 autres, par chez nous, est structuré, t'as bien
18 moins de chance qu'il arrive des incidents comme
19 ça, je dirais, imbéciles, là. Ça a pas d'allure. Tu
20 fais un move pour sortir du monde, mais t'es pas
21 capable de prendre la place, t'as pas ce qu'il faut
22 pour la prendre. On a l'air de quoi dans ce temps-
23 là. C'est... c'est pour ça que je disais... je
24 spécifie que quand t'organises... c'est bien
25 organisé, c'est la première chose que j'aurais

1 demandé « c'est bien beau qu'on fasse un move, puis
2 on va les sortir. Il y a-tu quelqu'un à quelque
3 part qui a sa fameuse carte-là? » Il l'a pas. Ça
4 fait que, là, j'ai descendu en bas, je suis allé
5 voir Narcisse. Je le connaissais, un bon... un chic
6 type. « Narcisse, les gars, ils ont fait ça, là,
7 les fils se sont touchés, ils ont pas pensé à leurs
8 affaires puis les menaces... Écoute, tu sais bien
9 que... » - « Ah! C'est correct, je vais retirer ma
10 plainte, mais je veux plus de trouble », puis il a
11 retiré sa plainte. Les policiers voulaient pas, là.
12 Eux autres, ils avaient écrit puis « on peut pas
13 faire ça de même, c'est pas de même que ça
14 marche. » C'est là que j'ai dit aux policiers...
15 c'est peut-être là que... quand monsieur Comeau est
16 venu dire que les polices avaient peur de moé, là,
17 voyons donc. En tout cas, s'ils ont peur de moé,
18 là, ils me coûtent cher en tickets de ce temps-ci.
19 Puis dire une affaire de même, on s'entend-tu que
20 je suis aussi bien de me watcher quand je vais
21 redescendre. Allez dire que la police a peur de
22 moé, ils vont me montrer qu'ils ont pas peur de
23 moé, là. Mais, en tout cas, je reviens à mon
24 affaire, là.

25 J'ai descendu, je suis allé voir Narcisse,

1 puis j'ai réussi à faire retirer la plainte. Puis
2 j'ai dit aux policiers, j'ai dit... lui, il voulait
3 rien savoir. Aye! Là, j'ai dit : « Écoute, t'es
4 icitte comment de temps encore, toé? » Parce que je
5 pense qu'ils signent des contrats de cinq ans dans
6 des régions éloignées comme ça. Il dit : « Il me
7 reste trois ans. Pourquoi? » - « Ça te tente-tu de
8 te faire traiter de plein de merde pendant trois
9 ans, puis te faire regarder de travers dans ta
10 communauté? C'est des petits villages, t'sais,
11 c'est éloigné. » - « Ah! C'est correct, il dit,
12 c'est beau. » Il s'est en allé, puis tout a été
13 correct, tout a rentré dans l'ordre.

14 Puis Narcisse, CRT Hamel ont fait leur
15 contrôle puis ça a bien été. C'est une intervention
16 que la municipalité nous avait demandé de faire,
17 mais... Excusez-moi, c'est sûr et certain qu'il y a
18 pas personne là-bas, au niveau municipal ou quoi
19 que ce soit ou autorité politique, qui aurait pu
20 les arrêter, ils étaient partis. Et puis la police
21 voulait même pas y aller. Les pick-up, ça roulait
22 en malade dans le village, puis ils cherchaient...
23 ils cherchaient les pensions. Il y a du monde qui
24 stressait dans ce coin-là, là.

25 Q. [363] Puis compte tenu de votre ascendant, vous

1 étiez la personne appropriée pour faire ça, on
2 pourrait dire?

3 R. Bien, en tout cas, la municipalité est venue me
4 voir, elle est venue nous voir, moé et Michel, puis
5 elle nous a demandé de leur donner un coup de main,
6 puis on l'a fait, c'est tout.

7 (10:57:29)

8 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

9 Q. **[364]** Comment vous vous sentiez quand vous êtes
10 entré dans la salle de voir des gens aussi choqués
11 comme... C'est quoi votre feeling quand vous êtes
12 entré là? C'est-tu facile ?

13 R. Honnêtement... Oui. Honnêtement, ça m'a... j'ai...
14 j'avais envie de rire un peu parce que je trouvais
15 que c'était fou un peu, c'était... ça avait trop
16 d'ampleur pour ce que ça représentait, pour ce que
17 ça valait. Moé, je le savais, je venais d'aller
18 discuter avec le surintendant puis je le savais
19 pertinemment bien que... les gars, je les
20 connaissais pas mal tous. Il y en a pas un là-
21 dedans qui avaient sa... Oui, il y en avait qui
22 soudaient dans les shops, des affaires de même,
23 mais des soudures haute pression... Je leur ai
24 expliqué comme il faut « les gars, c'est dans son
25 devis le... je pense, c'est le fédéral qui... qui

1 donnait le contrat. Lui, il exige qu'il ait cette
2 qualification-là puis ce sceau-là sur les tubing
3 qu'il y a là, il l'exige. Ça fait que il peut pas.
4 Quand même qu'il voudrait vous faire plaisir, là,
5 lui... lui, il marchera pas. Son contrat passera
6 pas, l'acceptation se fera pas. » - « Oui, mais,
7 là, il nous avait pas dit ça. » - « Bien, là, avez-
8 vous posé la question au moins? » puis Narcisse m'a
9 dit qu'il leur avait dit, mais ils étaient
10 tellement allumés qu'ils voulaient rien savoir.

11 Q. **[365]** Donc, vous étiez pas trop nerveux dans le
12 fond. Pour vous, là, c'était pas...

13 R. Non, non. Bien, comme je vous ai dit hier, comme,
14 Monsieur le Commissaire, j'ai... j'ai déjà été dans
15 cette situation-là, ça fait que je savais c'était
16 quoi, là. Là, j'étais... là, j'étais de l'autre
17 bord, puis j'essayais de calmer ça, là.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[366]** Mais, c'est intéressant ce que vous venez de
20 dire. Vous dites que vous avez déjà été dans cette
21 situation-là.

22 R. Oui.

23 Q. **[367]** Donc, dans la situation de quelqu'un qui est
24 très fâché.

25 R. Oui. Bien, je vous l'ai dit hier, Madame...

1 Q. **[368]** Oui.

2 R. ... la Présidente.

3 Q. **[369]** Oui, oui. Oui.

4 R. Moé, avant... l'ironie... C'est ironique parce que
5 avant, là, j'étais... j'étais pas du monde, j'étais
6 pas... j'étais agressif, j'étais impulsif, puis
7 j'en avais pas... j'avais pas de classe puis
8 quand... j'avais la paix dans ce temps-là. À partir
9 du moment que j'ai décidé de faire un homme de moi
10 puis faire de quoi de ma peau, m'améliorer, bien,
11 là, on dirait que tout me tombe dessus.

12 Q. **[370]** Mais, c'est pour ça que la question...

13 R. Oui.

14 Q. **[371]** ... était : quand vous êtes entré dans cette
15 salle-là et que vous avez vu des gens survoltés et
16 agressifs, ça vous a pas... vous avez pas eu un peu
17 peur?

18 R. Ah! Non, non, non, non, non.

19 Q. **[372]** Non.

20 R. Bien non. Je savais bien... on parle le même
21 langage, on se comprend, on est chez nous. Ça fait
22 des... ces gars-là, ça fait des années que je
23 travaille avec eux autres. Mais, là, leur rage...
24 ils étaient vraiment dedans, ils étaient allumés.
25 Non, ça me dérangeait pas, là. Je veux dire, c'est

1 pas parce que je suis pas peureux, là, mais je
2 comprenais ce qui se passait. Ça fait qu'on a
3 essayé de tempérer tout ça. Puis ce que ça prend
4 pour ces gars-là, c'est des explications expliquées
5 par quelqu'un qui connaît l'industrie. C'est pas un
6 politicien puis c'est pas un échevin, c'est pas un
7 maire qui va être capable d'aller calmer ces gars-
8 là, là. Il y a de quoi qui va...

9 Q. **[373]** Mais, vous comprenez que si c'était pas vous,
10 parce que vous avez le tempérament que vous avez,
11 ça peut être intimidant pour quelqu'un d'autre.

12 R. Ah! Bien, c'est définitif. Oui.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Je pense, c'est le bon moment pour prendre la
15 pause.

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

17

18 REPRISE DE L'AUDIENCE

19 LA GREFFIÈRE :

20 Monsieur Bernard Gauthier, vous êtes sous le même
21 serment.

22 (11:32:20)

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[374]** Alors, Monsieur Gauthier, j'aimerais revenir
25 sur votre dernière réponse juste avant la pause,

1 bien, une des réponses que vous avez données
2 relativement, là, lorsque vous expliquiez aux
3 travailleurs qui étaient, on pourrait dire, en
4 colère, je pense, à Havre-Saint-Pierre, là, quant
5 à... par rapport à la construction du quai, vous
6 leur avez expliqué que, bien, ça prend un soudeur
7 haute pression, ça prend ci, donc ça prenait des
8 spécialisations qu'ils n'étaient pas en mesure
9 de... de fournir. Et vous avez dit : « C'est comme
10 les allemands. » Quand vous dites... quand vous
11 avez dit « c'est comme les allemands »...

12 R. Ah!

13 Q. [375] ... est-ce que vous réferez à l'épisode Bauer
14 avec les...

15 R. Oui, c'est ça. Oui.

16 Q. [376] Donc, par analogie, il y avait pas d'autre
17 personne en mesure d'opérer une telle machinerie
18 compte tenu des spécificités de celle-ci et donc à
19 ce moment-là, bien, c'est normal que ça ne soit pas
20 nécessairement quelqu'un de la région parce qu'il y
21 a personne dans la région qui peut faire ce
22 travail-là.

23 R. Oui. Moi, j'ai... si je peux en parler, là, il
24 m'est arrivé... il m'est arrivé un événement à peu
25 près similaire à Sept-Îles il y a à peu près trois

1 ou quatre ans de ça dans le cadre de... il fallait
2 qu'on construise une loupe de chemin de fer à
3 Pointe-Noire. Puis l'entreprise Rail Cantech a
4 débarqué là, puis les gars de... ils appellent ça
5 des "tamper" puis des... poser du ballast, là,
6 chaque bord de la track, là, du deux pouces et
7 demi, puis, ça, on en avait pas de ça. C'est un...
8 moé, c'est la première fois que je voyais ça dans
9 la construction, mais ils ont des gars spécifiques
10 à ça. Moé, ce que j'ai fait avec l'entreprise, on
11 s'est assis ensemble, puis on a décidé, j'ai dit :
12 « Écoute... » parce que lui me demandait : « Tu en
13 as-tu? » J'aurais probablement... probablement pu
14 en avoir avec QCM à l'époque, des... des
15 travailleurs de... de chemin de fer, mais des
16 retraités, mais là j'ai dit : « On va... » de toute
17 façon, ils parlent de faire beaucoup de chemins de
18 fer dans notre coin. Il y a des mines comme
19 Champion qui veulent faire un chemin de fer pour
20 monter dans le Nord, puis c'est des belles grosses
21 jobs, elles vont durer cinq, six ans. Ça fait que
22 j'ai dit... j'ai rencontré Mathieu Lavigne qui
23 s'appelle, il était chargé de projets, un chic
24 type, en tout cas, il était à l'écoute. Il dit...
25 j'ai dit : « J'en ai pas, ça fait qu'amène tout ton

1 monde, mais j'aimerais ça que tu m'en prennes au
2 moins... prends-moé un gars de la... de la Côte-
3 Nord, puis on va l'envoyer avec tes gars, puis on
4 va le former. Puis éventuellement si tu reviens
5 faire des chemins de fer, bien, au moins, on va en
6 avoir un, puis on en remettra un autre, puis un
7 autre, puis un autre. » Ça fait que finalement on a
8 formé un ou deux gars. Ça fait qu'éventuellement si
9 l'entreprise revient sur la Côte-Nord, il va avoir
10 un gars avec des cartes capable d'opérer ces
11 machines-là. Je sais pas si Bauer, c'est ça qu'ils
12 avaient fait eux autres là, là. Mais, moé, le gars,
13 t'sais, il travaillait avec les gars. C'est sûr
14 qu'ils payaient un salaire de plus, mais ils
15 formaient le gars en même temps. Ça fait qu'on
16 avait Nord-Côtier puis ça va être le seul et
17 unique. On avait un Nord-Côtier qui était capable
18 de faire la job, là.

19 Q. **[377]** Sur ce chantier-là, il y a eu une rencontre
20 de markup?

21 R. Oui.

22 Q. **[378]** Monsieur Sabourin est venu dire que seulement
23 monsieur Bézeau et vous aviez été invités parce que
24 vous exigiez d'être...

25 R. Pour la job Consolidated Thompson?

1 Q. **[379]** C'est à l'automne deux mille dix (2010), est-
2 ce que c'est ça?

3 R. Oui. Oui, je pense bien que c'est ça.

4 Q. **[380]** En tout cas, avec Rail Cantech, là, j'imagine
5 qu'ils ont pas fait plusieurs contrats.

6 R. Bien, moé, c'est parce que... Je vais vous conter
7 comment ça s'est déroulé avec Consolidated Thompson
8 au début de tout. À un moment donné, on a reçu...
9 j'ai reçu un coup de téléphone de... c'est... je
10 pense, c'est le président de la Chambre de commerce
11 à Sept-Îles ou... ou un conseiller... en tout cas,
12 à l'effet que Consolidated Thompson voulait nous
13 rencontrer parce qu'ils parlaient de faire un
14 projet d'une mine à Lac Bloom, puis c'était...
15 c'était assez sérieux puis eux autres voulaient
16 savoir comment ça... en tout cas. On est allé
17 assister à la rencontre à l'hôtel de ville de Sept-
18 îles.

19 Q. **[381]** O.K.

20 R. Mais ça, ils m'avaient invité, moé, puis moé, c'est
21 moé qui ai demandé à Michel Bézeau... bien, il
22 était représentant de l'AMI: « Viens avec moi, ça
23 fait que j'aurai pas besoin de te transmettre
24 l'information, tu vas être là puis on va... » Mais
25 ça, c'est à la demande du maître-d'oeuvre, là, on

1 s'entend, là, Lalumière.

2 Q. **[382]** Qui vous avait convoqué vous deux. Qui vous
3 avait convoqué vous et...

4 R. Lui, il m'avait appelé, puis il m'avait demandé ça
5 une rencontre, par le biais, comme je vous dis,
6 soit d'un conseiller ou du président de la Chambre
7 de commerce. Ça fait qu'on est allés le rencontrer.
8 Comme je vous ai... je pense, j'en avais parlé un
9 peu hier, là. Il nous demandait c'était... « on
10 aimerait ça faire de notre projet un succès comme
11 Alouette, Phase 2, puis c'est quoi... comment est-
12 ce qu'on peut faire ça? Comment ça fonctionne?
13 C'est quoi qu'il faut qu'on fasse? » toute la
14 patente. Ça fait que suite à ça, on leur a expliqué
15 tout le outfit.

16 Ensuite de ça, ça s'est déroulé à peu près
17 de la même manière avec Rail Cantech, c'est à peu
18 près la même affaire. Ils nous ont appelés, puis
19 « on veut vous voir », ils ont pas... Je le sais
20 pas, honnêtement, je le sais pas s'ils ont
21 communiqué avec d'autres syndicats ou... je le sais
22 pas pantoute.

23 Q. **[383]** Mais, je reformulerais peut-être ma question.
24 Quand je vous demande si vous exigez d'être présent
25 sur les rencontres markup, vous me dites « non ».

1 Mais si je formulais ma proposition de la façon
2 suivante, c'est : compte tenu de la façon de faire,
3 la méthode Gauthier, c'est-à-dire votre façon de
4 faire, de travailler avec les entrepreneurs et que
5 si on vous appelle pas, si on vous contacte pas, si
6 on frappe pas avant d'entrer, à ce moment-là on va
7 avoir à faire à votre médecin. Ça serait pas dans
8 ce contexte-là que, indirectement, les
9 entrepreneurs ont tendance à vous contacter, vous,
10 exclusivement parce qu'ils se font dire, par
11 exemple, dans l'exemple que vous nous donnez
12 « bien, tu devrais peut-être passer... appelle
13 monsieur Gauthier pour tes affaires de... tes
14 problématiques de main-d'oeuvre, il va pouvoir
15 t'aider » et que, comme vous l'avez dit en début de
16 témoignage, vous devenez un incontournable plutôt?

17 R. Regardez, moé, le téléphone a sonné, j'y ai été.
18 J'ai pas exigé, je savais même pas qu'ils s'en
19 venaient icitte eux autres. Ils m'ont appelé, j'y
20 ai été. Peut-être que oui, par la force des choses,
21 il doit y avoir quelqu'un à quelque part qui lui a
22 dit « appelle-là puis... »

23 Q. [384] Mais si... je vais y aller à l'inverse.

24 R. Oui.

25 Q. [385] S'ils vous avaient pas appelé, ils auraient

1 pas sonné... ils auraient pas frappé avant
2 d'entrer...

3 R. Bien, moi, j'y aurais été.

4 Q. **[386]** C'est ça. Et là vous auriez dit...

5 R. Bien : « Comment t'as l'intention de faire ça?
6 C'est quoi tu veux faire? Puis il y a-tu moyen
7 qu'on... » Premièrement, me faire expliquer le
8 projet, c'est quoi qu'ils veulent faire, là. Moé,
9 j'ai-tu des... parce que j'étais pas sûr, là, si
10 j'avais des... des... comment je dirais bien ça?
11 des... de mon métier là-dedans, là. J'étais pas sûr
12 si... Moé, ces machines-là, j'avais jamais vu ça de
13 ma vie, là. Ça appartient-tu aux opérateurs? Ça
14 fait qu'on l'a fait définir par la Commission, la
15 Commission a dit que, oui, ça appartenait aux
16 opérateurs. Ça fait que là je suis allé le voir,
17 j'ai dit : « Ça, nous autres... Il dit, t'as... »,
18 bien là c'est le contraire qui s'est fait, c'est
19 lui qui m'a appelé.

20 Q. **[387]** Oui. Sinon, vous seriez allé le voir.

21 R. Ça fait que moé, j'ai dit : « Non, j'en ai pas.
22 J'ai pas de... j'ai pas de... - Bon, bien, il dit,
23 moé, j'aimerais ça amener tous mes gars. - Bien,
24 regarde, amène-les, ça me dérange pas. On s'entend-
25 tu, on en prend un ou deux puis on les forme? Ça

1 fait que si, éventuellement... Parce que tu me dis
2 que... », parce que lui, il m'avait arrivé avec
3 tout le projet que... Champion puis Alderon, un
4 paquet d'affaires de même, là, des mines qui
5 vont... des chemins de fer qui vont se construire
6 pour aller dans le nord. Parce que là ils sont
7 engorgés, il y a rien que deux chemins de fer qui
8 montent puis il y a trois minières, là. Ça fait que
9 j'ai dit : « Regarde, ça serait pas pire qu'on
10 essaie de prendre un gars, on va prendre... »

11 Q. **[388]** Comme vous l'avez raconté, là. Là, ici, la
12 situation particulière cependant c'est que là on
13 avait de la machinerie très spécialisée. Puis je
14 comprends que l'entrepreneur a accepté de... dans
15 le fond, d'avoir un apprenti... même s'il avait
16 peut-être sa carte de compagnon, il redevenait
17 apprenti, si on veut, pour les fins d'opérer cette
18 machinerie-là?

19 R. Oui, bien, on a fait sortir une exemption.

20 Q. **[389]** Ah! au niveau de la CCQ?

21 R. Oui. Parce que c'était spécifique puis quand t'as
22 une demande d'exemption qui est faite, il faut que
23 ça soit détaillé pour que, nous autres, on soit pas
24 capables de répondre puis les autres syndicats non
25 plus, pour accepter l'exemption, ça passe sur la

1 table des métiers, c'est tous les... tous les
2 syndicats ont accès à ça. Mettons que la CSN aurait
3 eu un gars qui est capable de le faire, il aurait
4 pu le proposer. On n'aurait pas eu d'exemption.
5 Mais l'exercice a été fait, ils ont vérifié, il y
6 avait pas aucun syndicat qui avait un gars comme
7 ça, ça fait que là on a pu émettre une exemption
8 puis prendre un... un « no name », un gars qui
9 était pas dans l'industrie, avec une exemption, au
10 bout de mille (1000) heures il aurait pu...

11 Q. [390] Au niveau de l'employabilité des régions,
12 est-ce que vous êtes d'accord avec moi, quand on
13 regardait, hier, les statistiques d'Hydro-Québec,
14 on parlait... vous parlez de trente-six pour cent
15 (36 %), le site d'Hydro-Québec parlait de quarante-
16 neuf pour cent (49 %). Est-ce que vous êtes
17 d'accord avec moi que quand on parle, par exemple,
18 de voie de pénétration ou de chantier, je pourrais
19 dire, général, donc des routes, des baraquements et
20 tout, que dans ces cas-là les employés... les
21 travailleurs de la Côte-Nord sont en très forte
22 majorité? Mais lorsqu'il est question, par exemple,
23 de creuser un barrage ou des trucs plus fins, plus
24 spécifiques, à ce moment-là, bien, il y a pas
25 nécessairement la main-d'oeuvre qualifiée sur la

1 Côte-Nord?

2 R. Non. Il y a tout ce qu'il faut sur la Côte-Nord.

3 Q. **[391]** Il y a cent pour cent (100 %) des corps de
4 métiers nécessaires pour construire un barrage
5 comme la Romaine, c'est ça que vous nous dites?

6 R. Construire un barrage, pas construire une centrale.
7 Construire un barrage. Nous autres... Parce que la
8 plupart des barrages sont sur la Côte-Nord.

9 Q. **[392]** O.K., mais... O.K., bien, excusez-moi, je
10 l'ai mal formulée, d'abord. Ça inclut la centrale.
11 Quand je parle de barrage, je parle évidemment la
12 structure, là, géophysique et la centrale aussi.

13 R. En ce qui concerne mon métier, il va avoir tout ce
14 qu'il faut sur la Côte-Nord.

15 Q. **[393]** O.K., mais au niveau des centrales
16 électriques?

17 R. Même les centrales. Creuser la centrale...

18 Q. **[394]** Il y a des monteurs de lignes suffisamment
19 pour tirer... pour passer toutes les lignes de
20 haute tension?

21 R. Non, là la centrale c'est... On parle pas de la
22 ligne de transport, là. On parle de la centrale qui
23 est creusée dans le roc dans la montagne.

24 Q. **[395]** Oui.

25 R. Mais la pierre qui sort de là, tout ça, moé, en ce

1 qui concerne mon métier, on a tout ce qu'il faut
2 pour faire la centrale.

3 Q. **[396]** Oui, mais je parlais pas de votre métier, je
4 parle tous corps de métiers confondus...

5 R. Ah! non, non, non. Non, non. Des monteurs de ligne,
6 je pense qu'il y en a pas... il y en a pas bien,
7 bien, là. Si on parle des monteurs de ligne.

8 Q. **[397]** Excusez-moi, j'ai peut-être pas été assez
9 clair. Dans le fond, ce que je veux dire c'est que
10 tous corps de métiers confondus, il y a certaines
11 spécialisations...

12 R. Oui. Oui.

13 Q. **[398]** ... que vous avez pas de travailleurs sur la
14 Côte-Nord?

15 R. Oui, je pense... oui, oui, ça doit.

16 Q. **[399]** Surtout quand on rentre, par exemple, dans
17 les centrales puis dans les monteurs de ligne puis
18 d'aspects peut-être moins... moins rough, si on
19 veut, moins maniement de la roche puis creuser?

20 R. Oui, je peux pas vraiment... je présume que oui,
21 mais je peux pas vraiment répondre. Je suis pas mal
22 plus habilité à mon métier que le métier des
23 autres, là.

24 Q. **[400]** On peut peut-être convenir que les monteurs
25 de ligne...

1 R. Oui, oui.

2 Q. [401] ... ça, il y en pas beaucoup?

3 R. Oui, puis j'imagine qu'il y a d'autres affaires
4 aussi, là, qu'on n'est pas... qu'on n'a pas ça.
5 Parce que peut-être qu'on le voit pas souvent ou...
6 Ou des nouvelles... des nouveaux procédés, des
7 nouvelles façons de faire, là.

8 Q. [402] Avant nos quelques parenthèses... avant nos
9 quelques parenthèses, on était rendus à parler de
10 monsieur Bézeau.

11 R. Oui, si je pouvais...

12 Q. [403] On va en faire une dernière?

13 R. Je peux-tu revenir? Je peux-tu revenir...

14 Q. [404] Oui, allez-y, allez-y.

15 R. Parce que, ultérieurement, monsieur le commissaire
16 m'avait posé une question concernant le...
17 l'opérateur qui débarque puis qui... J'ai oublié de
18 préciser que ça dépend toujours de l'ampleur du
19 projet. C'est sûr que dans l'égout-aqueduc, là,
20 bien souvent, l'opérateur va donner un coup de main
21 aux manoeuvres. Mais quand t'es dans des gros
22 chantiers industriels, des chantiers... des
23 mégachantiers, autrement dit, ça, en général, c'est
24 pas... c'est pas toléré. Mais dans les petits
25 chantiers, là, comme l'égout-aqueduc, c'est des

1 petits contrats de Municipalités, ministère des
2 Transports.

3 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

4 Q. **[405]** Donc, dans les gros chantiers, de pas
5 respecter la convention collective c'est pas
6 grave...

7 R. Je dis pas...

8 Q. **[406]** ... mais dans les petits chantiers...

9 R. Écoutez...

10 Q. **[407]** ... on essaie de la respecter, c'est ça?

11 R. ... je dis pas que c'est pas grave. Mais notre
12 priorité c'est... comme j'ai dit tantôt...

13 Q. **[408]** C'est de... de... d'être très, très, très,
14 très pointilleux en dehors de la convention
15 collective...

16 R. Bien, si on se fait...

17 Q. **[409]** ... c'est-à-dire que personne fasse le
18 travail qu'il a le droit de faire...

19 R. D'accord, mais...

20 Q. **[410]** ... pour multiplier les emplois
21 disponibles...

22 R. Non, pas...

23 Q. **[411]** ... sur les grands chantiers, c'est ça?

24 R. ... multiplier les emplois disponibles. C'est parce
25 que... De toute façon, là on dit que ça coûte de

1 l'argent. Là il y a un choix de société à faire,
2 là. On a deux choix. Si on décide que l'opérateur
3 se met à faire deux, trois métiers, c'est pas
4 compliqué... parce que là on veut pas payer pour,
5 on veut pas qu'il fasse deux, trois métiers, je
6 m'excuse. Mais le gars qui travaille pas pendant
7 que l'autre fait sa job, la... la population va
8 payer pour pareil, mais là il va être sur le bien-
9 être au lieu d'être à l'emploi.

10 Q. **[412]** Mais, Monsieur, avec tout respect, un choix
11 de société, comme vous l'appellez, ça relève pas sur
12 les épaules d'un représentant syndical...

13 R. Bien non, c'est pas ça...

14 Q. **[413]** ... c'est que ça vient notamment...

15 R. C'est pas ça que je veux dire, je suis pas premier
16 ministre, moé.

17 Q. **[414]** ... de la négociation et de la convention
18 collective où il y a un paquet de personnes qui
19 décident. Ça relève pas de vous à décider ça, là,
20 d'un choix de société.

21 R. Bien non, bien non, je le sais bien. Je le sais
22 bien, Monsieur le Commissaire. Regardez, peut-être
23 vous m'avez pas compris comme il faut, là. Moé, ce
24 que je dis, on l'applique quand c'est des petits
25 chantiers, il y a rien là, les gars, ils débarquent

1 puis ils va (sic) y donner un coup de main puis
2 c'est tous des... ils sont une petite gang, là.
3 Puis le contrat, c'est un contrat de huit cent
4 mille (800 000), un million (1 M), un million et
5 demi (1½ M), ils vont s'entraider, il y a pas de
6 problème avec ça. Sur les gros chantiers, il y a de
7 la main-d'oeuvre déjà de prévue pour tous les
8 travaux. Il y a en masse de main-d'oeuvre prévue
9 pour ça.

10 (11:44:15)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[415]** Oui, mais s'il y a quelqu'un qui a besoin
13 d'un coup de main d'une façon sporadique...

14 R. Bien oui, il y a pas... ça il y a pas de problème,
15 je l'ai spécifié tantôt.

16 Q. **[416]** Mais oui même si c'est un coup de main qui va
17 durer une heure, je veux dire...

18 R. Non, non.

19 Q. **[417]** ... pourquoi il aurait besoin d'avoir une
20 autre personne...

21 R. C'est parce que, regardez, ça va créer...

22 Q. **[418]** ... de ralentir, de ralentir le chantier
23 parce qu'il a besoin de quelqu'un tout de suite, la
24 personne est pas là, c'est comme vous...

25 R. Mais je comprends pas, moé, Madame... Madame la

1 Présidente, il y a des entreprises qui se
2 débrouillent très bien là-dedans, ils arrivent dans
3 le budget, dans l'échéancier. C'est parce que si on
4 le laisse faire un heure, bien je peux faire un
5 heure, la semaine prochaine je vais faire deux
6 heures.

7 Q. **[419]** Pourquoi?

8 R. La semaine d'après je vais en faire trois.

9 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

10 Q. **[420]** Est-ce que vous savez pourquoi les
11 entreprises arrivent dans leur budget? C'est parce
12 qu'ils sont venus nous dire que quand ils cotent
13 sur la Côte-Nord, ils ajoutent vingt à trente pour
14 cent (20-30 %) pour ce genre de difficulté là.
15 Donc, ce vingt à trente pour cent (20-30 %) là à
16 quelque part, il y a quelqu'un qui l'a payé?

17 R. Ça c'est leur opinion, je l'ai expliqué hier, il y
18 a tellement de travail au noir qui se fait, je
19 pense qu'on devrait peut-être regarder pas juste
20 là. Je l'ai expliqué, quand tu donnes ton temps
21 double, tu donnes ta pension, puis tu fais quatre
22 métiers, c'est pour ça que ça coûte plus cher chez
23 nous. Parce que ça c'est respecté.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[421]** Écoutez, tous les entrepreneurs qui sont

1 venus nous parler de la Côte-Nord ont tous dit la
2 même chose.

3 R. Bien, Madame la Présidente, on peut vous en amener
4 trente (30) entrepreneurs qui vont vous dire le
5 contraire. Ils sont pas venus icitte, on peut les
6 amener, là. Moé j'ai pas de problème avec ça, je
7 peux vous donner des noms de compagnies, des noms
8 de surintendants, puis de chargés de projet qui
9 vont venir vous dire le contraire. Ils s'adaptent à
10 ça puis ils ont pas de problème avec ça. C'est des
11 façons de faire, ils ont leur façon de faire.

12 Q. **[422]** Alors, parfait, qui ça?

13 R. Bien, Neilson, EBC, Cegerco, il y a pas de problème
14 avec ça. Je peux vous faire une liste par écrit,
15 là, puis pas de problème avec ça.

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Q. **[423]** Ces entreprises-là ont accepté de
18 travailler...

19 R. Denis Lavoie & Fils, c'est bien plein.

20 Q. **[424]** Est-ce qu'on s'entend que le dénominateur
21 commun de ces entreprises-là c'est qu'ils ont
22 accepté de travailler avec vous?

23 R. Non, ils ont, c'est dans leur... ils fonctionnent
24 comme ça. Puis aussi, là, on va s'entendre sur une
25 affaire. Les surintendants puis les contremaîtres

1 c'est pas toutes des lumières, là. Il y a des
2 travailleurs que c'est pas toutes des lumières,
3 mais dans le staff aussi c'est pas toutes des
4 lumières, là.

5 Puis bien souvent, le gars, si sa gestion
6 il la fait comme il faut, puis s'il organise son
7 groupe de travailleurs comme du monde, il y en a
8 pas de problème. Il est pas supposé de manquer de
9 rien. Mais s'il travaille tout croche puis il sait
10 pas comment s'y prendre puis il joue au gars qui
11 connaît tout, bien ça peut arriver que le gars soit
12 obligé de descendre parce que le manoeuvre est mal
13 positionné.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[425]** C'est vous qui l'avez choisi pour le mettre
16 là?

17 R. De qui, ça?

18 Q. **[426]** Le surintendant?

19 R. Hein? Je choisis pas les surintendants.

20 Q. **[427]** Ou le travailleur qui travaille pas bien?

21 R. Bien non, mais le travailleur, là, ça peut être un
22 bon travailleur, mais si le contremaître il dit de
23 faire une affaire qui est pas logique, il va aller
24 la faire l'affaire pas logique, mais c'est pas
25 logique. Tandis que t'as des contremaîtres, des

1 surintendants, on n'a jamais de problème sur les
2 jobs, ça roule rondement. C'est pour ça qu'ils
3 finissent avant l'échéancier, parce que la gestion
4 est bien faite, puis elle est bien répartie.
5 C'est... c'est... sur l'autre bord aussi des fois
6 ça peut arriver qu'il y ait des dérapages, pas
7 juste de notre côté, là.

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Q. **[428]** Mais ces entreprises-là acceptent de
10 travailler avec vous? Je veux dire les entreprises
11 que vous dites la trentaine pourrait venir
12 témoigner, ce sont des entreprises qui ont accepté
13 de fonctionner main dans la main avec vous de la
14 façon dont vous nous l'avez expliqué. Vous ne
15 voulez pas faire accroire...

16 R. Sans... sans travailler main dans la main, là, si
17 ça va bien, puis il y a bien des entreprises qu'on
18 est habitué, on le sait, quand qu'il y a des appels
19 d'offres puis qu'il y a des soumissionnaires, même
20 les travailleurs, la... la population au complet
21 qui est dans l'industrie de la construction
22 surveille de près c'est qui qui va l'avoir, le
23 contrat. Parce qu'on le sait, nous autres, qu'avec
24 un tel ça va être de la marde, puis avec un tel on
25 va être bien, on va être bien traité, bien

1 organisé, bien structuré. Ça arrive, c'est comme
2 ça. Mais les entreprises qui fonctionnent bien,
3 même pas besoin de se parler. Ils savent comment ça
4 marche.

5 Q. **[429]** Monsieur Gauthier, je veux qu'on convienne de
6 quelque chose. L'entreprise, là, les entreprises
7 avec lesquelles ça fonctionne bien, à un moment
8 donné ils sont arrivés, puis il y a eu une première
9 fois avec eux autres. La première fois avec eux
10 autres, vous allez convenir qu'ils ont sonné avant
11 d'entrer, ils vous ont parlé, vous avez discuté, va
12 dire : « Bien, tu peux amener tes douze/douze
13 (12/12), il y a pas de problème, tu peux en amener
14 quelques-uns, mais moi j'aimerais ça que peut-être
15 un ratio de deux tiers d'employés de la région. »
16 Ils ont dit : « Pas de problème, on va travailler
17 ensemble. » Puis il y a toujours eu une harmonie
18 sur les chantiers de sorte qu'aujourd'hui il y a
19 pas de bisbille, il y a pas de frotte... il y a pas
20 de friction, quoi que ce soit, donc ils peuvent,
21 eux, travailler avec vous et rentrer dans leur
22 argent en toute connaissance de cause. On s'entend
23 là-dessus?

24 R. Oui, oui.

25 Q. **[430]** Et là c'est peut-être pas la même situation

1 d'une entreprise qui, évidemment, qui... comme pour
2 reprendre votre analogie, frappe pas avant
3 d'entrer, s'installe dans le salon avec ses bottes
4 pleines de « slush »?

5 R. Bien, ça peut marcher aussi, ça peut bien aller
6 aussi.

7 Q. **[431]** Ça commence moins bien?

8 R. Bien là, ça commence moins bien! Si, comme je vous
9 ai dit, si on s'entend pas sur la main-d'oeuvre,
10 c'est sûr que ça va... ça va brasser à quelque
11 part, ça va bouillir à quelque part. Parce que la
12 population va nous... la population va nous le
13 dire : « Écoute, il faut faire de quoi. » Comme
14 j'ai expliqué hier, là, il y a des mouvements de
15 manifestation qui se préparent puis qui débarquent,
16 c'est sûr et certain.

17 Q. **[432]** Un opérateur de machinerie lourde ça fait
18 plus de l'heure, ça fait plus d'argent de l'heure
19 qu'un manoeuvre, j'imagine?

20 R. Oui.

21 Q. **[433]** Donc, l'entrepreneur il a pas intérêt à ce
22 que l'opérateur soit trop longtemps en dehors de sa
23 pelle?

24 R. Bien, c'est sûr. Mais ça dépend tout le temps, là,
25 comme j'ai spécifié tantôt, l'ampleur du projet,

1 puis...

2 Q. **[434]** On s'entend...

3 R. Oui, oui, c'est sûr.

4 Q. **[435]** ... on s'entend, non, sur le principe, je
5 veux dire, si la personne sort de sa pelle, bien,
6 elle va sortir quelques minutes parce que s'il sort
7 trois, quatre heures, bien il va payer un opérateur
8 de pelle à faire une job de manoeuvre, puis là
9 l'entrepreneur il va pas, il a pas d'intérêt à
10 faire ça financièrement parlant, on s'entend là-
11 dessus?

12 R. Oui. Mais des fois, excusez, des fois ça arrive que
13 le... mettons, le gars finit avec la pelle ou qu'il
14 a fini avec le tracteur, puis là c'est rendu au
15 rouleau compacteur, à compacter. Quatre-vingt-dix
16 pour cent (90 %) du temps, l'opérateur va opérer
17 deux machines. Il va en opérer peut-être même
18 trois. Parce qu'on sait qu'un rouleau ça travaille
19 pas, il compacte pas toute la journée. On avance un
20 boutte, mettons cent (100) mètres, il fait du
21 remblai, compaction, bien souvent le gars de
22 tracteur il va faire les deux machines. Parce qu'on
23 comprend que ça a pas, ça sera pas logique de
24 laisser le gars dans le rouleau parqué là, huit
25 heures sur dix, là. Ça aussi on en avait pas parlé,

1 mais c'est un...

2 Q. **[436]** Mais, non, non...

3 R. Être vraiment stiff, on dirait, le gars, tu vas lui
4 mettre un rouleau, tu vas lui mettre un tracteur,
5 le gars sera payé à rien faire, là.

6 Q. **[437]** O.K.

7 R. Puis par contre, tu constates, comme dans les
8 grues, bien souvent les grues sont louées. Là il
9 fait de l'érection, les gars sont entre... les
10 monteurs d'acier sont en train de bolter, toute la
11 patente, puis le gars il attend. J'ai vu des
12 grutiers, moé, lire leur journal deux fois dans la
13 même journée, là. Mais c'est ça, c'est prévu dans
14 la soumission. Il le sait, l'entrepreneur le sait
15 qu'il a besoin de la grue mais il peut pas aller la
16 chercher sur le locateur deux fois dans la journée,
17 là. Ça se peut bien qu'elle va être louée ailleurs.
18 Ça fait qu'il a pas le choix, il paye pour qu'elle
19 reste là.

20 Q. **[438]** Mais au niveau des opérateurs, est-ce que,
21 juste pour clarifier votre dernière réponse, si moi
22 je chauffe une pelle, est-ce que je peux aller
23 chauffer un bulldozer?

24 R. Si t'as les cartes pour.

25 Q. **[439]** Ça me prend les cartes?

1 R. Oui.

2 Q. **[440]** O.K. Puis ça vous voyez pas de problème, moi,
3 si j'ai les cartes, je peux faire les deux?

4 R. Oui, oui, oui.

5 Q. **[441]** O.K. On revient à monsieur Bézeau?

6 R. O.K.

7 Q. **[442]** O.K. Donc c'est un ami, on était rendu à dire
8 que c'était un ami d'enfance, que vous avez eu des
9 expériences avec et là, c'est là qu'on s'est écarté
10 dans l'expérience du quai, là, de Havre-Saint-
11 Pierre et ainsi de suite. Comment est l'exécutif de
12 l'AMI? Est-ce que c'est un exécutif fort avec des
13 conseillers comme le vôtre ou c'est...

14 R. Je le sais pas. Il y a un groupe mais on fonctionne
15 vraiment pas pareil. Ni nous autres puis ni les
16 menuisiers. On est les quatre métiers dans le même,
17 le même building. On a chacun notre bureau mais eux
18 autres, ils ont leur façon de faire. Ils ont... Tu
19 sais, comme eux autres, ils ont des, je pense ils
20 ont des assemblées à tous les mois, à tous les
21 deuxièmes mardis du mois à Baie-Comeau, je pense.
22 Je parle pour la FIPOE, là. Les manoeuvres, je le
23 sais pas trop comment est-ce qu'ils organisent
24 leurs affaires.

25 Q. **[443]** Mais est-ce que, savez-vous si l'exécutif, et

1 ce que j'appelle exécutif, je vous dis pas, c'est
2 un peu comme le vôtre, là.

3 R. Je sais qu'il y en a une.

4 Q. **[444]** O.K. Mais savez-vous s'ils vont dire, ils
5 peuvent dire par exemple, monsieur Bézeau, fais
6 attention, je suis pas sûr que... Est-ce qu'ils
7 sont là comme conseillers puis qu'ils orientent
8 monsieur Bézeau ou monsieur Bézeau fait plutôt à sa
9 tête?

10 R. Et là.. Je peux pas, je peux pas...

11 Q. **[445]** Vous savez pas si monsieur Bézeau fait à sa
12 tête?

13 R. Non, je peux pas vous dire.

14 Q. **[446]** O.K. Savez-vous si monsieur Bézeau des fois
15 il va obtenir des cartes de compétence pour des
16 proches de sa famille?

17 R. Je peux pas vous dire.

18 Q. **[447]** Vous pouvez pas me le dire?

19 R. Non.

20 Q. **[448]** Pouvez-vous me dire si monsieur Bézeau a la
21 même philosophie que vous relativement à
22 l'employabilité de la main-d'oeuvre régionale?

23 R. Oui, je pense que oui. Bien il est plus là, là.

24 C'en est un autre.

25 Q. **[449]** Il a quitté quand?

1 R. Hum... Je pense c'est un petit peu avant les Fêtes,
2 là.

3 Q. **[450]** Deux mille tr... Donc ça fait à peine quatre,
4 cinq mois, là?

5 R. Oui, oui, oui.

6 Q. **[451]** O.K. Il est rendu où? Il est rendu dans la...

7 R. Sur la Rive-Sud de Montréal.

8 Q. **[452]** Puis savez-vous s'il s'est approché de
9 Montréal pour éventuellement aller à l'exécutif de
10 la FTQ Construction, savez-vous ça?

11 R. Je peux pas vous dire.

12 Q. **[453]** Vous savez pas non plus?

13 R. Non.

14 Q. **[454]** Il y a deux histoires que monsieur Sabourin
15 nous a racontées relativement à monsieur Bézeau. Le
16 placement de personnes et deux situations plus
17 particulières dans lesquelles monsieur Bézeau a
18 placé sa conjointe, son ancienne conjointe et sa
19 nouvelle conjointe. Est-ce que vous êtes au courant
20 de ces deux situations-là?

21 R. Bien on en a... j'en ai entendu parler un peu, là,
22 en bas, là, mais j'ai pas de, pas de détails.

23 Q. **[455]** O.K. Puis si je vous... Si dans... est-ce que
24 ça vous dit quelque chose un chantier de Thompson
25 Consolidated où monsieur Bézeau aurait dit,

1 toujours selon les allégations, là, de l'enquêteur
2 et des témoins à qui il a parlé, lui auraient dit
3 que, bien, il pouvait engager qui il veut dans la
4 mesure où il engageait sa conjointe, conjointe qui
5 venait de la Montérégie...

6 R. J'ai pas... j'ai pas les détails. Je savais... Je
7 sais que sa conjointe était là à l'époque, mais
8 j'ai pas de détails là-dessus.

9 Q. **[456]** Donc, vous savez que sa conjointe qui venait
10 hors de la région travaillait à la Côte-Nord mais
11 vous avez pas davantage de détails?

12 R. Non.

13 Q. **[457]** Donc, si je fais le point un peu à ce stade-
14 ci, je comprends que vous nous dites que vous, vous
15 comport...

16 11:57:59

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[458]** Je m'excuse.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Oui.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[459]** Bézeau c'est un de vos amis, ça?

23 R. Oui.

24 Q. **[460]** Ça fait que quand vous en avez entendu
25 parler, vous lui en avez pas parlé à lui?

1 R. Oui, je lui en ai parlé que j'avais entendu parler
2 des affaires, là, que la rumeur courait, là. Mais
3 pas plus que ça, là.

4 Q. **[461]** Puis vous, c'était quoi votre position là-
5 dessus?

6 R. Bien là, moi je prenais pas position pour lui, là.

7 Q. **[462]** Vous ne trouvez pas que c'est du favoritisme?

8 R. Bien là, c'est-tu vrai ou c'est pas vrai?

9 Q. **[463]** Bien, vous lui en avez parlé.

10 R. Que je l'avais entendu.

11 Q. **[464]** Oui. Il a dû vous répondre quelque chose?

12 R. Parler mais... Je suis pas capable de confirmer.

13 Q. **[465]** Bien, il a dû...

14 R. Non mais lui, moé j'ai dit, gars, j'ai entendu dire
15 ça. Ça se véhicule en travers des travailleurs.

16 Mais le reste, là, moé... au moins j'ai été y dire.

17 Q. **[466]** Il a dû vous répondre quelque chose?

18 R. Bien, que c'était pas vrai.

19 Q. **[467]** Ah! il vous a dit que c'était pas vrai?

20 R. C'est ça.

21 Q. **[468]** Bon.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Q. **[469]** Qu'il avait placé sa conjointe?

24 R. Non, non, bien sa conjointe était là. Mais à savoir
25 s'il avait fait des...

1 Q. [470] Des ententes.

2 R. ... des arrangements, je le sais pas, moé. Moé, il
3 m'a pas parlé d'arrangements, il dit, « c'est
4 toutes des histoires ».

5 Q. [471] Donc j'étais à dire, si je fais le point à ce
6 moment-ci, c'est-à-dire que, vous, pour vous, la
7 juridiction de métiers c'est fondamental, sous
8 réserve de quelques exceptions. Et les
9 entrepreneurs, vous avez instauré en deux mille
10 trois - deux mille quatre (2003-2004) et les années
11 subséquentes, une façon de faire, comme vous nous
12 avez amplement détaillé, qui fait en sorte que vous
13 considérez que vous vous entendez bien avec les
14 entrepreneurs. Donc, sauf, et vous avez dit hier,
15 on va peut-être l'aborder à partir de maintenant,
16 sauf les entrepreneurs qui, pour reprendre encore
17 une fois votre expression, ne frappent pas avant
18 d'entrer et s'installent dans le salon, mettent
19 leurs bottes pleines de gadoue sur la table de
20 salon par exemple, ils font comme s'ils étaient
21 chez eux. Dans ces situations-là donc, de
22 juridiction de métiers non respectée et
23 d'entrepreneurs de l'extérieur qui débarquent sur
24 la Côte-Nord avec leurs employés sans vous avertir,
25 sans vous demander votre main-d'oeuvre, quel genre

1 de comportement adoptez-vous? Donc, je présume que
2 vous êtes hostile, là, avec ces gens-là? Donc, est-
3 ce que vous allez les engueuler, vous allez faire
4 des... Comment allez-vous réagir dans votre
5 comportement face à des gens qui ne respectent pas
6 la juridiction de métiers et face à des gens de
7 l'extérieur de la Côte-Nord qui viennent sur la
8 Côte-Nord sans...

9 R. Vous voulez dire que je parle avec, mettons le
10 responsable de la compagnie puis qu'il veut rien
11 savoir?

12 Q. **[472]** Oui, avec quelqu'un qui veut rien savoir.

13 R. Ah! Ça brasse.

14 Q. **[473]** Ça peut brasser?

15 R. Oui. Ça brasse pas physiquement, là, mais je hausse
16 le ton puis... je me fais entendre...

17 Q. **[474]** Vous lui dites...

18 R. Bien, on argumente, on argumente, puis à un moment
19 donné, s'il veut rien savoir, bien regarde, ça peut
20 arriver que je lève le ton, là.

21 Q. **[475]** Ça arrive souvent?

22 R. Ça a arrivé souvent surtout dans mes débuts.

23 Q. **[476]** O.K. Après vous avez... pourquoi vous avez
24 baissé le ton? Parce que vous changez vos
25 techniques ou parce que vous avez plus besoin de

1 monter le ton, c'est plus nécessaire parce que les
2 gens savent qui vous êtes puis savent qu'est-ce que
3 vous voulez puis c'est...?

4 R. Bien là, à un moment donné c'est sûr que ça
5 dérangeait, là, puis c'était pas non plus une façon
6 de faire, là. C'était pas l'idéal, là. Tu vas
7 pas... j'ai fait une couple de tentatives aussi
8 plus calmes puis c'était... je me suis aperçu que
9 c'était plus payant à un moment donné. C'était
10 moins... puis ça me tire moins de jus, moé, là,
11 parce que c'est arrivé... tout le temps être enragé
12 c'est pas... c'est pas... ta santé y goûte aussi,
13 là. Ça fait que... mais tu réussis à... au début
14 c'est sûr j'ai eu des... il y a des entrepreneurs
15 que je les ai... oui, on s'est engueulé assez
16 solide, là.

17 Q. **[477]** C'est-tu allé jusqu'à...

18 R. Au fur et à mesure que... puis là, bien la sellette
19 était sur nous autres, les kodaks étaient sur nous
20 autres, tout était sur nous autres, j'ai dit :
21 « Là, écoute bien, à un moment donné on va... on
22 va... ça on va le modifier, là. »

23 Q. **[478]** Donc, est-ce que ça... donc, est-ce qu'on
24 peut dire que vous avez crié, vous avez crié après
25 certains entrepreneurs?

1 R. Bien là ça dépend, moé j'ai une voix qui porte, là.

2 Là, de là à crier, on s'entend, là.

3 Q. **[479]** On s'entend « oui » ou on s'entend pas?

4 R. Non, non, on s'entend pas.

5 Q. **[480]** Vous dites que vous avez jamais crié après...

6 R. Je parle fort, je parle fort mais là, moé, je suis
7 pas prêt à dire je crie, là.

8 Q. **[481]** Je veux pas que vous fassiez de test devant
9 nous à savoir quand vous criez ou parlez fort mais,
10 je veux dire, je veux pas non plus rentrer dans...
11 jouer avec les mots mais parler fort puis crier, on
12 s'entend que votre voix peut intimider certaines
13 personnes lorsque vous parlez fort. On s'entend là-
14 dessus?

15 R. Oui.

16 Q. **[482]** Est-ce que ça va jusqu'à menacer aussi?

17 R. Non.

18 Q. **[483]** Jamais menacer?

19 R. Non, non, non.

20 Q. **[484]** Est-ce qu'on va jusque...

21 R. Je pensais à ça, intimider... tu sais, moé...

22 (11:57:59)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[485]** Vous avez jamais dit à personne ou à
25 quelqu'un « Check tes arrières »?

1 R. Checkez bien ça, regardez bien ce que je vais vous
2 dire.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Q. **[486]** Allez-y.

5 R. Moé, là, dire à quelqu'un que c'est un plein de
6 marde quand c'en est un, là, ça me fait du bien, ça
7 m'enlève le goût d'y allonger ma main sur la
8 gueule. Parce que je vous ai dit ultérieurement,
9 j'avais comme pas d'allure avant, j'étais agressif
10 puis impulsif, ça fait que ça, au moins, quand t'as
11 la chance... parce qu'il y en a qui sont vraiment,
12 là, ils veulent rien savoir ou qui... on dirait
13 qu'il fait l'imbécile en avant de toé puis il
14 argumente avec toé, puis lui aussi des fois il
15 parle fort puis il crie puis...

16 Q. **[487]** Ah, ça je nie pas ça, là.

17 R. Tu comprends? Le ton monte, ça fait que me semble
18 que d'avoir le privilège, là, de... d'y dire le
19 fond de ta pensée, bien ça enlève un peu de...
20 de... comment je dirais bien ça? Ça enlève un peu
21 d'adrénaline dans...

22 Q. **[488]** D'agressivité un peu?

23 R. ... dans le corps, oui. C'est ça.

24 Q. **[489]** Ça fait...

25 R. Mais là, ça part où? Parce que là, l'intimidation

1 c'est... je m'étais fait accuser à un moment donné
2 d'intimidation parce que j'avais fait des gros
3 yeux. Je le sais pas, là. Puis si...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[490]** Peut-être que si vous faites des gros yeux
6 accompagné de cent cinquante (150) personnes en
7 arrière de vous, peut-être que ça peut être
8 intimidant?

9 R. Bien là ça marche pas, Madame la Présidente, là. Je
10 vous l'ai dit, je me présente pas le nez là. Les
11 cent cinquante (150) personnes quand elles sont là,
12 moi je suis pas là. Je peux pas être là. Quand je
13 fais ça, normalement, je suis tout seul avec la
14 personne. Quand j'ai une discussion virile avec
15 quelqu'un, je suis tout seul avec puis j'ai pas
16 besoin de personne en arrière de moé.

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Q. **[491]** Puis souvent c'est après ou avant que le
19 comité de chômeurs soit passé?

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[492]** Donc si je comprends bien, quand vous
22 intimidez quelqu'un, vous voulez pas avoir trop de
23 témoins autour de vous?

24 R. Bien, encore là, je vous le dis c'est...
25 l'intimidation elle débute où puis elle arrête où?

1 Faire des gros yeux ou bien non hausser le ton,
2 moé, écoute, on est, on est dans la construction.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[493]** Quand vous faites des gros yeux à quelqu'un,
5 là, vous poursuivez un but, là.

6 R. Je veux me faire comprendre.

7 Q. **[494]** C'est pas pour... bien c'est ça, vous voulez
8 vous faire comprendre.

9 R. Oui.

10 Q. **[495]** Et vous voulez faire sûr qu'il va bien
11 comprendre et que s'il comprend pas, vous êtes pas
12 de bonne humeur.

13 R. C'est ça. Puis si... puis je vais même aller plus
14 loin que ça, si pour vous...

15 Q. **[496]** C'est menaçant.

16 R. Bien là, c'est des discussions viriles entre
17 hommes. C'est menaçant... je le sais pas, moé là,
18 comment est-ce qu'il... des fois je parle avec du
19 monde, là, je me suis fait agresser par un
20 surintendant il y a pas tellement longtemps, il
21 mesurait une affaire comme six pieds quatre, un
22 méchant bonhomme, puis on avait une grosse
23 discussion tous les deux puis ça a brassé puis il
24 m'a poussé avec son chest puis j'ai pas porté
25 plainte puis j'ai pas braillé pour ça. On est dans

1 la construction puis on a eu une bonne discussion
2 puis on a réglé nos affaires. Je lui en voulais pas
3 pour ça, là.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Q. **[497]** Vous êtes sûr que vous avez pas porté plainte
6 sur celle-là?

7 R. Bien, j'ai essayé de porter plainte mais ça a pas
8 marché.

9 Q. **[498]** O.K. Mais vous avez porté plainte, mais il y
10 a pas eu de suite?

11 R. Je voulais dire j'ai pas voulu aller plus loin que
12 ça parce qu'on s'est rencontré tous les deux après
13 puis j'ai dit : « Finalement, regarde, ça vaut pas
14 la peine de... » Mais savez-vous pourquoi je l'ai
15 fait?

16 Q. **[499]** Allez-y.

17 R. Parce que je me fais tout le temps rentrer dedans.
18 À chaque fois... bien pas tout le temps, mais
19 souvent, il y a des plaintes qui se lèvent puis...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[500]** Mais pourquoi vous dites que vous avez pas
22 porté plainte si vous avez porté plainte et que ça
23 a pas fonctionné?

24 R. Non, non, mais c'est parce que... regardez, c'est
25 arrivé tellement souvent, là, puis il y a des

1 entrepreneurs, écoutez bien, là, il y a... il y a
2 des entrepreneurs qui ont agressé des travailleurs
3 aussi, là, hein, à la Romaine puis je les vois pas
4 venir icitte puis je l'ai pas vu se faire inviter
5 icitte, là. On a des agressions, on a des... des
6 surintendants, des propriétaires de compagnie, des
7 présidents de compagnie qui ont agressé de nos
8 travailleurs à la Romaine puis ils ont été sortis
9 par Hydro-Québec puis c'est documenté. Mais ça, on
10 n'en parle pas de ça. Ça va d'un bord autant que de
11 l'autre, Madame la Présidente.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Q. **[501]** Monsieur Gauthier, ces personnes-là ont fait
14 des choses répréhensibles et vous le dites vous-
15 même, là, j'ai pas les détails, ils ont été sortis
16 d'Hydro-Québec.

17 R. Bien ça arrive, c'est tout le temps, c'est
18 pratiquement... c'est pas plus d'un bord que de
19 l'autre. C'est pas plus d'un bord que de l'autre.

20 Q. **[502]** Mais on s'entend... à moins... est-ce que
21 dans votre philosophie, si quelqu'un fait quelque
22 chose, ça vous autorise à le faire aussi?

23 R. Bien non, c'est pas... c'est pas ça, là. Ça dépend
24 toujours de la situation, ça dépend dans quelle
25 situation que t'es.

1 Q. **[503]** Mais si je reviens à... si on reste à cet
2 événement-là, ça se passe à Rivière-au-Tonnerre
3 l'événement dans lequel vous avez eu cette prise de
4 bec là avec le surintendant de six pieds quatre?

5 R. Oui, à Rivière-au-Tonnerre, oui.

6 Q. **[504]** O.K. Puis c'est quoi les comportements
7 exactement que vous reprochiez au surintendant en
8 question? D'avoir parlé fort? De vous avoir crié
9 après?

10 R. Non, non, on parlait moé puis le chargé de projets,
11 Guillaume, un bon petit bonhomme, puis là, lui est
12 arrivé dans la porte puis il vargeait les portes de
13 la roulotte, ça fait que là, à un moment donné, il
14 est venu dans le bureau : « T'es-tu correct,
15 Guillaume? » Ça fait que j'ai demandé : « Il y a-tu
16 quelque chose qui va pas? » Là, il est parti après
17 moé, là. Il a parti en peur. Il pensait que la
18 chicane était pognée entre moé puis Guillaume.

19 Q. **[505]** Non, ça je comprends, il est intervenu en
20 pensant que vous faisiez du trouble...

21 R. Oui, c'est ça.

22 Q. **[506]** ... à ce Guillaume-là. Mais quand il arrive,
23 qu'il vous crie après, il dit des gros mots?

24 R. Il m'a rentré de... Bien, tu sais, à un moment
25 donné, là, justement la réputation qu'on m'a

1 donnée, là, il y en a qui se disent : « Bien,
2 regarde, c'est moé qui va aller le " settler "
3 Rambo, là. » Tu sais, ça m'arrive assez
4 fréquemment. Quand t'es sur la sellette comme ça,
5 bien...

6 Q. **[507]** On peut-tu dire que, le surintendant en
7 question, il a la même carrure que Marc Bérubé?

8 R. Oui, oui, à peu près.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[508]** Et on peut-tu dire que la réputation qu'on
11 vous a donnée c'est vous qui vous l'êtes donnée
12 vous-même?

13 R. Oh! je m'excuse, là, Madame la Présidente. Puis le
14 but... Je suis pas le premier...

15 Q. **[509]** Par vos agissements?

16 R. Bien là... Bien, c'est sûr que quand, là, la TV te
17 met la TV devant la population, là, au ralenti, tu
18 mâches ta gomme, tes lunettes fumées puis ta belle
19 grosse chaîne puis qu'ils disent que t'as fait ci
20 puis t'as fait ça. Là ça va pas bien pour mon
21 karma, là. C'est sûr. Mais s'ils m'avaient pris
22 normal, comme tout le monde, là, peut-être que ça
23 serait pas comme ça. Puis là tout le monde... tout
24 le monde... moé, je rencontre du monde depuis
25 quatre ans, là, tout le monde pensait que je

1 mesurais sept pieds, je pesais trois cents (300)
2 livres. Ils font tous le saut quand ils me voient :
3 « Tabarouette! je te pensais pas si petit que
4 ça. Je pensais que t'étais un monstre. » Bien oui.
5 Mais, imaginez-vous si la TV a réussi à mettre ça
6 dans la mentalité du peuple, le reste a suivi. Ça
7 c'est définitif. J'ai pas couru après ça, moé là.
8 J'ai essayé... j'essaie encore d'améliorer les
9 choses, mais avec la réputation qu'ils m'ont... tu
10 sais, le ralenti, la gomme, toute la patente, « il
11 mesure sept pieds ». J'ai pas la face à ça, hein,
12 j'ai pas la face à mettre sur un porte-clés, là.
13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[510]** Donc, si on revient à l'incident de Rivière-
15 au-Tonnerre. Le surintendant en question, qui a la
16 carrure de monsieur Bérubé environ, arrive, pense
17 qu'il y a une problématique avec le monsieur
18 Guillaume et là se met à vous invectiver, vous
19 crier après, vous dire vos quatre vérités. Qu'est-
20 ce qu'il fait d'autre que vous lui reprochez à ce
21 moment-là?

22 R. Bien...

23 Q. **[511]** C'est pas mal ça?

24 R. ... il m'a (inaudible), là, tu sais, il dit... m'a
25 traité : « Mon gros " crisse " », excusez, là.

1 Q. **[512]** Non, ça va. Bref, il vous insulte et...

2 R. C'est ça qu'il m'a dit, là, tu sais, il dit : « Mon
3 gros... je vais te... Tu vas voir, moé, j'ai pas
4 peur de toé », une affaire de même. Je suis parti,
5 je suis allé voir... je connais le gars de la... le
6 chef de la sûreté d'Hydro, je suis allé jaser avec,
7 j'ai dit : « Là... » Parce que moé, il m'arrive un
8 événement comme ça puis ça me rentre de tous bords,
9 tous côtés, que, moé, je le fais, j'ai dit,
10 regarde, je vais aller voir... Puis, bien souvent
11 c'est arrivé... Comme Fernand Gilbert, c'est la
12 même affaire, là. On a un de nos gars qui a été
13 agressé puis la... la... il y a eu une plainte de
14 déposée à la Sûreté du Québec, ils ont pas... ils
15 ont pas retenu le... ça a pas été plus loin que ça.

16 Q. **[513]** Il y a pas eu d'accusation.

17 R. Non.

18 Q. **[514]** Il y a une plainte mais il y a pas
19 d'accusation.

20 R. Il y a eu deux, trois occasions comme ça, là.

21 Q. **[515]** Mais vous, si on revient... Donc, je
22 comprends que le surintendant, là, il y a une
23 engueulade, si on veut, ça se crie les quatre
24 vérités, ça parle fort et tout. Et après ça vous
25 allez voir la sécurité industrielle et, corrigez-

1 moi si je me trompe, mais vous allez faire une
2 plainte de menaces et d'intimidation auprès de la
3 sûreté industrielle?

4 R. Oui.

5 Q. **[516]** Donc, est-ce qu'on peut conclure que, si je
6 suis dans une salle avec quelqu'un d'imposant puis
7 qu'il me dit mes quatre vérités, qu'il me crie
8 après, qu'il me traite... qu'il me donne toutes les
9 bêtises, est-ce qu'on peut conclure que c'est de
10 l'intimidation puis des menaces? Parce que, vous...

11 R. Bien, moé...

12 Q. **[517]** ... vous avez eu cette situation-là, vous
13 êtes allé vous plaindre pour intimidation et
14 menaces?

15 R. Honnêtement, je l'ai pas vu de même. Honnêtement,
16 je m'en serais foutu. Sauf que j'ai dit, regarde,
17 c'est bon pour pitou c'est bon pour minou, hein. Je
18 vais aller voir ce que je peux faire avec ça. C'est
19 tout.

20 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

21 Q. **[518]** La question c'était plutôt ce que vous avez
22 vécu c'était de l'intimidation et des menaces,
23 c'est ça que vous avez dit à Hydro-Québec?

24 R. Bien, parce que ça s'appelle de même.

25 Q. **[519]** Ah! O.K.

1 R. O.K.? Parce que, moé...

2 Q. **[520]** Ça va dans les deux sens ici.

3 R. Parce que, moé, je...

4 Q. **[521]** Ça va dans les deux sens, ce que vivent
5 certains entrepreneurs lors de la visite d'un
6 comité de chômeur, ça ressemble un peu à ça aussi?

7 R. Admettons, reculons, Monsieur le Commissaire, de...
8 reculons de six ans, j'aurais rien fait avec ça.
9 Oubliez ça. Parce que... lui a interprété une
10 affaire... Puis, je sais que le gars, c'est pas un
11 mauvais gars, là. Je le savais que c'était pas un
12 mauvais gars.

13 Q. **[522]** Pour entrepreneur qui a fait la visite d'un
14 comité de chômeurs, ça ressemble pas à des menaces
15 et de...

16 R. Ah! définitif.

17 Q. **[523]** ... l'intimidation?

18 R. Définitivement, vous avez raison.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Juste pour compléter cette partie-là, je déposerais
21 l'onglet 46, qui se trouve, dans le fond, à être le
22 document qui confirme que monsieur Gauthier a
23 effectivement fait une plainte de menaces et
24 d'intimidation auprès d'Hydro-Québec. Donc, on va
25 la coter, Madame la Greffière sous la cote...

1 LA GREFFIÈRE :

2 1456.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 124P-1456.

5

6 124P-1456 : Déclaration de Bernard Gauthier à la
7 Sécurité Industrielle d'Hydro-Québec
8 du 27 février 2013

9

10 Q. **[524]** On va écouter également, pendant qu'on
11 parle... qu'on essaie de déterminer ce qu'est de
12 l'intimidation ou non, l'onglet 52. C'est un
13 extrait audio, Monsieur Gauthier, que vous avez
14 déjà entendu et même commenté dans les médias.
15 D'ailleurs, c'est sorti dans les médias mais,
16 évidemment, le contexte étant autre, j'aimerais que
17 vous nous expliquiez un peu le contexte et si on
18 peut considérer ça comme étant des menaces et de
19 l'intimidation.

20 Donc, l'onglet 52 qu'on va coter sous?

21 LA GREFFIÈRE :

22 1457.1 et 1457.2.

23

24 124P-1457.1 : Enregistrement d'une conversation
25 téléphonique entre Bernard

1 Gauthier et Sylvain Boissonneault
2
3 124P-1457.2 : Transcription de l'enregistrement
4 d'une conversation téléphonique
5 entre Bernard Gauthier et Sylvain
6 Boissonneault
7

8 R. Ah! le... dans les dents, là?

9 Q. **[525]** Oui.

10 R. C'est de l'intimidation. Pas obligé de la passer,
11 c'est de l'intimidation. Mais j'aurais aimé ça
12 qu'ils passent toute l'enregistrement au complet.

13 Q. **[526]** Bien, vous êtes là, justement, vous avez
14 l'occasion...

15 R. O.K.

16 Q. **[527]** ... vous venez ici répondre à nos questions,
17 mais vous aurez également l'occasion de vous
18 expliquer. Donc, on peut peut-être juste se
19 remettre dans le contexte, c'est pas très long,
20 juste faire jouer, là, puis vous nous expliquerez
21 qu'est-ce que lui après ou avant, parce que c'est
22 évidemment l'extrait, seulement l'extrait qu'on a
23 pu trouver. Donc, Madame Blanchette, je vous en
24 prie.
25

1 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

2

3 R. Une petite musique.

4 Q. **[528]** Oui, c'est ça c'est la source, ça trahit un
5 peu... pas notre source, mais la provenance du
6 document, peu importe. Donc, ça on convient que ça
7 c'est de l'intimidation, menace?

8 R. Oui.

9 Q. **[529]** Je pense qu'il y a pas d'ambiguïté?

10 R. Oui.

11 Q. **[530]** Qu'est-ce que vous voulez rajouter, parce que
12 vous dites qu'il y a un contexte à ça?

13 R. Moé je trouve ça bizarre, tu sais, on n'est pas, on
14 est en deux mille, quoi, deux mille...

15 Q. **[531]** Quatorze (2014), vingt-six (26) février?

16 R. Vingt-six (26) février, deux mille, quoi?

17 Q. **[532]** Quatorze (2014)?

18 R. Bien non, moé je parle de...

19 Q. **[533]** O.K.

20 R. Je le sais quelle journée qu'on est.

21 Q. **[534]** Ça, ça fait quelques années, là, je crois que
22 c'est dans le contexte, à moins que je me trompe de
23 la Romaine?

24 R. Là, j'ai dit : « Pour moé je suis fou, moé là. »

25 Q. **[535]** Non, non, c'est pour ça que j'étais là. La

1 date je peux comprendre, l'année ça j'étais un peu
2 plus sceptique effectivement, mais bon.

3 R. J'ai mal posé ma question, j'aurais dû dire quelle
4 année, oui.

5 Q. **[536]** Donc, c'est... je crois que c'est au début,
6 ma consœur est en train de vérifier, mais je crois
7 que c'était dans les débuts de la Romaine?

8 R. O.K.

9 Q. **[537]** Je suis certain à cent pour cent (100 %),
10 mais ça serait au tournant des années deux mille
11 dix (2010)?

12 R. C'est parce que je trouve pas... je trouve ça
13 bizarre, tu sais, pourquoi m'enregistrer.
14 Comment... si tu appelles quelqu'un, c'est quoi,
15 là, j'appelle quelqu'un moé là, je pense pas qu'il
16 va m'enregistrer. Et ça ressemble plus à un arnaque
17 que quelque chose, un « frame up » qu'on appelle,
18 là.

19 Moé en tout cas la circonstance c'est que
20 mon opérateur de pelle m'appelle, c'est un beau jeu
21 de mots, il dit : « Aie, Bernard, lui il dit que tu
22 vas te faire tirer. » « Je vais me faire tirer. »
23 On s'entend que ça marche pas puis j'ai pas de
24 détail, rien, pourquoi qu'il dit ça, je vais me
25 faire tirer. Moé le gars je le connais pratiquement

1 pas. Pourquoi que je vais me faire tirer.

2 Quand je l'ai appelé, j'ai argumenté un peu
3 avec, mais ils ont passé le bout qui était
4 attrayant pour les médias, mais j'ai discuté avec
5 avant, là, c'est quoi ta barb pipe de problème.
6 Puis ainsi de suite, là.

7 Q. **[538]** Non, je comprends qu'il y a un contexte,
8 j'imagine, on s'entend que vous l'appellez pas pour
9 lui dire : « Aie...

10 R. Bien oui, c'est sûr si...

11 Q. **[539]** C'est pas un message vocal que vous lui
12 laissez, il y a une conversation, à un moment donné
13 ça culmine j'imagine, puis là vous dites : « Ça
14 suffit, puis...

15 R. Oui, c'est ça.

16 Q. **[540]** Il y a cet...

17 R. Mais je trouve ça bizarre pareil, tu sais, qu'un
18 « no name », un gars qui savait pas, dans le temps
19 on n'était pas sous les projecteurs comme ça, là,
20 puis qui enregistre ça de même, écoute, il a peut-
21 être fait express de dire à l'autre ça pour que moi
22 j'appelle puis que je lui en paie une rince, là,
23 qu'on appelle.

24 Q. **[541]** On va voir différents exemples qui ont été
25 allégués?

1 (12:10:10)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[542]** Pourquoi est-ce qu'il aurait fait ça?

4 R. Je le sais pas. C'est... c'est à peu près dans les
5 mêmes temps que l'émission Enquête a débarqué au
6 Havre-Saint-Pierre. Je veux pas insinuer rien, là,
7 mais... c'est à peu près dans ce temps-là.

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Q. **[543]** Ça serait effectivement autour de deux mille
10 neuf (2009), non je parle l'enregistrement, là, au
11 début deux mille neuf (2009) selon l'information
12 qu'on me communique à l'instant.

13 R. C'est dans le temps que l'émission Enquête a
14 débarqué.

15 Q. **[544]** Celle-ci serait en mars deux mille neuf
16 (2009), toujours l'information qu'on me communique.
17 Donc, on verra certains exemples cet après-midi
18 concrets surtout pour répondre notamment à
19 messieurs Pedneault, Savard et Laprise qui sont
20 venus témoigner. Et donc, je dois comprendre que
21 c'est des exemples, dans le fond, que lorsque que
22 soit quelqu'un ne respecte pas la juridiction de
23 métier ou se promène...

24 R. Bien, là, il y avait pas de juridiction de métier,
25 là, il y avait, moé je vais me faire tirer, là. Je

1 pense que le sang m'a monté à la tête un peu.

2 Q. **[545]** Mais ce genre de... si on revient à
3 l'incident à Rivière-au-Tonnerre avec le
4 surintendant, ou ce genre de conversation...

5 R. Je veux pas, non, je ferais pas le lien avec ça.

6 Q. **[546]** Je veux juste terminer ma question. C'est le
7 genre de comportement que quand vous êtes pas
8 content, vous pouvez avoir ou avoir...

9 R. Non, non, pas à ce point-là.

10 Q. **[547]** Non?

11 R. Non.

12 Q. **[548]** Ça vous, en tout cas vous avez pété... vous
13 sous-entendez...

14 R. Bien, là...

15 Q. **[549]** ... que vous avez dépassé la limite, là?

16 R. Oui, oui, oui, là, c'est... j'étais... j'étais
17 fâché, j'étais... j'étais enragé.

18 Q. **[550]** La direction de la FTQ Construction et entre
19 autres Bernard Girard qui est directeur de votre
20 local, est-ce qu'elle est au courant de votre
21 philosophie quant à ces deux aspects-là, c'est-à-
22 dire d'insister sur le respect des juridictions de
23 métiers et que les gens qui viennent de l'extérieur
24 sans vous avertir et sans être... sans s'annoncer,
25 sans vous contacter pour régler les questions de la

1 main-d'oeuvre, est-ce qu'ils savent ça, est-ce que
2 monsieur Girard sait comment vous agissez, quant à
3 ces deux aspects-là?

4 R. Oui, bien oui, bien c'est sûr lui il m'avait
5 rencontré une couple de fois concernant mon
6 agressivité, dans mes débuts, on avait fait, quand
7 j'avais été engagé, il m'avait fait un
8 d'évaluation, là, puis il me demandait de...

9 Q. **[551]** De vous calmer un peu?

10 R. Oui bien c'est ça un peu, là. Parce que ça fait
11 peur, ça faisait peur, c'est bien normal. Je
12 comprends aussi, là. Ça fait que, non...

13 Q. **[552]** Mais monsieur Girard, c'est quand même
14 quelqu'un que vous êtes proche avec, je pense?

15 R. Ah! oui.

16 Q. **[553]** Vous avez beaucoup de respect pour lui je
17 pense?

18 R. Oui, oui, oui.

19 Q. **[554]** Donc vous lui avez expliqué au fil des
20 années, parce que ça a toujours été votre directeur
21 depuis que vous êtes représentant?

22 R. Oui, oui, oui.

23 Q. **[555]** Donc on est à onze (11) ans maintenant si
24 c'est début deux mille trois (2003). On est début
25 deux mille quatorze (2014). Donc vous lui avez

1 expliqué votre philosophie, vos façons de faire,
2 j'imagine, là. Ce que vous nous racontez depuis
3 hier, monsieur Girard, s'il écoute, il est pas
4 surpris, là. Il savait tout ça?

5 R. Non, non, non. Oui, oui.

6 Q. **[556]** O.K. Puis savez-vous si le reste de la
7 direction de la FTQ Construction est également au
8 courant de tout ça?

9 R. Je le sais pas.

10 Q. **[557]** Ça vous le savez pas?

11 R. Il y a pas, on n'a pas vraiment de contacts les
12 sections locales avec la direction de la FTQ
13 Construction.

14 Q. **[558]** Avec la cen... la FTQ central?

15 R. Moi plutôt, j'en ai pas, là.

16 Q. **[559]** Vous, dans le fond, en haut de vous, il y a
17 monsieur Girard puis après ça c'est tout?

18 R. Bien... Eux autres, ils vont probablement,
19 j'imagine que c'est comme ça. Quand ça vise le
20 politique ces affaires-là, quand c'est plus haut un
21 peu, là, ou quand ça sort de la région Côte-Nord,
22 c'est probablement eux autres qui, qu'on s'en
23 réfère à eux autres probablement mais je...

24 Q. **[560]** Mais quant à vous, votre quotidien, c'est
25 Bernard Girard, ça s'arrête là?

1 R. Oui.

2 Q. **[561]** Et lui, il est au courant. On a vu
3 différentes infractions, on a vu monsieur Bézeau,
4 une amende de sept mille quelque dollars (7 000 \$).
5 Je comprends que c'est pas vous. On a vu, en ce qui
6 vous concerne, une amende de huit mille dollars
7 (8 000 \$), deux amendes plus minimes, là, de cent
8 (100 \$) ou de deux cents dollars (200 \$)...

9 R. Oui, ou cent quatre-vingt...(180 \$), deux f...

10 Q. **[562]** Qui paie pour ces amendes-là?

11 R. C'est le Local...

12 Q. **[563]** Toujours?

13 R. ... des travailleurs.

14 Q. **[564]** Je veux dire, le 791...

15 R. Oui.

16 Q. **[565]** ... général et non Côte-Nord?

17 R. Général oui.

18 Q. **[566]** Central si vous... bien le central, le Local.

19 R. Provincial.

20 Q. **[567]** On va l'appeler le Local. Oui, le Local
21 provincial. Merci. Donc ce sont eux qui paient pour
22 les amendes.

23 R. Oui.

24 Q. **[568]** La dernière amende que vous avez eue à payer,
25 c'est récemment je crois?

1 R. Bien, je le sais pas, là.

2 Q. **[569]** Vous, vous ne voyez même pas la facture?

3 R. Non.

4 Q. **[570]** Je comprends que...

5 R. Bien oui, bien je reçois ça. On reçoit ça, je
6 reçois ça au bureau à Sept-Îles puis je le
7 transfère à Montréal.

8 Q. **[571]** Pour le paiement ça?

9 R. Bien l'amende, c'est moi qui la reçoit.

10 Q. **[572]** O.K. O.K. Vous envoyez la...

11 R. Ensuite je la transfère à...

12 Q. **[573]** Vous transférez la facture à monsieur Girard
13 à Montréal puis lui s'occupe d'acquitter les frais?

14 R. C'est ça.

15 Q. **[574]** Les frais d'avocats, j'imagine aussi c'est le
16 Local qui s'occupe de ça?

17 R. C'est ça.

18 Q. **[575]** Monsieur Bézeau, en avez-vous déjà discuté
19 avec lui quand il a eu son amende de sept mille
20 dollars (7 000 \$), étant un ami de vous, vous avez
21 sûrement dit, qui va payer ça?

22 R. Non.

23 Q. **[576]** Vous avez jamais eu de discussion à savoir
24 qui allait payer l'amende de sept mille dollars
25 (7 000 \$) de monsieur Bézeau?

1 R. Non. Ça me concernait pas, là.

2 Q. **[577]** Mais il vous a pas, est-ce qu'il vous a dit,
3 ça va me coûter sept mille dollars (7 000 \$). Faut
4 que je fasse attention financièrement?

5 R. Monsieur Bézeau?

6 Q. **[578]** Parce qu'on s'entend, vous faites des
7 salaires, je veux pas rentrer dans les détails,
8 mais disons que c'est autour de cent mille dollars
9 (100 000 \$), là...

10 R. Oui.

11 Q. **[579]** ... ou un peu moins, un peu plus, donc sept
12 mille dollars (7 000 \$) après impôt, là, parce
13 qu'il faut payer de l'impôt avant tout, c'est une
14 somme quand même considérable lorsqu'on a après
15 impôt...

16 R. Oui, oui.

17 Q. **[580]** ... cinquante, cinquante-cinq mille dollars
18 (50 000 \$-55 000 \$)?

19 R. Mais je comprends pas, là, pourquoi Bézeau? Moé
20 je... C'est son amende à lui.

21 12:14:59

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[581]** Mais si je comprends bien, c'est inclus, et
24 c'est implicite plutôt que quand il y a quelqu'un
25 qui est... d'un chef comme ça, ou d'un

1 représentant, qui a une amende, c'est le Local qui
2 paie?

3 R. Bien ça doit être la même affaire...

4 Q. **[582]** Donc vous avez pas besoin d'en discuter avec
5 lui, c'est ce que vous voulez dire?

6 R. Madame, pourquoi Bézeau? Je comprends pas, là.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Q. **[583]** Non, elle veut pas... La question... Ce qu'on
9 essaie de savoir c'est...

10 R. Qu'est-ce qu'il vient faire là-dedans lui? Je
11 comprends pas, là.

12 Q. **[584]** Bien c'est votre ami?

13 R. Oui, oui. Bien là, c'est mon ami...

14 Q. **[585]** Bon peut-être vous savez pas, peut-être vous
15 le savez, c'est tout. Mais vous faites un travail
16 connexe, on s'entend. Vous avez la même
17 philosophie, on s'entend aussi. Vous avez travaillé
18 pendant...

19 R. Je le sais pas si on a la même...

20 Q. **[586]** Au niveau de la...

21 R. ... philosophie. Moé...

22 Q. **[587]** O.K. Est-ce que vous avez la même philosophie
23 au niveau de l'employabilité de la région à savoir
24 ce qu'il faut...

25 R. Oui, oui, oui.

1 Q. **[588]** Ça on s'entend là-dessus. Donc vous avez,
2 vous partagez, vous vous voyez en dehors du travail
3 des fois? Vous allez prendre une bière, allez
4 souper ensemble?

5 R. Non, il boit pas Michel, ça fait que.

6 Q. **[589]** Non, vous allez...

7 R. Il sort pas.

8 Q. **[590]** Ça fait que vous le voyez juste au travail?

9 R. Oui.

10 Q. **[591]** Mais vous discutez de travail?

11 R. Bien oui, quand on a des mark-ups, des rencontres,
12 des fois... Quand on a un mark-up, tous les agents
13 d'affaire montent à la même place ça fait que des
14 fois on fait du co-voiturage, on monte avec un
15 véhicule au lieu de deux, trois, là.

16 Q. **[592]** Donc puis quand vous êtes ensemble puis vous
17 montez en véhicule, vous discutez j'imagine de
18 relations de travail, de...

19 R. Bien non. On peut parler de n'importe quoi, de la
20 chasse, le ski-doo, la pêche... Mais vous voulez
21 savoir quoi, là? Moé il m'a pas parlé de son
22 amende.

23 Q. **[593]** Jamais?

24 R. Bien...

25 Q. **[594]** Il a jamais parlé qu'il avait eu une amende

1 de sept mille dollars (7 000 \$)?

2 R. Il avait pas besoin de m'en parler, c'est tellement
3 publicisé. Il avait pas besoin de m'en parler.

4 Q. **[595]** Puis vous avez jamais demandé, donc pour
5 vous, pour reprendre la présomption de madame...

6 R. Non, je lui ai jamais demandé...

7 Q. **[596]** Qui payait?

8 R. ... qui payait. Non, non, non.

9 Q. **[597]** Mais est-ce qu'on peut présumer que c'est le
10 Local qui paie...

11 R. Oui.

12 Q. **[598]** ... comme pour le 791?

13 R. Oui, oui. D'après moé, c'est ça, là.

14 Q. **[599]** Puis est-ce que la FTQ centrale vous a déjà
15 averti de cesser d'agir de la façon dont vous le
16 faites à l'égard des juridictions de métiers ou à
17 l'égard du mouvement de la main-d'oeuvre?

18 R. Non.

19 Q. **[600]** La mobilité de la main-d'oeuvre?

20 R. Non.

21 Q. **[601]** Jamais?

22 R. Ça les dérangeait mais ils m'en ont pas parlé.

23 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24 Q. **[602]** À dire vrai là-dessus, si on résume un peu ce
25 que moi j'appelle la méthode Gauthier ou Rambo, si

1 vous permettez, là, dans le fond moi je vois une
2 première chose d'abord, l'organisation des comités
3 de chômeurs pour aller intimider les entrepreneurs.
4 Ça je comprends qu'il... et vos supérieurs le
5 savent. Vous échangez souvent avec eux. Deuxième
6 approche, les arrêts de travail illégaux pour
7 obtenir ce que vous voulez rapidement, ça c'est une
8 chose.

9 R. Si je peux me permettre, Monsieur le Commissaire,
10 les comités de chômeurs ils savent pas ça.

11 Q. **[603]** Ils savent pas ça?

12 R. Non. Normalement...

13 Q. **[604]** Ils sont jamais venus dans votre région puis
14 ils savent pas ça?

15 R. ... en général, normalement, je vous l'ai expliqué
16 hier, je vais le réexpliquer, là, les travailleurs
17 nous appellent parce qu'on peut pas être partout en
18 même temps. Là des travailleurs nous appellent puis
19 ils disent : « Bon O.K. Tel entrepreneur est arrivé
20 chez nous. » On est allé faire une première
21 rencontre, on est allé voir, les travailleurs sont
22 allés voir. Là, il veut rien savoir. Bon là, il
23 m'appelle. S'il voudrait savoir de quoi puis il
24 engagerait le monde de là, parce que ça arrive des
25 fois, s'il m'appelle pas, il a engagé suffisamment

1 de monde, comme je pense que ça vient d'arriver
2 dernièrement, Chicoutimi Excavation est là, il a
3 amené du monde à lui mais il a pris beaucoup de
4 monde de la Haute-Côte-Nord, ça fait que personne a
5 intervenu. Il y avait je pense... il y avait peut-
6 être bien soixante (60), soixante-dix pour cent
7 (70 %) de la main-d'oeuvre du coin puis ses travaux
8 se déroulent, c'est des travaux quand même de deux
9 ans et demi, je pense, une affaire de même. C'est
10 un contournement de village. Ça, pas eu besoin.
11 Mais de la façon que ça se déroule, nous autres,
12 quand moé je le sais, ils sont déjà tous prêts eux
13 autres, là, là. On va l'expliquer de toute façon,
14 on va le détailler avec monsieur JA Savard, là.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Q. **[605]** Bien allons-y.

17 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

18 Q. **[606]** Non mais... vous permettez... mon point,
19 essentiellement c'est de dire que quand vous êtes
20 pas content de... d'un entrepreneur, vous organisez
21 un comité de chômeurs pour aller intimider
22 l'entrepreneur, pour essayer de le convaincre de...
23 ou le sensibiliser à vos arguments, ça c'est une
24 approche.

25 Je comprends, vous me dites, là, que

1 monsieur Girard a appris ça à la télévision, là,
2 que vous avez fait ça hier, là, c'était la première
3 fois dans sa vie qu'il entendait parler de ça, là,
4 lui?

5 R. Non, non, il peut pas entendre ça... c'est pas si
6 rapide que ça puis c'est... de toute façon, des...
7 des mouvements comme ça de chômeurs, il y a pas de
8 médias là, ils voient pas ça la TV.

9 Q. **[607]** Non, mais le fait que... le fait que vous
10 organisiez un petit peu ces comités de chômeurs là,
11 monsieur Girard l'a appris à la télévision hier,
12 lui, il savait pas ça que vous faisiez ça vous là?

13 R. Non, non, mais...

14 Q. **[608]** Il savait ça ou il savait pas ça?

15 R. Bien non mais c'est parce que le « move » va se
16 faire, le déploiement va se faire avec le comité de
17 chômeur puis... mais en général, ça se rend pas là.

18 Q. **[609]** Non, non, je vous demande... je comprends
19 très bien que vous demandez pas de permission à la
20 centrale...

21 R. Oui, oui, il le sait, il le sait par après.

22 Q. **[610]** Votre rôle dans l'organisation de ça, est-ce
23 qu'il le savait que vous aviez un rôle dans ça? Je
24 comprends qu'on demande pas la permission à la
25 centrale avant d'en organiser un mais compte tenu

1 que vous voyez souvent monsieur Girard...

2 R. Moé je lui fais par rapport de ça.

3 Q. **[611]** Donc il l'a appris à la télé hier, lui, là?

4 C'est nouveau pour lui, là?

5 R. Non, non bien il le sait mais mettons, si ça

6 s'ébruite, il va le savoir.

7 Q. **[612]** O.K.

8 R. Il est pas obligé d'attendre après la TV, là.

9 Q. **[613]** Non, non mais votre rôle...

10 R. Moi j'appelle pas pour dire... il sait comment ça
11 fonctionne.

12 Q. **[614]** Oui.

13 R. Mais lui il le sait pas, là, si c'est moé qui l'a
14 organisé ou pas, là, parce que bien souvent, comme
15 je vous dis, les chômeurs ont déjà pratiquement
16 fait la job, moé j'arrive puis j'essaye de... je
17 structure ça pour pas que ça dégénère, là.

18 Q. **[615]** Oui, mais vous l'avez... hier, vous avez dit
19 que vous l'organisiez, là, c'est ce que vous avez
20 dit hier?

21 R. Oui. Bien un coup que... un coup que tout le
22 travail que je vous ai expliqué est fait, quand
23 c'est le temps, on va bien détailler avec monsieur,
24 c'est le plus bel exemple, là, voyons, Rock Savard,
25 là, ça, ça va être bien détaillé, là.

1 Q. **[616]** Oui.

2 R. Ça explique, ça va expliquer le modus operandi,
3 c'est ça? Bon ça va... c'est pas mal tout le temps
4 comme ça que ça se déroule.

5 Q. **[617]** O.K. Mais donc est-ce qu'on peut s'entendre
6 que monsieur Girard, quand même, savait ça peut-
7 être que vous étiez... vous aviez certaines tâches
8 associées à ces comités de chômeurs, ça est-ce que
9 c'est possible ou il l'a pris à la télé hier?

10 R. Non, non, il devait... oui, oui.

11 Q. **[618]** Il devait savoir? Donc il savait. Bon
12 (inaudible) encore de votre méthode, des arrêts de
13 travaux illégaux, ça est-ce qu'il sait ça aussi de
14 temps et temps que vous organisez ça quand vous
15 êtes pas content d'une situation?

16 R. Des arrêts de travaux?

17 Q. **[619]** Bien quand vous avez arrêté une journée...

18 R. Comme pour l'avion?

19 Q. **[620]** ... pour avoir le contrat par exemple, pour
20 l'avion, par exemple?

21 R. O.K. Oui, oui.

22 Q. **[621]** Est-ce qu'il sait ça que dans le fond vous
23 prenez ce moyen-là pour gagner votre point?

24 R. Bien là je comprends pas ce que vous voulez dire,
25 là.

1 Q. **[622]** Est-ce que monsieur Girard sait que vous
2 organisez des arrêts de travaux parfois pour gagner
3 votre point? Comme par exemple, quand vous avez
4 arrêté...

5 R. Non. Non, non.

6 Q. **[623]** ... un chantier hier pour le contrat, il sait
7 pas ça, lui?

8 R. Non.

9 Q. **[624]** Il sait pas ça que quand il... les ouvriers
10 de construction qui arrêtent une journée
11 illégalement sur la Côte-Nord qui touche à la FTQ,
12 il sait pas...

13 R. Bien c'est parce que nous autres...

14 Q. **[625]** ... il sait pas que...

15 R. C'est parce que nous autres, de la façon qu'on...
16 que c'est fait, surtout dans le cas de l'avion, il
17 y avait tellement toutes sortes... c'est moé qui
18 était le porte-parole, ça il le savait, là, mais...

19 Q. **[626]** Puis le contrat pour savoir si les travaux
20 étaient assujettis ou non assujettis à la Loi R-20,
21 ça il savait pas ça que vous étiez derrière l'arrêt
22 de travail, là, vous?

23 R. Ah la... ce que j'ai conté hier...

24 Q. **[627]** Oui, c'est ça.

25 R. ... la carrière Marconi, là?

1 Q. [628] Il devait le savoir?

2 R. Non, il le savait pas.

3 Q. [629] Il savait pas ça?

4 R. Non.

5 Q. [630] Mais il sait quand même que ça touche les
6 travailleurs de la FTQ?

7 R. Oui.

8 Q. [631] Bon O.K. Et est-ce qu'il sait que dans le
9 fond vous avez une approche parfois assez
10 agressive...

11 R. Oui. Oui il le sait.

12 Q. [632] ... dans vos conversations? Ça il sait ça?

13 R. Oui puis c'est ça puis comme je vous dis, on avait
14 eu plusieurs rencontres puis... mais là, c'est
15 comme... c'est comme compliqué un peu, là, tu sais,
16 moé... lui c'est mon boss sur papier mais mon vrai
17 boss c'est le travailleur, c'est lui qui me paye
18 mon salaire chez nous. Ça fait que c'est compliqué
19 un peu, là.

20 Q. [633] Vous êtes un employé d'un syndicat où dans le
21 fond le patron sait que vous organisez des comités
22 de chômeurs, que vous avez un rôle dans ça, que
23 vous avez des problèmes de tempérament assez
24 sérieux avec les entrepreneurs, que j'ajouterais
25 que vous avez... vous respectez pas la convention

1 collective au niveau, par exemple, des tâches
2 occasionnelles, il y aurait peut-être juste
3 l'histoire d'arrêt de travaux illégaux qu'il sait
4 pas mais ça serait quand même surprenant qu'il
5 sache pas qu'il y a eu un arrêt de travail, ça, ça
6 serait surprenant.

7 R. Oui.

8 Q. **[634]** Donc, quand on prend cette méthode, si on
9 peut... la méthode Gauthier, là, votre supérieur,
10 quand on le regarde dans une autre entreprise,
11 c'est un signe que c'est un employé avec lequel on
12 a des difficultés, qu'on devrait normalement peut-
13 être sanctionner. Alors, on vous a déjà... est-ce
14 qu'on vous a déjà sanctionné de façon quelconque
15 pour certains de ces... de ces méthodes-là?

16 R. Bien, je pense qu'hier on a regardé le membership
17 comment est-ce qu'il avait augmenté.

18 Q. **[635]** Justement, c'était mon point. Je regardais
19 vos statistiques...

20 R. Je m'en doutais bien.

21 Q. **[636]** ... il y a cinq minutes et, de toute
22 évidence, si on la regarde sur la performance du
23 membership, là, de toute évidence, vous performez
24 incroyablement....

25 R. Donc, ça fait l'affaire de...

1 Q. **[637]** ... la rentrée des cotisations à la FTQ
2 Construction.

3 R. Ça fait l'affaire des travailleurs.

4 Q. **[638]** Mais, à la FTQ aussi parce qu'on peut dire
5 que... Regardez, depuis votre arrivée, je peux vous
6 dire qu'en pourcentage à la FTQ Construction sur la
7 Côte-Nord, c'est le... c'est le champion hors de
8 tout doute, là. Il y a eu une grosse croissance, on
9 peut dire, sous l'angle de l'argent que vous
10 rentrez, vous êtes extrêmement efficace.

11 Est-ce que c'est... est-ce que vous pensez
12 que, dans les faits, ça balance pas un peu les...
13 la méthode... la méthode que vous utilisez, tout
14 cet argent-là que vous rentrez? Et qui explique
15 pourquoi votre employeur, malgré qu'il sait que
16 vous agissez illégalement parfois...

17 R. Non, c'est pas...

18 Q. **[639]** ... ou de façon agressive...

19 R. Non, non.

20 Q. **[640]** ... a jamais pris de sanction contre vous.

21 R. C'est pas compliqué, si je fais pas la job, je
22 resterai pas long.

23 Q. **[641]** La job, c'est entrer des coti... rentrer du
24 membership?

25 R. Non. Bien, vous pouvez le voir comme vous voulez.

1 On travaille, je fais pas rien que débarquer pour
2 faire des moves, là, hein, en passant, là. J'ai
3 d'autres jobs à faire, Monsieur le Commissaire, là.
4 C'est probablement pas juste pour ça. Puis quand je
5 parle à mes assemblées, je dis aux membres, à
6 chaque fois que je finis une assemblée : « Je vous
7 remercie de vous lever à cinq heures et demie
8 (5 h 30) du matin pour gagner vos vies puis la
9 mienne. » Ça, c'est définitif. S'ils sont pas là,
10 je suis pas là, ça, c'est sûr.

11 Q. **[642]** Et je comprends que quand vous utilisez votre
12 méthode, vos employeurs vous ont jamais, de
13 quelconque façon, sanctionné, là, c'est...

14 R. Oui, oui. Oui, oui, oui, oui, oui. Oui, ils ont
15 essayé de... Mais, moé...

16 Q. **[643]** Je parle des sanctions, je parle pas de juste
17 dire « fais attention, fais pas ça, là. »

18 R. Bien, là, des sanctions, non.

19 Q. **[644]** Des sanctions, ça pourrait être...

20 R. Non, pas de sanctions. Non.

21 Q. **[645]** ... je sais pas, ça pourrait être
22 temporairement vous mettre...

23 R. Non.

24 Q. **[646]** ... vous mettre hors emploi temporairement,
25 là.

1 R. Non.

2 Q. [647] Ils ont jamais eu ça, là?

3 R. Non.

4 Q. [648] O.K.

5 (12:24:11)

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. [649] Il reste quelques minutes, peut-être une
8 dernière question avant qu'on prenne la pause. Et
9 cet après-midi, on est rendu justement à monsieur
10 Savard, monsieur Pedneault, la Toulnostouc et la
11 Romaine, donc on ira avec des exemples plus
12 concrets et on pourra expliquer à ce moment-là
13 votre modus operandi. On a... beaucoup de témoins
14 ont parlé d'une rivalité entre la Côte-Nord et le
15 Saguenay-Lac Saint-Jean. Qu'en est-il exactement,
16 Monsieur Gauthier? Y en a-t-il une, en partant?

17 R. J'avais... j'étais tenté de dire c'est une légende
18 urbaine, mais c'est juste... Moé, quand je suis
19 arrivé, c'est sûr qu'il y avait... Parce que ça a
20 commencé avec la Péribonka. À Péribonka, il y avait
21 des travailleurs de la Côte-Nord qui ont essayé de
22 monter, puis ils se sont fait sortir dehors à coup
23 de pied dans le derrière. Puis moé, bien, je
24 disais : « Écoute, moé, je ferais pareil », moé, je
25 trouvais ça correct. Ils sont chez eux, ils veulent

1 travailler chez eux, moé, j'ai pas de problème avec
2 ça. Quand un travailleur venait se plaindre, moé,
3 je chialerais pas parce que, moé, je... je ferais
4 la même maudite affaire. Quand t'as pas d'ouvrage
5 chez vous puis il y a du monde qui arrive de
6 l'extérieur, c'est fatiguant. Bon. Puis à maintes
7 et maintes reprises... Même à la Baie-James, on
8 était pas trop bienvenus, mais à Péribonka, c'est
9 ça qui a un peu... un peu... Parce qu'on venait...
10 à Péribonka, je me rappelle pas des... des années,
11 là...

12 Q. **[650]** Trois, deux mille quatre (2004), deux mille
13 six (2006), je crois.

14 R. Bon. C'est ça, on venait de finir Alouette puis
15 Alouette, il y avait... parce qu'on avait par
16 statistique et par pourcentage, on avait les
17 régions qui sont venues travailler à Alouette, à
18 Sept-Îles. Puis il y avait nous autres en tête,
19 puis en deuxième position, c'était le Saguenay-Lac
20 Saint-Jean, pratiquement quasiment le même nombre
21 que nous autres. Après ça, il y avait l'Estrie,
22 tout ça, mais il en avait... c'était... c'était pas
23 assez pour qu'on puisse en tenir compte. Puis on
24 disait, puis on avait bien précisé avec les gens,
25 on les rencontrait, puis il y avait de misère chez

1 nous. On disait : « Là, quand on va aller... s'il y
2 a de quoi chez vous, bien, on va pouvoir aller
3 travailler chez vous. » Finalement, la Péribonka
4 est arrivée, puis on est allé puis les gars se sont
5 fait ffft... dehors, c'est ça qui a pu peut-être
6 créer un peu de tension.

7 Q. [651] Qui a entretenu la rivalité.

8 R. Mais, là, on s'applique à essayer de faire
9 comprendre aux gars, comme j'ai expliqué hier, on
10 peut pas en vouloir aux travailleurs. Lui, il veut
11 gagner sa vie, il veut travailler, puis c'est le
12 système, comme j'ai expliqué hier, c'est le... la
13 mobilité provinciale, le système d'appel d'offres
14 qui fait que les employeurs de l'extérieur qui
15 soumissionnent plus bas que nous autres peuvent
16 venir travailler icitte. C'est ça le cercle
17 vicieux, là, qui fait que ça crée des tensions,
18 mais on s'en... on s'applique à essayer de faire
19 comprendre aux travailleurs que c'est pas de la
20 faute des travailleurs.

21 Quand je fais des assemblées à la Romaine,
22 tout le monde est invité dans l'assemblée. Tous les
23 791 sont invités dans l'assemblée, ils viennent
24 tous, ils viennent...

25 Q. [652] Peu importe la provenance.

1 R. Oui. Ils viennent pratiquement tous. Puis je veux
2 vraiment qu'ils comprennent. Puis les gars... les
3 gars du Saguenay-Lac Saint-Jean en particulier
4 étaient contents de ça. Ils ont trouvé ça correct.
5 Ils ont dit : « Regarde... » Parce que c'est pas...
6 c'est pas de leur faute, c'est pas tous... c'est
7 pas des mauvais gars, là. C'est juste que, par la
8 force des choses, avec, comme je vous dis, la
9 mobilité provinciale puis le règlement fait que...

10 Q. **[653]** En d'autres termes, c'est pas de la faute...
11 vous dites que c'est pas de la... si je comprends
12 votre dernière réponse, c'est pas de la faute aux
13 entrepreneurs si les... aux travailleurs si les
14 entrepreneurs...

15 R. C'est ça. On peut pas...

16 Q. **[654]** ... viennent sur la Côte-Nord sans...

17 R. Bien, c'est ça, t'sais.

18 Q. **[655]** Juste me laisser terminer, Monsieur Gauthier.

19 R. O.K.

20 Q. **[656]** Donc, en d'autres termes, c'est pas la faute
21 aux travailleurs si les entrepreneurs du Saguenay-
22 Lac Saint-Jean débarquent sur la Côte-Nord sans
23 frapper avant d'entrer, par exemple.

24 R. Oui, exactement.

25 Q. **[657]** Je pense qu'on va suspendre.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Alors, bon appétit.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Merci.

5 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

6

7 REPRISE DE L'AUDIENCE

8 LA GREFFIÈRE :

9 Monsieur Bernard Gauthier, vous êtes sous le même
10 serment.

11 (14:07:26)

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Merci, Madame la Greffière.

14 Q. **[658]** Donc, Monsieur Gauthier, comme je l'avais
15 annoncé, là, avant de suspendre pour la période du
16 midi, on va aborder maintenant, pour les deux
17 prochains sujets, ça va être donc l'aventure que
18 monsieur Rock Savard est venu raconter ainsi que
19 celle de Normand Pedneault. Est-ce que vous avez
20 entendu leur témoignage?

21 R. Pas au complet.

22 Q. **[659]** Mais, vous savez un peu l'essence de leur
23 témoignage.

24 R. Oui, oui. Oui, oui.

25 Q. **[660]** J'ai pas besoin de vous rappeler les... les

1 faits qu'ils ont allégués.

2 R. Non. Non.

3 Q. **[661]** J'aimerais ça maintenant que vous nous
4 donniez votre version. Donc, on va commencer avec
5 monsieur Savard. Juste dans le contexte, donc je
6 crois que c'est suite à un déluge.

7 R. Oui.

8 Q. **[662]** Peut-être nous expliquer le contexte des
9 travaux.

10 R. O.K. Il y avait eu un gros coup d'eau dans notre
11 coin puis la... ils appelaient ça la côte à Hickey
12 puis elle avait parti quasiment en totalité avec...

13 Q. **[663]** Une espèce de glissement de terrain, si on
14 veut, là.

15 R. C'est ça. C'est ça.

16 Q. **[664]** Donc, là, il y a des travaux d'urgence qui
17 doivent être faits.

18 R. C'est ça. De ce que j'en sais, au début, le
19 ministère des Transports était pogné de court...
20 était pris de court parce que c'était... on
21 s'entend que c'est le seul lien qu'on a sur la
22 Côte-Nord. Puis il avait fait affaire avec les...
23 il avait pris des étudiants justement de l'école
24 de... dans une... forestier, là.

25 Q. **[665]** O.K.

1 R. Une école d'opérateur d'agent forestier, ils
2 avaient pris ces gens-là avec des véhicules hors
3 route, donc qu'on appelle des Volvo puis des
4 guidounes, là, qu'on appelle, là, des articulées,
5 là. C'est un terme qu'on a pour ça.

6 Q. **[666]** Guidounes! C'est pas la même...

7 R. Bien, c'est un terme qu'on... Oui, j'ai... j'ai pas
8 pris le bon terme. En tout cas, c'est ça que...
9 c'est de même que les gens les appellent parce que
10 c'est des trente-cinq (35) tonnes, plus haut, bien,
11 c'est...

12 Q. **[667]** Donc, c'est de la machinerie en foresterie.

13 R. C'est ça.

14 Q. **[668]** O.K.

15 R. C'est ça, des véhicules qui peuvent servir, là,
16 pour la construction des routes...

17 Q. **[669]** Aussi. O.K.

18 R. ... et ces affaires-là. Puis, ça, c'était durant le
19 week-end. Puis par la suite, je pense que
20 monsieur... je suis pas certain, mais je pense J.R.
21 Savard était pressenti pour exécuter des travaux
22 dans le coin, pas tellement loin. Ça fait que je
23 pense que le ministère lui a donné le contrat,
24 puis... Mais, là, à un moment donné, là, les
25 travailleurs m'ont appelé, puis ils ont « bon,

1 bien, là, il y a une grosse job de partie », il y
2 avait en total, en tout et partout, en opérateur
3 puis des conducteurs de hors route comme ça, il
4 devait y avoir, je pense, c'est dix-huit (18), dix-
5 neuf (19) opérateurs.

6 Q. [670] Donc, un peu moins qu'une vingtaine
7 d'opérateurs de machineries lourdes...

8 R. C'est ça.

9 Q. [671] ... qui étaient requis pour faire ces
10 travaux-là.

11 R. C'est ça. Ça fait que, là, il y a deux ou trois...
12 deux, trois gars qui m'ont appelé de Forestville.
13 Ils ont dit : « On est allé voir, puis, là, c'est
14 tout du monde du Lac, puis c'est ci, puis c'est
15 ça. » - « Bon. C'est beau. » Ça fait que je vais...
16 Eux autres avaient été voir, comme j'ai expliqué
17 tout à l'heure, ils étaient allés voir s'ils
18 pouvaient pas se faire engager. « Non, j'ai tout
19 mon monde, puis... Bon. C'est beau. » Ça fait que,
20 là, je vais vous expliquer. Lui, c'est un bel
21 exemple, là, comment est-ce que... comment... C'est
22 un des premiers, je pense, qu'on a fait un genre de
23 « move », là, un move que j'appelle structuré, là.

24 Q. [672] Ça se pourrait que ce soit en octobre deux
25 mille cinq (2005), donc c'est...

1 R. C'est ça.

2 Q. **[673]** ... ça coïncide avec le reste de votre
3 témoignage.

4 R. C'est ça.

5 Q. **[674]** O.K.

6 R. Et on va voir plus tard, il y en a un qu'on a
7 échappé sur la pelle, là, on n'a pas pu... on n'a
8 pas eu le temps de rien faire, mais... en tout cas.
9 Ça fait que les gens de Forestville m'ont appelé.
10 J'ai dit, bon. O.K. Là, ça prenait, je pense, des
11 menuisiers, mécaniciens, opérateurs puis des
12 manoeuvres. Ça fait que j'ai dit : « Là, ce qu'on
13 va faire, je vais... » Là, ils étaient tous en feu,
14 là, ils étaient... personne travaillait dans le
15 coin, ça faisait quand même un bon bout de temps
16 que ça avait pas travaillé.

17 Q. **[675]** Quand vous dites « eux étaient allés
18 individuellement », pas l'ensemble...

19 R. Bien...

20 Q. **[676]** ... mais quelques travailleurs étaient allés
21 voir...

22 R. Oui, c'est ça.

23 Q. **[677]** ... dire « je suis manoeuvre, est-ce que t'as
24 besoin d'aide. »

25 R. Oui. Les trois travailleurs qui étaient allés, ils

1 sont allés le voir puis... Il faut... il y a une
2 affaire qu'il faut préciser. Rock... Rock Savard,
3 je les connais bien, mais je connais moins Rock que
4 son frère. J.R. Savard, c'est Jean et Rock Savard.
5 Rock... Rock, c'est la seule fois que je l'ai vu.
6 Après ça, je l'ai jamais revu, ça a toujours été
7 Jean qui a fait affaire avec nous autres. Puis
8 Jean, il l'a l'affaire, c'est... Il aurait fallu
9 que ce soit Jean qui soit là. Je vais expliquer au
10 fur et à mesure qu'on avance.

11 Q. **[678]** Mais, à ce moment-là, J.R. Savard, c'est la
12 première fois que vous entendez parler de cette
13 entreprise-là.

14 R. Oui, c'est ça. Ça fait que, là, j'ai dit :
15 « Comment est-ce que vous êtes puis... » - « Bien,
16 là, il dit, on est à peu près une cinquantaine, une
17 soixantaine. » - « Bon. J'ai dit, restez à
18 Forestville. Allez m'attendre au... » le même
19 choses, j'ai dit, le « truck stop », là, l'Ultramar.
20 C'est un grand parking, là, ça fait qu'il y avait
21 de la place pour mettre leur véhicule, tout.
22 « Attendez-moi là, je vais... je vais arriver
23 éventuellement dans l'avant-midi. »

24 Q. **[679]** Il y a combien de personnes environ qui vous
25 attendent là?

1 R. Cinquante-soixante (50-60) personnes à peu près.

2 Q. **[680]** O.K.

3 R. Ça fait que j'ai décollé avec mon véhicule. J'avais
4 deux... deux gars avec moé. J'avais Capé puis
5 Maxime Létourneau. On a décollé, on a monté. Quand
6 j'ai arrivé sur les lieux de... des travaux, je
7 trouvais pas, il y avait pas de pick-up de... du
8 contremaître, rien, je le trouvais pas. Ça fait que
9 j'ai suivi à un moment donné un Volvo, le chemin
10 était assez rough, mais on avait... c'est pour ça
11 qu'on a des pick-up, pour être capable d'aller sur
12 les chantiers. J'ai suivi le Volvo, puis à un
13 moment donné, il a arrivé en arrière de moé. Lui
14 aussi avait un bon... un beau gros truck, là. Il a
15 arrivé puis j'ai débarqué. Lui, il savait pas
16 j'étais qui. Il me demande : « T'es qui? » Je dis :
17 « Je suis Bernard Gauthier » puis... - « C'est quoi
18 tu viens faire icitte? » puis c'est un bonhomme qui
19 a quand même une... il est assez coloré lui aussi,
20 je dirais, là, puis avec ses bijoux puis ses
21 patentes, là. Il était pas de même icitte, là,
22 mais... Ça fait que... « bien, là, j'ai pas
23 besoin... » J'ai dit : « Là, écoute, là, il y a du
24 monde qui veuille travailler. Ils sont venus te
25 voir, ils sont en feu, ils veulent travailler. » -

1 « J'ai tout mon monde, je veux rien savoir, je suis
2 correct de même, puis vous viendrez pas me virez ça
3 à l'envers, là. » - J'ai dit : « Là, je vais te
4 laisser ma carte d'affaires, il y a mon numéro de
5 cellulaire dessus. » - « J'ai pas besoin de ta
6 carte, j'ai pas d'affaire à vous autres. » -
7 « Prends-la pareil parce que d'après moé tu vas en
8 avoir de besoin. » Ça fait qu'il a ramassé la
9 carte. Moé, je suis parti de là, j'ai reparti avec
10 mon pick-up. Quand je suis arrivé à Forestville,
11 j'ai arrivé, j'ai remonté, monté dans la boîte de
12 pick-up : « Les gars, moé, la réponse qu'il m'a
13 donnée, c'est la même qu'il vous a donnée. Il veut
14 rien savoir. Ça fait que, moé, à partir de là...
15 Mais, faites attention, je veux pas de... de menace
16 puis de coup puis de ci puis de ça. » Ça... ils ont
17 décollé, ils sont allés sur la job, ce que j'ai su
18 parce que les gars l'ont raconté après, ça s'est
19 pas tout à fait passé de même, mais c'était quand
20 même pas trop pire.

21 Je sais qu'ils ont couru après, parce qu'à
22 un moment donné mon téléphone a sonné puis c'est
23 lui Rock Savard qui était au téléphone puis il
24 courait. Là il sacrait là : « (Inaudible) il veut
25 me tuer, il veut me tuer. Là j'ai dit, bien, là

1 donne-y le téléphone, passe-y le téléphone. » Je
2 pense que c'est Marco ou Claude Dubé qui a ramassé
3 le téléphone, j'ai dit : « Là arrêtez ça, ça...
4 c'est assez, il court... il court puis il dit que
5 vous voulez le tuer, arrêtez ça. C'est beau. » Ça
6 fait que là il a repris le téléphone, il dit :
7 « Bon, bien, Bernard, là... » Là, le gars, il dit :
8 « Écoute, je veux pas... moé, je veux pas de
9 problème, je veux pas de ci, je veux pas de ça. -
10 Bien, Rock, je t'en avais parlé tantôt. Ça fait que
11 là, ce que je vais faire, repasse-moi les gars.
12 J'ai dit aux gars, revenez-vous-en icitte, il veut
13 me parler, je vais aller le rencontrer, je vais
14 aller lui parler. »

15 Je suis allé le rencontrer avec... j'étais
16 avec Michel Bézeau. Puis on s'est rencontrés, on a
17 discuté, ça a brassé un petit peu encore entre moé
18 puis lui, ça a jасé assez fort. Puis, finalement,
19 quand qu'on a... il a dit : « Je peux-tu au moins
20 garder un de mes gars de pelle, mon " key men " »,
21 puis je pense c'est un gars de... un gars de
22 tracteur, si je me trompe pas. Puis son « fuel
23 truck », une affaire de même. « Il y a pas de
24 problème. » Quand on est repartis de là, bien, on
25 avait dix-sept (17) jobs de comblées. Il y avait

1 dix-sept (17) travailleurs de Forestville qui
2 venaient de se faire une job.

3 Q. [681] Mais, au début, quand vous dites que ça a
4 brassé, qu'il y a eu un échange verbal assez
5 houleux, monsieur Savard est venu nous dire qu'au
6 début, c'était : « Tu renvoies tout ton monde puis
7 t'engages juste des gens de la Côte-Nord », est-ce
8 que c'est ça que... c'était votre demande initiale
9 et, éventuellement, vous avez réglé, entre
10 guillemets, à savoir, « O.K., tu peux garder
11 quelques douze/douze (12/12) »?

12 R. Ah! ça, moé... regardez, c'est comme je disais...
13 je dis depuis le début, on comprend que ça lui en
14 prend des « key men », mais, regarde, là on venait
15 de créer dix-sept (17) emplois : « Garde-le ton
16 gars de pelle puis ton gars de... » On sait comme
17 ça marche, c'est tout le temps la même affaire, ça
18 va toujours avec l'ampleur de l'entreprise. Si elle
19 a soixante-dix (70), quatre-vingts (80) employés,
20 bien, c'est sûr que là il s'en prend peut-être bien
21 deux, trois de sa... de ses « key men » pour être
22 capable de... de les conserver, comme je dis, quand
23 il a d'autres contrats par chez eux. Mais on a
24 réussi... on lui a laissé un gars, je pense, puis
25 un gars de tracteur, comme je dis, puis un gars de

1 « fuel truck ». Mais il était pas... il sacre tout
2 le monde dehors. « Arrive-nous avec quelque chose
3 qui a de l'allure... », puis ça avait vraiment de
4 l'allure, dix-sept (17) gars, là, sur à peu près
5 vingt et un (21), vingt-deux (22), avec les... les
6 commissionnaires, là, puis les ci puis les ça, là.
7 On avait dix-sept (17) travailleurs qui se sont
8 trouvé un emploi là. C'est sûr que c'était...

9 Q. **[682]** Quand vous y allez... vous dites que vous
10 êtes allé rencontrer avec monsieur Marc Bérubé,
11 monsieur Capé et Maxime Létourneau, c'est lui qu'on
12 a surnommé Musclar, c'est ça?

13 R. Oui.

14 Q. **[683]** Vous dites qu'il est pas délégué, lui, mais,
15 Musclar, je présume qu'il... il porte...

16 R. Il est musclé.

17 Q. **[684]** C'est ça, c'est pour ça qu'on l'appelle
18 Musclar?

19 R. Oui.

20 Q. **[685]** Donc, il peut dégager...

21 R. Ah! c'est une bonne pièce puis il a une voix... une
22 voix assez... juste la voix est impressionnante,
23 là.

24 Q. **[686]** Une voix...

25 R. Une voix rauque, là, tu sais.

1 Q. [687] Lutteur, un peu, là?

2 R. Oui, c'est ça, un peu ça, oui.

3 Q. [688] O.K.

4 R. Puis c'est deux méchantes pièces, là, c'est des...
5 ouf!

6 Q. [689] Ça aide à faire passer le message.

7 R. Bien... bien, là, quand... quand j'avais été parler
8 avec Rock puis Rock m'avait comme envoyé paître,
9 les deux ont venu pour sortir du pick-up : « Non,
10 non, non, dans le " truck ", " calvaire ", c'est
11 pas... il y a du monde qui va s'en venir tantôt
12 pour ça, là. Ça fait qu'on s'en retourne là-bas
13 puis on va aller jaser avec la gang de Forestville
14 puis après ça ils descendront faire ce qu'il y a à
15 faire, il veut rien savoir. » Mais c'est à peu
16 près... c'est comme ça que ça s'est déroulé, là.

17 Q. [690] Puis le groupe de... Est-ce que ça c'était
18 l'exemple d'un groupe de chômeurs, ça?

19 R. Oui.

20 Q. [691] O.K. Donc, le groupe de chômeurs, les
21 cinquante (50), soixante (60) personnes, je
22 comprends que, quand vous êtes dans la boîte du
23 pick-up, vous leur dites : « Il veut pas », vous
24 leur dites pas, « Allez... allez lui donner une
25 volée », vous les incitez pas à la violence?

1 R. Bien, je savais qu'ils allaient y aller, là. J'ai
2 dit : « Regarde, on va essayer de faire ça le plus
3 classe possible parce que je sais, de toute façon,
4 " mème " ils voient ça arriver (inaudible). » Là
5 il y avait Capé puis Musclar, mais il y en avait
6 d'autres... Ah! c'était... c'était... C'est des
7 gars assez costauds, là, comme Mario Foster, ces
8 affaires-là, c'est des gars, là, « tabarouette »,
9 des bonnes pièces.

10 Q. [692] Ça donne pas...

11 R. Claude Dubé puis... Puis là, bien, il avait raison
12 Rock, quand il disait que c'était comme un « show
13 off », parce que... à un moment donné, j'ai entendu
14 Claude Dubé dire à Capé : « Tu feras semblant de
15 partir après... », c'est là que ça a dérapé. Il
16 dit : « Tu feras semblant de partir après puis,
17 moé, je vais de " pogner ". » Mais l'autre, il lui
18 a joué un méchant tour, il l'a pas « pogné ». Ça
19 fait que l'autre a passé droite puis, orgueil
20 aidant, tu sais : « Je suis pas pour mettre les
21 " brake " rendu à côté. »

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. [693] Vous venez de décrire des individus qui sont
24 plutôt costauds.

25 R. Oui.

1 Q. **[694]** Vous avez déjà entendu la rumeur qu'il
2 existerait des équipes de baseball...

3 R. Oui.

4 Q. **[695]** ... au 791?

5 R. Oui, j'ai entendu la rumeur, oui.

6 Q. **[696]** Oui. Est-ce que ces gens-là en font partie?

7 R. Non. Ils peuvent pas faire partie d'une équipe qui
8 existe pas.

9 Q. **[697]** Alors, ce que vous dites c'est que vous avez
10 entendu la rumeur mais ce n'est pas vrai qu'il y a
11 des équipes de...

12 R. Non, non, non.

13 Q. **[698]** ... qu'on appelle de baseball?

14 R. Non, Madame la Présidente. Il y a pas d'équipe de
15 baseball. Vous comprenez que... il y en a pas
16 besoin, là. Puis Rock, je pense que Rock l'a bien
17 décrit, là. C'était comme un... c'était un « show »
18 puis il le savait que... Monsieur le Commissaire
19 l'a dit tout à l'heure, c'est impressionnant puis
20 c'est intimidant. C'est sûr que tu vois ça arriver,
21 des... des gars comme ça, là, wow! tu t'obstines
22 pas, là, on s'entend...

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[699]** Tu rappelles. Tu rappelles dans ce temps-là.

25 R. Tu prends ton trou.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [700] Donc, la rumeur à l'effet qu'il existe des...
3 des équipes de baseball, c'est plutôt des équipes
4 de chômeurs?

5 R. Bien, c'est ça, des chômeurs... baseballeurs.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. [701] Ils ont pas de bâton de baseball, mais...

8 R. Ils ont pas de « bat » de baseball...

9 Q. [702] ... ils sont bien baraqués par exemple.

10 R. C'est ça. Puis ça parle... c'est un langage, là...
11 comment je dirais bien? Viril, de construction,
12 peut-être, si je peux me permettre, là.

13 Q. [703] Donc, ça c'est un incident. Suite à cet
14 incident-là, à ce moment-là, monsieur Savard, Rock,
15 va retenir les services et, depuis ce temps-là,
16 donc je présume, si vous vous entendez bien avec
17 Jean ...

18 R. (Inaudible).

19 Q. [704] ... depuis ce temps-là ils ont compris
20 comment ça marchait la Côte-Nord puis ils marchent
21 de la façon de la Côte-Nord puis ça va bien?

22 R. D'après moé, si c'est Jean... Jean, là, s'il avait
23 été là, d'après moé, il y aurait jamais eu
24 d'intervention comme ça. C'est vraiment deux
25 individus complètement différents. Jean, il est

1 fin, il parle, il est intelligent, il est calme, il
2 est pas... il est pas habillé... Comme Rock, il...
3 il faisait penser à un... comment je dirais bien
4 ça? De grosses bagues, toute la patente, là, en
5 tout cas. Jean, lui, puis son contrat il s'est bien
6 déroulé, là, ça a bien été. Après ça ils ont pogné
7 plusieurs contrats pour aller à la Manic sur la
8 389, ils ont pogné des contrats, je pense qu'il y
9 en avait trois, quatre beaux contrats, là. Puis ces
10 contrats-là j'ai même pas eu besoin d'y aller.
11 Jean... Jean avait fait une sélection des
12 opérateurs dans le coin de Baie-Comeau. Il y avait
13 Michel St-Pierre que je me souviens puis une couple
14 de gars, puis Gaston Deschênes si je me souviens
15 bien, Carol Soucy, en tout cas. Ça fait que lui il
16 a fait la job avec ces gars-là, puis à un moment
17 donné c'est là qu'on s'est plus connu. Moé j'avais
18 rencontré Jean un petit peu entre les deux, entre
19 le contrat de la Hickey puis le contrat de la 389,
20 puis il avait dit : « Ah, non, Bernard,
21 (inaudible), relaxe, là, Rock il a pas le tour, il
22 dit, avec les gars, il a pas le tour de parler aux
23 gars, il est bête un peu, il dit, moé je vais
24 m'occuper de ça. » C'est beau.

25 Ça fait que là, il est allé faire ses trois

1 contrats à la 389, ça j'ai même pas été sur les
2 chantiers, j'ai même pas eu besoin de me déplacer.
3 Il m'appelait, il me disait : « Bon, bien, Bernard,
4 les gars sont en train de me demander. » Je pense
5 qu'un des gars, je pense que c'est Michel St-Pierre
6 qui demandait quelque chose qui existait pas. « Là,
7 qu'est-ce que je fais avec ça, Bernard? » Parce
8 qu'eux autres ils se servaient de mon nom. « Ah,
9 bien là, tu sais, on a le droit, puis c'est ci,
10 puis c'est ça, on va appeler Bernard. » Jean...
11 Jean lui m'a appelé, puis il dit, là, il me conte
12 l'histoire, bien j'ai dit : « Non, non, ça existe
13 pas, ça marche pas, dis-lui qu'il se ferme, puis
14 qu'il prenne son trou, puis regarde, je t'ai dit
15 Jean ce qui est à toé, est à toé, ce qui est à moé,
16 est à moé. » On s'entend, là, comme monsieur le
17 commissaire disait tantôt, là. Il y a peut-être
18 bien des petits « lousSES »-là, mais au moins tu
19 sais Jean il m'appelle, puis à partir de là on a eu
20 une relation moé puis Jean, c'était trippant bien
21 raide, c'était le fun au boutte. Il a été faire un
22 contrat à la Romaine, ça a super bien été, mais
23 c'était Jean qui était là.

24 Q. **[705]** Mais Jean est jamais revenu dans la région de
25 la Côte-Nord avec cent pour cent (100 %) de

1 travailleurs du Saguenay?

2 R. Bien comme à la Romaine, je pense qu'il avait pas
3 loin de cinquante pour cent (50 %) de la main-
4 d'oeuvre.

5 Q. **[706]** Cinquante (50)?

6 R. Oui.

7 Q. **[707]** À la Romaine, il était à Romaine-3, je pense?

8 R. Oui. Il a fait le pad du camp Mista.

9 Q. **[708]** Pour le baraquement?

10 R. Oui, puis il a fait d'autres travaux, ça a
11 tellement bien été que... il a réussi à pogner des
12 extras, puis des affaires de même autour, là. Il
13 faisait une belle job, puis il était respectueux
14 puis on avait un délégué-là, c'était Rock
15 Deschênes, avant que Rock s'en aille pour... ils
16 ont fait une maudite belle job.

17 Puis quand je suis allé durant le vote de
18 la nouvelle convention, ça faisait un bon bout de
19 temps que j'avais pas vu Jean, puis je l'ai revu,
20 là, c'est lui qui est venu me voir, il s'est levé
21 il est venu me voir, il est venu me donner la main,
22 on a jasé tous les deux, on a pris une bière
23 ensemble puis il était content. Il était heureux.
24 Tu sais, il avait l'air d'un gars, je fais de
25 l'argent, ça va bien, numéro 1.

1 Q. **[709]** Vous dites avant que Rock s'en aille à la
2 Romaine-4, c'est ça?

3 R. Non, Romaine-4 est pas parti encore.

4 Q. **[710]** Le chantier qui mène à la Romaine-4?

5 R. Parce qu'il y a trois, quatre chantiers à la
6 Romaine-3.

7 Q. **[711]** Oui?

8 R. Tu as le barrage, tu as le...

9 Q. **[712]** Les baraquements, les pensions?

10 R. La centrale qui se débute, puis la sub électrique,
11 la sous-station, là.

12 Q. **[713]** Oui?

13 R. Ça fait que lui il a parti de... il a parti de
14 J & R Savard, il est allé chez... il est parti de
15 Lavoie, il est allé chez Savard, puis après ça il
16 est allé chez Couillard.

17 Q. **[714]** Il est parti de chez Savard parce que son
18 contrat était terminé ou parce que...

19 R. Oui.

20 Q. **[715]** ... qu'il avait été élu délégué à une autre
21 centrale?

22 R. Son contrat était terminé puis il était terminé
23 chez Denis Lavoie & Fils puis c'est Jean qui avait
24 demandé à l'avoir parce qu'il avait parlé avec le
25 propriétaire de Denis Lavoie & Fils, puis Denis

1 Lavoie & Fils lui avait dit que c'était un bon
2 délégué puis il s'occupe de tout, il est plaisant à
3 parler, puis il est « up to date », puis il est
4 « clean » dans ses affaires, puis il s'occupe bien
5 de son affaire.

6 Q. [716] O.K. Dans votre dernière réponse, vous avez
7 dit que certains travailleurs utilisaient votre
8 nom, bien si ça marche pas, ils disaient à
9 l'entrepreneur : « Si ça marche pas, je vais en
10 parler à Bernard, je vais en parler en Bernard. »

11 R. Dû probablement à la notoriété que j'avais, les
12 gars essayaient de faire chanter Jean avec ça. Ça
13 fait que j'ai mis un terme à ça, ça a pas pris...
14 j'ai dit à Jean : « Regarde, dis-lui que je te fais
15 dire ça, puis si ça fait pas, je monterai puis
16 j'irai m'expliquer avec. » Ça fait qu'on n'en a
17 plus jamais entendu parler. Ça a très bien été.

18 Q. [717] Donc, je comprends qu'à l'exception de cet
19 incident-là avec Rock Savard, la compagnie J & R
20 Savard a toujours respecté le fait que vous vouliez
21 que les gens de la Côte-Nord soit engagé...

22 R. Oui.

23 Q. [718] ... dans un ratio?

24 R. Puis je peux même pas vous dire c'était quoi le
25 ratio, mais ça faisait toujours l'affaire de tout

1 le monde qui était... qui était là. Tu sais, les
2 travailleurs de la Côte-Nord m'appelaient pas pour
3 me dire : « Bien il y a trop de gars de
4 l'extérieur. » Ça avait l'air à faire la job, ça
5 faisait l'affaire.

6 Q. **[719]** Donc, pour conclure là-dessus, si je résume,
7 monsieur... J & R Savard arrive pour un contrat sur
8 la Côte-Nord, ne vous contacte pas, là, vous faites
9 votre « show »...

10 R. Oui, c'est ça.

11 Q. **[720]** ... pour reprendre ce que vous avez dit, à ce
12 moment-là il engage des travailleurs de la région,
13 à partir de ce moment-là il va toujours engager des
14 travailleurs de la région de la Côte-Nord et votre
15 relation avec J & R Savard depuis ce temps-là va
16 très bien?

17 R. Numéro 1.

18 Q. **[721]** Normand Pedneault?

19 R. Oui.

20 Q. **[722]** Donc, on parle d'un contrat pour un ponceau
21 d'aluminium sur une route régionale de Longue-Rive,
22 la route 138?

23 R. Oui, ça c'est sûr que lui ce contrat-là c'est
24 vraiment neuf ans, je vais faire ce que je peux,
25 mais en frais, je me rappelle pas trop, je me

1 rappelle même pas de l'avoir rencontré, Normand.

2 Q. **[723]** Monsieur Normand?

3 R. Oui.

4 Q. **[724]** On pourrait peut-être comm... je peux vous
5 suggérer donc, dans le cadre de notre enquête, il y
6 a une enquête plus huis clos, mais il y a une
7 enquête également publique, je pense que ça fait
8 pas de cachette à personne. Vous avez suite à son
9 témoignage vous avez répondu...

10 R. Oui.

11 Q. **[725]** ... monsieur Pedneault, il a deux éléments
12 qui retient mon attention, vous avez dit, vous avez
13 parlé de sa feuille de route?

14 R. Oui.

15 Q. **[726]** Vous avez parlé du fait qu'il faisait de
16 l'argent sur le dos des travailleurs. Qu'est-ce que
17 vous voulez dire exactement quand vous parlez de sa
18 feuille de route?

19 R. Bien la feuille de route c'est au niveau de la
20 santé et sécurité au travail. Il avait tout le
21 temps de... comme quand il est venu, je pense qu'il
22 est venu avant ou après à Sept-Îles, je sais pas
23 trop, là, mais il avait tout le temps, il a eu
24 deux, je pense, c'est trois arrêts de travail par
25 la CSST sur le contrat à Sept-Îles. Je pense qu'il

1 en a eu aussi deux à Longue-Rive de ce que j'ai su,
2 là, mais c'est vérifié, c'est... c'est documenté.

3 Q. [727] Donc, quand vous dites sa feuille de route,
4 vous référez à son bilan de CSST...

5 R. CSST.

6 Q. [728] ... qui est pas parfait?

7 R. C'est ça, puis au niveau de la CCQ aussi, là.

8 Q. [729] Puis quand vous dites qu'il a fait de
9 l'argent sur le dos des travailleurs?

10 R. Bien c'est à cause que je parle des interventions
11 de la CCQ au niveau des salaires, au niveau du
12 temps double, puis des choses comme ça, là.

13 Q. [730] O.K. Quant au reste, là, de son histoire,
14 c'est-à-dire qu'il a expliqué, là, que ses frères
15 principalement, avaient été menacés?

16 R. Oui.

17 Q. [731] Plus qu'intimidés?

18 R. Oui ça, on en a entendu parler parce que, moi
19 j'avais entendu parler qu'il avait été ramassé dans
20 le mur, là.

21 Q. [732] Mais...

22 R. Puis c'était tout du monde du coin de là-bas qui
23 étaient là, là.

24 Q. [733] Mais vous, vous avez été impliqué dans ce
25 dossier-là?

1 R. Non, moi j'ai pas été impliqué. J'étais pas là.

2 Q. **[734]** Quand il dit, puis je fais de la narration un
3 peu des grandes lignes de son histoire, là. Donc
4 Bernard, pas Girard, Bernard Gauthier vient me voir
5 en lui disant que malgré que ce soit un opérateur
6 FTQ, c'est pas lui qui allait conduire la pelle. Il
7 dit que ce n'est pas Équipements Nordiques qui
8 place les gars et qu'il va lui envoyer un autre
9 opérateur de pelle. Vous lui trouvez un opérateur
10 qui vit à cent (100) kilomètres, donc des frais de
11 déplacement à payer. Il n'aurait pas la qualité
12 pour opérer la pelle hydraulique sur roues. Le
13 propriétaire d'Équipements Nordiques a dû lui
14 donner des cours pour opérer la pelle en question
15 et ce, aux frais de monsieur Pedneault. Est-ce que
16 ça, tout ça c'est vrai?

17 R. Ça c'est à Sept-Îles. Ça c'est à Sept-Îles.

18 Q. **[735]** O.K. Les trottoirs et bordures à Sept-Îles.

19 R. C'est ça. Parce que ce qu'on parlait tantôt, là,
20 quand il s'est fait le ponceau, là...

21 Q. **[736]** Le ponceau, là, ça c'est dans le ponceau.

22 R. ... ça c'est à... dans le bout de Longue-Rive.

23 Q. **[737]** O.K.

24 R. À Baie-des-Bacon, je pense, une affaire de même.

25 Q. **[738]** O.K. Bon. L'histoire préféré... On va commencer

1 avec l'histoire des trottoirs et des bordures.

2 R. Bien à Baie-des-Bacon, quand il s'est fait ramasser
3 dans le mur, ça moé j'étais pas là.

4 Q. [739] Vous étiez pas là.

5 R. Non.

6 Q. [740] Bon, si on va avec les trottoirs et bordures.

7 R. O.K.

8 Q. [741] Donc la narration que je viens de vous faire,
9 effectivement, c'est pour, je regarde mes notes,
10 vous avez raison, là, c'est les trottoirs et
11 bordures. Est-ce que la narration que je viens de
12 vous faire...

13 R. Oui, oui.

14 Q. [742] ... est vraie? À savoir que vous lui dites,
15 ça sera pas tel conducteur, ça va être un autre
16 conducteur et cette personne-là se trouve à
17 quelques dizaines de kilomètres?

18 R. Ça, je me souviens pas pantoute. Vraiment, là, je
19 me souviens pas. Ça je l'ai entendu quand il en a
20 parlé puis je sais pas ce qu'il veut dire. J'ai
21 essayé de parler, j'ai reparlé avec Équipements
22 Nordiques s'ils se rappelaient de quelque chose
23 puis ils se rappellent pas eux autres non plus. Je
24 peux pas...

25 Q. [743] Est-ce qu'il arrive quand...

1 R. Mais moé, excusez-moé, de toute façon, je fais pas
2 ça, là, prendre un opérateur, mettre un mauvais
3 opérateur. J'ai pas intérêt à faire ça. Si je veux
4 vendre ma salade puis je veux me faire, je veux
5 qu'ils comprennent qu'on est capable de travailler
6 ensemble, j'irai pas lui envoyer un mauvais
7 opérateur. Mais je sais qu'il a eu de la misère en
8 maudit avec, je sais qu'il a eu de la misère avec
9 les manoeuvres, je pense.

10 Q. [744] Non, je comprends que de la façon régulière
11 dont vous travaillez, effectivement, là, vous
12 envoyez pas... Bien pas effectivement, mais si je
13 me fie à votre témoignage, vous envoyez pas de
14 mauvais opérateur. Mais là on est dans des
15 situations qui sortent de la règle, c'est-à-dire
16 c'est des gens qui ne suivent... qui n'adhèrent pas
17 à votre façon de faire, notamment monsieur Savard,
18 si on revient à lui, il est venu nous dire sous
19 serment que vous l'aviez forcé à engager un
20 mécanicien qu'il avait pas vraiment besoin. Ça
21 c'est un exemple aussi. Lorsque vous êtes un peu
22 hostile envers un entrepreneur, parce qu'il suit
23 pas votre façon de faire, ça se pourrait à ce
24 moment-là que vous lui mettiez des employés non
25 nécessaires...

1 R. Non.

2 Q. **[745]** ... ou des employés pas compétents?

3 R. C'est impossible. C'est impossible. Si t'as dix-
4 huit, dix-neuf (18-19) pièces d'équipement, leur
5 façon de faire à eux c'était que l'opérateur
6 faisait sa mécanique. Nous autres, c'est pas comme
7 ça que ça marche. Les mécaniciens, il faut qu'ils
8 travaillent eux autres aussi. C'est pas notre
9 domaine, c'est le domaine du mécanicien. Il a pas
10 eu le choix de prendre le mécanicien parce qu'on
11 aurait débarqué avec la CCQ pareil.

12 Q. **[746]** O.K. Donc, ça c'est plus au niveau de la
13 juridiction de métiers que vous lui avez dit, ça va
14 te prendre un mécanicien, t'as dix-huit, dix-neuf
15 (18-19) machines...

16 R. Oui parce qu'eux autres, c'est eux autres qui
17 faisaient leur propre mécanique.

18 Q. **[747]** Mais l'opérateur est pas... Est-ce qu'il est
19 compétent pour réparer sa machinerie?

20 R. Il a pas le droit.

21 Q. **[748]** Il a pas le droit?

22 R. Non.

23 Q. **[749]** Et donc si on revient à monsieur Pedneault,
24 monsieur...

25 R. Excusez-moi, la seule chose que l'opérateur a le

1 droit de faire c'est l'entretien, le graissage de
2 son véhicule, de sa machine. C'est tout. Il peut
3 graisser ses pins, « that's it, that's all ».

4 Q. [750] Et donc, pour monsieur Pedneault, il y a des
5 trottoirs et bordures à Sept-Îles. Ça, votre
6 souvenir, je comprend qu'il est vague, vous êtes
7 pas...

8 R. Bien moé, j'aime pas beaucoup travailler avec lui,
9 là. C'est pour ça je vous dis... Moé, Normand
10 Pedneault, je l'ai pratiquement pas vu, mais je
11 sais que les manoeuvres lui ont payé la traite un
12 peu, là tu sais. Ils l'ont fait poigner par la
13 ville parce qu'il avait, il mettait l'asphalte par-
14 dessus les vieux « manholes. Il fallait qu'il les
15 enlève, fallait que... puis là les gars l'avaient
16 stoolé à ville. La ville avait débarqué, ça lui a
17 coûté cher, là. Il a fallu qu'il enlève tout ça,
18 qu'il remette tout ça. Ça fait que les gars le
19 surveillaient. Carrément ils le surveillaient.
20 Chaque erreur qu'il faisait au niveau de la CSST,
21 au niveau de la CCQ, n'importe quoi, ils l'avaient
22 à l'oeil. Ça c'est sûr. Je m'en rappelle. Je sais
23 même, je me rappelle même qui qui avait été voir la
24 ville.

25 Q. [751] Mais est-ce que cette délation-là auprès de

1 la CCQ ou d'autres organismes ou la ville, les
2 permis, est-ce que ça venait de vous ça?

3 R. Non, non, non. Non, lui, c'est comme je vous dis,
4 cet entrepreneur-là, nous autres ce qu'on savait
5 c'est qu'il était, ce que les travailleurs se
6 disaient entre eux autres, c'était tout croche,
7 puis les payes ça marchait pas, puis il payait pas
8 ci, il payait pas ça. Il y a pas de harnais, il y a
9 pas de garde-corps, dans les trous d'hommes, bien
10 les « slopes » étaient pas dans le bon degré.
11 C'était à risque d'effondrer, toutes sortes
12 d'affaires de même. Puis ça c'est documenté par la
13 CSST.

14 Q. [752] Et si vous êtes...

15 R. Nous autres, par chez nous, on appelle ça un
16 chaudron.

17 Q. [753] Décrivez un chaudron, ça veut dire quelqu'un
18 qui...

19 R. Bien il est croche. Il respecte pas les règles, il
20 respecte pas la CSST, il respecte pas la CCQ.

21 Q. [754] Puis est-ce qu'il engage des travailleurs
22 locaux? Le chaudron, est-ce qu'il engage les
23 travailleurs locaux?

24 R. C'est comme je vous dis, c'était surtout des
25 manoeuvres. Je sais qu'il en avait engagé une

1 couple, mais là, je peux pas vous dire le ratio,
2 là.

3 Q. [755] Et vous m'avez dit d'entrée de jeu que
4 l'histoire de monsieur Pedneault, sans
5 nécessairement avoir entendu l'entièreté de son
6 témoignage, vous avez quand même réagi sur...

7 R. Oui.

8 Q. [756] ... un média social. Donc vous savez ce qu'il
9 en était. Vous êtes quand même assez proche de
10 monsieur Bézeau. Sa version, est-ce qu'il y a des
11 versions de son histoire qui sont fausses selon
12 vous?

13 R. Là, comme je vous dis, j'ai pas tout écouté,
14 mais...

15 Q. [757] Mais dans les grandes lignes, je vous dis pas
16 à la virgule près, là, s'il y avait quarante (40)
17 personnes ou trente-cinq (35) personnes, je veux
18 dire, dans l'ensemble, qu'il a eu le droit à la
19 visite de certains manoeuvres puis que ses frères
20 se seraient fait accoter dans le mur ou même...

21 R. Mais ça, c'est comme je vous dis, j'en ai entendu
22 parler, là, la « shot » de Longue-Rive, là...

23 Q. [758] Hum.

24 R. Ça j'en avais entendu parler. Ça a l'air qu'il y
25 avait du monde pas mal là-bas. À Sept-Îles, je sais

1 qu'ils l'ont... j'ai pas tout écouté le témoignage,
2 mais je sais qu'il s'est fait... ils l'avaient à
3 l'oeil. Ils le surveillaient puis ça brassait un
4 peu. Ça a brassé dans son cas. Mais sans... Mais
5 probablement, oui, là, il y a pas de... Il a raison
6 dans ce qu'il dit, là, mais pas au niveau, moé, je
7 peux pas vraiment confirmer, là, parce j'étais pas
8 là, là.

9 Q. **[759]** C'est plus les manoeuvres, à ce moment-là,
10 c'était moins les opérateurs?

11 R. Oui, les manoeuvres puis les menuisiers, je pense,
12 un peu.

13 Q. **[760]** Puis un peu de local 9, c'est ça?

14 R. Oui. Oui.

15 Q. **[761]** Il nous a dit qu'il y a eu des bris de
16 machines, aussi, en signe de protestations, est-ce
17 que... vous êtes pas en mesure non plus de...

18 R. Non. Comme je vous dis, bien je serais pas gêné de
19 le dire, là, je... je l'ai pas... je me rappelle
20 pas de... quand je l'ai vu à la TV, il me disait de
21 quoi, mais je me rappelle pas de l'avoir... on me
22 dit... Michel disait qu'on l'avait rencontré, moé
23 je me rappelle pas.

24 Q. **[762]** Mais ses frères?

25 R. Ses frères non plus. Parce que lui je pense qu'il

1 avait juste une petite pelle de... de... on appelle
2 ça des pelles à fossés, mais sur roues, là, une
3 pelle mobile, là, sur roues, là. C'est rien que ça
4 qu'il avait.

5 Q. **[763]** Donc ça impliquait davantage des manoeuvres
6 que des opérateurs?

7 R. Oui, c'est ça. Il avait pas d'équipement,
8 pratiquement pas.

9 Q. **[764]** J'aimerais ça maintenant qu'on aborde la
10 Toulnostouc. Et là je parle vraiment de... en deux
11 mille trois (2003), quatre, cinq, c'est quelles
12 années exactement? Je sais que c'est dans ces...

13 R. C'est ça, je pense c'est... bien c'est...

14 Q. **[765]** Trois, quatre, cinq?

15 R. Moé j'ai parti pour... j'étais travailleur quand ça
16 a starté, je travaillais sur les campements puis
17 tout ça, l'installation des campements, des
18 dortoirs, je suis parti puis quand je suis revenu
19 en deux mille trois (2003) c'était... ça devait
20 faire à peu près un an... un an ou deux... un an
21 que ça virait, là.

22 Q. **[766]** O.K. Et quand vous êtes revenu c'est à titre
23 de représentant syndical?

24 R. Oui.

25 Q. **[767]** Et je pense que vous n'étiez pas seulement le

1 représentant syndical du 791, mais également du
2 791G, les grutiers?

3 R. C'est ça, oui.

4 Q. **[768]** Pour quelle raison vous représentiez à ce
5 moment-là... est-ce que c'était officiel ou vous
6 étiez plus l'espèce de porte-parole ou de
7 représentant officieux?

8 R. Bien c'était semi-officiel, là, c'est parce qu'il y
9 avait pas... ce local-là est pas assez gros pour
10 avoir assez de financement pour se payer un
11 représentant dans chaque région, ça fait que nous
12 autres on occupait les deux fonctions.

13 Q. **[769]** O.K. Et vous êtes d'accord avec moi que ça a
14 brassé un peu ce chantier-là?

15 R. Ouf! Oui, pas à peu près. Ça, ça a été... pour...
16 comme introduction, c'était assez... c'était assez
17 solide.

18 Q. **[770]** Introduction à titre de représentant
19 syndical?

20 R. Oui. Puis en même temps bien Alouette phase 2
21 battait... battait son plein, là.

22 Q. **[771]** O.K. Est-ce que c'est... est-ce qu'on peut
23 dire que la Toutnustouc c'est là que vous débutez
24 l'implantation de votre façon de faire, si on veut?

25 R. Non, pas encore. À Toulustouc, on s'est battu fort

1 pour la main-d'oeuvre régionale, là, ah oui, c'est
2 sur que ça a « fighté » solide, là.

3 Q. [772] On s'entend qu'il y a eu beaucoup de débats
4 au niveau du droit de gérance, de la main-d'oeuvre?

5 R. Mais c'est pas encore vraiment là qu'on avait
6 commencé à... à instaurer, là, ce qu'on voulait
7 essayer d'instaurer, là.

8 Q. [773] Mais vous êtes d'accord avec moi que...

9 R. Oui, oui.

10 Q. [774] ... ça a brassé selon vous.

11 R. Oh oui, ça s'est battu solide pour la main-d'oeuvre
12 régionale.

13 Q. [775] Et certaines allégations prétendent que la
14 FTQ Construction voulait prendre le contrôle du
15 placement et de l'embauche de la main-d'oeuvre,
16 est-ce que ça va...

17 R. Bien c'est les autres syndicats se plaignent de
18 toute la même affaire à tous les chantiers, ça, ça
19 fait que c'est pas nouveau. Mais c'est pas la
20 réalité.

21 Q. [776] Qu'est-ce qui explique, vous pensez, selon
22 vous, là, le fait que... qu'il y ait souvent cette
23 plainte-là que vous ne semblez pas...

24 R. Non.

25 Q. [777] ... vous reconnaissez certaines... certaines

1 choses aujourd'hui, mais vous reconnaissez pas
2 nécessairement qu'il peut y avoir, contrairement à
3 certaines allégations et témoignages, qu'il peut y
4 avoir une certaine discrimination entre syndicats?

5 R. Bien moi je trouve que c'est une sortie facile, là.

6 Q. [778] Bien expliquez-nous, expliquez-nous votre
7 point de vue.

8 R. Vous savez, ça date je me ra... Manic 5, là,
9 c'était juste du CSN puis les CSN sortaient les FTQ
10 à coups de bat de baseball. Il y a un vieux
11 monsieur qui me l'a encore confirmé tantôt. Ça date
12 depuis longtemps CSN FTQ, ça fait... ça, on
13 apprendra pas ça à personne.

14 Q. [779] Saccage de la Baie-James ...

15 R. C'était... oui ça c'était quelque chose de...
16 c'était assez spécial, so... il y a pas question
17 moé je sais bien qu'à Toulousteuc, il y avait
18 autant de CSN, CSD, il y avait pas mal tous les
19 syndicats là, puis ça avait pas rapport, ça.

20 Q. [780] Mais cette affirmation-là veut pas
21 nécessairement dire que la FTQ Construction ou
22 différents locaux, là, peu importe, je comprends
23 que c'est pas l'entièreté de la FTQ Construction
24 mais 791, 791G, peut-être les manoeuvres, peut-être
25 les charpentiers, l'affirmation veut pas

1 nécessairement dire par rapport aux autres
2 syndicats, mais peut-être davantage par rapport à
3 l'entrepreneur, que vous vouliez prendre le
4 contrôle de la ges... du droit de gérance
5 entrepreneur et ici, je réfère plus spécifiquement
6 à Genin Atlas, notamment?

7 R. Genin Atlas, moé j'ai pas eu de problèmes avec eux
8 autres.

9 Q. **[781]** Non?

10 R. Non. Moi c'est avec Aecon que j'ai eu de la misère.
11 La compagnie Aecon.

12 Q. **[782]** Monsieur Lepage?

13 R. Oui. Mais Genin ça allait pas... moé j'avais pas de
14 problème. C'était José Rochette qui était chargé de
15 projets puis je m'entendais bien avec, il y avait
16 pas de problème avec ça, moé.

17 Q. **[783]** Quel genre de problème vous avez eu avec
18 Aecon?

19 R. Ah... bien première des choses, encore là, on parle
20 de santé sécurité, Hydro-Québec... Hydro-Québec ont
21 mis dehors Jean-Yves Lepage pour des questions de
22 sécurité, mais ça a été... tout le long du contrat
23 ça a été... ça a jamais marché, ça a tout le
24 temps... là, on se donnait la main, il y avait des
25 rencontres à Montréal, il y avait des rencontres à

1 Toulnustouc, à Baie-Comeau, il y en avait partout,
2 on se donnait la main, quand on retournait sur le
3 chantier, les conneries repartaient. Tu sais, moé,
4 à un moment donné, il me fait venir, il dit... puis
5 je pense c'était une fin de semaine, une fin de
6 semaine de Pâques, une affaire de même « j'aurais
7 besoin... » moé je suis tout content, tu sais, il
8 dit : « Là, on va repartir puis on s'en va avec ça.
9 Amène-moi pour lundi trois gars de pelle, je pense,
10 deux gars de tracteurs. » Moé, le vendredi soir, on
11 s'entend que quand les gars ont pas été appelés
12 vendredi midi, la plupart s'en vont au chalet, s'en
13 vont... par chez nous c'est tout le temps ça, là,
14 tout le monde s'en vont à leur chalet puis ainsi de
15 suite. Ça fait que je cherche puis je cherche puis
16 j'ai travaillé toute la nuit là-dessus jusqu'au
17 lendemain matin, samedi matin, pour être capable
18 d'avoir de la main-d'oeuvre pour lui fournir le
19 lundi parce qu'on repartait des relations j'ai dit
20 là c'est le temps, je vais... tu sais je veux bien,
21 on va... on s'est donné la main tabarouette, on va
22 redécoller ça comme du monde puis je vais arrêter
23 de me chicaner avec. Ça... j'arrive le lundi puis
24 il avait fait venir du monde de la Gaspésie puis de
25 Québec. Mais moé, les personnes que j'avais

1 appelées, j'avais travaillé pour les avoir puis ils
2 étaient contents « Je m'en vais travailler à
3 Toulnostouc » là, il faut que je rappelle tout le
4 monde pour leur annoncer que « finalement, c'est
5 coup d'épée dans l'eau, c'est terminé, attendez. »

6 Q. **[784]** Ça c'était Aecon?

7 R. Oui.

8 Q. **[785]** Est-ce que le deux (2) juil... ça fait un
9 certain temps, j'en conviens, là, les allégations
10 de menaces, le deux (2) juillet deux mille trois
11 (2003) de vous et de Michel Bézeau à monsieur
12 Lepage et vous auriez dit, il était à bord de son
13 véhicule, il dit, et là je vous cite, là, vous
14 m'excuserez à l'avance Madame la Présidente :
15 « Toi, mon ostie de plein d'marde, m'a m'occuper de
16 toi après. » Est-ce que ça vous dit quelque chose
17 ça cette menace-là?

18 R. Oui, oui.

19 Q. **[786]** C'est quoi le contexte? Pourquoi vous lui
20 disez... ça, vous lui dites ça, pardon?

21 R. Bien moi ce que je voulais dire c'est quand... on
22 va se reprendre sur un autre contrat parce que là
23 ça avait vraiment plus d'allure. Ça pouvait plus,
24 il y avait plus rien à faire avec ça. C'était
25 pourri puis comme je vous ai dit, là, les délégués

1 avaient lâché leurs jobs, les travailleurs
2 jumpaient. Ils avaient même fait venir un gars de
3 l'International, un capoté. On l'a vérifié par
4 après. Il avait huit dossiers criminels
5 d'agression, agression armée puis ces affaires-là.
6 Puis ce gars-là, je vais vous conter toute
7 l'histoire, là. Ce gars-là est arrivé un matin, on
8 l'a... Parce que là, les travailleurs voulaient
9 sortir Jean-Yves Lepage de là. Là un matin, bien
10 moé j'étais dans les marches d'escalier puis
11 j'expliquais au monde, bien regarde, il est là-bas.
12 Hydro-Québec l'avait fait venir dans leurs bureaux
13 pour en discuter au niveau de la santé et sécurité
14 puis Hydro-Québec ont dit, bien quoi, laissez
15 faire, c'est nous autres qui va le sortir. Mais ce
16 matin-là, ce gars-là, le gars qui avait des
17 dossiers criminels, il est arrivé puis, il y a
18 quoi, il y a deux cents-deux cent cinquante (200-
19 250) personnes en avant là, là. Puis là-dessus,
20 c'est toute bien, il y a toute bien deux cents
21 (200) FTQ. Le gars, il monte dans les marches puis
22 il me ramasse par un bras. Bien qu'est-ce que tu
23 penses que ça a fait? Il a pris, il a rentré dans
24 la cuisine, mais ça a pas été long qu'il a ressorti
25 puis il a rien touché, là. Là ça a décollé, ça...

1 C'était plus tenable, là, les menaces puis la
2 Sûreté est venue le chercher. Il a déclaré à la
3 Sûreté qu'il avait tout ce qu'il fallait dans sa
4 chambre, ça c'est déposé, c'est documenté, il a dit
5 qu'il avait tout ce qu'il fallait dans sa chambre
6 pour faire exploser les FTQ puis c'était ouf! Le
7 climat était pas sain, là.

8 Q. [787] Mais ce qui m'intéresse de votre réponse,
9 donc je comprends qu'il y a deux cents-deux cent
10 cinquante (200-250) personnes, dont la majorité FTQ
11 et cette personne-là de l'Inter, quand vous dites
12 elle vous prend le bras, c'est-à-dire vous accroche
13 le bras de façon un peu agressive ou?

14 R. Oui, oui, il m'a tiré sur le bras puis t'es
15 encore... Je sais pas trop qu'est-ce qu'il m'a
16 lâché, là. Puis tu vas, tu fais pas ça, là...

17 Q. [788] C'est devant vos membres, c'est ça?

18 R. Bien c'est ça, là. Soit qu'il est suicidaire ou
19 bien donc, ce que je pense, c'était voulu, là, pour
20 qu'il se passe quelque chose. Puis il avait été
21 engagé par Jean-Yves Lepage puis le gars, il a zéro
22 compétence puis c'est un grutier je pense. Il a
23 zéro compétence le gars. Il brisait tout. Il
24 l'avait pas... Puis on avait reproché à Hydro
25 d'avoir laissé passer ce gars-là, là. Organisé de

1 même. Puis c'était... Ils l'avaient nommé, ils
2 l'avaient mis délégué puis t'avais pas le droit
3 même à l'époque d'être délégué avec des dossiers.
4 On avait revenu à Hydro avec ça puis ils l'avaient
5 laissé aller pareil. Puis les écrits, je l'ai moi.
6 J'ai les documents quand il a déclaré au chef de
7 sécurité d'Hydro-Québec qu'il avait tout ce qu'il
8 fallait dans sa chambre pour faire exploser les
9 FTQ. Moé je pense que, j'aurais intervenu. J'aurais
10 été dans la chambre, j'aurais été fouiller. Il y a
11 rien de ça qui a été fait. Ils l'ont pris puis ils
12 lui ont dit, on va aller te porter à la barrière,
13 là. Sors d'icitte parce que c'est certain qu'il va
14 t'arriver de quoi. Puis finalement, il a même pas
15 voulu s'en aller. Il est retourné à sa chambre puis
16 ils l'ont laissé là. C'était...

17 Q. **[789]** Comment savez-vous que la sécurité
18 industrielle d'Hydro-Québec n'est jamais allée
19 vérifier dans sa chambre?

20 R. C'est parce que c'est eux autres qui me l'ont dit.
21 Ils ont dit, on va pas là. Mais pourquoi vous allez
22 pas là? Il dit qu'il a des... Moi je soupçonne
23 qu'il a des explosifs, quelque chose de même s'il
24 veut nous faire sauter. Allez voir. Ils sont jamais
25 allés.

1 Q. **[790]** Il y a certaines, toujours dans le cadre de
2 Toulnostouc, vous savez qu'il y a eu une enquête du
3 ministère du Travail?

4 R. À l'époque?

5 Q. **[791]** Oui.

6 R. Oui, oui.

7 Q. **[792]** O.K. Dans l'enquête, il y a des allégations à
8 l'effet qu'il vous a, que les représentants du 791
9 et 791G, je présume que ça vous inclut, menacent et
10 intimident les membres du local 905. Ça c'est les
11 grutiers?

12 R. Oui bien...

13 Q. **[793]** Et du local...

14 R. 905, c'est la même affaire hein? Les grutiers non,
15 mais les grutiers Inter, c'est 905 puis les
16 opérateurs Inter, c'est 905.

17 Q. **[794]** O.K. Eux sont regroupés encore. Il n'y a pas
18 une sous-section, là?

19 R. Non.

20 Q. **[795]** Donc si je termine l'allégation, menacent et
21 intimident les membres du local 905 et 929 pour les
22 forcer à laisser leur travail afin de les remplacer
23 par leurs propres membres.

24 R. Moé, il y avait des 905 puis il y avait des 79...

25 Q. **[796]** Des 929 c'est...?

1 R. Non, il y en a pas de ça.

2 Q. [797] Non, c'est ça. Ça me dit rien non plus. Ça
3 doit être une coquille. Ça serait dans les... Ça
4 serait les 62 plus?

5 R. Oui, ça c'est des...

6 Q. [798] Des membres AMI ça. C'est des manoeuvres?

7 R. Oui.

8 Q. [799] O.K. Peu importe. C'est peut-être une
9 coquille dans leur rapport. Donc ça, le fait que
10 vous vouliez tasser des gens de l'Inter pour mettre
11 des gens de la FTQ...

12 R. Non, non.

13 Q. [800] ... c'est absolument faux?

14 R. Oui.

15 Q. [801] Ça a jamais arrivé?

16 R. Non.

17 Q. [802] Aucune fois dans...

18 R. Bien moi, à ma connaissance, non.

19 Q. [803] Est-ce que c'est possible que ce soit arrivé
20 hors de votre connaissance par des délégués
21 notamment?

22 R. Bien si je me trompe pas, il y avait des 905 qui
23 travaillaient là, moi.

24 Q. [804] Mais ça veut pas dire qu'il y a aucun 905 qui
25 travaille là. Ça se peut qu'il y en ait par exemple

1 sur un sous-chantier.

2 R. Bien c'est qu'une déduction (inaudible), moé...

3 Q. **[805]** Les mouvements de personnel vont peut-être
4 écarter la FTQ Construction de l'Inter?

5 R. De toute façon, rendu à ce niveau-là, c'est pas moé
6 qui gèrait ça.

7 Q. **[806]** C'est le délégué?

8 R. C'est le représentant à Montréal à l'époque. Parce
9 que moé je faisais juste représenter les grutiers.

10 Q. **[807]** Et le 791?

11 R. C'est ça. Oui le 791 en partant...

12 Q. **[808]** De base?

13 R. ... Les grutiers, c'était comme un genre
14 d'accommodement si tu veux.

15 Q. **[809]** Pour ce chantier-là?

16 R. Oui, bien pour le temps que j'étais à Sept-Îles,
17 là. Pour le temps que je m'occupais des grutiers,
18 là.

19 Q. **[810]** O.K. Jusqu'au temps qu'ils avaient leur
20 propre représentant pour la Côte-Nord?

21 R. C'est ça.

22 Q. **[811]** Et la question que je vous demande, c'est que
23 vous dites, pas à votre connaissance. Est-ce que ça
24 se peut que, puisque vous nous avez dit plus tôt
25 dans votre témoignage, que certains délégués

1 pouvaient, de pair avec certains contremaîtres,
2 décider qui va travailler sur quelle pelle, sur
3 quel opérateur. Est-ce que c'est possible...

4 R. Ah! oui. Oui, bien oui.

5 Q. **[812]** ... que des délégués aient dit, regarde, lui
6 tu me le tasses?

7 R. Ah! ça se peut.

8 Q. **[813]** Ça, ça se peut?

9 R. Oui, oui, oui.

10 Q. **[814]** Puis les délégués à ce moment-là, ils vous
11 font pas rapport ou vous considérez que ça fait
12 plutôt partie de leurs tâches?

13 R. Moi en partant, je suis pas grutier. Ça fait
14 qu'ils... Je m'impliquais, mais pas trop loin parce
15 que les gars, ils aiment ça que ça soit un gars de
16 leur métier qui leur dise quoi faire.

17 Q. **[815]** Parce que le délégué, c'est un grutier ça?

18 R. Oui.

19 Q. **[816]** O.K.

20 R. Délégué régional.

21 Q. **[817]** Oui O.K. Donc vous êtes d'accord avec moi
22 qu'il est pas impossible que certains délégués
23 aient fait certains mouvements de personnel en
24 fonction de l'allégeance syndicale?

25 R. Ça se peut. Ça se peut.

1 Q. **[818]** Et si c'était arrivé, est-ce que c'est normal
2 qu'on vous en fasse pas rapport parce que ça relève
3 de la gestion...?

4 R. Comme je viens de vous l'expliquer, oui. Parce que,
5 c'est pour ça que je le suis plus d'ailleurs, là.
6 Je m'occupe plus des grutiers parce que, là ils ont
7 eu beaucoup d'ouvrage puis, là ils se sont nommés
8 un délégué régional dans le coin de Sept-Îles puis
9 un délégué régional dans le coin de Baie-Comeau.

10 Q. **[819]** Donc, ça c'est la réponse pour les grutiers.
11 Si je vous pose la même question pour les
12 opérateurs, donc, le membre du 791, est-ce que
13 c'est possible que certains de vos délégués sur le
14 chantier, sans que vous le sachiez, aient avec
15 différents contremaîtres discuter, dire : « Non, ce
16 travailleur-là tu me le mets pas là, puis un tel tu
17 me le mets là. »...

18 R. Je pense pas.

19 Q. **[820]** ... en fonction de leur allégeance syndicale?

20 R. Non, je pense pas.

21 Q. **[821]** Vous pensez pas?

22 R. Non.

23 Q. **[822]** Qu'est-ce qui fait que vous pensez, alors que
24 pour les grutiers c'est une possibilité, mais pas
25 pour...

1 R. Parce qu'entre nous autres, bien comme je vous ai
2 expliqué, je suis beaucoup plus proche des délégués
3 791 que des délégués 791G. Les 791 on est tout le
4 temps connecté, on se parle tout le temps, puis...

5 Q. **[823]** Puis je comprends que votre côté, toujours au
6 niveau du 791, il y a pas de problème selon votre
7 témoignage à ce qu'il y ait différentes allégeances
8 syndicales, mais malgré qu'il peut y avoir
9 différentes allégeances syndicales, est-ce que j'ai
10 raison de dire que c'est vous qui les placez,
11 c'est-à-dire que vous dites : « O.K. Je vais
12 t'envoyer cinq, sept 791, deux CSN », mais c'est
13 vous qui placez la CSN, est-ce que ça se peut ça
14 sur le chantier de la Toulnostouc, je parle?

15 R. Pas à Toulnostouc.

16 Q. **[824]** Ailleurs c'est arrivé?

17 R. J'ai peut-être fait, là, mais je m'en rappelle pas.

18 Q. **[825]** Mais ailleurs c'est arrivé?

19 R. Oui, oui.

20 Q. **[826]** O.K. De quelle façon, peut-être nous
21 expliquer un peu comment ça procède dans ce temps-
22 là?

23 R. Comme, où est-ce que c'est arrivé le plus, je vous
24 dirais que c'est à la Romaine, à la Romaine puis
25 peut-être au lac Bloom.

1 Q. [827] Et comment ça se fait de façon pratico-
2 pratique?

3 R. Normal, général, qu'est-ce qui arrive, le peu... le
4 peu de CSN qu'il y avait, parce qu'il y avait
5 beaucoup de... de... comme les conducteurs de
6 camions c'était beaucoup de manoeuvres qui avaient
7 été transférés CSN. Comme je vous ai expliqué quand
8 on a arrivé avec notre fameuse façon de faire, on
9 a... on a froissé beaucoup de nos membres qui ont
10 pas... qui étaient pas prêts à adhérer à ça, puis
11 ça les intéressait pas, puis... ça fait qu'ils ont,
12 au maraudage, ils ont tous « switché » en signe de
13 contestation ou je sais pas trop, là.

14 Là, quand c'est arrivé la Romaine ou le lac
15 Bloom, étant donné que l'entreprise Thompson
16 m'avait demandé de m'occuper avec eux autres du
17 chantier. C'est sûr que ça m'avantageait beaucoup.
18 Ça fait que les CSN appelaient à mon bureau
19 puis : « Bernard, j'aimerais ça retourner, puis
20 c'est ci, puis c'est ça. » Bien, moi regarde, il
21 faut que je priorise ma main-d'oeuvre à moé, mais
22 même là j'en ai passé avant nos membres à nous
23 autres parce que je le savais qu'éventuellement si
24 on le fait travailler le gars il va revenir avec
25 nous autres.

1 Q. **[828]** Quand vous dites « adhérer à votre façon de
2 voir les choses », c'est, dans le fond, pour avoir
3 un pouvoir de négociation...

4 R. Exact.

5 Q. **[829]** ... pour pouvoir imposer votre façon de
6 faire, il faut qu'il passe par vous, c'est-à-dire
7 c'est vous qui allez, qui va les appeler, s'il y a
8 un employeur qui les appelle, il va dire : « Bien
9 passe par mon syndicat ». Donc, vous ayant le
10 contrôle de l'embauche ça vous permet d'avoir
11 mainmise et de pouvoir, à ce moment-là, avoir un
12 pouvoir de négociation avec les entrepreneurs?

13 R. On appelle ça un rapport de force.

14 Q. **[830]** Un rapport de force?

15 R. Oui.

16 Q. **[831]** Sept (7) juillet deux mille trois (2003), un
17 arrêt de coulée de béton sur le chantier de Janin
18 Atlas, il y a quatre grutiers qui se sont demandés
19 de démissionner parce que le gérant du projet de
20 Aecon, monsieur Lepage, n'avait pas suivi vos
21 demandes. Il y a trois grutiers qui auraient
22 démissionné, il y a un quatrième qui voulait pas
23 démissionner, mais après une visite de courtoisie
24 de monsieur Bérubé, de Capé.

25 R. Excusez, c'est Michel Bérubé.

1 Q. **[832]** J'ai dit monsieur Bérubé?

2 R. Oui, c'est Michel, c'est pas Marco.

3 Q. **[833]** Ah, c'est pas le même?

4 R. C'est pas le même.

5 Q. **[834]** O.K. Il est délégué de chantier aussi?

6 R. Oui, oui.

7 Q. **[835]** Est-ce qu'ils sont...

8 R. Non, lui il est délégué pour les grutiers.

9 Q. **[836]** O.K.

10 R. Puis Marco il est délégué pour le 791.

11 Q. **[837]** Parfait. Merci de la précision. Donc, le
12 quatrième grutier qui a pas voulu quitter suite à
13 la visite de Michel Bérubé, je m'excuse, a quitté?

14 R. Oui.

15 Q. **[838]** Est-ce que vous vous rappelez de cet
16 incident-là?

17 R. Oui. Ils sont allés... bien ils sont allés, ça ça
18 m'a surpris, j'avais trouvé ça correct en
19 tabarouette parce que j'étais après... j'étais
20 après échappé des affaires avec Jean-Yves Lepage,
21 il y avait plus rien à faire, j'étais sur le bord
22 de tout abandonner ça là.

23 Puis les grutiers ont décidé eux autres,
24 Michel Bérubé m'a appelé, j'étais dans mon
25 véhicule, puis il m'a appelé puis il dit :

1 « Regarde, nous autres, on va le régler le
2 problème. » Parce que les grutiers étaient rares,
3 ça fait qu'ils sont débarqués je pense ils sont
4 allés voir leur embûche sur le chantier d'Hydro-
5 Québec, ils ont dit : « Nous autres si Lepage agit
6 pas comme du monde avec Bernard, on quitte. »

7 Q. **[839]** Le quatorze (14) avril deux mille quatre
8 (2004), dans la nuit vous auriez intimidé trois
9 travailleurs d'Aecon, un grutier syndiqué CSN, un
10 chef d'équipe qui agit comme signaleur, est-ce que
11 ça vous dit quelque chose?

12 R. Je veux pas vous obstiner, mais d'après moi un
13 grutier CSN, hum, pas sûr.

14 Q. **[840]** C'est des allégations que je vous demande de
15 répondre?

16 R. Moi ça me dit rien.

17 Q. **[841]** Un grutier CSN en deux mille quatre (2004)?

18 R. Non, moé je connais pas de grutier CSN, je
19 connais... je connais 905, mais... puis les 791G,
20 mais j'en connais pas de CSN.

21 Q. **[842]** Donc... donc, si vous en connaissez pas, ça
22 vous dit rien cette allégation-là?

23 R. Non, parce que j'avais un grutier, là, c'était un
24 791, puis il venait de... il venait de Matane, puis
25 lui on avait de la misère avec, parce qu'il faisait

1 trois, quatre jobs-là. Mais c'était un ami proche
2 du chargé de projet, puis il faisait ses quatre
3 volontés, il faisait n'importe quoi.

4 Q. **[843]** Sept (7) mai deux mille quatre (2004), vous
5 auriez menacé de casser les jambes d'un travailleur
6 de soixante-quatre (64) ans du local 905, parce que
7 vous ayez pas apprécié qu'Aecon ait librement et
8 volontairement embauché des grutiers membres
9 d'Inter?

10 R. Ça a pas d'allure ça.

11 Q. **[844]** C'est faux, selon vous?

12 R. Bien, à croire, un monsieur de soixante-quatre (64)
13 ans, je vais le menacer de lui casser les jambes.
14 J'étais cinglé, mais pas à ce point-là, là.

15 Q. **[845]** On revient avec une histoire, dix (10) juin
16 deux mille quatre (2004), encore une fois je suis
17 conscient que ça fait un certain temps, je vous
18 rappelle les faits si ça vous dit quelque chose.
19 Donc, des voies de fait, vous et Michel Bérubé,
20 donc, le délégué du 791G et sept membres du 791G
21 auraient menacé de frapper, donc, menacé de frapper
22 au visage quelqu'un et vous l'auriez, je sais pas
23 si c'est vous ou les sept, poussé en bas de
24 l'escalier le délégué de chantier du local 905.
25 Est-ce que ça vous dit quelque chose?

1 R. Ah, bien c'est ça que je vous parle le fameux
2 délégué 905, là, qui était huit... huit dossiers
3 criminels, ces affaires-là, là.

4 Q. **[846]** Ah! c'est celui-ci, là?

5 R. Qui avait été... Oui, oui, c'est lui ça. Quand
6 qu'il est venu dans, il a monté dans les marches,
7 m'a poigné par le bras, il a rentré dans la
8 cuisine. Ça a passé au côté de moé six, sept gars,
9 là. Ils sont allés le chercher puis ils l'ont
10 sorti.

11 Q. **[847]** La même journée, il y a un arrêt complet du
12 chantier. Est-ce que c'est en lien avec cet
13 incident-là?

14 R. Oui.

15 Q. **[848]** Toujours pour protester...

16 R. Oui puis je pense c'est Hydro qui avait fermé le
17 chantier si je me trompe pas, là. Ça marchait pas,
18 c'était vraiment... Ça fonctionnait plus, là.

19 Q. **[849]** C'était chaotique?

20 R. Ah! oui, oui, oui.

21 Q. **[850]** Mais c'est toujours relié avec l'opérateur,
22 mais que vous nous parlez qui vous a accroché?

23 R. Ah! bien c'est surtout, non, plus relié avec la
24 santé et sécurité sur le chantier Aecon puis
25 l'embauche régionale locale encore une fois.

1 Q. **[851]** Août-septembre deux mille trois (2003),
2 l'intimidation. Vous auriez dit à un grutier
3 syndiqué à l'inter qu'il ne voulait... que vous ne
4 vouliez que des membres du 791G sur le chantier,
5 que le lendemain, que vous l'auriez invité à une
6 assemblée de travailleurs du lendemain, puis lors
7 de cette réunion, vous auriez dit à vos membres,
8 lors de l'assemblée toujours, que vous vouliez le
9 projet d'Aecon... le chargé de projet d'Aecon,
10 pardon, parce qu'il passait... il ne passait pas
11 par vous pour l'embauche.

12 R. Non, non. C'était pas pour ça. C'était, comme je
13 vous ai dit, l'embauche régionale locale, puis les
14 questions de sécurité, ça a fini qu'Hydro-Québec
15 l'a sacré dehors pour la sécurité. C'est pas nous
16 autres qui l'a fait, c'est Hydro.

17 Q. **[852]** Donc dès ce moment... du dix (10) juin
18 pardon, au seize (16) juin deux mille quatre
19 (2004), donc pour une période un peu moins... d'une
20 semaine en fait, il y a eu une fermeture du
21 chantier.

22 R. Oui.

23 Q. **[853]** Vous vous souvenez de ça?

24 R. Oui, oui.

25 Q. **[854]** Quelles étaient selon vous les raisons pour

1 fermer un chantier une semaine de temps?

2 R. Bien là, c'est parce que comme je vous ai expliqué
3 tout à l'heure, c'était chaotique, c'était lent. Ça
4 avait plus de sens, là, ça marchait plus partout.
5 C'était... Puis c'était pas juste nous autres, là.
6 C'est à peu près tous les métiers, là.

7 Q. **[855]** Ça pourrait être une escalade du chaos c'est-
8 à-dire que, bien là, vous voyez des problèmes de
9 santé et sécurité, donc, là, pas en représailles
10 mais vous...

11 R. Excusez-moi...

12 Q. **[856]** Allez-y.

13 R. Il y a eu un travailleur qui est mort, il y a eu un
14 décès d'un travailleur. La compagnie Hydro-Québec a
15 été trouvée coupable de ça, responsable, pas en
16 totalité, mais en partie. Il y a eu une machine, on
17 appelle une Gomaco, une machine à bordures de
18 béton. C'était pas le bon opérateur qui était
19 dessus, c'était un manoeuvre, je pense, puis ça
20 c'est une machine avec trois tractions; une
21 traction au centre en avant, deux tractions à
22 l'arrière puis le gars, il savait comment est-ce
23 que ça marchait puis il est venu pour descendre en
24 bas de la digue, puis au lieu de se mettre droit
25 avant de descendre, il a viré en descendant. Ça

1 fait que la machine a viré sur le top. Il a manqué
2 de tuer deux personnes avec ça.

3 Ensuite de ça, pendant quinze (15) jours de
4 temps, il y avait un manoeuvre dans la « tower ».
5 Une « tower », c'est une grue à tour. Il y avait un
6 manoeuvre dans la « tower » de nuit. Un des garçons
7 du surintendant Jean-Guy Lepage qui était son grand
8 chum d'enfance je pense, là, puis le gars, il
9 arrivait avant que le chiffre de nuit débute, il
10 montant dans la « tower », personne le voyait puis
11 il redescendait avant que le chiffre finisse puis
12 il s'en allait. Ça a duré quinze (15) jours de
13 temps avant qu'on le découvre. Puis ça, quand on a
14 rapporté ça à Hydro-Québec, là c'est sûr que les
15 fils se sont touchés puis les allumettes ont
16 allumé, là. Ils ont dit, là ça a pas de bon sens,
17 là. Des coulées de béton, ils étaient soixante-dix
18 (70), quatre-vingts (80) travailleurs qui
19 travaillent sur le bord du barrage, puis le gars se
20 promenait avec le bucket à béton. Ça pèse je sais
21 pas comment de tonnes ça là. Mais le gars, il se
22 pratiquait. Les fins de semaine, il allait, il se
23 pratiquait. Il y avait pas personne là quand ça
24 travaillait pas puis quand ça a été les deux
25 semaines qu'il en avait de besoin, bien il l'a

1 monté à cachette de même pendant deux semaines de
2 temps. Puis il travaillait au-dessus du monde, pas
3 de carte de compétence, il avait pas les qualités
4 requises pour faire la job. Je sais si vous savez,
5 mais une grue à tour, moé j'irai pas l'essayer en
6 tout cas. Puis c'est dangereux. Ils l'ont fait
7 pareil. Il y avait toutes sortes de niaiseries
8 comme ça.

9 Dans le garage, à un moment donné, notre
10 délégué est allé voir monsieur Lepage puis il a dit
11 là, écoute, les pneus de cinquante (50) tonnes,
12 c'est dangereux. Sont à fesse. Bien il dit, on va
13 les changer mis qu'ils pètent. Bien voyons donc.
14 Quand un tire de cinquante (50) tonnes pète, là,
15 s'il y a une roche, quelque chose au côté du tire,
16 c'est une balle. C'est un ogive. Ça part puis c'est
17 boom. Toutes sortes d'affaires de même. Ça arrêta
18 pas. Ça n'arrêta pas. C'était à la semaine
19 longue. Mais quand on l'a assez harcelé avec ça,
20 c'est sûr, comme je vous disais, je m'enlève pas du
21 blâme du fait qu'on a frappé fort pour avoir de la
22 main-d'oeuvre régionale locale, mais je vais vous
23 dire une affaire, au niveau santé et sécurité, là,
24 c'est... il y avait rien à faire avec ça. C'était
25 dangereux, ça avait pas de bon sens. Zéro allure.

1 Q. **[857]** Donc est-ce qu'on pourrait expliquer le
2 chantier de Toulnustouc et l'arrêt de travail d'une
3 semaine par la cause suivante, c'est-à-dire que,
4 selon, si je me fie à vos réponses, là. C'est-à-
5 dire qu'il y a différentes problématiques sur le
6 chantier, notamment de santé et sécurité au
7 travail, de juridiction de métiers, il y a
8 certaines frictions et vous de votre côté, vous le
9 dites vous-même, là, c'est au début de votre
10 mandat, vous êtes un peu moins sage qu'aujourd'hui
11 pour rester poli, il y a de la friction, on est
12 encore à essayer d'imposer la main-d'oeuvre locale
13 donc c'est un espèce de mix, là, qui fait en sorte
14 qu'à un moment donné, ça explose et avant que ça
15 explose, bien Hydro-Québec décide...

16 R. Ah! oui c'était...

17 Q. **[858]** ... de faire une pause d'une semaine pour que
18 la poussière retombe puis calmer un peu les
19 ardeurs?

20 R. Puis là tout le monde est intervenu, toutes les
21 centrales syndicales ont... Il y a eu des
22 rencontres, là, mais ça pouvait pas continuer comme
23 ça, c'était impossible.

24 Q. **[859]** Parce que mon diagnostic, dans les grandes
25 lignes, là...

1 R. Oui.

2 Q. **[860]** ... c'est ce qui passé à Tournustouc?

3 R. Oui.

4 Q. **[861]** Parfait. On va produire le rapport parce que
5 ce n'est pas un rapport public. À ce moment-là il
6 faut le déposer auprès de la Commission pour que
7 vous puissiez en tenir compte. Donc il s'agit de
8 l'onglet 21, pardon, je m'étais trompé avec 24.
9 Donc c'est l'onglet 21 et on va le produire, Madame
10 la greffière, sous la cote 124P-...

11 LA GREFFIÈRE :

12 1458.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 1458.

15 14:55:04

16

17 124P-1458 : Rapport de l'enquête sur le chantier
18 de Tournustouc, le 3 mars 2005

19

20 Q. **[862]** Avant de prendre la pause, monsieur Gauthier,
21 il y a un autre incident qui s'est passé à la
22 Tournustouc, mais sur un autre chantier qui a pas
23 fait l'objet de l'enquête du ministère du Travail
24 et qui s'est passé plus précisément au chantier
25 d'EBC en mars deux mille quatre (2004). Je vous

1 trace un peu la trame factuelle. En mars deux mille
2 quatre (2004), il y a une assemblée syndicale où il
3 est décidé de pas faire du temps supplémentaire.

4 R. Oui.

5 Q. **[863]** Je sais pas si ça vous dit quelque chose?
6 Peut-être y aller avec votre version. Vous voulez
7 que je continue avec... vous expliquer un peu le
8 déroulement ou vous savez de quoi je parle comme
9 incident?

10 R. Oui, je vois, je me doute bien, là. Ça c'est un
11 peu, c'est au début, c'est en contestation
12 justement avec, je pense que c'est Aecon. Si je me
13 trompe pas, là, on avait demandé à toutes les
14 compagnies, dans toutes les compagnies, aux gars de
15 pas faire d'« over » en contestation avec la
16 situation de Aecon je pense.

17 Q. **[864]** O.K. Non...

18 R. Je suis pas certain.

19 Q. **[865]** ... excusez-moi, je vais y aller avec la
20 trame factuelle parce que c'est un événement isolé.
21 C'est par rapport à un travailleur qui, donc quand
22 vous avez dit, on fera pas d'heures
23 supplémentaires, vous décidez ça en mars deux mille
24 quatre (2004) dans le cadre d'une assemblée
25 syndicale. On est trois mois avant la suspension.

1 Donc je présume que c'est une forme de moyens de
2 pression pour...

3 R. O.K.

4 Q. **[866]** ... avoir des meilleures conditions selon
5 votre témoignage. Donc il y a un mécanicien de
6 machinerie lourde, pour EBC, qui exprime son
7 mécontentement sur les moyens de pression que vous
8 venez d'adopter. Vous êtes mis au courant dès le
9 lendemain de son mécontentement et vous allez
10 l'appeler à sa chambre pour lui dire, encore une
11 fois, je m'excuse, mais je cite les propos qui sont
12 rapportés : « pour qu'il ferme sa gueule » et
13 quelques jours plus tard, il va y avoir une
14 deuxième assemblée syndicale. Vous êtes présent, le
15 travailleur n'est toujours pas d'accord malgré
16 votre coup de téléphone et donc suite à la
17 rencontre, vous allez demander à un travailleur de
18 se rendre donner une volée au travailleur
19 revendicateur. Est-ce que ça vous dit quelque
20 chose?

21 R. Non, c'est pas ça, c'est moé qui est allé le voir.

22 Q. **[867]** Vous êtes allé le voir vous-même?

23 R. Je l'ai pas appelé je suis allé dans sa chambre.

24 Q. **[868]** Expliquez-nous ce qui s'est passé.

25 R. Je suis allé le voir puis je lui ai demandé c'était

1 quoi son problème, le gars venait de... il venait
2 de la Gaspésie, c'est sûr que lui ça faisait pas
3 son affaire. Je suis allé lui expliquer, là, ce
4 que... « Tout le monde embarque puis toé t'embarque
5 pas, c'est quoi le problème? » Il y a pas eu de
6 menaces, il y a pas eu rien de ça. Je suis allé le
7 traiter de... de... je dirai pas le mot, là...
8 masturbateur? Ça fait ça?

9 (14:57:07)

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[869]** Mais en anglais, j' imagine?

12 R. Oui, c'est ça, c'est ça.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[870]** Donc vous lui avez fait part de votre
15 mécontentement et qu'il aurait intérêt à joindre
16 les rangs?

17 R. Oui, mais il a pas été question de volée puis ces
18 affaires-là.

19 Q. **[871]** Non?

20 R. Non.

21 Q. **[872]** Vous allez lui parler dans le casque, en bon
22 Québécois?

23 R. C'est ça.

24 Q. **[873]** Il est trois heures (3h00), on va faire la
25 pause, merci.

1 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

2

3 REPRISE DE L'AUDIENCE

4 LA GREFFIÈRE :

5 Monsieur Bernard Gauthier, vous êtes sous le même
6 serment.

7 (15:32:05)

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Q. **[874]** Alors, Monsieur Gauthier, on entreprend le
10 dernier droit de votre témoignage. Comme je l'avais
11 annoncé avant la pause, on est rendu à parler, là,
12 de façon plus précise, de la Romaine. On en a parlé
13 longuement depuis près de trois semaines
14 maintenant. Il y a eu différents témoignages. Et je
15 débuterais, puisque c'est le chantier... le chemin,
16 pardon, de pénétration, donc par FGL. Avez-vous eu
17 l'occasion d'écouter un peu le témoignage de Pierre
18 Laprise?

19 R. Un peu.

20 Q. **[875]** Oui. De toute façon, je pense que vous
21 connaissez bien l'histoire...

22 R. Oui.

23 Q. **[876]** ... parce qu'il y a eu des... des
24 répercussions...

25 R. Oui.

1 Q. **[877]** ... procédurales, si je peux les qualifier
2 d'ainsi.

3 R. C'est ça. C'est ça.

4 Q. **[878]** Donc, on est en novembre deux mille neuf
5 (2009), ça va mener, on le sait déjà, le vingt-cinq
6 (25) novembre deux mille neuf (2009), à une
7 manifestation entre le shift de nuit et le shift de
8 jour. Expliquez-nous votre version de l'histoire?

9 R. Concernant la manifestation, là?

10 Q. **[879]** Oui, concernant la manifestation et... donc,
11 en novembre deux mille neuf (2009).

12 R. O.K. Parce que...

13 Q. **[880]** Parce qu'il y aura une autre histoire après
14 ça pour le rappel des travailleurs au printemps ou,
15 disons, janvier, février deux mille dix (2010).

16 R. C'est ça.

17 Q. **[881]** Mais, pour l'instant, on va se concentrer
18 avec l'incident avec... suite au congédiement
19 d'Éric Fraser.

20 R. O.K. Parce que c'est sûr que pour les dates puis
21 ces affaires-là, moé, je suis pas...

22 Q. **[882]** Non, mais...

23 R. ... je suis pas trop bon, là, mais je vais essayer
24 de...

25 Q. **[883]** Juste au niveau des événements factuels, on

1 comprend que ça se passe vraisemblablement en
2 novembre deux mille neuf (2009), là.

3 R. O.K. Moé, je suis monté... je montais faire une
4 assemblée à la Romaine, c'est une assemblée, je
5 dirais pas annuelle. Oui, je pense, annuelle, c'est
6 l'assemblée des Fêtes, on la fait toujours un peu
7 avant.

8 Q. **[884]** Avant le départ des travailleurs.

9 R. C'est ça. Ça fait que quand j'ai arrivé à la
10 cafétéria, quand j'ai arrivé à la cafétéria cette
11 soirée-là, la cafétéria était au kilomètre un.
12 Quand j'ai arrivé à la cafétéria, les gars de nuit,
13 ils se préparaient. Moé, j'arrivais tout le temps
14 sur l'heure du souper, je pouvais voir tout le
15 monde en même temps à mon arrivée. Puis les gars du
16 quart de nuit, ils m'ont ramassé solide, puis là ça
17 sacrait puis c'est un ci, c'est un ça, puis... ils
18 parlaient de Pierre Laprise. « On est écoeuré »
19 puis c'est ci, puis c'est ça. Bien là... puis on en
20 avait entendu parler un petit peu, mais on
21 réussissait toujours quand même à régler nos
22 affaires. Je pense que monsieur Laprise l'a
23 précisé, on s'assisait (sic), puis on en reparlait,
24 puis c'était pas toujours évident entre les
25 membres, entre les travailleurs puis monsieur

1 Laprise, là.

2 Q. **[885]** C'est quoi les doléances? C'est quoi les
3 problèmes que les travailleurs de nuit vous
4 exposent, Monsieur Gauthier?

5 R. C'était... là, dans ce cas-là, ça concernait pas
6 tellement monsieur Pierre Laprise, ça concernait
7 plus son frère Jacques.

8 Q. **[886]** Jacques.

9 R. Lui, parce que Pierre aussi, à l'époque, il
10 manquait un peu de respect envers les gars, il les
11 appelait... T'sais, il me faisait venir, il
12 disait : « Ce gars-là que tu m'as envoyé, c'est un
13 numéro 3, c'est un numéro 4, un 2... » Mais là,
14 j'ai dit : « Cimonac, c'est quoi, là? C'est quoi
15 t'entends par 1, 2, 3, 4, 5? - Bien, je les juge
16 par leurs qualités puis les ci puis les ça. - Bien
17 là, moé, je regrette, mais le gars que tu viens de
18 me dire que c'est un numéro 3, c'est un maudit bon
19 opérateur de pelle. Partout où que je l'envoie, il
20 est apprécié puis... » Un peu plus tard, j'ai
21 découvert pourquoi, là, que... Il avait pas tout à
22 fait la même échelle que moé, là. Pour lui, un
23 numéro 1, c'est un opérateur qui accepte de
24 débarquer puis faire... faire du manoeuvre, faire
25 du...

1 Q. **[887]** Son échelle était pas, selon votre
2 témoignage...

3 R. C'étaient pas les mêmes...

4 Q. **[888]** ... basée sur la compétence, mais sur un
5 facteur... voyons, une série de facteurs.

6 R. C'est ça. Ça fait qu'il sacrait après les gars. Il
7 les traitait comme du poisson pourri, je pourrais
8 dire, là.

9 Q. **[889]** On pourrait dire de façon irrespectueuse?

10 R. Oui, c'est ça.

11 Q. **[890]** Pour rester poli justement.

12 R. Oui, c'est ça. Puis je veux pas sortir des mots
13 bizarres, là. Tantôt, ça... Ça fait que... Ça fait
14 que c'est ça, c'est ça qui était reproché. Puis le
15 problème qu'on avait là-bas, c'était surtout...
16 Moé, je pense, je veux pas... parce que j'ai une
17 bonne relation avec monsieur Laprise, là. On a
18 réglé nos différends, puis on s'est donné la main,
19 puis il y a pas de problème. Sauf qu'à l'époque, on
20 a... on a senti, nous autres, qu'il y avait un
21 problème entre lui puis l'autre surintendant. Quand
22 Benoit Paulhus partait en vacances, c'est Pierre
23 qui ramassait ça. Quand Benoit revenait, Pierre
24 s'en allait, mais il virait leur job à l'envers
25 tous les deux, un, l'autre. On aurait dit qu'ils

1 étaient comme en compétition. Mais là, les
2 travailleurs venaient comme un peu... je m'en
3 allais dire, ils étaient... ils venaient un peu
4 mêlés là-dedans, puis ça avait... la petite
5 compétition entre les deux, bien, les travailleurs
6 payaient pour un peu. « Fais pas ci, fais pas ça. »

7 Q. **[891]** Jacques ou Pierre?

8 R. Pierre.

9 Q. **[892]** Pierre.

10 R. Mais, je pense... Ah! c'est parce que tantôt, les
11 gars de nuit, eux autres me parlaient de Jacques.
12 Ça, ça a fait partie un peu de la... la fameuse
13 rencontre qu'il y a eu avec Pierre Laprise de
14 parler de Jacques, son frère aussi. Mais, Pierre,
15 c'était la même affaire, t'sais. Il traitait les
16 gars de... C'est insultant un peu pour les gars
17 parce qu'il y a des gars là-dedans, c'est des
18 maudits bons opérateurs, là, des très bons
19 opérateurs, des bons pères de famille puis des gars
20 avec de la classe. Pas des... pas des
21 troublemakers. On s'entend que c'est sûr que dans
22 son entreprise comme dans bien d'autres, il y avait
23 des travailleurs qui étaient plus ou moins soit
24 compétents ou... comment que je dirais bien ça, là?
25 Il y en a qui font plus de bruit que d'autres, puis

1 qui font plus de... comment que je dirais bien ça?

2 Q. **[893]** Ils parlent plus fort que d'autres...

3 R. Oui.

4 Q. **[894]** ... qui font leur petite affaire, qui
5 travaillent, ils rentrent dans leur cabane...

6 R. Oui.

7 Q. **[895]** ... dans leur baraque?

8 R. Il y a tout le temps de quoi, il y en a qu'il y a
9 toujours de quoi, tu sais, la bouteille de ketchup
10 est pas à la bonne place dans la « lunch room »,
11 là. Arrête, calvaire, là, c'est... c'est chialer
12 pour chialer.

13 Q. **[896]** Des chialeux?

14 R. Ça c'est sûr qu'il faut que j'y donne, il y en
15 avait des comme ça. Mais c'était... la plupart des
16 gars qu'il était bien content, c'est des gars qui
17 faisaient la job puis... mais ils faisaient pas
18 comme lui le voulait ou... Paulhus avait une façon
19 de travailler, lui avait pas la même, ça venait
20 mêlant. Bien là, l'autre il m'a dit : « Laisse-moi
21 tranquille avec l'autre, je t'ai dit de faire ci,
22 je t'ai dit de faire ça. » Tranquillement pas vite
23 ça a monté comme ça. Ça fait que j'ai dit : « Là,
24 écoutez, on va attendre la gang... la gang de jour
25 va arriver tantôt. » Moi j'ai pogné la gang de

1 nuit, puis la gang de jour quand ils sont venus
2 pour souper, j'ai monté dans ma boîte de pick-up,
3 j'ai tout improvisé ça, parce que là je venais de
4 me faire ramasser à l'entrée de la cuisine. Puis il
5 y avait beaucoup de gens de la Minganie parce que
6 c'était le projet initial, ça fait que c'était
7 important de prioriser la main-d'oeuvre de la
8 Minganie pour « starter » la job. Puis ils l'ont
9 fait quand même, ça ils ont pas mal respecté ça.

10 Ça fait que je monte dans la boîte du pick-
11 up puis là, j'ai dit bon, puis là ça criait, on va
12 faire ci, puis on va faire ça. « Calmez-vous.
13 Calmez-vous. Ce que je vous propose, on va
14 s'organiser pour demain matin à l'ouverture de la
15 job, on va l'appeler, on va s'organiser que
16 quelqu'un l'appelle, puis vous irez le rencontrer,
17 vous irez y dire ses quatre vérités, Mais on veut
18 pas de contact physique, puis on veut pas de
19 menaces. » Parce qu'on doutait que c'est
20 probablement ça, il se serait servi de ça si
21 quelqu'un aurait posé un geste comme ça. Parce que
22 là il y en a qui voulaient aller régler ça eux
23 autres même tout seuls. « Tanne-moi pas avec ça,
24 moi je m'en va régler ça là. » Puis ça donne rien,
25 ce que tu vas te faire plaisir à toé, tu vas être

1 barré sur le chantier quatre-vingt-dix-neuf (99)
2 ans.

3 Ça c'est une... c'est une expression qu'on
4 emploie souvent sur les chantiers d'Hydro-Québec,
5 quand t'es barré, t'es barré quatre-vingt-dix-neuf
6 (99) ans. Je sais pas pourquoi ils disent ça, c'est
7 une légende urbaine, peut-être, mais ça a toujours
8 été comme ça. Avant à la Baie James, c'était
9 l'oiseau bleu, puis là, bien, t'es barré quatre-
10 vingt-dix-neuf (99) ans. L'oiseau bleu, c'était
11 l'avion.

12 Ça fait que là, parce qu'il y en a qui
13 étaient plus touchés que d'autres là-dedans, mais
14 veux veux pas, les autres se sont comme
15 « crinqués » entre eux autres, puis ça durait
16 depuis une secousse. Ça fait que j'ai dit : « C'est
17 pas de même qu'on va faire ça, c'est pas une façon
18 de faire, puis c'est sûr et certain que là avec
19 les... les spots, ils demandent pas mieux. » Moi
20 c'est ça que j'ai dit aux gars : « Ils demandent
21 pas mieux. Ça fait qu'il faut pas poser de gestes
22 qui va nous mettre dans l'embarras. Mais vous
23 pouvez aller vous exprimer. »

24 Ça fait qu'on a ramassé tout le monde,
25 autant le shift de nuit que le shift de jour, quand

1 tout le monde, parce que quand les gars de jour
2 finissent, ils viennent souper, le shift de nuit,
3 il sort de la cuisine, ça fait que c'était le
4 moment pour les ramasser tout le monde en même
5 temps.

6 J'ai dit : « Demain matin ce qu'on va
7 faire, vous prendrez les autobus, puis quand il y
8 aura le « cross shift » au bureau, je pense que
9 c'est au dixième kilomètre, c'est pas loin du
10 garage, quand il y aura le « cross shift », bien là
11 vous irez puis on va mettre... » Moi j'avais mis du
12 monde comme Capé puis tout ça, les poteaux, là,
13 pour la sécurité, surveiller pour pas que ça
14 déborde. Parce que des fois le gars il va dire
15 qu'il fera rien, mais s'il part en peur, il faut
16 que tu sois assez vite pour le ramasser. Puis c'est
17 un peu ça qui est arrivé dans le cas d'Éric Fraser.

18 Ça fait que c'est ça que je leur ai dit :
19 « Préparez-vous demain matin, vous avez rien qu'à
20 vous parler, organisez-vous comme du monde, puis
21 demain matin dans les autobus, bien, on va
22 rencontrer les gars de nuit. » En tout cas, tout le
23 bataclan, tout est en train de s'organiser. Ça fait
24 que le lendemain matin, les autobus sont partis,
25 ils se sont rencontrés au bureau à Fernand Gilbert,

1 mais normalement d'habitude le surintendant il
2 arrive tout le temps vers... je sais pas, cinq
3 heures et demie (5 h 30), six heures (6 h 00),
4 parce que le surintendant, les employés cadres ils
5 arrivent toujours plus de bonne heure, ils font
6 leur « cross shift » qu'ils appellent. O.K. Le
7 shift de nuit il vient exposer qu'est-ce qu'il a
8 fait dans la nuit, qu'est-ce qu'il pourrait faire
9 dans la journée, ils se parlent pour garder une
10 continuité, pour pas que ça arrête, la roue elle
11 vire.

12 Mais là, ce matin-là il s'est pas présenté.
13 Ça fait qu'on a demandé, je pense que... je suis
14 pas convaincu c'est qui qui l'a appelé, mais il y a
15 quelqu'un qui l'a appelé, soit que c'est Richard
16 Ducharme ou soit que c'est Bruno Lajeunesse, le
17 chargé de projet à l'époque pour Fernand Gilbert.

18 Ça fait que là, il a attendu, puis il a
19 attendu, il a traîné jusqu'à sept heures (7 h 00).
20 À sept heures (7 h 00), il est arrivé, moé j'étais
21 pas là, j'étais pas loin, mais j'étais pas là.
22 J'étais dans mon pick-up, puis je me rappelle pas
23 c'est qui qui était avec moé, mais j'étais pas
24 tellement loin. Mais encore une fois pour pas...
25 pour pas être là, il faut pas que je sois là, si je

1 suis là, bien, je me fais ramasser. Je me suis fait
2 ramasser pareil.

3 Ça fait que les gars se sont exprimés, moé
4 j'étais pas là quand la discussion a eu lieu, je me
5 l'ai fait conter. Les gars avaient arrivé, mais vu
6 qu'il arrivait pas, ils ont rentrés en dedans, ils
7 se sont pris du café puis comme monsieur Laprise
8 l'a expliqué, ça s'est déroulé drette de même.
9 Quand il est arrivé, là, c'est Fraser... Fraser,
10 lui, c'est lui qui était le cas problème, c'est lui
11 qui était, il était vraiment choqué, là, il était,
12 il avait la face, il était prêt, il était
13 dangereux, là il avait une face qui était pas
14 rassurante. On savait pas trop comment... C'est
15 pour ça que j'avais dit à Capé : « Tiens-toi proche
16 de lui », parce que Fraser c'est quand même une
17 bonne pièce, ça prenait une autre bonne pièce pour
18 le « staller » si jamais il arrivait de quoi, là.
19 Ça fait que c'est ça qui est arrivé, puis je pense
20 que monsieur Laprise l'a précisé, Capé était pas
21 loin, puis finalement c'est ça, là, quand on a
22 senti que c'était pour arriver, Capé l'a ramassé
23 par un bras, je pense - c'est ça qui m'a été conté
24 - puis ils ont discuté. Il s'est fait traiter de
25 toutes sortes de noms un peu. Ils ont lavé leur

1 linge sale, m'a dire comme le gars, en famille.
2 Puis par la suite, quand on est venu pour
3 retourner... Moé j'étais en communication
4 permanente avec Richard Ducharme qui, lui, était
5 aux relations de travail puis toute la patente chez
6 Hydro-Québec. On se parlait tout le temps, là. Puis
7 là je lui expliquais, « ça a l'air à bien aller, ça
8 va pas trop pire puis... - Là, ils vont-tu arrêter
9 longtemps? - Non, ça a pas l'air. D'après moi, une
10 quinzaine (15) de minutes puis on est correct. » Ça
11 fait que c'est ça qui est arrivé. Sept heures et
12 quart (7 h 15), j'ai confirmé à Richard Ducharme,
13 j'ai dit, gars, bingo, tout est fait, c'est réglé.
14 C'est sûr, tout le monde était content d'avoir été
15 se défouler. Oui c'est vrai que ça a chanté so, so,
16 so puis ces affaires-là, mais par la suite, les
17 autobus, des gars de nuit ont descendu pour aller
18 manger à la cuisine, puis les autobus pour le shift
19 de jour, pour aller sur le shift, étaient partis.
20 Tout le monde était parti. Puis à un moment donné,
21 Bruno Lajeunesse est venu me voir puis il dit, lui
22 c'est lui qui était ingénieur puis était chargé de
23 projet pour Fernand Gilbert. Il dit : « Bernard, il
24 dit là, maudite marde, il dit, Pierre a décidé de
25 fermer le chantier. Faut rappeler tout le monde

1 puis... - Bien voyons donc, j'ai dit, ils sont
2 partis. » Puis en passant, ça lui coûtait rien.
3 Parce que nous autres, dans notre convention, quand
4 on est sur les chantiers à baraquement comme ça, on
5 a, à l'époque, on avait quarante-cinq (45) minutes,
6 j'appelle ça quarante-cinq (45) minutes de
7 bénévolat, moé, c'est quarante-cinq (45) minutes de
8 transport qui est alloué à l'entrepreneur pour nous
9 déplacer. Ça lui coûte rien. Ça lui coûte zéro fuck
10 all. Rien en tout. Ça fait que, nous autres, les
11 gars étaient partis. Là on recallait les autobus,
12 puis là il a décidé que le chantier était fermé. Ça
13 fait que rapatrie tout le monde puis tout le monde
14 a resté dans la chambre puis... Je pense c'était
15 supposé de repartir le lendemain, mais le soir les
16 gars ils pensaient pas que ça allait redécoller. Là
17 ils ont parti sur la brosse puis le lendemain, je
18 pense que ça a pas ouvert à cause de ça, là. Je
19 sais pas trop, je me rappelle pas trop de... Je
20 suis pas... qu'il y a juste la moitié du shift qui
21 a rentré, là. C'est de même que ça s'est déroulé.

22 Q. [897] Monsieur Laprise nous dit qu'il y a le
23 congédiement de Éric Fraser puis qu'au début, vous
24 sembliez être d'accord...

25 R. Oui.

1 Q. [898] ... puis qu'éventuellement, vous avez changé
2 d'idée. Est-ce que c'est vrai, ça?

3 R. Bien, c'est parce que... je vais l'appeler Pierre.
4 C'est pas un manque de respect, là. Mais Pierre m'a
5 appelé. Il m'a conté la patente parce qu'on avait,
6 on s'était entendu sur une chose. On veut pas de
7 problème puis si t'as des problèmes, si le gars est
8 pas compétent, on s'en parle, on va investiguer
9 puis après ça, on... Écoute, le gars, comme je vous
10 le disais tantôt, avec les avis disciplinaires, on
11 va lui faire signer un avis puis après ça, bien,
12 s'il répète, bien, out, t'sais, on le remplacera
13 par un autre. Mais là, Pierre m'appelle puis lui il
14 me donne sa version des faits, là. Ah! il
15 m'explique, de la manière qu'il me l'explique,
16 c'était grave, là. Il y avait rien à faire avec
17 Éric Fraser, il fallait le sortir de là. Mais je
18 comprenais pas en même temps. Éric Fraser... Très,
19 très bon opérateur. Il opère tout. Il a toutes ses
20 cartes, de toutes les machines puis il les opère
21 toutes bien. Il fait une bonne job, c'est un gars
22 qui a de la classe, c'est un gars qui fait ses
23 affaires. C'est sûr qu'il y avait des petits
24 problèmes peut-être à l'époque mais pas assez pour
25 nuire à sa productivité puis à son talent. Ça fait

1 que moé, je lui dis : « Écoute, je suis d'accord
2 avec toé, Pierre. Si c'est ça, il y a pas de
3 problème, je vais aller puis... » J'ai parti de
4 Sept-Îles, j'ai monté, je suis allé le rencontrer.
5 J'ai rentré dans le bureau avec, je me suis assis
6 avec puis là... Moé, avant d'aller m'assir avec, je
7 suis allé investiguer, je suis allé faire le tour,
8 je suis allé voir les travailleurs, je suis allé
9 voir les contremaîtres, comment ça s'est déroulé,
10 qu'est-ce qui s'est passé puis ils m'ont tout
11 expliqué. Là, écoute, c'était pas, c'était pas
12 grave, là. Je pense l'incident, si je me trompe
13 pas, c'est une pelle, un marchepied d'une pelle ou
14 qu'il a frappé dans une boîte de truck avec le
15 bucket de la pelle...

16 Q. [899] Un bris d'équipement, oui.

17 R. Oui. Mais c'est parce que, qu'est-ce qui est
18 arrivé, c'est que le gars dans le cinquante (50)
19 tonnes, des fois t'as du bruit tout le tour, les
20 drills, ça fait du bruit beaucoup. Normalement, les
21 chauffeurs de truck, qu'est-ce qu'ils font, parce
22 que c'est... Le gars, quand il a fini de charger,
23 il lâche un petit coup de criard. Mais là, le gars
24 dans sa vitre de truck, puis ça c'est documenté, il
25 avait pas de fenêtre parce qu'elle avait cassé, il

1 y avait comme un plexiglass, là, une vitre que tu
2 peux pas descendre. Ça fait que, tu sais quand ça
3 fait des mois que tu fais ça, là, tu dompes, tu
4 vides, tu charges, tu dompes, tu viens à une
5 routine. Ça fait que lui, il a swingé, il a viré,
6 puis quand il a fini son dernier bucket, il a lâché
7 un coup de criard, mais l'autre l'a pas entendu
8 mais lui a viré avec sa pelle. Il s'est pas aperçu
9 que le truck était pas parti, là. Puis quand il a
10 revenu, bien là il a frappé dans le truck. C'est là
11 que ça a brisé. Mais je pense qu'il y avait eu des
12 bris puis Pierre était comme écoeuré de ça, il
13 était à bout de ça. Il a fait de Fraser un peu le
14 bouc émissaire de tout ça. Ça aurait pas été à
15 Fraser à payer pour ça parce que le gars, il est
16 bon. C'est un bon opérateur puis je pense, après ça
17 ils se sont reparlé, puis Pierre est d'accord avec
18 moé que c'est un bon opérateur. Il regrettait un
19 peu lui aussi, tu sais, d'avoir agi rapidement
20 comme ça.

21 Mais quand je suis allé voir Pierre le
22 premier coup puis que j'ai dit, « non, non, on peut
23 pas sortir ce gars-là de même, ça... Oublie ça, là.
24 J'ai fait l'investigation puis c'est pas grave ce
25 qu'il a fait là, là. On va lui donner un avis

1 comme, on s'était entendu là-dessus. » Hey! là, il
2 a... « Non, non, non. » Il y a plus rien à faire
3 avec ça. C'est sûr que je gueule fort moé aussi
4 mais là, cette shot-là, lui aussi était fâché, là.
5 Ça fait qu'après ça, je me suis levé puis on s'est
6 en été (sic).

7 15:46:49

8 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

9 Q. **[900]** C'est pas un peu inquiétant qu'un opérateur
10 de machinerie lourde ait des problèmes de
11 consommation parfois sur le chantier?

12 R. Ah! mais lui, il avait pas de problème de ça, là.

13 Q. **[901]** Mais si, d'autres opérateurs, c'est pas un
14 peu inquiétant de voir ça?

15 R. Oui. Bien, je vous dirais, Monsieur le commissaire,
16 c'est pas relié direct... juste à l'industrie de la
17 construction, là.

18 Q. **[902]** Non mais il conduit une machinerie lourde,
19 là, il a une grosse pelle, quelque chose comme ça,
20 là, si...

21 R. Oui mais là, lui, non...

22 Q. **[903]** ... s'il fait un faux pas, là, (inaudible)?

23 R. Oui mais dans le cas de monsieur Fraser, il était
24 pas en état d'ébriété.

25 Q. **[904]** Non mais je vous pose la question, est-ce que

1 ça arrive parfois qu'il y en a qui ont pu avoir des
2 problèmes de drogue sur des chantiers?

3 R. Ah! oui, oui, oui. Bien, comme partout ailleurs.
4 Mais ça, on y voit.

5 Q. **[905]** De quelle façon, justement, vous y voyez?
6 Est-ce qu'il est arrivé parfois d'intervenir...

7 R. Oui.

8 Q. **[906]** ... dire « Toi tu peux pas rentrer
9 aujourd'hui, tant que tu règles pas ton problème »?

10 R. Oui. Ça, avec des... comme j'ai expliqué tout à
11 l'heure, avec les avis disciplinaires, puis ça
12 arrive encore des fois, ça arrive.

13 Q. **[907]** Les avis disciplinaires ça vient de
14 l'employeur, il vient pas du syndicat?

15 R. C'est nous autres. Ça existe...

16 Q. **[908]** C'est vous qui faites... c'est vous qui
17 faites l'avis disciplinaire?

18 R. On le fait ensemble. C'est ça que je disais avant
19 midi, on a instauré ça avec l'entreprise parce
20 qu'il y a rien de prescrit dans la convention pour
21 ces choses-là. Puis en même temps on s'est entendu
22 avec les entrepreneurs, même je pense que dans les
23 markup on le précise, si vous avez un problème, le
24 délégué est là, le contremaître, le surintendant
25 impliqué directement, s'assit, fait... convoque le

1 travailleur concerné avec le délégué pour qu'il ait
2 comme son... son... pas son avocat mais un témoin
3 puis là, il l'avise : « Tu as fait telle affaire,
4 telle affaire. » Ils remplissent un papier, si ça
5 se reproduit, c'est dehors une semaine. Après ça,
6 si ça se reproduit, c'est « out ».

7 Q. **[909]** Parce que vous comprenez que c'est plus
8 dangereux dans la construction qu'ailleurs quand on
9 opère une machine? Mais ça m'étonne, vous dites
10 qu'il est pas prévu dans la convention collective
11 qu'il y ait des avis de... des avis de...

12 R. Non.

13 Q. **[910]** ... d'infraction, rien de ça?

14 R. Non. Bien, il y a pas... il y a rien qui dit : « On
15 va le sortir, on va lui faire signer un papier, on
16 va le garder une semaine, on va le sortir une
17 semaine » il y a rien de ça.

18 Q. **[911]** Mais la possibilité pour un employeur de
19 faire des avis disciplinaires n'est pas prévue dans
20 la convention collective?

21 R. Bien, moé je l'ai jamais vu de... venant de
22 l'entreprise. Mais on est d'accord sur une chose,
23 c'est pas juste question de protéger le
24 travailleur, c'est de protéger les autres
25 travailleurs aussi. Parce que souvent, puis je

1 m'étais fait poser la question v'là pas longtemps
2 « Qu'est-ce que tu penserais qu'ils passeraient des
3 « pipi tests » qu'ils appellent, là, avant
4 d'engager un gars? » Je pense pas, là. Parce que si
5 tu fais ça, d'après moi, la moitié du Québec
6 travaillera plus, là. Ça c'est sûr, c'est pas rien
7 que relié à la construction, c'est à la grandeur du
8 monde. Mais parce qu'éventuellement, mettons un
9 gars qui est en boisson, tu vas passer un « pipi
10 test » tu pourras pas le détecter, si le gars a des
11 problèmes de boisson le matin. On le détecte par la
12 senteur ou par son... il s'en va tout croche. Ça,
13 Normand, là, le contremaître peut intervenir puis
14 il le ramasse : « Hey, hey, viens icitte toé, tu
15 sens la boisson. Pfttt! la chambre. » Bien souvent,
16 ça arrive que la compagnie le rapportera pas, elle
17 va... elle va être indulgente là-dedans. « Va-t-en
18 à ta chambre puis... » on n'en entend pas parler
19 mais astheur, la plupart du temps... moé je le
20 demande en tout cas « Faites-le, c'est important,
21 c'est pas juste pour le gars, si tu protèges le
22 gars, il va le refaire. » Il faut trouver une façon
23 de le dissuader de recommencer une affaire de même.
24 Parce qu'on se cachera pas que ça arrive, là. Mais
25 c'est sûr, comme vous dites, avec de la machinerie,

1 hey, c'est des grosses machines, là, ça prend un
2 pet puis bingo, là, tu peux en perdre trois, quatre
3 d'une shot, là. C'est pas compliqué.

4 (15:49:57)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[912]** C'est pour ça que si vous avez pas de moyen
7 de détecter quand quelqu'un est sous l'effet de la
8 drogue...

9 R. Oui.

10 Q. **[913]** ... c'est dangereux, là.

11 R. Bien moi j'aurais une solution à ça, moé.

12 Q. **[914]** Allez-y.

13 R. Peut-être pas aléatoire mais genre si... faire
14 pareil comme la boisson, mettons. Parce que c'est
15 sûr que quelqu'un qui s'est drogué, il a pris des
16 drogues dures, quelque chose de même, tu pourras
17 pas le sentir, mais si le contre... moé je serais
18 pour ça, moé. Si le contremaître ou un travailleur
19 s'aperçoit que le gars est pas normal, parce que ça
20 se voit, ça. J'en ai vu, là. Je vais vous citer un
21 exemple, là, le gars ça faisait vingt-cinq (25)
22 tours qu'il faisait avec la pelle, le bucket dans
23 les airs. Le contremaître est allé le voir :
24 « Qu'est-ce que tu fais là? - Bien, il dit, je
25 cherche de la pierre. - T'es dessus. » Tu sais, ça

1 arrive. C'est arrivé puis le gars a pas été là
2 longtemps, là, il s'est ramassé chez eux ça a pas
3 été long. Mais ça arrive. Moé je pense que si tu
4 t'aperçois, comme un ivressomètre, mettons, mais il
5 doit y avoir de quoi qui existe pour détecter la
6 drogue, là, sur quelqu'un, là, si tu t'aperçois que
7 le gars est chambranlant puis il est pas cohérent
8 dans ce qu'il fait, dans ce qu'il dit, oui, moé je
9 serais pour ça, là, que... avoir des appareils ou
10 quelque chose pour détecter si le gars est en état
11 de... s'il est gelé, là.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Q. **[915]** Puis l'idée comme je pense que ça se fait
14 dans les provinces de l'Ouest, d'avoir une zone
15 sèche, c'est-à-dire pas d'alcool, pas de drogue?

16 R. Non, non, ça... moé, je... d'après moé, il y aura
17 pas grand monde qui va aller travailler là. Il va y
18 aller mais mèqu'il soit proche du bien-être social,
19 ça c'est sûr. Tu sais, excusez, tu es parti de chez
20 vous, là, pendant un mois, là. C'est pas tout le
21 monde qui abuse, là. T'sais, c'est à nous autres de
22 les... de les détecter, les trouver puis... mais
23 normalement, c'est pas mal tout le temps les mêmes,
24 ça fait que...

25 Q. **[916]** Qui ont une consommation problématique?

1 R. Oui, c'est ça, c'est ça.

2 Q. **[917]** Parce que si je me fie... si vous me dites ça
3 que personne irait, je comprends que le soir, les
4 gens, de la façon que c'est... qu'ils y vont avec
5 modération, vous voyez pas de problème, mais c'est
6 quand que c'est sur le travail, là ça devient
7 dangereux et tout, là.

8 R. Ah non, non, non. Il faut pas. Puis je vous dirais
9 que ça s'améliore beaucoup entre individus, ils
10 s'auto-disciplinent là-dessus parce qu'ils sont
11 conscients que c'est eux autres aussi qui
12 peuvent... ils peuvent avoir un accident à cause de
13 ce gars-là, là. C'est ça et ça... ça, tu peux pas
14 t'en sortir, là. Ça fait que moé je pense que...
15 mais un chantier sèche ça pénaliserait ceux qui
16 sont corrects. Tu sais, aller prendre un verre le
17 soir avec ton chum, puis tu retournes à ta chambre
18 après te coucher, il me semble que ça te sort de la
19 routine. Puis je sais pas si vous le savez, mais
20 les chambres là-bas, ouf!, les toilettes icitte
21 sont plus grandes, là.

22 Q. **[918]** Mais là, vous parlez de l'alcool, si on parle
23 de la drogue seulement, est-ce qu'il va y avoir des
24 chantiers donc où il y a pas de drogue, il y a un
25 bar, donc, les gens peuvent prendre un verre le

1 soir ou deux, il y a pas de problème, mais
2 d'interdire la drogue comme ça peut se faire dans
3 d'autres chantiers, est-ce que ça selon vous ça
4 réglerait un problème de santé sécurité au travail?

5 R. Bien c'est interdit la drogue.

6 Q. **[919]** Oui, mais je veux dire, mais avec des mesures
7 coercitives, par exemple, des chiens renifleurs ou
8 des tests pas à l'aveugle, mais sans avertissement,
9 on peut rentrer dans une chambre puis passer la
10 chambre?

11 R. Hi, je sais pas. Il faudrait peut-être bien
12 regarder ça, mais c'est parce que...

13 Q. **[920]** Mais selon vous, est-ce que la consommation
14 de drogues pendant les heures de travail est un
15 problème de santé et sécurité au travail?

16 R. Bien oui, c'est sûr. Bien oui, c'est sûr que ça en
17 est un. Mais il faut...

18 Q. **[921]** Est-ce que c'est un problème répandu?

19 R. Non, non, non. C'est moé, moé j'ai vécu SM-3, j'ai
20 vécu la Toulnostouc, j'ai vécu la Romaine.

21 Q. **[922]** Comme gros chantiers d'envergure, vous voulez
22 dire?

23 R. Oui. Puis même la Baie James, c'était la même
24 affaire. Ça a toujours été la même affaire. Ça a
25 jamais été pire, puis moins.

1 Q. [923] C'est-à-dire des cas, certains cas isolés de
2 temps en temps?

3 R. Oui.

4 Q. [924] Mais de façon générale les gens consomment?

5 R. On le sait, on le sait, mais ça c'est comme dans
6 n'importe quoi, de la drogue il y en a dans les
7 écoles, il y en a partout. On le sait que écoute,
8 des chantiers comme ça, il y a de l'argent, puis
9 c'est sûr tous les chantiers c'est la même affaire.
10 Pendant SM-3, il y avait eu l'escouade Carcajou qui
11 avait débarqué. Ils avaient ramassé quatorze...
12 quatorze travailleurs.

13 Q. [925] D'ailleurs, au sujet de la drogue, il y a une
14 écoute que j'aimerais qu'on entende, ça vous
15 implique pas, sauf qu'on parle de vous?

16 R. Oui, puis non.

17 Q. [926] Et je réfère plus particulièrement, Madame
18 Blanchette, à l'onglet 43.1, excusez-moi, il y a un
19 petit changement d'onglet, donc, 43.1 et .2 qu'on
20 va coter immédiatement, Madame la greffière.

21 LA GREFFIÈRE :

22 1459.1, .2.

23

24 124P-1459.1 : Écoute électronique 08-0459 -

25 7988 du 21 février 2009

1

2

124P-1459.2 : Transcription de l'écoute

3

électronique 08-0459 - 7988 du 21

4

février 2009

5

6

Me SIMON TREMBLAY :

7

Q. **[927]** Merci. Donc, c'est assez, c'est un extrait

8

bien entendu, c'est une conversation qui provient

9

une fois de plus du projet Diligence entre

10

Michel... entre Michel Arsenault et de mémoire

11

Gilles Audette, c'est bien ça, c'est le vingt et un

12

(21) février deux mille neuf (2009). Donc, je crois

13

qu'à ce moment-là, corrigez-moi si je me trompe,

14

mais est-ce que la Romaine a débuté, pas encore, en

15

février deux mille neuf (2009). Ça va débuter en

16

main deux mille neuf (2009) je crois.

17

R. Oui, je pense, oui c'est ça, oui, mai deux mille

18

neuf (2009), oui.

19

Q. **[928]** Donc, tout juste avant. Donc, Michel

20

Arsenault, Gilles Audette, on le rappellera, il est

21

le conseiller politique de Michel Arsenault. Et

22

donc, comme je le disais, en fin de matinée, onze

23

heures neuf (11 h 09) à onze heures trente-trois

24

(11 h 33), une conversation d'environ vingt-cinq

25

(25) minutes du vingt et un (21) février deux mille

1 neuf (2009) et il y a un extrait d'à peu près...
2 d'à peu près une minute. Et j'aimerais que madame
3 Blanchette le fasse jouer et après, Monsieur
4 Gauthier, vous pourriez commenter, à savoir si oui
5 ou non c'est fondé.

6

7 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

8

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Q. **[929]** Donc, monsieur Gilles Audette, c'est le
11 conseiller politique de Michel Arsenault qui était,
12 à ce moment-là, président de la FTQ centrale, la
13 centrale, pas la FTQ Construction et monsieur
14 Audette vous l'aurez entendu comme moi semble
15 expliquer à monsieur Arsenault, bien que la drogue
16 elle est présente sur les chantiers puis qu'elle
17 passe par les délégués ou par les représentants.
18 Qu'est-ce que vous avez à dire au sujet de cette
19 affirmation-là de monsieur Gilles Audette?

20 R. Je sais pas ce qu'il veut dire, là, mais moé je
21 trouve que ça a pas rapport, pourquoi des délégués.
22 Je comprends pas son affaire, là.

23 Q. **[930]** Mais si je me fais l'avocat de monsieur
24 Audette, il veut peut-être dire que les délégués
25 bien souvent ça va être, comme on l'a expliqué

1 depuis deux jours, ça va être souvent la première
2 personne sur le chantier, donc, si cette personne-
3 là, évidemment c'est des hypothèses...

4 R. Hum, hum.

5 Q. **[931]** ... cette personne-là vend de la drogue, bien
6 c'est pratique, c'est la première sur le chantier,
7 donc, elle peut, à ce moment-là...

8 R. Oui, c'est ça.

9 Q. **[932]** ... distribuer efficacement, si on veut, ses
10 produits. Est-ce que vous ça fait vingt ans que
11 vous êtes... vous travaillez sur la Côte-Nord dans
12 l'industrie de la construction, après un séjour
13 dans l'armée. Est-ce que vous avez déjà vu ça des
14 délégués, incluant SM-3 parce que vous m'avez dit
15 qu'à SM-3, Carcajou est débarqué, mais est-ce que
16 c'est quelque chose que vous avez déjà vu ça que
17 certains délégués vendent de la drogue?

18 R. Non, on sait qu'il y a des vendeurs, on sait qu'il
19 y a de la drogue, mais ça a pas rapport avec les
20 délégués, ça a aucun rapport.

21 Q. **[933]** Et vous, je vous demande pas de me dire de
22 noms, savez-vous qui vend la drogue à la Romaine?

23 R. Bien, on en entend parler. À même titre que SM3,
24 vous savez, c'est tout petit, c'est une petite
25 communauté, on se connaît tous. On sait à peu près

1 lesquels qui sont là-dedans. Mais c'est pas, il y
2 en a pas de délégué.

3 Q. **[934]** Puis vous, en tant que représentant syndical
4 du 791 Côte-Nord, si vous apprenez qu'un
5 travailleur du 791 d'une part, ou de n'importe quel
6 autre corps de métier affilié à la FTQ Construction
7 vend de la drogue, est-ce que vous allez agir ou
8 rester inactif?

9 R. Si je le sais, je vais aller le voir c'est sûr pour
10 lui dire, regarde, j'irai pas le dénoncer parce
11 que, écoute, c'est pas ma tâche première.

12 Q. **[935]** Non je vous demande pas nécessairement de le
13 dénoncer à un policier mais je veux dire, au
14 niveau, là de la santé et sécurité...

15 R. C'est sûr, c'est sûr, oui.

16 Q. **[936]** ... puis des relations de travail?

17 R. Puis surtout là, parce qu'on est on the spot puis
18 moi je veux pas, s'il faudrait qu'on se fasse
19 coller ça sur le dos. Parce qu'il faut comprendre.
20 J'en parlais aussi avec Hydro-Québec. Vous savez,
21 les chantiers hydro-électriques, le métier le plus
22 représenté, c'est opérateur de machinerie lourde.
23 Puis là-bas, comme à SM3, comme à Toulustouc puis
24 comme la Romaine, c'est le 791 qui est là. C'est
25 pour ça qu'on est... Puis ça a été tellement, ça a

1 été tellement médiatisé que, jusqu'à tout
2 dernièrement, j'ai reçu de la visite chez nous, du
3 crime organisé, à mon domicile, un dimanche soir à
4 sept heures et quart (19 h 15). Quelqu'un qui est
5 venu me dire, là, tu fais une belle job, syndicat
6 tout ça, on le sait, puis mais là, tu sais que la
7 drogue là-bas, il y a des façons de faire puis des
8 règles à suivre. De quoi tu me parles toé? Tu sais
9 pas de quoi je te parle? Non. Bien là, tu sais...
10 J'ai dit r'garde, je vais te laisser mon numéro de
11 cellulaire, tu vas aller porter le numéro de
12 téléphone à la personne qui t'a envoyé icitte, puis
13 tu lui diras qu'il m'appelle. Je veux comprendre ce
14 qui se passe. Ça fait que ça va jusque là. Ça a été
15 tellement publicisé que même le crime organisé a
16 pensé que nous autres on...

17 Q. **[937]** Quand vous dites, c'est les membres du crime
18 organisé et non les enquêteurs...

19 R. Non, non, pas les enquêteurs. Je parle le crime
20 organisé a envoyé quelqu'un chez nous.

21 Q. **[938]** Ça fait longtemps ça?

22 R. Ça fait... Je l'avais rapporté... Ça fait à peu
23 près, je dirais, peut-être avant le début, début de
24 l'hiver, avant la neige.

25 Q. **[939]** Donc en automne deux mille treize (2013), là?

1 R. Oui.

2 Q. **[940]** Est-ce que la personne vous a rappelé?

3 R. Non. J'ai pas eu de nouvelles.

4 Q. **[941]** Donc, juste pour compléter, le premier
5 épisode, le premier... oui, épisode si on peut
6 l'appeler ainsi avec monsieur, avec FGL, je vous
7 demanderais, Madame Blanchette, d'exposer l'onglet
8 32. Suite à cette manifestation-là du vingt-cinq
9 (25) novembre deux mille neuf (2009), vous avez été
10 l'objet d'accusations?

11 R. Oui.

12 Q. **[942]** Et avez-vous plaidé coupable ou vous avez
13 contesté et été reconnu coupable?

14 R. J'ai plaidé coupable parce que ça coûtait pas,
15 encore comme je vous ai expliqué hier, là, je pense
16 que c'est, je sais pas quel montant, là...

17 Q. **[943]** Celle-là c'était huit mille dollars
18 (8 000 \$).

19 R. Ah! c'est elle ça?

20 Q. **[944]** Oui.

21 R. Je pensais que c'était l'avion moi qui était huit
22 mille (8 000 \$).

23 Q. **[945]** Oui parce qu'ici j'ai le... le plumitif
24 semble dire effect... c'est huit mille (8 000 \$),
25 là.

1 R. O.K.

2 Q. **[946]** Si on va à la deuxième page...

3 LA GREFFIÈRE :

4 1460?

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 S'il vous plaît, oui.

7 16:00:06

8

9 124P-1460 : Constats d'infraction et plumitifs en
10 lien avec l'arrêt de travail du 25
11 novembre 2009 - plainte 08654-00-110,
12 en liasse

13

14 Q. **[947]** Donc on voit que la peine demandée, c'est
15 sept mille dollars (7 000 \$) mais si on va en bas,
16 il y a des frais et on réclame la peine doublée
17 parce que c'est pas la première fois. Donc on
18 réclame un total de seize mille dollars (16 000 \$)
19 et normalement, à la page 2, il devrait y avoir le
20 plumitif au nom de Bernard Gauthier puis on voit,
21 amende huit mille dollars (8 000 \$).

22 R. O.K.

23 Q. **[948]** Vous aviez dit que vous aviez six mois pour
24 payer cet argent-là. C'est également...

25 R. Oui.

1 Q. [949] ... le 791 qui l'a payé?

2 R. Oui.

3 Q. [950] Et je pense que, dans le même document, on a
4 Marc Bérubé et Jean-Yves Noël qui eux ont une
5 amende, on pourrait dire, un peu plus...

6 R. Raisonnable?

7 Q. [951] ... raisonnable ou du moins modeste.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [952] Est-ce que, excusez-moi, est-ce que je
10 comprends, Monsieur Gauthier, qu'à chaque fois que
11 l'on voit que vous plaidez coupable à des offenses
12 qui vous sont reprochées, notamment celle-là, c'est
13 d'avoir, en tant que représentant d'une
14 association, ordonné ou encouragé ou appuyé un
15 ralentissement de travail pendant la durée d'une
16 convention collective ou y a pris part. Est-ce
17 qu'il y a une autre, oui. Est-ce que je comprends
18 que vous plaidez coupable parce que c'est plus
19 commode et non pas parce que vous vous reconnaissez
20 responsable des gestes qui vous sont reprochés?

21 R. Non, moé je l'aurais ja... Moé on m'a demandé de
22 plaider coupable parce que c'était moins...

23 Q. [953] Mais c'est pas ça la question. Je vous
24 demande, vous, là...

25 R. Oui.

1 Q. [954] ... vous plaidez coupable parce que c'est
2 plus, ça va plus vite et vous ne vous sentez
3 absolument pas responsable des gestes qui ont été
4 commis?

5 R. Ah! moé, moé j'aurais aimé, moé j'aurais plaidé.

6 C'est sûr que moé j'aurais plaidé. C'est sûr.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Q. [955] Mais qu'est-ce que vous auriez expliqué?

9 R. Bah! j'aurais expliqué... Première des choses,
10 honnêtement, bien sincèrement, quand j'ai rencontré
11 ce travailleur-là à la cuisine le soir que je suis
12 arrivé, le premier soir, les cayens, là, qui
13 étaient en feu, je sentais, ça faisait une secousse
14 qu'on sentait que ça allait mal finir ça. Puis ça
15 allait vraiment mal finir. J'ai peut-être sauvé une
16 couple de coups, là. Puis moé je... écoute,
17 écoutez, c'est sûr que la loi le prescrit pas mais
18 comme je vous ai spécifié hier, j'aimais mieux
19 essayer de... de structurer le tout que de les
20 laisser aller puis tout défaire puis mettre du
21 monde dans la marde, peut-être se ramasser en
22 prison.

23 (16:01:23)

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. [956] Peut-être mais vous avez structuré un

1 ralentissement de travail.

2 R. Bien oui. Il me reste juste ça comme moyen de
3 défense, Madame la Présidente.

4 Q. **[957]** Non, c'est pas un moyen, c'est-à-dire que...

5 R. Quand on veut... vous savez, quand on veut faire
6 quelque chose, là, tu es rendu, là, asteur avec les
7 lois, là, le syndicat, là, d'après moé c'est ça que
8 le gouvernement veut, là, qu'il y en ait plus de
9 syndicats. On peut même plus se virer de bord sans
10 qu'on ait une poursuite. Un ralentissement de
11 travail. Écoutez, ça il y a rien, je vous l'ai dit
12 tout à l'heure, on a quarante-cinq (45) minutes
13 d'allouées pour se déplacer pour aller sur notre
14 travail, on a pris quinze (15) minutes pour régler
15 un problème qui était appelé à exploser. Je sais
16 pas, là, moé mais je trouvais... je trouvais que
17 c'était pertinent puis c'était utile. On prend un
18 petit quinze (15) minutes, on règle ça puis en
19 passant, s'il avait fait, il le savait pertinemment
20 bien que normalement il arrive vers cinq heures et
21 demie (5h30), six heures (6h00). On aurait pu
22 régler ça à cette heure-là. Mais il a retardé.
23 Jamais que cet individu-là fait ça. C'est un gars
24 qui rentre le matin puis il rentre de bonne heure
25 puis il voit à ses affaires. Il est arrivé à sept

1 heures (7h00). Moé ça... s'il avait arrivé comme
2 l'heure normale qu'il arrive, puis Bruno Lajeunesse
3 nous l'a confirmé, il l'appelait puis il l'appelait
4 puis il voulait... « Non, non, je suis pas pressé,
5 je suis pas pressé. » Puis pas longtemps après, je
6 pense c'est quatre cinq jours après, Bruno
7 Lajeunese, son chargé de projets, son ingénieur est
8 venu nous voir puis il a dit : « Moé je fous tout
9 ça là. Je quitte. Vous, vous êtes corrects, c'est
10 vous autres qui l'aviez l'affaire, c'est vous
11 autres qui avez raison, moi je m'en vais. Je veux
12 plus continuer dans un climat comme ça. » C'est
13 tout.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Q. **[958]** Mais ce que veut dire, Madame la Présidente,
16 je crois, c'est que peut-être que vous étiez
17 justifié moralement d'agir ainsi mais ce que vous
18 avez fait, somme toute, demeure illégal.

19 R. Oui, je l'ai dit aussi. C'est sûr que c'était
20 illégal mais à un moment donné je le sais pas,
21 je... j'avais calculé mon petit quinze (15) minutes
22 puis on avait du temps alloué dans l'entreprise
23 bénévolement pour se transporter, je vais le
24 prendre dans le quarante-cinq (45) minutes, mais je
25 pensais pas que ça allait m... j'allais me ramasser

1 dans une situation comme ça, là.

2 Q. **[959]** Juste un dernier point avant de passer au
3 prochain élément. On parlait de l'absence dans les
4 conventions collectives de mesures disciplinaires
5 et de... de régimes à cet effet-là mais corrigez-
6 moi si je me trompe, Hydro-Québec, en tout cas
7 minimalement sur la Romaine, a une espèce de code
8 de discipline si on veut où que si, par exemple,
9 des gens sont pris à se battre, bien ils vont être
10 expulsés du chantier, s'ils ont pris à...

11 R. Intimider.

12 Q. **[960]** Intimider, il va pouvoir y avoir différentes
13 sanctions et une gradation des sanctions, une
14 suspension et ultimement, un congédiement?

15 R. Oui.

16 Q. **[961]** Donc je le sais pas, je pense pas qu'on a
17 coté des documents en liasse donc ce sont les
18 plaintes et les plunitifs, là, des infractions en
19 lien avec l'événement du vingt-cinq (25) novembre
20 deux mille onze (2011)... deux mille neuf (2009)
21 pardon et les deux autres documents sont pour Jean-
22 Yves Noël et Marc Bérubé qui eux, ont eu des
23 amendes, là, de moins de deux cents dollars
24 (200 \$), là.

25 R. Si vous permettez, je vais peut-être revenir parce

1 que j'avais... tantôt j'avais commencé avec le
2 frère à Pierre Laprise, Jacques.

3 Q. **[962]** Oui.

4 R. Lui on a eu vraiment des problèmes avec, lui il
5 avait agressé un de nos gars. Hydro-Québec l'a
6 sorti pour agression. Lui c'était... c'était
7 plus...

8 Q. **[963]** Ça serait pas Pierre Laprise qui a
9 carrément... qui l'aurait congédié?

10 R. Je le sais pas, je sais qu'il est sorti.
11 Probablement à la demande d'Hydro-Québec aussi, là.
12 Parce que... bien Pierre s'est rendu compte...
13 c'est vrai que Pierre aussi, me semble que Pierre
14 me l'avait dit que ça avait pas d'allure, là, il
15 fallait que ça arrête, là. Il était sur le chiffre
16 de nuit puis c'était l'anarchie totale, là, ça
17 marchait pas.

18 Q. **[964]** Si je vous suggère que justement c'est Pierre
19 Laprise...

20 R. Ça se peut.

21 Q. **[965]** ... qui a décidé de...

22 R. Ça se peut.

23 Q. **[966]** ... de dire à son frère Jacques « C'est assez
24 là. »

25 R. O.K.

1 Q. [967] C'est possible pour vous?

2 R. Oui, oui.

3 Q. [968] L'autre événement, c'est toujours...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 On va coter la pièce, là.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Oui excusez-moi, on allait coter la pièce.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 1459?

10 LA GREFFIÈRE :

11 Non, 1460.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 1460? En liasse, parfait.

14 Q. [969] L'autre événement qui implique FGL, cette
15 fois-ci c'est au retour donc au retour des fêtes,
16 on... corrigez-moi encore une fois si je me trompe
17 mais durant les fêtes, c'est plus tranquille à la
18 Romaine...

19 R. O.K. Oui, oui. Oui.

20 Q. [970] Et c'est plus tranquille notamment pour des
21 raisons de climat et de vacances bien entendu. Et
22 là, janvier, février, mars on va commencer à
23 rappeler les travailleurs et là, il est arrivé un
24 incident avec FGL qui ont commencé à rappeler, au
25 lieu de passer... de vous appeler en disant :

1 « Monsieur Gauthier, j'ai besoin de tant de
2 travailleurs, de tant de conducteurs » et caetera,
3 et caetera, à ce moment-là ils ont décidé d'appeler
4 eux-mêmes les opérateurs qu'ils voulaient et selon
5 la façon ou les choix qu'ils voulaient.

6 R. Oui. Bon, ça, avant de partir pour les fêtes, ça
7 c'est une bonne histoire, avant de partir pour les
8 fêtes, le climat était déjà quand même pas fabuleux
9 puis après la rencontre avec monsieur Laprise, ça
10 s'était replacé un peu, on avait pris... on avait
11 pris... entrepris des discussions, FGL avait
12 convenu d'engager quelqu'un pour les relations de
13 travail, si je me trompe pas, c'est monsieur Benoît
14 Thomassin qui s'était présenté.

15 Q. [971] Hum, hum.

16 R. C'était pas pire, t'sais, c'est... Puis, là, on
17 s'est entendu avant de quitter pour les Fêtes :
18 « Bon. Écoutez... » - puis Hydro-Québec avait
19 assisté à la rencontre - « ... là, on vient de
20 vivre des problèmes. » Là on savait nous autres
21 qu'on s'en va pour les day off. On demandait... on
22 avait demandé à FGL avec Hydro-Québec, on leur
23 demandait si « pour le retour des Fêtes, est-ce que
24 ce serait possible de prioriser, tu peux rappeler
25 tout ton monde, là, mais en priorité. Ça empêche

1 pas personne de travailler, mais en priorité,
2 essayer d'engager les innus puis les gens de la
3 Minganie. Ça fait qu'ils semblaient d'accord avec
4 ça, pas de problème. C'est sûr qu'il y avait... il
5 y avait des cas problèmes. Bien, r'garde, ça, on le
6 savait, puis on... ils sont pas obligés de les
7 ramener après les Fêtes. T'as pas le droit de
8 rappel sur un chantier à baraquement. Sur d'autres
9 chantiers, t'as des droits de rappel, t'as pas le
10 choix. Ça fait que, là, on s'est entendu avec eux
11 autres, c'est... Les cas problèmes, on les... on
12 les connaissait nous autres aussi, on les avait...
13 on était d'accord avec eux qu'il y avait des cas
14 problèmes. Mais, au retour des Fêtes, c'est pas de
15 même que ça s'est déroulé. Ils ont ramené leur
16 monde à eux autres, puis ils ont ramené... Là, ça
17 décollé. Tu comprends bien que la Minganie a
18 capoté, puis elle a pété, là. Ça... ça nous aidait
19 pas pantoute. Ça fait que, là, ça... il y avait pas
20 personne d'heureux là-dedans. À un moment donné,
21 Benoit Paulus, il est revenu, celui qui était
22 surintendant, l'équivalant à monsieur Laprise, là.
23 Il est rentré dans l'autobus. Il a dit : « Là, à
24 matin, tout le monde, s'il y en a qui sont pas
25 contents, ils sont pas heureux, icitte, j'ai des

1 day off, j'ai des... j'ai des day off légales. »
2 Ah! Puis, là, la phase... voyons, la job de
3 Thompson à Pointe-Noire débutait dans à peu près,
4 je dirais, à peu près un mois. Ça fait qu'il y en a
5 là-dedans qui étaient écoeurés parce que, la
6 sécurité, c'était pas là. Ils disaient... on disait
7 de sabler les sables... sabler les côtes, ils les
8 sablaient pas. « Roule... roule moins vite s'il y a
9 pas de sable » - « Bien, oui, roule moins vite...
10 tu descends une côte avec des tires de... c'est
11 large comme une table icitte. Ça a aucune
12 adhérence. Tu peux pas rouler moins vite, t'es
13 parti, puis t'es parti en traîneau. » C'est toutes
14 sortes, des situations comme ça, pas de lumière,
15 pas de ci, pas de ça. Le climat était pas sain.

16 Q. [972] Ça, c'était avant... avant le départ?

17 R. Avant, c'est ça.

18 Q. [973] Avant le départ pour les Fêtes.

19 R. C'est ça. Puis au retour, bien, ça avait
20 recommencé, là. Mais, là, il avait mis le feu en
21 amenant tout son monde au lieu de prioriser, pas
22 tout mettre du monde de Minganie, mais nous autres,
23 on disait « essaie d'en prendre au moins... quand
24 t'as un call mettons de huit travailleurs, bien,
25 essaie donc d'en prendre quatre Minganie puis

1 quatre éparpillés un peu partout, ainsi de suite,
2 graduellement, jusqu'à temps... » Mais, là, c'est
3 pas ça. Il avait fait une sélection de... de
4 travailleurs que, lui, il avait décidé que
5 c'étaient eux autres qui arrivaient.

6 Il y en avait de la Côte-Nord, mais ils
7 venaient de la haute Côte-Nord, puis ainsi de
8 suite. C'était tout pour mettre de la marde avec la
9 gang de la Minganie. Eux autres, c'est chez eux,
10 c'était sur leur terrain, puis c'est normal qu'ils
11 voulaient être priorisés, puis les innus, la même
12 affaire, mais c'est pas ça qui a été. Ça fait que
13 ça a foutu le bordel.

14 Mais, l'entente qu'on avait avant... avant
15 de partir pour les Fêtes, c'était « on va respecter
16 ça. On va maximiser ça, les retombées pour la
17 Minganie puis pour les autochtones » mais c'est pas
18 ça qui est arrivé. Ils sont arrivés avec une autre
19 vision des choses. Il s'est passé de quoi en tout
20 cas durant les Fêtes. Moé, j'ai pas assisté à ça,
21 mais quand qu'il a arrivé, c'était goodby my love,
22 tout est parti.

23 Ça fait que, là, les... il y a des gars qui
24 sont partis, puis ils se sont ramassés avec des day
25 off, des départs volontaires, ça, ce qui fait que

1 t'as pas le droit au chômage. Un autre petit coup
2 bas que... T'sais, il a été... il a été subtile
3 « je vais vous donner des day off légales ». Elles
4 étaient légales. Les gars quittaient, il mettait
5 départ volontaire, mais c'est pas ça que les gars
6 avaient compris, eux autres, là, là. Ils pensaient
7 qu'il allait mettre un day off correct, là, t'sais.

8 Q. [974] Mais, c'est pas plutôt parce que justement,
9 lors du rappel, alors que vous attendez à ce qu'il
10 vous contacte afin de suivre votre façon de faire.
11 Il vous contacte « bon, j'ai besoin de tant
12 d'opérateurs. » Au lieu de faire ça, il appelle
13 directement les opérateurs, il choisit ce qu'il
14 considère j'imagine être les meilleurs.

15 R. Oui, mais, ça, c'était correct ça.

16 Q. [975] Ça, ça va.

17 R. Oui.

18 Q. [976] Mais, les départs volontaires, c'est pas
19 plutôt un mot d'ordre du syndicat à l'effet qu'il a
20 pas passé par nous...

21 R. Non, non.

22 Q. [977] ... il a engagé... il a passé directement par
23 vous, par conséquent « quitter, il y a un autre...
24 il y a un autre travail qui s'en vient » comme vous
25 le dites. Et ultimement, le travail est arrivé

1 juste en mai ou juin, donc quelques mois plus tard.

2 R. Bon. Et de un, il avait pas besoin de me contacter,
3 c'étaient les mêmes travailleurs qu'il rappelait,
4 il a pas besoin de m'appeler. C'était... c'était
5 entendu, nous autres, on s'est fié dessus.

6 Q. **[978]** Excusez-moi d'abord, je me corrige. Le fait
7 qu'il a pas rappelé les mêmes employeurs sans vous
8 appeler, là, ça a créé un mot d'ordre du syndicat à
9 l'effet que « il nous respecte pas, on le
10 respectera pas. Allez-vous-en du chantier, je vais
11 vous trouver une job ailleurs. »

12 R. Non, mais je veux... je veux qu'on... qu'on
13 s'entende, là, sur le début, là. Moé, là, pour son
14 rappel des travailleurs, il a pas besoin de
15 m'appeler, puis il a pas besoin de me le dire.

16 Q. **[979]** Parce que c'est les mêmes.

17 R. Parce que c'est les mêmes.

18 Q. **[980]** Mais, si c'est pas les mêmes, dans le cas ici
19 finalement ce n'est pas les mêmes. Il a choisi
20 certains...

21 R. Oui. Bien, lui...

22 Q. **[981]** ... donc, là, à ce moment-là, vous vous
23 attendiez à ce qu'il vous appelle.

24 R. C'est ça. On lui avait dit « choisis... mais
25 choisis, essaie de prioriser Minganie puis Innus »

1 puis c'est pas ça qui a été fait. Bon. Ça, là-
2 dessus, on est correct?

3 Q. **[982]** O.K.

4 R. Bon. Par la suite, l'histoire de... de Pointe-
5 Noire, c'est facile de dire qu'on a... on a dit aux
6 gars « sortez d'icitte. » Les gars le savaient
7 pertinemment bien qu'il y a une job qui décollait à
8 Pointe-Noire. Puis, honnêtement, une job
9 industriel, c'est full pension, puis c'est beaucoup
10 plus payant, puis les gars sont proches de chez
11 eux. T'as pas besoin de lui tordre le bras, là,
12 puis de le forcer.

13 Q. **[983]** Mais, même s'ils sont proches de chez eux, il
14 y a full pension pareil?

15 R. Bien, il y en avait plusieurs qui venaient de...
16 c'est en région, il y en a plusieurs, il y en a qui
17 ont resté des gens de Sept-Îles, des gens de Havre-
18 Saint-Pierre qui ont resté là avec Fernand Gilbert.
19 Mais les gens qui voulaient d'en venir à Pointe-
20 Noire, ils étaient libres de le faire, là.

21 Q. **[984]** Mais ma question, c'est juste que vous venez
22 de nous dire, pardon, que Pointe-Noire était
23 intéressant parce qu'il y avait des pensions, vu
24 que c'est secteur industriel...

25 R. Oui.

1 Q. [985] ... et c'était à côté de chez eux. Moi
2 j'avais compris que si c'est à côté de chez eux le
3 travail bien ils ont pas de pension, parce que le
4 soir ils retournent coucher chez eux?

5 R. Bien il y en avait pas beaucoup, de Sept-Îles, il y
6 en avait peut-être bien, je sais pas moé une
7 dizaine, le reste ça venait de la Haute-Côte-Nord,
8 il y en avait de Havre Saint-Pierre, il y en avait
9 de Natashquan, on a essayé de... de... ceux qui
10 avaient pas été engagés chez Fernand Gilbert, on a
11 essayé de les rapporter là aussi. Ça a pris
12 beaucoup de monde, là, Pointe-Noire. Ça a pris
13 peut-être bien soixante-dix (70), quatre-vingts
14 (80) travailleurs.

15 Q. [986] Non, je comprends pour les travailleurs de
16 Sept-Îles et des environs, c'est avantageux parce
17 que c'est proche, donc, ils peuvent voir tous les
18 soirs, leurs enfants, leur femme?

19 R. Mais même, oui, excusez, même si... même s'il est
20 pas parce que passé cent vingt (120) kilomètres il
21 y a la pension. Cent vingt (120) kilomètres on
22 s'entend que c'est pas loin, là quand tu es sur
23 l'asphalte. Mais quand tu es dans le bois c'est pas
24 la même affaire. Tu étais pas obligé de travailler
25 la fin de semaine, tu avais ta fin de semaine avec

1 ta famille, toute la patente.

2 Q. [987] Mais juste si on poursuit qu'est-ce que
3 j'essaie de vous démontrer...

4 R. Oui.

5 Q. [988] ... pas démontrer, mais de convenir avec
6 vous, c'est-à-dire que là il y a le chantier qui
7 commence à Pointe-Noire, les gens de Sept-Îles et
8 des environs, le chantier est intéressant parce que
9 contrairement à la Romaine, bien il est plus près
10 de chez eux, donc, ils peuvent voir femme et
11 enfants le soir, peu importe. Pour d'autres vous me
12 dites que l'autre avantage c'est que dans
13 l'industriel il y a une pension, mais à la Romaine
14 la pension est également incluse?

15 R. Non.

16 Q. [989] Mais je veux dire, ils sont logés?

17 R. Tu es logé, nourri.

18 Q. [990] Mais c'est l'équivalent?

19 R. Ça te donne pas du pécunier, ça.

20 Q. [991] O.K. C'est que la pension on a de l'argent,
21 donc, des fois si on peut s'arranger peut-être
22 aller vivre chez un ami, donc, je vais faire de
23 l'argent entre guillemets, c'est-à-dire je vais
24 pouvoir tirer un bénéfice de ma pension, si on
25 veut?

1 R. Oui, peut-être oui ou même...

2 Q. [992] Donc, cela étant établi, si on revient à
3 l'histoire, donc, j'ai mes travailleurs à la
4 Romaine, qui sont rappelés de façon, pas
5 sporadique, mais parcimonie. Donc, c'est-à-dire
6 certains sont rappelés, d'autres ne sont pas
7 rappelés?

8 R. Oui.

9 Q. [993] Et là, c'est à ce moment-ci que l'histoire
10 diverge, à savoir il y a une version à l'effet que
11 c'est vous qui aurait dit : « S'il veut rien
12 savoir, sortez tous de là, je vais vous placer
13 ailleurs à Pointe-Noire » ou l'autre version vous
14 nous dites qui est arrivée c'est quoi, c'est ça que
15 j'ai de la misère à suivre, la version que vous
16 nous dites qui est arrivée?

17 R. Bien nous autres, moé je pense que c'est Jean-Yves
18 qui m'a appelé, Jean-Yves Noël, parce que lui,
19 c'est lui qui était délégué à l'époque, je suis pas
20 sûr, mais...

21 Q. [994] Sur FLG?

22 R. Oui, parce que ça a changé, à un moment donné
23 c'était Capé, puis à un moment donné c'était Jean-
24 Yves je pense.

25 Q. [995] O.K.

1 R. Je suis pas certain, mais c'est Jean-Yves il me
2 semble qui m'a appelé.

3 Q. **[996]** D'accord.

4 R. Pour me dire : « Bon, bien, là, Benoît en a fait
5 une belle, il a rentré dans l'autobus, puis il a
6 dit à tout le monde : « Regarde, ceux qui sont pas
7 contents à matin, clic, vous allez voir votre « day
8 off » légal ». »

9 Q. **[997]** Thomassin, ça? Paulhus?

10 R. Paulhus.

11 Q. **[998]** Paulhus?

12 R. Bon, là : « Moi le gars écoute, pas de trouble, les
13 gars il y a pas de problème de toute façon moé
14 regarde, il y a une job icitte, tu leur diras
15 qu'ils se rapportent, s'ils veulent venir
16 travailler icitte, j'ai pas de problème. » Mais
17 j'ai jamais dit : « Sortez de là, venez-vous-en. »
18 Ça c'est, oubliez ça.

19 Q. **[999]** Ils ont pris l'invitation de monsieur Paulhus
20 qu'il a fait aux travailleurs...

21 R. Mais surtout...

22 Q. **[1000]** ... en disant : « Si vous êtes pas
23 contents...

24 R. ... surtout qu'elle était... elle était pas, elle
25 était attrayante un peu parce qu'il faisait, il

1 sous-entendait que ça allait être un « day off » en
2 règle, un « day off » qui nuisait pas à leur
3 chômage. Mais quand un départ volontaire c'est
4 terminé, tu as pas accès au chômage, là. Ça fait
5 que là ils se sont faits avoir en tabarouette.

6 On les a ramassés à la balle au bond, on
7 les a amenés, ils ont été obligés d'attendre,
8 mettons, je pense c'est un mois qu'ils ont attendu
9 avant que le projet décolle. Puis ça a décollé
10 quand même assez rapidement. Puis après ça on a été
11 capable de récupérer tout le monde.

12 Q. **[1001]** S'il y avait pas eu cette option-là, c'est-
13 à-dire de Pointe-Noire j'imagine vous auriez été
14 voir Fernand Gilbert puis vous auriez exercé des
15 pressions pour qu'il engage tout le monde, qu'il
16 sorte un peu les gens qui n'étaient pas de la Côte-
17 Nord de la Romaine?

18 R. Bien peut-être que les travailleurs s'ils auraient
19 pas su qu'il y avait ce projet-là à Pointe-Noire,
20 probablement qu'ils n'auraient pas, ils auraient
21 pas demandé d'être « day offé », ou bedon, parce
22 que je pense qu'il était pas loin d'avoir un autre
23 contrat qui débutait, je pense que c'est au 36,
24 EBC, là, qui avait le contrat du campement, là.
25 Mais c'est sûr que si les gars auraient pas su

1 qu'il y avait le projet Pointe-Noire, d'après moé
2 ils auraient pas bougé de là, là.

3 Ou comme je vous dis ils auraient été
4 prêts, parce que souvent le printemps, là, il y en
5 a qui, ils ont fait, ils ont travaillé toute...
6 toute l'été d'avant, tu arrives au printemps. Nous
7 autres c'est le fun au printemps, on va à la pêche
8 sur la glace, puis toute ça. Les gars ils aiment
9 bien ça. Mais, là, puis on savait qu'il y avait des
10 contrats qui revenaient, là, tu avais EBC qui
11 débutait, comme j'ai dit, le campement, après ça tu
12 avais Hexagone, puis ainsi de suite, là. Mais on a
13 pas demandé à personne de s'en aller de là, puis de
14 sortir de là.

15 Q. **[1002]** Est-ce que c'est déjà arrivé dans d'autres
16 contextes peut-être un peu plus tôt, que vous
17 sortiez vos gars d'un chantier en guise de...

18 R. De représailles.

19 Q. **[1003]** ... de moyens de pression, de représailles?

20 R. Non.

21 Q. **[1004]** Vous avez jamais sorti un seul travailleur
22 d'un chantier en guise de représailles?

23 R. Quand qu'on a sorti un travailleur, on le fait
24 encore d'ailleurs, admettons qu'une entreprise a
25 besoin d'un travailleur spécifique pour une telle

1 job, puis on l'a le gars, mais il travaille pour
2 une autre compagnie, puis il fait pas vraiment ce
3 qu'il est habilité à faire, ce qu'il a la capacité
4 de faire, on le sort puis on peut le transférer
5 mais ça on s'entend avec l'entreprise.

6 Q. **[1005]** O.K. On va parler d'un autre incident, cette
7 fois-ci ça implique la compagnie Bob-Son. On est le
8 matin du treize (13), je vous fais une narration
9 encore pour vous mettre dans le contexte. On est le
10 matin du treize (13) août deux mille neuf (2009),
11 il y a un départ volontaire d'un employé de
12 Bob-Son. Dans l'heure qui suit, le président de
13 Bob-Son, je pense que c'est Bobby Miller, ça se
14 peut-tu?

15 R. Oui.

16 Q. **[1006]** Va recevoir l'appel, votre appel, un appel
17 de vous. Vous allez lui suggérer un remplacement.
18 Il va refuser votre choix. Il va plutôt choisir un
19 autre travailleur de la Côte-Nord. Il va
20 transmettre l'avis d'affectation à Hydro-Québec
21 vers neuf heures et vingt (9 h 20), là, toujours le
22 matin du treize (13) août deux mille neuf (2009).

23 Environ deux heures plus tard, donc vers
24 onze heures et demie (11 h 30) toujours le treize
25 (13) août deux mille neuf, vous allez le rappeler

1 pour lui dire que c'est inutile de faire rentrer ce
2 travailleur car il ne passera pas la barrière. Et
3 là on parle de la barrière d'Hydro-Québec.

4 Toujours selon la trame factuelle alléguée,
5 là, et vous aurez l'occasion d'y répondre, vous
6 auriez menacé ou du moins enjoint Hydro-Québec, non
7 plutôt menacé Hydro-Québec de provoquer un arrêt de
8 travail si les employés de Bob-Son entraient sur le
9 chantier.

10 Et le dix-huit (18) août, les employés de
11 Bob-Son vont se faire bloquer l'accès au chantier
12 par Hydro-Québec suite aux pressions de vous et de
13 Marc Capé Bérubé. Il va s'ensuivre une rencontre
14 entre le directeur du département de la
15 construction de chez FGL, vous, le directeur de
16 projet pour la Romaine, Marc Bérubé et un
17 responsable des relations de travail chez Hydro-
18 Québec.

19 Ultimement, FGL va consentir à offrir au
20 travailleur que vous vouliez placer un emploi dès
21 que disponible et vous, en échange, vous allez
22 accepter à ce que les travailleurs de Bob-Son qui
23 est un sous-contractant de FGL, puissent pénétrer
24 sur le chantier d'Hydro-Québec.

25 R. Je sais pas pantoute de quoi vous parlez.

1 Q. **[1007]** Du tout, du tout?

2 R. Non.

3 Q. **[1008]** Pas de problème. On a quelques pièces pour
4 vous rafraîchir la mémoire.

5 R. O.K.

6 Q. **[1009]** Peut-être commencer par la dernière des
7 pièces que je voulais vous montrer. Ça va peut-être
8 vous rappeler. C'est le constat d'infraction et
9 l'amende, le plumitif, donc l'amende que vous avez
10 dû payer, cent soixante-quinze dollars (175 \$).
11 C'est l'onglet 37 Madame Blanchette.

12 LA GREFFIÈRE :

13 1461.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Q. **[1010]** Et l'infraction c'est « A posé des actes
16 susceptibles de priver l'employeur de sa liberté de
17 choix d'embaucher le salarié » et on nomme le
18 salarié et là on réfère au règlement sur l'embauche
19 et la mobilité des salariés dans l'industrie de la
20 construction et la loi R-20. Et on vous demande une
21 peine de six cent trente-huit dollars (638 \$) et on
22 va voir, au chef, pas au chef, deuxième page,
23 Madame Blanchette, qu'il y aura une amende de cent
24 soixante-quinze dollars (175 \$). On va les déposer
25 en liasse, oui.

1 LA GREFFIÈRE :

2 1461?

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Oui, ça va.

5 16:19:33

6

7 124P-1461 : Constat d'infraction daté du 31 mai
8 2010 et plunitif - plainte 0854-00-97,
9 en liasse

10

11 Q. **[1011]** Ça semble pas encore vous rafraîchir la
12 mémoire? On peut peut-être y aller avec...

13 R. Bien si j'aurais le nom, des noms, peut-être ça
14 serait mieux, là. Parce que ça me dit vraiment,
15 vraiment rien.

16 Q. **[1012]** Si vous permettez, Madame la Présidente, je
17 vais montrer le nom puis s'assurer inutilement
18 qu'on l'expose pas à l'écran.

19 R. O.K. Calique, ça me dit rien. Lui je le connais
20 mais... C'est quoi j'aurais fait?

21 Q. **[1013]** Bob-Son voulait l'engager lui...

22 R. O.K.

23 Q. **[1014]** ... puis vous avez dit non, engagez pas lui,
24 vous allez engager un tel. Bob-Son a refusé et en
25 guise de représailles, vous avez convaincu Hydro-

1 Québec de bloquer l'accès au chantier de
2 travailleurs de Bob-Son, en fait de deux
3 travailleurs et ultimement, là, après une rencontre
4 avec différents intervenants, il va être... FGL va
5 accepter d'engager le travailleur que vous
6 suggérez mais lorsqu'un poste sera disponible et
7 vous, en échange, avez accepté à ce que Bob-Son
8 engage notamment la personne que je vous ai
9 montrée.

10 R. Je me souviens pas de l'événement pantoute. Mais en
11 tout cas, je suis coupable, là, j'ai plaidé
12 coupable. J'ai pas plaidé coupable, je sais pas,
13 là.

14 Q. **[1015]** Peut-être juste...

15 R. Je me souviens vraiment pas de l'événement.

16 Q. **[1016]** Pas de problème. Juste pour un élément de
17 preuve additionnel pour cet épisode-là, c'est
18 l'onglet 36 Madame Blanchette.

19 LA GREFFIÈRE :

20 1462.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Merci Madame la greffière.

23

24 124P-1462 : Courriel du directeur du département
25 de la construction chez FGL au

1 président des Carrières Bob-Son daté
2 du 18 août 2009 - plainte 08653-00-97

3

4 R. Puis ils marquent que l'infraction c'est à Baie-
5 Comeau? J'ai vu la feuille avant, là, c'est : lieu
6 de l'infraction Baie-Comeau.

7 Q. **[1017]** C'est le district judiciaire.

8 R. Ah! O.K. J'ai aucune idée. Je me rappelle pas de ça
9 pantoute.

10 Q. **[1018]** On peut regarder 36. On a un courriel, là,
11 ici. On a caviardé les adresses et tout mais...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 À Baie-Comeau.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 District judiciaire de Baie-Comeau.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Bien oui.

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 Q. **[1019]** Oui, et on voit l'autre document, l'onglet
20 36, donc c'est un courriel qui est adressé à, on
21 l'a caviardé, là, pour les adresses, mais c'est
22 adressé à Bobby Miller, de Benoît Thomassin, donc
23 de FGL à Bob-Son et ça dit : « Vous pouvez faire
24 entrer vos deux travailleurs pour le quart de jour
25 de demain. Je t'expliquerai ce que j'ai dû

1 consentir pour avoir ce privilège. » Et selon
2 l'information qu'on a, bien ce qu'il a dû
3 consentir, c'est ce que je viens d'expliquer.

4 R. Parce qu'Éric... parce que le gars...

5 Q. **[1020]** Il y a plusieurs Éric, il y a pas de
6 problème.

7 R. Oui, c'est ça, l'individu c'est un de nos membres
8 puis c'est un proche à nous autres, là, je
9 comprends pas pourquoi...

10 Q. **[1021]** Oui mais c'est peut-être lui que vous
11 vouliez imposer à ce moment-là. De la façon dont la
12 plainte est libellée, là, ça se peut que ça, c'est
13 le travailleur que vous vouliez imposer...

14 R. O.K. Puis l'autre....

15 Q. **[1022]** ... à Bob-Son.

16 R. Puis l'autre travailleur, c'était-tu un gars de
17 l'extérieur?

18 Q. **[1023]** C'est un gars de la Côte-Nord.

19 R. Je comprends pas, là, sortir un gars de la Côte-
20 Nord pour rentrer un gars de la Côte-Nord...

21 Q. **[1024]** Je peux vous montrer, si vous voulez, le nom
22 de l'autre individu?

23 R. J'apprécierais beaucoup, oui. Je peux-tu le lire?

24 Q. **[1025]** On peut peut-être revenir... parce que les
25 déclarations sont longues, on peut peut-être

1 revenir demain matin avec... avec cet aspect-là,
2 là, pour rafraîchir la mémoire.

3 R. Parce que je suis carrément dans le néant avec ça,
4 là.

5 Q. **[1026]** Ça vous dit rien?

6 R. Pas pantoute. Bien le nom, le nom là oui, mais
7 c'est pas... il me semble que c'est pas là que ça
8 s'est déroulé, ça se serait déroulé ailleurs.

9 Q. **[1027]** On pourra prendre... je vais vous montrer
10 les déclarations, c'est des déclarations qui ont
11 été soumises à la CCQ dans le cadre des enquêtes de
12 l'unité des enquêtes spéciales, je les exposerai au
13 témoin, là, il pourra à ce moment-là, s'il se
14 souvient, clarifier demain cet épisode-là.

15 R. Je vais pouvoir lire ça un peu ou?

16 Q. **[1028]** Oui, oui, je vais vous les montrer tout à
17 l'heure, pas de problème.

18 R. O.K.

19 Q. **[1029]** Je me permets juste de faire un pas en
20 arrière. Par rapport aux gens du crime organisé qui
21 sont allés vous rencontrer un dimanche soir à
22 l'automne, est-ce que vous êtes en mesure
23 d'identifier à quel groupe criminalisé ils
24 appartenaient?

25 R. Non.

1 Q. **[1030]** Est-ce que c'est un groupe de motocyclistes
2 criminalisés ou...?

3 R. Non.

4 Q. **[1031]** Vous avez aucune idée?
5 (16:32:47)

6 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

7 Q. **[1032]** Comment pouvez-vous faire pour nous dire que
8 c'est crime organisé...

9 R. Je connais le gars. Je connais l'individu. Mais je
10 sais pas d'où est-ce qu'il sort, je sais pas de
11 quel...

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Q. **[1033]** Vous savez pas s'il est affilié avec un
14 groupe plus connu, là, mais vous savez que c'est
15 quelqu'un de criminalisé?

16 R. Non. J'ai fait un saut parce que le gars je le
17 connais tellement bien que quand il est arrivé je
18 lui ai donné la main « Salut mon homme, comment ça
19 va? » puis... parce que je le connais.

20 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

21 Q. **[1034]** Donc vous le connaissez, vous dites c'est du
22 crime organisé donc il fait du trafic de
23 stupéfiants, c'est ça, là?

24 R. Bien là, s'il est venu me parler de ça...

25 Q. **[1035]** C'est du trafic de stupéfiant qu'il fait?

1 R. Bien il me parlait de la drogue.

2 Q. **[1036]** C'est ça. Et là, il voulait quoi exactement
3 de vous?

4 R. Il m'a dit : « Tu sais, en haut, là-bas, il y a des
5 règles à suivre puis... » bien là j'ai dit : « De
6 quoi? Des règles de quoi? » « Bien là, tu le sais
7 pas? » « Bien non je le sais pas, j'ai tu l'air
8 d'un gars qui le sait? » Puis en même temps tu
9 restes bête parce que tu t'attends pas à ça que le
10 gars va venir te parler de ça, je pensais qu'il
11 venait jaser, il m'avait vu sur mon pe... sur mon
12 patio puis il va venir jaser avec moé. Mais je lui
13 ai... c'est pour ça que je lui ai dit : « Prends
14 mon numéro, tu veux pas me le dire, prends mon
15 numéro puis dis à la personne qui t'a envoyé
16 icitte, avec une couple de sacres, qu'il m'appelle.
17 Je veux savoir ce qui se passe. »

18 Q. **[1037]** Donc le gars... les gens vous interprètent à
19 ce point puissant qu'ils ont peur que vous jouiez
20 un peu dans leur système de distribution en haut,
21 comme vous avez dit, là?

22 R. On s'entend que depuis une couple d'années, là, les
23 médias se sont faits un petit party avec ça, là.
24 J'étais supposément dans le crime organisé ou je
25 passais de la drogue puis ainsi de suite, là.

1 Q. **[1038]** Non mais lui, il semble craindre que vous
2 allez jouer un peu dans son réseau à lui, là, il a
3 peur, il a peur un peu de ça, là?

4 R. Il a pas peur, il s'en vient pour m'avertir que si
5 je respecte pas les fameuses règles, il va
6 m'arriver de quoi.

7 Q. **[1039]** C'est ça. Les règles à son réseau à lui,
8 c'est un peu ça?

9 R. Bien je sais pas si c'est son réseau à lui, là.

10 Q. **[1040]** Ou le réseau de quelqu'un d'autre.

11 R. Moi je pense pas que ce gars-là... ce gars-là je
12 pense pas qui... qui... il a une job à faire, je
13 pense pas qu'il est là-dedans, je pense pas qu'il
14 est dans la distribution ou dans quoi que ce soit.

15 Q. **[1041]** Ou le réseau de quelqu'un d'autre, c'est ça?

16 R. Oui, oui.

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Q. **[1042]** Pendant votre discussion avec monsieur le
19 commissaire Lachance, j'ai mis à votre gauche,
20 c'est l'onglet 33, Madame Blanchette, c'est une
21 lettre de Bob-Son à la CCQ.

22 LA GREFFIÈRE :

23 1463.

24

25 124P-1463 : Lettre relatant les problèmes dans le

1 dossier CCQ 08653-00-97 datée du 13
2 août 2009

3

4 R. Les deux?

5 Q. **[1043]** C'est la deuxième page, oui.

6 R. O.K.

7 Q. **[1044]** Prenez... c'est pas très très long comme
8 lettre, ça a trois paragraphes, ça c'est la
9 deuxième page, peut-être juste lire puis peut-être
10 ça va vous rafraîchir la mémoire parce que Bob-Son
11 explique un peu la situation, là. Annexé à ça, il y
12 aura des déclarations qui seront prises, là.

13 R. O.K. Je pense que ça me dit de quoi, là. O.K. Là ça
14 a plus d'allure, O.K. C'est un gars de la Minganie,
15 il avait promis de l'engager, finalement il l'avait
16 pas engagé puis il avait amené l'autre gars parce
17 qu'il prétextait que ce gars-là allait être un...
18 vu que c'est nous autres qui lui avait envoyé, il
19 nous l'avait demandé puis vu qu'on l'avait envoyé,
20 lui il disait : « Ah bien il va me faire du trouble
21 sur mon chantier. » « Hey, r'garde, on l'a avisé
22 tout, il est en train de crever de faim à Longue-
23 Pointe-de-Mingan, regarde, tu avais dit que tu
24 allais le prendre. » Il l'a pas pris. Le gars... le
25 gars à Longue-Pointe-de-Mingan il s'était pris une

1 feuille de quatre par huit puis il avait mis ça sur
2 le bord de la route puis il avait marqué toutes
3 sortes d'affaires, là, sur Bob-Son puis... c'est
4 ça.

5 Q. **[1045]** Donc vous vous rappelez de cet épisode-là?

6 R. Oui, oui. Tout à fait, oui.

7 Q. **[1046]** Donc la trame factuelle que j'ai décrite ça
8 représente la réalité?

9 R. Oui. Bob-Son, vous savez aujourd'hui qu'il est
10 fermé, là?

11 Q. **[1047]** Je...

12 R. Faillite. On a eu beaucoup, beaucoup de misère avec
13 cet entrepreneur-là c'est pas croyable. Il payait
14 pas, il payait pas le temps double, payait pas...
15 payait à moitié pas les gars, on a des réclamations
16 avec eux autres c'est pas possible, on en a à la
17 pochetée puis on n'a pas... les travailleurs ont
18 pas eu leur argent ça fait que je suis pas
19 mécontent qu'il ait fermé.

20 Q. **[1048]** Hier vous parliez d'une entreprise de la
21 région que vous n'aimiez pas beaucoup, sans la
22 nommer...

23 R. Oui.

24 Q. **[1049]** ... est-ce que c'est celle-là?

25 R. Non, c'est pas celle-là.

1 Q. **[1050]** C'est pas celle-là, c'est une autre. Celle-
2 là, est-ce que vous l'aimez particulièrement? Si je
3 me fie...

4 R. Je l'aime, elle est fermée, là.

5 Q. **[1051]** ... si je me fie à votre dernier
6 commentaire, ça vous fait pas trop trop de peine.

7 R. Ça me fait pas un pli pantoute, il y avait aucun
8 respect pour les travailleurs, zéro respect.

9 Q. **[1052]** Donc, lui, c'en est un qui marchait pas main
10 dans la main avec vous qui refusait...

11 R. C'est pas question, mais j'aurais... De toute
12 façon, j'aurais pas marché main dans la main avec.
13 Sa façon de voir les choses, sa façon de traiter
14 les travailleurs, là, moé, ça m'intéresse pas, mais
15 pas du tout.

16 Q. **[1053]** Donc, la pièce étant produite, on va exhiber
17 maintenant... c'est relatif à un autre événement.
18 C'est une lettre un peu plus longue. L'onglet 38,
19 Madame Blanchette.

20 LA GREFFIÈRE :

21 1464.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Merci, Madame la Greffière.

24

25 124P-1464 : Lettre du directeur de projet pour

1 Neilson-EBC à l'administrateur de
2 projets d'Hydro-Québec datée du 28
3 juin 2010
4

5 Q. **[1054]** Donc, c'est une lettre de trois pages qui
6 est adressée à Hydro-Québec, l'administrateur de
7 projets, là, et c'est signé de la part d'un
8 ingénieur. La lettre de trois pages, je l'avais
9 montrée au témoin, là, je pense, c'est ce... hier,
10 je crois, pour qu'il en prenne connaissance. Dans
11 cette lettre-là, monsieur Marchand, oui, donc
12 explique que ça fait trente (30) ans qu'il est dans
13 l'industrie de la construction et là, il explique
14 vos comportements, Monsieur Gauthier, on pourrait
15 même dire qu'il dénonce vos comportements. Vous
16 avez eu l'occasion de... de voir la lettre.

17 R. Oui.

18 Q. **[1055]** J'ai peut-être certains... au quatrième
19 paragraphe, on dit :

20 M. Gauthier s'est plaint, d'un ton
21 plus que colérique, du fait que
22 Neilson-EBC [...] avait embauché, sans
23 sa permission, un opérateur
24 d'équipement lourd, M. Roger Gaudreau
25 provenant de la région du Saguenay

1 Encore une fois...

2 (16:29:46)

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[1060]** Alors, si je comprends bien, ce que les gens
5 interprètent comme étant un langage...

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. **[1061]** [...] lève la voix [...] injures [...]
8 menaces [...]

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[1062]** [...] de l'agressivité, élève la voix,
11 lance des injures et des menaces [...]

12 Vous, ce sont des discussions viriles?

13 R. On va enlever « menaces » pour commencer, mais ça a
14 jasé fort. On s'est redonné la main, je pense,
15 c'est deux, trois jours après. Mais, c'est...
16 c'est...

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Q. **[1063]** Après...

19 R. ... c'est vrai que c'est arrivé.

20 Q. **[1064]** Si on va à la deuxième page, le sixième
21 paragraphe qui commence par « Le 16 juin 2010 », on
22 dit :

23 Le 16 juin 2010, par un appel
24 téléphonique, M. Gauthier a vociféré
25 [...]

1 et là il vous cite, là, selon lui toujours

2 ... « que je l'avais [...]

3 eu, je change de mot ici

4 ... suite à l'embauche de M. [...]

5 untel

6 ... que j'avais scoré 2 à 1 à son insu

7 et de me checker car ça va être 2 à 2

8 dans pas grand temps » malgré mes

9 demandes répétées pour qu'il se calme,

10 me soulignant que la force

11 (intonation) de ses propos était sa

12 méthode de travail et qu'il ne

13 changerait pas à l'âge qu'il était

14 rendu.

15 Ça vous dit quelque chose, ça?

16 R. Oui. Mais là, le « 2-2, 2-1, 2-2 », je...

17 Q. **[1065]** C'est une façon de parler, en voulant dire

18 qu'il venait de marquer un point puis que la

19 prochaine fois, vous allez vous reprendre.

20 R. Bien, peut-être, là, oui. Il m'avait passé le gars

21 qu'on parlait tantôt, là. C'est le gars de

22 l'extérieur, je suppose.

23 Q. **[1066]** Encore une fois, si vous me permettez.

24 R. O.K. Ah! C'est le même, oui.

25 Q. **[1067]** Et... et cette fois-ci... Ensuite, je

1 appliquer aucune discrimination dans
2 le choix de son personnel.

3 M. Gauthier représente une forme
4 de syndicalisme qui n'a pas sa place
5 au Québec.

6 À l'exception de la dernière ligne qui est plus un
7 jugement de valeur, est-ce que les éléments
8 factuels, j'imagine que vous les reconnaissez parce
9 que ça fait deux jours que vous nous...

10 R. Oui, oui, oui.

11 Q. **[1068]** ... vous nous confirmez tout ça.

12 R. Oui, pas de problème, puis je pense encore pareil.

13 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

14 Q. **[1069]** Donc, ce qui veut dire qu'il va avoir encore
15 des occasions comme ça où vous allez exprimer ce...

16 R. Bien, c'est sûr que...

17 Q. **[1070]** ... avec autant d'agressivité, votre pensée,
18 c'est ça?

19 R. C'est sûr, Monsieur le Commissaire, qu'en ce qui
20 concerne la main-d'oeuvre régionale, ça fait des
21 années qu'on est obligé de se battre pour
22 travailler chez nous. Je pense pas que ça va
23 changer tant et aussi longtemps que la mobilité ne
24 sera pas définie.

25 Q. **[1071]** Même si c'est votre syndicat qui a signé la

1 convention collective, en passant. Il l'a signée,
2 là.

3 R. Je le sais, Monsieur le Commissaire, je le sais.

4 Q. **[1072]** Donc, vous ne voulez pas être...

5 R. Mais, ça met pas de pain puis de beurre sur nos
6 tables. Puis comme je vous ai dit, là, hier, ça a
7 été voté, ça. Oui, c'est un vote démocratique, ça
8 s'est fait à la grandeur du Québec. Mais on
9 s'entend-tu que notre petite région qui représente
10 un pour cent (1 %) dans le Québec, là, sa voix, là,
11 personne l'entend?

12 Q. **[1073]** Mais au lieu de crier après du monde qui
13 applique la convention...

14 R. Ah! oui.

15 Q. **[1074]** ... ça vous tente pas de vous retourner vers
16 votre syndicat, puis, dans le fond, de leur dire de
17 pas signer ça?

18 R. Lui, là, lui, c'est son opinion à lui. Lui s'il a
19 écrit une lettre, puis moé... s'il veut vraiment
20 « flasher » puis frapper avec sa lettre, il faut
21 qu'il en mette un petit peu, là.

22 Q. **[1075]** Non, ma question c'était pas ça. Ma question
23 c'est: Au lieu de crier après les gens qui
24 appliquent la convention, ça vous tente pas de
25 crier après votre syndicat...

1 R. C'est fait.

2 Q. [1076] ... qui l'a signée, la convention...

3 R. C'est fait, Monsieur le commissaire.

4 Q. [1077] ... et qui l'a négociée?

5 R. C'est fait, Monsieur le commissaire, ça fait
6 longtemps.

7 Q. [1078] Quitte à répéter, à répéter...

8 R. On répète, on répète.

9 Q. [1079] ... plutôt qu'avoir cet événement-là?

10 R. Je vous le dis, là, on répète, on répète, mais là,
11 tu as un pour cent (1 %) du Québec qui essaie de
12 dire au quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %) du
13 reste du Québec, nous autres ça marche pas, puis on
14 n'en veut pas de mobilité provinciale. C'est long.
15 C'est David contre Goliath. Mais de ce que je sais
16 David a gagné, là. Mais à te battre, puis à te
17 battre, puis à te battre, ça met pas de pain puis
18 de beurre sur les tables.

19 Le temps qu'on... parce que vous savez
20 comment que ça marche, hein, le politique ça a deux
21 vitesses. Lent, puis bien lent. Mais pendant ce
22 temps-là nous autres on travaille pas. Puis si moé
23 je m'en va avec ça le soir, là, quand je finis à
24 quatre heures et demie (4 h 30), cinq heures
25 (5 h 00), là, je peux pas m'en aller chez nous,

1 mettre ma boîte à lunch là, puis oublier tout ça.
2 Des pères de famille qui pleurent puis qui crient,
3 là. Moé je peux pas l'oublier. Puis c'est pas un,
4 là, là j'en ai deux cent cinquante (250) sur le
5 « board » qui travaillent pas, là. Puis ils savent
6 qu'il y a du monde qui travaille à la Romaine.

7 (16:33:52)

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[1080]** Mais aux yeux de votre centrale, comme l'a
10 fait remarquer le commissaire ce matin, vous êtes
11 quelqu'un d'extrêmement productif et quelqu'un qui
12 rapporte pour la centrale. Donc, votre voix devrait
13 compter si vous vous exprimez correctement auprès
14 de votre centrale?

15 R. Oui, mais ça a été entériné par ma centrale. C'est
16 compliqué un peu, là. Là on a découvert quelque
17 chose dans la R-20 qui nous donne une petite
18 chance, là, de respirer, puis de sortir la tête en
19 dehors de l'eau. Mais là on a mis ça dans les mains
20 des politiciens, puis là c'est sûr on a eu des
21 rencontres avec les politiciens par chez nous, les
22 députés, là. On essaie de faire bouger les choses,
23 mais c'est pas facile.

24 Avant les Fêtes, là, moé, j'ai eu des
25 meetings avant les Fêtes, là, c'était triste, là.

1 J'ai même pas pu finir le meeting avec Bernard
2 Girard, on avait le « motton » tous les deux. Ça
3 pleure, aie, c'est des bons pères de famille, c'est
4 des bons opérateurs, là, ils sont dans la salle,
5 puis ça pleure, je capote, c'est pas des... c'est
6 pas des enfants de choeur, là, mais ils sont
7 rendus, c'est plus des coups de poing qu'ils
8 donnent sur la table en disant : « Crime, il va
9 falloir faire de quoi! », tu sais. C'est plus ça,
10 là. Ils sont là, ils sont accotés, ils pleurent,
11 ils ont la face blanche, puis ils ont plus
12 d'émotion dans le visage.

13 Moé ça me foutrait la chienne, moé, si je
14 serais un député ou un gouvernement, quelque chose,
15 parce que là c'est rendu critique chez nous. Les
16 gens de la ville pensent qu'on roule sur l'or.
17 Oubliez ça, là. Oubliez ça. J'en ai ça fait dix-
18 huit mois qu'ils sont sur le Bien-être social. Est-
19 ce normal?

20 On a un Plan Nord, puis on n'est même pas
21 capable d'en profiter. C'est triste à voir. Je vous
22 l'ai dit hier, les bars ferment, les restaurants
23 ferment, les boutiques ferment. Puis on est supposé
24 de rouler sur l'or. Checke l'arbitre. Il y a
25 quelqu'un qui me frappe, là, ça marche pas. On

1 frappe, on essaie... bien on frappe! entendons-
2 nous, là. On fait des manifestations, on rassemble
3 du monde. Puis je travaille de connivence par chez
4 nous avec la Sûreté du Québec justement pour pas
5 que ça déborde, pour pas que ça éclate. On se
6 parle, on se communique, puis on fait sûr que ça va
7 pas trop loin, mais je suis rendu à un stade
8 présentement qu'il va falloir faire quelque chose.

9 Parce que si c'est pas ordonné puis
10 structuré, là on est en dehors d'aller faire des
11 « move » sur des jobs, là. Là, c'est rendu qu'ils
12 font des « move » chez le député, ils font des
13 « move » sur les jobs, ils font des « move »
14 partout, mais moé je suis tanné de leur dire. Parce
15 que quand on fait un « move », il me semble que ça
16 les... ça les détend un peu, ça leur permet d'aller
17 se défouler un peu. Ils peuvent aller sacrer puis
18 crier un peu après le député, là, ou dans les
19 Chambres de commerce dans les municipalités.

20 Mais là, moé tantôt je vais passer pour
21 un... ils vont me dire : « Arrête de nous endormir
22 avec tes affaires, on va le régler, le problème. »
23 Moi le message c'est ça aujourd'hui. Ils sont en
24 train de nous dire : « On va le régler, le
25 problème. On le sait que tu peux pas t'en mêler,

1 mais laisse-nous faire, on va le régler le
2 problème. » Ça va aller jusque "you"?

3 Je veux pas que ça dégénère, on s'est assez
4 fait salir chez nous, là, je veux pas qu'on se
5 fasse salir encore plus que ça, là. C'est assez.
6 Mais on a des politiciens qui dorment au gaz, puis
7 les réveiller c'est compliqué. Il y a tout le temps
8 de quoi, soit qu'ils partent pour l'été, ils
9 partent en élections, ils partent en ci, ils
10 partent en ça.

11 C'est moé qui a fait la job de la députée
12 chez nous. Je suis allé la voir, j'ai dit : « Là,
13 il faut que tu fasses de quoi, ça marche plus, moé
14 je suis plus capable de rien faire, moé je suis
15 surveillé de tout bord, tout côté, ça fait quatre
16 ans que les enquêteurs de la Commission courent
17 après moé, là. Je peux plus rien faire. » Elle me
18 répond : « Bien, il faudrait que tu vas me chercher
19 des résolutions. »

20 Tabarouette, c'est pas ma job à moé, moé je
21 suis un syndicaliste. C'est moé qui a été obligé
22 d'aller chercher les résolutions dans les conseils
23 de bande, dans les municipalités, dans les MRC avec
24 les préfets, les maires, puis dans les conseils de
25 bandes, les chambres de commerce, les

1 développements économiques. Je suis un
2 syndicaliste, je ne suis pas un politicien.

3 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

4 Q. **[1081]** Mais en tout respect...

5 R. Mais j'ai été le faire pour ma communauté, parce
6 que mes plantes vertes, ils le font pas eux autres.

7 Q. **[1082]** Écoutez, en tout respect, c'est votre
8 syndicat qui a signé la convention collective,
9 c'est pas le gouvernement du Québec, en passant...

10 R. Mais oui, je sais bien.

11 Q. **[1083]** ... c'est pas les élus.

12 R. Mais vous savez c'est qui qui l'a signée la
13 convention, Monsieur le commissaire?

14 Q. **[1084]** Bien, écoutez, la convention a été signée
15 par les syndicats avec les employeurs, vous
16 comprenez bien...

17 R. Mais oui, mais je viens de vous dire, Monsieur le
18 commissaire, c'est démocratique, mais on n'a pas...
19 notre voix est pas entendue au reste du Québec.

20 Q. **[1085]** Mais moi je pense que vos objectifs peuvent
21 être reconnus comme étant louables par plusieurs.
22 C'est à l'intérieur de votre syndicat qu'il faut
23 peut-être faire valoir votre cause, que plutôt que
24 travailler avec quelqu'un qui, dans le fond,
25 applique la convention. Parce que si chacun

1 commence à jouer sur son bord comme ça, une
2 entreprise peut trouver que justement, la
3 convention lui nuit dans certaines circonstances.

4 R. Mais non. Je m'excuse, là, mais c'est pas tout
5 chacun qui va faire ça de son bord. Il y a juste
6 nous autres qui le fait. Il y a juste nous autres
7 qui essaie de se protéger chez nous parce qu'il y a
8 juste nous autres qui est pas capable d'aller
9 travailler à l'extérieur. Eux autres, ils ont pas
10 ce problème-là, eux autres, ils viennent manger
11 chez nous.

12 Q. **[1086]** C'est pour ça je vous dis. Plusieurs
13 personnes peuvent trouver vos objectifs très
14 louables puis c'est pour ça qu'il faut les faire
15 valoir à l'intérieur de votre syndicat plutôt que
16 de demander à quelqu'un de (inaudible).

17 R. Oui, là ils viennent juste de finir d'arrêter de se
18 chicaner, là. On va s'en occuper, cassez-vous pas
19 la tête, Monsieur le commissaire. Il y a un congrès
20 qui s'en vient bien vite, là.

21 16:38:04

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Q. **[1087]** Je prend la chicane justement. Quelques
24 petites questions pour terminer, là. Je vais
25 réviser ce soir pour m'assurer que j'ai fait le

1 tour, mais il y a deux, trois petites questions
2 avant qu'on suspende pour la soirée. Vous dites
3 justement qu'ils viennent de faire la paix là-
4 dedans. Donc vous référez à la guerre, j'allais
5 dire la guerre des clans, la guerre...

6 R. Bien, c'est un peu ça.

7 Q. **[1088]** ... entre le clan Dupuis et le clan Lavallée
8 qui a mené à l'élection en novembre deux mille huit
9 (2008) de monsieur Goyette, notamment. Vous avez
10 entendu une bonne partie du témoignage de monsieur
11 Pereira relativement aux élections?

12 R. Oui.

13 Q. **[1089]** Est-ce qu'il y a des choses qu'il a dit
14 relativement aux élections à la FTQ Construction et
15 à la guerre de pouvoirs qui mérite qu'on contredise
16 ou que vous voulez ajouter?

17 R. Non, moé, moé tant qu'à moé, Ken il a pas mal dit
18 qu'est-ce qu'il avait à dire. Puis c'était pas mal
19 ça. Pas mal ça, à part... moé ce que j'ai pas aimé,
20 c'est l'histoire de toucher le Fonds de solidarité,
21 ça avait comme pas rapport. Son témoignage était
22 bon, il était pas mal, il scorait pas mal.

23 Q. **[1090]** Je parle relativement aux élections, là. Il
24 a quand même témoigné pendant cinq, six jours. Donc
25 on reviendra pas sur...

1 R. Oui, c'est ça, c'est ça je veux dire. Il scorait
2 pas mal mais il en a beurré un petit peu mais ça
3 ressemblait à ça.

4 Q. **[1091]** Dans les grandes lignes?

5 R. Oui.

6 Q. **[1092]** O.K. Et vous, par rapport à vous, au niveau
7 des élections, est-ce qu'il est arrivé, est-ce que
8 vous avez été impliqué dans le vote?

9 R. Oui.

10 Q. **[1093]** Est-ce que vous êtes monté à Montréal voter?

11 R. Oui.

12 Q. **[1094]** O.K. Puis donc, vous avez pu constater vous-
13 même, là, de...

14 R. Oui.

15 Q. **[1095]** ... ce qui s'est passé le jour où monsieur
16 Arsenault, les problèmes de votes, la présence
17 d'individus, tout ça c'est vrai?

18 R. Oui, c'est un de mes confrères qui a levé la main
19 puis qui a dit, « hey! moi j'ai pas voté ». Il
20 manquait, il manquait un vote. J'étais en... je
21 vous le dirai pas, là.

22 Q. **[1096]** Vous étiez pas content.

23 R. Non, j'étais pas content.

24 Q. **[1097]** Qu'est-ce que vous avez fait à ce moment-là?
25 Bien, je veux dire...

1 R. Physiquement ou...?

2 Q. **[1098]** Non, non, bien ça j'imagine que vous vous
3 êtes exclamé, là, mais je veux dire, je devrais pas
4 dire juridiquement parlant, mais je veux dire...

5 R. J'ai été débou... J'ai été débouté, j'étais...

6 Q. **[1099]** Le moral à terre?

7 R. Je trouve pas le mot, là. J'étais écoeuré.

8 Q. **[1100]** Ça vous a dégoûté?

9 R. Oui, c'est le mot. Oui, oui.

10 Q. **[1101]** C'est le mot que vous cherchiez? Qu'est-ce
11 qui vous a dégoûté?

12 R. Bien, de la façon que ça s'était déroulé. C'est pas
13 de même que ça se fait. Puis moé je milite chez
14 nous, je fais du syndicalisme puis du vrai
15 syndicalisme, puis je fais pas ça pour l'argent.
16 Puis moé je m'en vais chez nous puis je dis, je
17 plaide, je dis à tout le monde que je suis droit,
18 je suis clean, puis je vois ça aller en haut. Ça a
19 pas fait mon affaire. C'est sûr que ça a pas fait
20 mon affaire.

21 Q. **[1102]** Avant-dernier point avant qu'on suspende.
22 Vous en avez parlé brièvement, là, on en a eu
23 quelques témoignages qui en ont fait état, les
24 cinquante/cinquante (50/50) ou les loteries sur les
25 chantiers. Vous, est-ce que vous avez déjà constaté

1 ça?

2 R. Oui, oui, oui.

3 Q. **[1103]** Puis c'est un phénomène qui est encore
4 fréquent aujourd'hui?

5 R. Bien là, je pense que non, là. Je pense que de ce
6 temps icitte, tout le monde est tranquille. Mais
7 nous autres, par contre, on en a fait à la Romaine
8 pour, mettons, un de nos confrères qui s'est fait,
9 il a manqué de mourir, il était écrasé entre un
10 "tire" puis un frame de cinquante (50) tonnes, puis
11 on a demandé l'autorisation à Hydro-Québec pour
12 faire des moitié-moitié pour ramasser de l'argent à
13 cet individu-là pour lui puis sa famille...

14 Q. **[1104]** Pour leur donner un coup de main.

15 R. Puis on lui a ramassé neuf mille dollars (9 000 \$).

16 Q. **[1105]** O.K.

17 R. Ça fait que, puis en attendant la CSST puis tout
18 ça, ça a fait... Ça a bien fait.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[1106]** En parlant de ça, les moitié-moitié, il y a
21 une moitié qui va où puis l'autre moitié va où?

22 R. Bien là, moé j'ai dit moitié-moitié, là. Je le sais
23 pas comment est-ce que ça s'est déroulé. Mais le
24 travailleur a eu neuf mille dollars (9 000 \$). Ils
25 ont ramassé de l'argent... Ah! je pense plutôt, ils

1 prennent des... je le sais pas comment est-ce
2 qu'ils font. Des jeux de carte ou qu'ils font tirer
3 le billet, là. C'est plutôt ça qu'ils ont fait.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Q. **[1107]** Mais vous, avez-vous déjà participé à...

6 R. J'ai acheté le billet. J'ai déjà acheté le billet
7 puis j'ai gagné.

8 Q. **[1108]** Mais je parle autre que pour ce, votre
9 collègue, là, qui était blessé, là, qui a eu un
10 accident de travail?

11 R. Oui, oui. C'est fréquent. C'est fréquent sur le
12 chantier, oui.

13 Q. **[1109]** Sur Alouette, Phase 2...?

14 R. Ah! oui, il y avait des... Bien, je pense qu'à un
15 moment donné, ils ont pogné un genre comme...
16 trente mille piastres (30 000 \$) qu'il y avait à
17 gagner, une affaire de même, là. C'était des gros
18 montants, là.

19 Q. **[1110]** Donc, il y a un pourcentage qui revient au
20 travailleur...

21 R. Ça je le sais pas.

22 Q. **[1111]** Vous savez pas l'autre pourcentage, il
23 allait où, si c'est des fonds de club social...

24 R. Non.

25 Q. **[1112]** ... au fonds de grève, ou...

1 R. Nous autres on n'en faisait pas. On n'avait pas
2 de...

3 Q. **[1113]** Vous, au 791, vous en avez jamais fait à
4 part pour...

5 R. À part pour ça...

6 Q. **[1114]** ... votre collègue accidenté?

7 R. ... puis faire des collectes de fonds pour, il y a
8 un petit gars à Port-Cartier qui avait besoin de
9 voyager pour des traitements, je pense c'est une
10 fois aux quinze (15) jours à Montréal ou à Québec
11 dans... quand on travaillait à ArcelorMittal, on
12 lui ramassait de l'argent. Après ça, Alouette phase
13 2 on ramassait des cans vides pour des... l'hôpital
14 de Sept-Îles, des affaires de même. Puis des fois
15 on fournit de la main-d'oeuvre bénévole, ça m'est
16 arrivé v'là pas tellement... ça fait deux, trois
17 ans, pour la maison des soins palliatifs, le
18 monsieur est venu me voir pour avoir de la main-
19 d'oeuvre bénévole pour aller travailler à la maison
20 des soins palliatifs.

21 Q. **[1115]** Ça c'est suite à un événement ou une
22 situation ponctuelle? Vous dites il faut aider ça,
23 c'est pas... c'est pas à toutes les semaines qu'on
24 dit : « Cette semaine on donne l'argent à qui,
25 là? » c'est... il y a un problème et là vous

1 décidez de vous entraider?

2 R. C'est ça. Mais on met les autorités en place, genre
3 le maître d'oeuvre, quelque chose de même, on
4 l'informe de... de ce qu'on veut faire.

5 Q. **[1116]** Dernière question. Quand on parlait du
6 carnet, là, du travailleur par rapport au nouveau
7 système de référencement de la CCQ, l'information
8 qu'on a c'est que, du moins au niveau de la FTQ
9 Construction et l'International qui sont pas chauds
10 à cette idée-là, disons qu'il y a pas la plus
11 grande collaboration pour transférer les curriculum
12 vitae des travailleurs. Est-ce que vous êtes au
13 courant de cette problématique-là?

14 R. Non je sais que nous autres, dans notre cas à nous
15 autres, on en... on en transmet des CV à nos...

16 Q. **[1117]** Mais avez-vous transmis l'ensemble des CV de
17 l'ensemble de vos travailleurs à la CCQ suite...

18 R. Non.

19 Q. **[1118]** ... à la mise en place du système de
20 référencement?

21 R. Non, bien nous autres, ce qu'on fait, on fait faire
22 un CV par... par internet ou physiquement par
23 papier comme ça...

24 Q. **[1119]** D'accord.

25 R. ... aux travailleurs, nous autres on le ramasse

1 puis quand on fait de la référence, bien on peut
2 envoyer le CV au gars, là.

3 Q. **[1120]** À l'entrepreneur?

4 R. Oui, à l'entrepreneur ou à la Commission. Ça, ça
5 reste à déterminer, là, mais je sais que...

6 Q. **[1121]** Mais c'est seulement une fois qu'on reçoit
7 la liste ou que la demande est faite, donc c'est
8 pas envoyé, là, préalablement de façon à ce que la
9 CCQ puisse se confectionner une banque?

10 R. Oui, c'est ça. Oui.

11 Q. **[1122]** Avec des détails puis les spécificités de
12 tous et chacun? Ça vous faites pas ça?

13 R. Non, non.

14 Q. **[1123]** Donc, il est cinq heures moins quart (4h45),
15 je vous demanderais une suspension, je pense...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Avant de suspendre, je vais demander aux parties si
18 elles auront des questions à poser à monsieur
19 Gauthier.

20 Me DENIS HOULE :

21 Bien nous autres, ça va être court. Oui, ça va être
22 court, Madame, parce que j'ai refait des
23 représentations auprès de mon confrère, de même
24 qu'à Maître Sonia LeBel à l'effet que mon rôle
25 d'avocat médiateur sur un chantier ne me permet pas

1 d'interroger monsieur Gauthier.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Merci.

4 Me DENIS HOULE :

5 Et je veux le dire officiellement parce que je
6 voudrais pas qu'on se fasse accuser encore une
7 fois.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Votre collègue pourrait peut-être... non?

10 Me DENIS HOULE :

11 Non. Non.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 O.K. Maître Laurin?

14 Me DENIS HOULE :

15 Parce que je voudrais pas qu'on me parle encore
16 de... d'entente collusionnaire avec la FTQ, ce que
17 j'ai entendu il y a trois semaines.

18 Me ROBERT LAURIN :

19 Je ne suis pas médiateur, donc j'aurai des
20 questions. La durée, bien là je suis prudent...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Mais on a un horaire, nous, à aller puis on a des
23 témoins à faire entendre, alors on voudrait bien
24 savoir combien de temps vous voulez contre-
25 interroger.

1 Me ROBERT LAURIN :

2 J'estime à peu près une heure, probablement moins.

3 Mais je veux pas qu'on me tienne rigueur si ça

4 prend un peu plus de temps. Je comprends par

5 ailleurs que le témoin a bien hâte d'en finir, je

6 comprends que c'est pas utile d'embarquer... il y a

7 nombre de détails sur lesquels on peut revenir,

8 mais ça fera pas avancer la compréhension du

9 dossier comme tel puisque vous avez entendu les

10 témoignages.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Alors vous pouvez très bien décider de ne pas poser

13 de questions alors.

14 Me ROBERT LAURIN :

15 Bien, je suis docile, mais pas à ce point-là.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Qui d'autre? Alors vous serez le seul, Maître

18 Laurin.

19 Q. **[1124]** Alors à demain, Monsieur Gauthier.

20 R. Merci.

21

22 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE AU 27 FÉVRIER 2014

23

1

2

3

SERMENT

4

Nous, soussignés, JEAN LAROSE et ROSA FANIZZI,

5

sténographes officiels, certifions que les pages

6

qui précèdent sont et contiennent la transcription

7

fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le

8

tout hors de notre contrôle et au meilleur de la

9

qualité dudit enregistrement.

10

11

Le tout conformément à la loi.

12

13

Et nous avons signé,

14

15

16

17

Jean Larose (Tableau #254493-8)

18

Sténographe officiel

19

20

21

22

Rosa Fanizzi (Tableau #296989-1)

23

Sténographe officielle